

CA1
YC30
-A17



Second Session
Thirty-sixth Parliament, 1999-2000

Deuxième session de la
trente-sixième législature, 1999-2000

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Standing Senate Committee on
Aboriginal Peoples*

*Comité sénatorial permanent des
peuples autochtones*

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur

**Aboriginal Economic Development
in Relation to
Northern National Parks**

**Le développement économique
des autochtones relativement aux
parcs nationaux du Nord**

Chair:
The Honourable IONE CHRISTENSEN

Présidente:
L'honorable IONE CHRISTENSEN

Wednesday, June 21, 2000

Le mercredi 21 juin 2000

Issue No. 1

Fascicule n° 1

Organization meeting

Séance d'organisation



THE SUBCOMMITTEE COMMITTEE ON
ABORIGINAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN
RELATION TO NORTHERN NATIONAL PARKS

The Honourable Ione Christensen, *Chair*

The Honourable Janis Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Boudreau, P.C.
(or Hays)
Chalifoux

* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Sibbeston
St. Germain

* *Ex Officio Members*

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the subcommittee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Chalifoux substituted for that of the Honourable Senator Watt (*June 21, 2000*).

LE SOUS-COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES RELATIVEMENT
AUX PARCS NATIONAUX DU NORD

Présidente: L'honorable Ione Christensen

Vice-présidente: L'honorable Janis Johnson

et

Les honorables sénateurs:

* Boudreau, c.p.
(ou Hays)
Chalifoux

* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Sibbeston
St. Germain

* *Membres d'office*

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du sous-comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Chalifoux est substitué à celui de l'honorable sénateur Watt (*le 21 juin 2000*).

ORDER OF REFERENCE

Extract of the *Journals of the Senate*, Tuesday, June 13, 2000:

Ordered, That Motion No. 74 standing in the name of the Honourable Senator Chalifoux be brought forward.

MOTIONS

The Honourable Senator Chalifoux moved, seconded by the Honourable Senator Christensen:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine and report upon the opportunities to expand economic development, including tourism and employment, associated with national parks in Northern Canada, within the parameters of existing comprehensive land claim and associated agreements with Aboriginal Peoples and in accordance with the principles of the *National Parks Act*; and

That the Committee submit its report no later than December 15, 2000.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 13 juin 2000:

Ordonné: Que la motion n^o 74 inscrite au nom de l'honorable sénateur Chalifoux soit avancée.

MOTIONS

L'honorable sénateur Chalifoux propose, appuyée par l'honorable sénateur Christensen,

Que le comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les possibilités d'accroître le développement économique, y inclus le tourisme et l'emploi, associées aux parcs nationaux du nord du Canada, en respectant les paramètres des accords existants sur des revendications territoriales globales et d'autres accords connexes avec les peuples autochtones et en conformité des principes de la *Loi sur les parcs nationaux*; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 15 décembre 2000.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, June 21, 2000

(1)

[English]

The Subcommittee on Aboriginal Economic Development in relation to Northern National Parks of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 3:40 p.m., in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block, for the purposes of holding its organization meeting, pursuant to rule 88.

Members of the sub-committee present: Chalifoux, Christensen, Johnson and Sibbeston (4).

In attendance: From the Library of Parliament: Mary Hurley.

Pursuant to rule 88, the Clerk of the subcommittee presided over the election of the Chair.

The Honourable Senator Chalifoux moved,— That the Honourable Senator Christensen be Chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The clerk invited the Chairperson elect to take the Chair.

The Chair presided over the election of the Deputy Chair.

The Honourable Senator Chalifoux moved,— That the Honourable Senator Johnson be Deputy Chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Chalifoux moved, — That the subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair and Senator Sibbeston; and — That the subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to make decisions on behalf of the subcommittee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings; and — That the subcommittee on Agenda and Procedure report its decisions to the subcommittee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Sibbeston moved, — That the subcommittee print 250 copies of its Proceedings and — That the Chair be authorized to adjust this number to meet demand.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Johnson moved, — That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a representative of the government and a representative from the opposition are present.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 21 juin 2000

(1)

[Traduction]

Le sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord du comité sénatorial permanent des peuples autochtones tient aujourd'hui sa séance d'organisation, à 15 h 40, dans la pièce 160-S (Salle des sous-comités) de l'édifice du Centre, en conformité avec l'article 88 du Règlement.

Membres du sous-comité présents: Les sénateurs Chalifoux, Christensen, Johnson et Sibbeston (4).

Également présente: De la Bibliothèque du Parlement: Mary Hurley.

En conformité avec l'article 88 du Règlement, la greffière du sous-comité préside à l'élection de la présidence.

L'honorable sénateur Chalifoux propose — Que l'honorable sénateur Christensen soit présidente du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite la présidente à occuper le fauteuil.

La présidente préside à l'élection de la vice-présidence.

L'honorable sénateur Chalifoux propose — Que l'honorable sénateur Johnson soit vice-présidente du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Chalifoux propose — Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidente, de la vice-présidente et du sénateur Sibbeston; et — Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à prendre des décisions au nom du sous-comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences; et — Que le sous-comité du programme et de la procédure fasse rapport de ses décisions au sous-comité sur le développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Sibbeston propose — Que le sous-comité fasse imprimer 250 exemplaires de ses délibérations et — Que la présidente soit autorisée à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Johnson propose — Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidente soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Johnson moved, — That the subcommittee ask the Library of Parliament to assign research officers to the subcommittee; and — That the subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the subcommittee; and — That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Sibbeston moved, — That, pursuant to section 32 of the *Financial Administration Act*, authority to commit funds be conferred on the Chair or in the Chair's absence, the Deputy Chair; and — That, pursuant to section 34 of the *Financial Administration Act*, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the subcommittee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Chalifoux moved, — That the subcommittee empower the subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the subcommittee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the subcommittee; and — That the subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the subcommittee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the subcommittee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the subcommittee; or (b) making a presentation related to the work of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Sibbeston moved, — That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the subcommittee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The Honourable Senator Johnson moved, — That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and — That the subcommittee

L'honorable sénateur Johnson propose — Que le sous-comité demande à la Bibliothèque du Parlement de lui affecter des attachés de recherche; et — Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin pour aider le sous-comité; et — Que la présidente, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Sibbeston propose — Que, conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation d'engager les fonds du sous-comité soit conférée à la présidente ou, en son absence, à la vice-présidente; et — Que, conformément à l'article 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du sous-comité soit conférée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et à la greffière du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Chalifoux propose — Que le sous-comité autorise le sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, pour se déplacer au nom du sous-comité; et — Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

1) déterminer si un membre du sous-comité accomplit un «engagement officiel» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la *Politique relative à la présence des sénateurs*, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du sous-comité accomplit un «engagement officiel» si ce membre: a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Sibbeston propose — Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité peut rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin de chaque organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidente soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin d'un même organisme s'il y a des circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Johnson propose — Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat la permission de faire diffuser par la presse électronique les délibérations du sous-comité, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et — Que le sous-comité

on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was resolved in the affirmative.

The clerk informed the subcommittee that the time slot for its meetings are 5:45 p.m. Wednesdays.

The subcommittee discussed future business.

At 4:30 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière informe le sous-comité que le bloc qui lui est réservé dans la grille des réunions est le mercredi, à 17 h 45.

Le sous-comité examine ses travaux futurs.

À 16 h 30, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du sous-comité,

Jill Anne Joseph

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 21, 2000

The Subcommittee on Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks met this day at 3:40 p.m. to organize the activities of the subcommittee.

[English]

Ms Jill Ann Joseph, Clerk of the Subcommittee: Honourable senators, there is a quorum. As clerk of the subcommittee I will oversee the election of the Chair.

Are there any nominations?

Senator Chalifoux: Yes, I would nominate Senator Christensen as Chair of the subcommittee.

Ms Joseph: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms Joseph: Please take the Chair.

Senator Ione Christensen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: Honourable senators, thank you for your great vote of confidence.

I will proceed with the motions required for the setting up of this subcommittee. The members of the subcommittee are: Senator Sibbeston, Senator Johnson, Senator Chalifoux, and I have the name of Senator St. Germain. Will Senator St. Germain be an official member, or will whoever happens to be available take his place?

Senator Johnson: I cannot speak for Senator St. Germain but I assume he will be in attendance. At this point he is the member.

The Chairman: We have five senators on the subcommittee.

We will move immediately to the order of business of electing a Deputy Chair for this subcommittee. Do I have a motion to appoint a Deputy Chair?

Senator Sibbeston: What is the purpose of having a Deputy Chair?

The Chairman: In the event that I cannot be here, the Deputy Chair will take my place. For balance, I would prefer that the Deputy Chair be a member of the opposition.

Senator Sibbeston: I nominate Senator Johnson.

The Chairman: Hearing no further nominations, I declare Senator Johnson appointed to the role of Deputy Chair.

We shall move to the third item on our agenda which deals with the Subcommittee on Agenda and Procedure. Is it moved that the Subcommittee on Agenda and Procedure be comprised of the Chair and the Deputy Chair? Do you wish me to read this or may I dispense?

Hon. Senators: Dispense.

Senator Sibbeston: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 21 juin 2000

Le sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord tient aujourd'hui, à 15 h 40, sa réunion d'organisation.

[Traduction]

Mme Jill Ann Joseph, greffière du sous-comité: Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. En tant que greffière du sous-comité, je présiderai à l'élection de la présidence.

Y a-t-il des candidatures?

Le sénateur Chalifoux: Oui. Je propose que l'honorable sénateur Christensen soit présidente du sous-comité.

Mme Joseph: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Mme Joseph: Madame, je vous invite à prendre le fauteuil.

Le sénateur Ione Christensen (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente: Chers collègues, je vous remercie de cette grande marque de confiance.

Nous allons maintenant passer aux motions requises pour l'organisation du sous-comité, dont voici la composition: sénateur Sibbeston, sénateur Johnson, sénateur Chalifoux. J'ai aussi le nom du sénateur St. Germain. Le sénateur St. Germain sera-t-il un membre officiel du sous-comité ou sera-t-il remplacé par la première personne disponible?

Le sénateur Johnson: Je ne puis parler au nom du sénateur St. Germain, mais je suppose qu'il sera présent. À ce stade-ci, il est membre du sous-comité.

La présidente: Cinq sénateurs seront donc membres du sous-comité.

Passons immédiatement à l'élection d'un vice-président. Quelqu'un a-t-il un nom à proposer?

Le sénateur Sibbeston: Pourquoi faut-il qu'il y ait un vice-président?

La présidente: Si je dois m'absenter, le vice-président me remplacera. Par souci d'équilibre, je préférerais que le vice-président soit membre de l'opposition.

Le sénateur Sibbeston: Je propose le sénateur Johnson.

La présidente: Comme il n'y a pas d'autres candidats, je déclare le sénateur Johnson vice-présidente du comité.

Le troisième point à l'ordre du jour concerne le sous-comité du programme et de la procédure. Quelqu'un propose-t-il que le sous-comité du programme et de la procédure soit composé de la présidence et de la vice-présidence? Souhaitez-vous que je vous fasse lecture de la motion ou puis-je la sauter?

Des voix: Sautez-la.

Le sénateur Sibbeston: Je fais une motion en ce sens.

La présidente: Plaît-il aux membres du comité d'adopter la motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Ms Joseph: With regard to a third member, do you want to name that person?

Senator Chalifoux: I move that Senator Sibbeston be the third member.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The fourth item requires a motion to print the subcommittee's proceedings.

Senator Sibbeston: I move:

That the subcommittee print 250 copies of its proceedings; and

That the Chair be authorized to adjust this number to meet demand.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Item number five deals with the authorization to hold meetings and to print evidence when a quorum is not present.

Senator Johnson: I move:

That, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a representative of the government and a representative of the opposition are present.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Item number six deals with research staff.

Senator Johnson: I move:

That the subcommittee ask the Library of Parliament to assign research officers to the Subcommittee; and

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary; and

That the Chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The seventh item deals with the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Sibbeston: I move:

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Mme Joseph: Souhaitez-vous nommer tout de suite le troisième membre?

Le sénateur Chalifoux: Je propose que le sénateur Sibbeston soit le troisième.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour, le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Comme quatrième point, il faut une motion autorisant l'impression des délibérations.

Le sénateur Sibbeston: Je propose:

Que le sous-comité fasse imprimer 250 exemplaires de ses délibérations; et

Que la présidence soit autorisée à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour, le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Le cinquième point concerne l'autorisation de tenir des réunions et de faire imprimer des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Johnson: Je propose:

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour, le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Le point six concerne le personnel de recherche.

Le sénateur Johnson: Je propose:

Que le sous-comité demande à la Bibliothèque du Parlement de lui affecter des attachés de recherche;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le sous-comité; et

Que la présidence, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour, le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Le point sept a rapport à l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Le sénateur Sibbeston: Je propose:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds to confer on the Chair or in the Chair's absence the Deputy Chair; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the subcommittee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the subcommittee.

The Chairman: All those in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Item number eight deals with members of the subcommittee who travel.

Senator Chalifoux: I move:

That the subcommittee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the subcommittee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the Subcommittee; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

determine whether any member of the Subcommittee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the Journals of the Senate on Wednesday, June 3, 1998; and

consider any member of the subcommittee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the Subcommittee; or (b) making a presentation relating to the work of the subcommittee.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Item nine deals with the travelling and living expenses of witnesses.

Senator Sibbeston: I move:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the subcommittee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon the application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du sous-comité soit conférée à la présidence ou, en son absence, à la vice-présidence; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du Règlement du Sénat, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du sous-comité soit conférée individuellement à la présidence, à la vice-présidence et à la greffière du sous-comité.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Le point 8 porte sur les voyages.

Le sénateur Chalifoux: Je propose:

Que le sous-comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du sous-comité; et

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

1) déterminer si un membre du sous-comité accomplit un «engagement officiel» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les journaux du Sénat du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du sous-comité accomplit un «engagement officiel» si ce membre: a) exerce une fonction ou assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Nous en sommes au point 9, soit aux frais de déplacement des témoins.

Le sénateur Sibbeston: Je propose:

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité peut rembourser des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin de chaque organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement des dépenses d'un deuxième témoin du même organisme s'il y a des circonstances exceptionnelles.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

The next item deals with electronic media coverage of public meetings.

Senator Johnson: I move:

That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Thank you honourable senators. I believe that takes care of our necessary business.

The subcommittee adjourned

Le point suivant concerne la diffusion des délibérations publiques par la presse électronique.

Le sénateur Johnson: Je propose:

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de faire diffuser par la presse électronique les délibérations publiques du sous-comité, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La présidente: Que tous ceux qui sont pour le disent.

Des voix: D'accord.

La présidente: La motion est adoptée.

Chers collègues, je vous remercie. Je crois que nous avons épuisé l'ordre du jour.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

CA1
YC30
-A17



Second Session
Thirty-sixth Parliament, 1999-2000

Deuxième session de la
trente-sixième législature, 1999-2000

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Standing Senate Committee on
Aboriginal Peoples*

*Comité sénatorial permanent des
peuples autochtones*

Proceedings of the Subcommittee on

Délibérations du sous-comité sur

**Aboriginal Economic Development
in Relation to
Northern National Parks**

**Le développement économique
des autochtones relativement aux
parcs nationaux du Nord**

Chair:
The Honourable IONE CHRISTENSEN

Présidente:
L'honorable IONE CHRISTENSEN

Monday, September 18, 2000

Le lundi 18 septembre 2000

Issue No. 2

Fascicule n° 2

First meeting on:

Première réunion concernant:

Opportunities to expand economic development,
including tourism and employment, associated
with national parks in Northern Canada

Les possibilités d'accroître le développement économique,
y inclus le tourisme et l'emploi, associées aux
parcs nationaux du Nord du Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)



THE SUBCOMMITTEE COMMITTEE ON
ABORIGINAL ECONOMIC DEVELOPMENT IN
RELATION TO NORTHERN NATIONAL PARKS

The Honourable Ione Christensen, *Chair*

The Honourable Janis Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	* Lynch-Staunton
* Boudreau, P.C.	(or Kinsella)
(or Hays)	Sibbeston
Cochrane	Watt

* *Ex Officio Members*

(Quorum 3)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the subcommittee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Johnson, substitution pending (September 11, 2000).

The name of the Honourable Senator Cochrane was added (September 5, 2000).

The name of the Honourable Senator Andreychuk was added (September 5, 2000).

The name of the Honourable Senator St. Germain is removed, substitution pending (June 30, 2000).

The name of the Honourable Senator Watt substituted for that of the Honourable Senator Chalifoux (June 29, 2000).

LE SOUS-COMITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES RELATIVEMENT
AUX PARCS NATIONAUX DU NORD

Présidente: L'honorable Ione Christensen

Vice-présidente: L'honorable Janis Johnson

et

Les honorables sénateurs:

Andreychuk	* Lynch-Staunton
*Boudreau, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Hays)	Sibbeston
Cochrane	Watt

* *Membres d'office*

(Quorum 3)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du sous-comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Johnson, remplacement à venir (le 11 septembre 2000).

Le nom de l'honorable sénateur Cochrane est ajouté (le 5 septembre 2000).

Le nom de l'honorable sénateur Andreychuk est ajouté (le 5 septembre 2000).

Le nom de l'honorable sénateur St. Germain est enlevé, remplacement à venir (le 30 juin 2000).

Le nom de l'honorable sénateur Watt est substitué à celui de l'honorable sénateur Chalifoux (le 30 juin 2000).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, September 18, 2000

(2)

[English]

The Subcommittee on Aboriginal Economic Development in relation to Northern National Parks of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:10 a.m., this day, in room 172-E, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Christensen presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Andreychuk, Christensen, Cochrane, Sibbeston and Watt (5).

Other senator present: The Honourable Senator DeWare (1).

In attendance: From the Library of Parliament: Mary Hurley.

WITNESSES:

From Parks Canada:

Bruce Amos, Director General, National Parks;

Steve Langdon, Aboriginal Affairs Secretariat;

Rob Prosper, Superintendent, Georgian Bay.

From the Department of Indian and Northern Affairs Canada:

Bill Austin, Assistant Deputy Minister, Claims and Indian Government;

David Baker, Director General, Strategic Policy and Devolution Branch;

Marc Brooks, Acting Director General, Economic Development Branch.

From the Canadian Nature Federation:

Kevin McNamee, Director of Wildlife Campaigns.

From the Aboriginal Tourism Team Canada:

Virginia Doucett, Executive Director.

From the Canadian Tourism Commission:

Murray Jackson, Vice-President, Product Development.

From the Coalition of First Nations with Interests in National Parks:

Chief Morris Shannacappo, Rolling River First Nations.

From Nunavut Tunngavik Inc.:

John Merritt, Constitutional Advisor.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, June 13, 2000, the subcommittee began to examine and report upon the opportunities to expand economic development, including tourism and employment, associated with national parks in Northern Canada, within the parameters of existing comprehensive land claim and associated agreements with aboriginal peoples and in accordance with the principles of the National Parks Act. (*See Issue No. 1, Wednesday, June 21, 2000 for full text of the Order of Reference.*)

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 18 septembre 2000

(2)

[Traduction]

Le sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord du comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 10, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Christensen (*présidente*).

Membres du sous-comité présents: Les honorables sénateurs Andreychuk, Christensen, Cochrane, Sibbeston et Watt (5).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur DeWare (1).

Également présente: De la Bibliothèque du Parlement: Mary Hurley.

TÉMOINS:

De Parcs Canada:

Bruce Amos, directeur général, Parcs nationaux;

Steve Langdon, Secrétariat aux affaires autochtones;

Rob Prosper, directeur, Baie Georgienne.

Du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada:

Bill Austin, sous-ministre adjoint, Revendications et gouvernement indien;

David Baker, directeur général, Direction générale des politiques stratégiques et du transfert des responsabilités;

Marc Brooks, directeur général intérimaire, Direction générale du développement économique.

De la Fédération canadienne de la nature:

Kevin McNamee, directeur, Campagnes pour la faune.

D'Équipe Canada — Tourisme autochtone:

Virginia Doucett, directrice générale.

De la Commission canadienne du tourisme:

Murray Jackson, vice-président, Développement des produits.

De la Coalition des Premières nations ayant des intérêts dans les parcs nationaux:

Chief Morris Shannacappo, Première nation de Rolling River.

De Nunavut Tunngavik Inc.:

John Merritt, conseiller en matière constitutionnelle.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 juin 2000, le sous-comité étudie, afin d'en faire rapport, les possibilités d'accroître le développement économique, y compris le tourisme et l'emploi, associées aux parcs nationaux du Nord du Canada, en respectant les paramètres des accords existants sur les revendications territoriales globales et d'autres accords connexes avec les peuples autochtones et en conformité des principes de la Loi sur les parcs nationaux. (*L'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 du mercredi 21 juin 2000.*)

Bruce Amos, Director General, Parks Canada, made an opening statement. Robert Prosper gave a slide presentation. Steve Langdon made an opening statement. Together, they answered questions.

The meeting suspended at 10:35 a.m.

The meeting resumed at 10:45 a.m.

Bill Austin, Assistant Deputy Minister, Claims and Indian Government, made an opening statement and, together with Marc Brooks and David Baker, answered questions.

At 11:30 a.m., Kevin McNamee made an opening statement and answered questions.

At 12:05 p.m., the meeting suspended.

At 1:40 p.m., the meeting resumed with the Honourable Senator Watt as Acting Chair.

Virginia Doucett, Executive Director, Aboriginal Tourism Team Canada made an opening statement.

Murray Jackson, Vice President, Product Development Canadian Tourism Commission made an opening statement. Mr. Jackson tabled two documents distributed by CTC, a pamphlet entitled, "Canadian Tourism Facts and Figures" and a booklet entitled, "Rediscover Canada Year-Round Vacation Guide", which were retained by the Clerk of the Subcommittee as exhibits No. 6050-2.36/P1-2 "1" and 6050-2.36/P1-2 "2" respectively.

Mr. Jackson and Ms Doucett answered questions. Ms Doucett tabled two ATTC publications, entitled, "Aboriginal Cultural Tourism, Checklist for Success" and "Aboriginal Tourism, Business Planning Guide", which were retained by the Clerk as exhibits No. 6050-2.36/P1-2 "3" and 6050-2.36/P1-2 "4" respectively.

At 2:45 p.m., Chief Morris Shannacappo made an opening statement and answered questions.

At 3:45 p.m., the meeting suspended.

At 4:20 p.m., the meeting resumed.

John Merritt, Constitutional Advisor, Nunavut Tunngavik Inc., made an opening statement and answered questions. Mr. Merritt tabled two documents entitled, "Ittuaqtuut" and "Taking Stock: A Review of the First Five Years of Implementing the Nunavut Land Claim Agreement", which were retained by the Clerk as exhibits No. 6050-2.36/P1-2 "5" and 6050-2.36/P1-2 "6" respectively.

At 4:55 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Bruce Amos, directeur général, Parcs Canada, fait une déclaration. Robert Prosper présente un diaporama. Steve Langdon fait une déclaration. Les témoins répondent ensemble aux questions.

La séance est suspendue à 10 h 35.

La séance reprend à 10 h 45.

Bill Austin, sous-ministre adjoint, Revendications et gouvernement indien, fait une déclaration et, de concert avec Marc Brooks et David Baker, répond aux questions.

À 11 h 30, Kevin McNamee fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 05, la séance est suspendue.

À 13 h 40, la séance reprend, l'honorable sénateur Watt agissant à titre de président suppléant.

Virginia Doucett, directrice générale d'Équipe Canada-Tourisme autochtone, fait une déclaration.

Murray Jackson, vice-président du Développement des produits auprès de la Commission canadienne du tourisme, fait une déclaration. M. Jackson dépose auprès du greffier du sous-comité deux documents distribués par la CCT: une brochure intitulée «Le tourisme au Canada — Réalités et données» et une brochure intitulée «Guide vacances toutes saisons — Redécouvrez le Canada» (pièces n° 6050-2.36/P1-2«1» et 6050-2.36/P1-2«2» respectivement).

M. Jackson et Mme Doucett répondent aux questions. Mme Doucett dépose auprès du greffier deux publications d'ECTA: «Aboriginal Cultural Tourism, Checklist for Success» et «Aboriginal Tourism, Business Planning Guide» (pièces n° 6050-2.36/P1-2«3» et 6050-2.36/P1-2«4» respectivement).

À 14 h 45, le chef Morris Shannacappo fait une déclaration et répond aux questions.

À 15 h 45, la séance est suspendue.

À 16 h 20, la séance reprend.

John Merritt, conseiller en matière constitutionnelle auprès de la Nunavut Tunngavik Inc., fait une déclaration et répond aux questions. M. Merritt dépose auprès du greffier deux documents intitulés: «Ittuaqtuut» et «Taking Stock: A Review of the First Five Years of Implementing the Nunavut Land Claim Agreement» (pièces n° 6050-2.36/P1-2«5» et 6050-2.36/P1-2«6»).

À 16 h 55, le sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du sous-comité,

Jill Anne Joseph

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, September 18, 2000

The Subcommittee on Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks met this day at 9:10 a.m. to review the opportunities to expand economic development, including tourism and employment, associated with national parks in Northern Canada, within the parameters of existing comprehensive land claim and associated agreements with aboriginal peoples and in accordance with the principles of the National Parks Act.

Senator Ione Christensen (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we will begin our study on northern parks and economic development for First Nations in park areas.

We welcome Mr. Amos as our first presenter. Please proceed.

Mr. Bruce Amos, Director General, National Parks, Parks Canada: Honourable senators, on behalf of Parks Canada, thank you for the invitation to participate in your study. We are pleased to be collaborating with you and your staff.

I have been involved with Parks Canada for almost thirty years now. I have been directly involved in the establishment of most of the new parks in Canada's North.

I am accompanied today by two of our aboriginal employees who are also senior managers at Parks Canada and who have experience working in the North. Steve Langdon is director of our Aboriginal Affairs Secretariat and Rob Prosper is currently the superintendent at Georgian Bay Islands National Park, having recently come from Nahanni. Together we will make a three-part presentation. In addition, Parks Canada staff will have an opportunity to talk to you when you visit Inuvik, Iqaluit, Whitehorse and Haines Junction during your travels.

The Chairman: Will you be there?

Mr. Amos: No, I will not. Our staff on the ground will give you the real story.

The Parks Canada Agency was created by an act of Parliament and started in 1999. It reports to the Minister of Canadian Heritage, the Honourable Sheila Copps. Under the agency act, we are responsible on behalf of all Canadians for stewardship of Canada's national parks, national historic sites and other heritage places, including our system of heritage rivers. In a way, we are the stewards with Canadians of these special places from coast to coast.

We are particularly pleased that you have decided to focus on the economic impact and the opportunities related to national parks in the North. We are proud of the work that we have done in the North in collaboration with aboriginal people, with territorial governments and with local communities. We are looking forward

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 septembre 2000

Le sous-comité sur le développement économique des Autochtones relativement aux Parcs nationaux du Nord se réunit aujourd'hui à 9 h 10 pour examiner les possibilités d'accroître le développement économique, y inclus le tourisme et l'emploi, associé aux Parcs nationaux du Nord du Canada, en respectant les paramètres des accords existants sur des revendications territoriales globales et d'autres accords connexes avec les peuples autochtones et en conformité des principes de la Loi sur les parcs nationaux.

Le sénateur Ione Christensen (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Honorables sénateurs, nous entamons notre étude des parcs du Nord et du développement économique visant les Premières nations vivant dans les parcs ou dans les alentours.

Nous sommes heureux d'accueillir M. Amos, qui nous fera le premier exposé. Vous avez la parole.

M. Bruce Amos, directeur général, Parcs nationaux, Parcs Canada: Mesdames et messieurs les sénateurs, au nom de Parcs Canada, je vous remercie de votre invitation à participer à cette étude. Nous sommes heureux de pouvoir travailler avec vous et avec vos collaborateurs.

Je travaille à Parcs Canada depuis presque 30 ans. J'ai participé à la création de la plupart des nouveaux parcs dans le Nord du Canada.

M'accompagnent aujourd'hui deux fonctionnaires autochtones qui sont des cadres supérieurs à Parcs Canada et qui ont de l'expérience du travail dans le Nord. Steve Langdon est directeur du Secrétariat des affaires autochtones du ministère et Rob Prosper est directeur du parc national des Îles-de-la-baie-Georgienne du Canada. Il n'y a pas longtemps, il était à Nahanni. Nous ferons ensemble un exposé en trois parties. Les fonctionnaires de Parcs Canada auront également l'occasion de s'entretenir avec vous lorsque vous vous rendrez à Inuvik, Iqaluit, Whitehorse et Haines Junction.

La présidente: Y serez-vous?

M. Amos: Non, je ne serai pas là. Nos fonctionnaires sur place pourront vous dire ce qu'il en est exactement.

L'Agence Parcs Canada a été créée par une loi du Parlement et a commencé ses activités en 1999. Elle relève du ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps. Aux termes de la loi portant création de l'Agence, celle-ci est chargée d'administrer au nom de tous les Canadiens les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les autres sites du patrimoine canadien, y compris notre réseau de rivières du patrimoine. En un sens, nous partageons cette responsabilité avec tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

Nous sommes heureux que vous ayez décidé de concentrer votre attention sur les retombées économiques et les possibilités de développement économique dans le contexte des parcs nationaux du Nord. Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli dans le Nord en collaboration avec les peuples

to your deliberations and your recommendations, which certainly will help us and others working in the North to improve the way we do our jobs.

We see our work in the North, in particular with aboriginal people and their communities, as an important contribution to the Government of Canada's Gathering Strength initiative in response to the recent royal commission report. We see ourselves clearly in that context, and we feel that we have a special contribution to make.

The national park story began in 1885 with the establishment of Banff National Park. With the exception of a small part of Wood Buffalo National Park, there were no national parks in Canada's North until the early 1970s. Three areas in the North, including Kluane, were set aside as national park reserves in the early 1970s.

A period of time followed when comprehensive claims of aboriginal people were at the top of the agenda. During that time, a number of those claims were resolved. A successful period of establishing national parks followed. Some of those parks were established in the land claims; some were established flowing from the land claims. We now have ten national parks and national park reserves in Canada's North.

Our sense is that the northern national parks in Canada are the result of a successful collaboration between Parks Canada, aboriginal organizations, local communities and territorial governments. Why have we succeeded in recent years in achieving that degree of collaboration? Those parks would not be there were it not for the agreement of not only the territorial governments but also, in particular, the aboriginal organizations.

There are several reasons why that collaboration has been successful. First, we share the objectives of conservation and community economic development. Second, traditional aboriginal activities will, and do, continue in these new national parks in respect of the rights of the comprehensive claims settlements. Third, we have succeeded in establishing forms of cooperative management with aboriginal people and other representatives by which we manage the parks together.

I should underscore that each of the new national parks in the North is the subject of a specific park establishment agreement that has been negotiated with the territorial governments and the aboriginal organizations. Some of those agreements are embedded in the land claims settlements; others flow from the land claims settlements. We have been breaking new ground together in the North.

I wish to mention briefly the three key aspects of the legislative and policy framework that we operate within. First, the National Parks Act currently has revisions before the Senate in the form of Bill C-27. That act and those revisions reconfirm that the

autochtones, les gouvernements des territoires et les collectivités. Nous sommes impatients d'entendre vos délibérations et de lire vos recommandations, qui seront certainement utiles à nous et à d'autres qui travaillent dans le Nord en nous aidant tous à améliorer notre travail.

Nous estimons que ce que nous faisons dans le Nord, surtout en collaboration avec les peuple autochtones et leurs collectivités, constitue une importante contribution à l'initiative du gouvernement du Canada appelée Rassembler nos forces qui a été lancée en réponse au récent rapport de la Commission royale. Nous abordons toujours notre travail dans ce contexte et nous sommes convaincus d'apporter une contribution spéciale.

L'histoire des parcs nationaux remonte en 1885 avec la création du parc national Banff. À l'exception d'une petite parcelle du parc national Wood Buffalo, il n'y avait pas de parc national dans le Nord du Canada avant 1970. Trois zones dans le Nord, dont Kluane, ont été désignées réserves de parc national au début des années 70.

Les années qui ont suivi ont été consacrées aux revendications territoriales globales des Autochtones. Pendant cette période, un certain nombre de ces revendications ont été réglées. Par la suite, on a réussi à créer des parcs nationaux. Certains de ces parcs se trouvaient à l'intérieur du territoire faisant l'objet d'une revendication; d'autres ont été créés dans le cadre des revendications territoriales. Il y a aujourd'hui dans le nord du Canada 10 parcs nationaux et réserves de parc national.

Nous considérons que les parcs nationaux du nord du Canada sont le résultat d'une collaboration fructueuse entre Parcs Canada, les organismes autochtones, les collectivités locales et les gouvernements des territoires. Qu'est-ce qui explique que nous ayons pu parvenir ces dernières années à ce degré de collaboration? La création de ces parcs aurait été impossible sans l'assentiment non seulement des gouvernements des territoires mais aussi, et surtout, des organismes autochtones.

Plusieurs choses expliquent une si bonne entente. Premièrement, nous avons les mêmes objectifs en matière de conservation et de développement économique des collectivités. Deuxièmement, les activités autochtones traditionnelles se poursuivront dans ces nouveaux parcs nationaux en reconnaissance des droits énoncés dans les accords de règlement des revendications territoriales globales. Troisièmement, nous avons réussi à établir des modalités de cogestion des parcs avec les populations autochtones et d'autres intervenants.

J'aimerais souligner que chacun des nouveaux parcs nationaux dans le Nord fait l'objet d'une entente particulière pour la création d'un parc qui a été négociée avec les gouvernements des territoires et les organismes autochtones. Certaines de ces ententes ont été intégrées aux accords de règlement des revendications territoriales; d'autres ont été conclues dans le cadre de tels accords. Tous ensemble, nous faisons oeuvre de pionniers dans le Nord.

J'aimerais vous décrire brièvement les trois principaux éléments du cadre législatif et administratif dans lequel nous travaillons. Premièrement, la Loi sur les parcs nationaux fait actuellement l'objet de propositions de modification dont le Sénat

maintenance of ecological integrity is our primary consideration in managing national parks. Second, the contents of the comprehensive land claims agreements and the specific park agreements that had been entered into at the time those parks were established form an important base or underpinning. Of course, land claims agreements are protected under our Constitution, while the park agreements are formal agreements between the government and other parties. The third underpinning is a policy document that provides Parks Canada's guiding principles and operation policies. This document guides the work that we do with partners.

It is important to mention that a report was presented to our minister recently on the ecological integrity of Canada's national parks. This report, and the work of the panel that wrote it, focused primarily on the southern parks, where the threats are most acute. The report highlights the fact that stresses on our national parks occur not only from use inside the parks but also in many cases from forces outside the parks, whether downstream industrial activity, acid rain or climate change. The report, which the minister has strongly embraced, underscores that our first priority in managing the national parks is to protect their ecological integrity so that future generations may also enjoy them. The panel made recommendations that are now being implemented and discussed with partners.

In response to the report, the minister has announced an action plan. She has asked the CEO of Parks Canada, Mr. Tom Lee, to make a public report on our progress in implementing those recommendations; that report will occur in November. We see your study as complementary to that work, with your special focus on northern national parks and the opportunities for related economic development.

Parks Canada has five overall priorities for national parks. The first priority is maintaining and restoring the ecological integrity of our national parks, with a particular emphasis on the southern parks, which are under greater threat. Our second priority will be sustaining quality services for visitors. Third, we will continue to work at extending the national parks system in cooperation with provinces, territories and aboriginal peoples. Fourth, we are giving added emphasis to connecting Canadians with their heritage across the country through our interpretation programs and outreach efforts. Fifth, we will work harder — and the minister has put an emphasis on this — at putting our financial house in order.

I should like to elaborate on two of those points briefly. As I mentioned, we have ten national parks in Canada's North. Our goal is and has been to represent each of Canada's major ecosystems, each of the large natural regions in our national parks

est saisi sous la forme du projet de loi C-27. Cette loi et ces modifications réaffirment que la préservation de l'intégrité écologique est notre principal objectif dans la gestion des parcs nationaux. Deuxièmement, les dispositions des accords sur les revendications territoriales globales et des ententes particulières pour la création d'un parc qui ont été conclues lorsque ces parcs ont été établis constituent un important point de départ. Bien sûr, les accords sur les revendications territoriales sont protégés par notre Constitution, tandis que les ententes pour la création d'un parc sont des accords officiels entre le gouvernement et d'autres parties. Le troisième élément de base est un énoncé de principe qui fournit à Parcs Canada des lignes directrices et des plans d'action. Ce document oriente les activités que nous entreprenons avec nos partenaires.

Je tiens à mentionner le rapport sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada qui a été présenté dernièrement à notre ministre. Ce rapport et les travaux du groupe d'experts qui l'a rédigé ont porté surtout sur les parcs du Sud, où les menaces sont les plus évidentes. Les auteurs du rapport soulignent le fait que les pressions qui s'exercent sur nos parcs nationaux viennent non seulement de l'intérieur des parcs mais aussi bien souvent de forces agissant à l'extérieur des parcs, par exemple les activités industrielles en aval, les précipitations acides ou le changement climatique. Le rapport, que la ministre a accueilli très favorablement, insiste sur le fait que notre première priorité dans la gestion des parcs nationaux consiste à protéger leur intégrité écologique pour que les générations futures puissent également en jouir. Le groupe d'experts a présenté des recommandations dont la mise en oeuvre a été entamée et qui font l'objet de pourparlers avec les partenaires.

En réponse au rapport, la ministre a annoncé un plan d'action. Elle a demandé au directeur général de Parcs Canada, M. Tom Lee, de rendre public un rapport faisant état de notre progrès dans la mise en oeuvre de ces recommandations; ce rapport paraîtra en novembre. Selon nous, votre étude constitue un complément à ce travail, qui est consacré particulièrement aux parcs nationaux du Nord et aux possibilités de développement économique dans ce contexte.

Parcs Canada a défini cinq priorités générales pour les parcs nationaux. La première priorité est la préservation et le rétablissement de l'intégrité écologique de nos parcs nationaux, en accordant une attention particulière aux parcs du sud, qui sont les plus menacés. Notre deuxième priorité visera à toujours assurer des services de qualité pour les visiteurs. Troisièmement, nous continuerons à travailler à étendre le réseau des parcs nationaux en collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones. Quatrièmement, nous adoptons d'autres mesures en vue de mettre les Canadiens en contact avec leur patrimoine dans toutes les régions du pays par l'entremise de nos programmes d'interprétation et de nos activités de diffusion externe. Cinquièmement, nous multiplierons les efforts — et la ministre a insisté là-dessus — pour mettre de l'ordre dans nos finances.

J'aimerais vous en dire un peu plus long sur les deux premiers points. Comme je l'ai dit, nous avons 10 parcs nationaux dans le nord du Canada. Notre but a toujours été de représenter chacun des grands écosystèmes du Canada, chacune des grandes régions

system. I am focusing here on the Yukon, the Northwest Territories and Nunavut. We have activities in the other areas of the North as well. Five natural regions in the northern territories are not yet represented. In one of those areas we have active negotiations underway with the Inuit for a new national park. In two other areas we have projects under active study. In a fourth area a land withdrawal has been in place for some time, and we will move ahead at the pace at which the local aboriginal community wants us to proceed. Currently, they have other priorities. We have not completed our initial studies for the fifth area. In addition to the national parks and reserves that are in place and operating, there is active work going on in other parts of the country.

Under the heading "putting our financial house in order," I relate now what my minister has already indicated: there are three key areas in which Parks Canada, under the leadership of Minister Copps, is working to try to identify some additional resources for the program. The first area is the maintenance of our existing assets. Across the system we manage approximately \$8 billion in assets such as roads and buildings. Like many other government departments, we are struggling to maintain those assets in a way that will make them sustainable for the future.

The second area is the establishment of new national parks. We are also working to establish new national historic sites. Our minister has made it clear that without additional resources we will not be able to put new national parks in place. Over the past few years we have financed some of the new national parks and historic sites from our existing budget, but our minister has made it clear that those days are over. We can no longer move the expenditure from one side of the house to the other.

The third area encompasses funding to respond to the recommendations of the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks. Our minister has made it clear that she will be seeking those funds.

I will conclude by focusing briefly on the remaining issue, opportunities for economic development. In the land claims settlements and in the park establishment agreements, there are specific provisions related to economic development. I will give you an idea of the nature of the commitments that are being made along with the establishment of the new national parks in the North. I will take as my example the agreement that our minister signed last August for the establishment of new national parks in Nunavut, Sirmilik, Auyuittuq and Quttinirpaaq. That agreement contained a \$3-million, one-time grant to the Inuit for the support of community economic development in relation to the national parks, a small scholarship fund for Inuit youth, clauses identifying the first priority for Inuit park business licences and employment, and specific funding for six tourism studies in relation to the six Inuit communities adjacent to those new parks. There is \$250,000 for each of six tourism studies, specifically to generate plans to support national parks tourism development. Similar arrangements

naturelles dans notre réseau de parcs nationaux. Je veux surtout parler ici du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Nous poursuivons des activités dans d'autres régions du Nord également. Il y a cinq régions naturelles dans les territoires du Nord qui ne sont pas encore représentées. Dans l'une de ces zones, nous poursuivons activement les négociations avec les Inuits en vue d'établir un nouveau parc national. Dans deux autres des régions, des projets sont sérieusement à l'étude. Dans une quatrième zone, des terres ont été mises à part depuis un certain temps et nous adopterons les mesures nécessaires au rythme qui conviendra à la collectivité autochtone locale. En ce moment, cette population a d'autres priorités. Nous n'avons pas terminé nos études initiales dans le cas de la cinquième zone. En plus des parcs nationaux et des réserves qui ont déjà été créés et qui sont aménagés, il y a des travaux concrets qui se poursuivent dans d'autres parties du pays.

Pour ce qui est de la priorité «mettre nos finances en ordre», je reprends ce que la ministre a déjà dit: il y a trois grands domaines où Parcs Canada, sous la direction de la ministre Copps, essaie de trouver des ressources additionnelles pour le programme. Mentionnons d'abord la gestion de nos actifs, qui englobent les routes et les immeubles, et qui s'élèvent à environ 8 milliards de dollars. Comme de nombreux autres ministères gouvernementaux, nous nous efforçons de maintenir ces actifs et d'en assurer la pérennité.

Vient ensuite la création de nouveaux parcs nationaux, et aussi de parcs historiques nationaux. La ministre a clairement laissé entendre que sans ressources additionnelles, nous ne serons pas en mesure de créer de nouveaux parcs nationaux. Or, au cours des dernières années, nous avons financé la création de certains parcs nationaux et historiques en puisant dans notre budget. La ministre a clairement indiqué que cette époque était révolue. Nous ne pouvons plus avoir recours à cette pratique.

Enfin, il y a l'obtention de fonds en vue de répondre aux recommandations de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. La ministre a mentionné très clairement qu'elle va présenter une demande en vue d'obtenir ces fonds.

Je voudrais, pour terminer, vous parler brièvement des occasions de développement économique. Les ententes de règlement des revendications territoriales et de création de parcs prévoient des dispositions territoriales qui portent sur le développement économique. J'aimerais vous donner une idée de la nature des engagements que nous avons pris relativement à la création de nouveaux parcs nationaux dans le Nord. Prenons, par exemple, l'entente signée en août dernier par la ministre en vue de la création de nouveaux parcs nationaux au Nunavut, soit Sirmilik, Auyuittuq et Quttinirpaaq. Cette entente prévoit le versement d'une subvention unique de 3 millions de dollars aux Inuits pour assurer le développement économique des collectivités touchées par l'établissement de parcs nationaux, un fonds de bourse d'études pour les jeunes Inuits, des dispositions donnant aux Inuits la priorité en ce qui concerne l'acquisition de permis d'exploitation de commerce dans le parc et l'accès aux emplois, et le financement de six études de développement touristique

are now under discussion for the new national park near Wager Bay.

National parks create a range of economic impacts, some of which occur because of spending on projects and staff salaries. Those are not large expenditures because we do not have a big budget, but they are stable and ongoing. Some of the economic impacts occur because visitors come to the national parks and spend money in the local area on facilities and tours. There is a multiplier effect from those expenditures.

It is important to have realistic expectations about the role that Parks Canada can play in economic development and about the economic impact that national parks have. We try not to oversell or overestimate the impacts and the numbers of people, because those numbers are not large. For us to say that we will attract 10,000 people to a place where there will be only 500 serves no one. As part of the process of consultation leading up to a new park, we do economic impact studies with our partners and we try to understand realistically what the impacts might be so that we all know what we are getting into.

I will underscore the importance of Parks Canada working with others in trying to generate economic benefits for national parks. We are not specifically an economic development agency, although we are partners in the business. It is crucial for us to work with aboriginal organizations, territorial governments, other federal departments and local communities to achieve the impact that we want.

When thinking about my presentation, I took the liberty of asking myself if there might be some questions or issues for you to think about. I am not proposing answers to these, but I thought it might be helpful to suggest from experience a few questions you might consider. First, how do we ensure that tourism is a community effort, that each community decides on the desired types and levels of tourism that it wants and is capable of achieving and working with? Second, how do we support product development on the tourism side in terms of training or in terms of assistance with marketing or financial set up? Are there some ways that products can be supported — at least in the initial stages? Third, how do we attract the right visitors to the right place at the right time? Fourth, how do we ensure that the local communities really benefit from the tourists who come to northern national parks and that there is some positive benefit that is not going to the south or out of the country? Fifth, how do we improve our overall collaboration? I made a point earlier about the need for all the partners to work together. What do we need to do to improve collaboration? Sixth, how do we ensure the long-term

touchant les six collectivités inuites situées près de ces nouveaux parcs. Une somme de 250 000 \$ sera consacrée à chacune de ces études; ces fonds serviront notamment à élaborer des plans de développement touristique pour les parcs nationaux. Des discussions sont en cours en vue de conclure des ententes similaires pour le nouveau parc national situé près de la baie Wager.

Les parcs nationaux entraînent divers impacts économiques, certains à cause des dépenses liées aux projets et aux salaires des employés. Ces dépenses ne sont pas énormes parce que nous n'avons pas un gros budget, sauf qu'elles représentent des coûts fixes et permanents. D'autres sont attribuables aux visiteurs qui se rendent dans les parcs nationaux, utilisent les installations locales et prennent part à des visites guidées. Ces dépenses ont un effet multiplicateur.

Il est important d'avoir des attentes réalistes au sujet du rôle que Parks Canada peut jouer au chapitre du développement économique, et aussi au sujet des retombées économiques qu'entraîne la création de parcs nationaux. Nous essayons de ne pas surestimer ces retombées et le nombre de personnes qui visitent les parcs, parce que ces chiffres ne sont pas significatifs. Il est inutile de laisser entendre que nous allons attirer 10 000 personnes dans un parc alors qu'il n'y en aura que 500 qui vont s'y rendre. Nous réalisons, dans le cadre du processus de consultation qui précède la création d'un nouveau parc, des études d'impact économique de concert avec nos partenaires, et nous essayons d'évaluer ces impacts de façon réaliste pour que nous sachions à quoi nous attendre.

Parcs Canada doit absolument collaborer avec les autres en vue de générer des retombées économiques pour les parcs nationaux. Nous ne sommes pas une agence de développement économique en tant que telle, même si nous collaborons avec d'autres dans ce domaine. Nous devons collaborer avec les organisations autochtones, les gouvernements territoriaux, les ministères fédéraux et les collectivités pour obtenir les retombées que nous voulons.

Je me suis demandé, au moment de préparer mon exposé, s'il n'y avait pas des questions sur lesquelles vous pourriez vous pencher. Sans vouloir vous proposer des réponses, j'ai pensé qu'il serait utile, en me fondant sur mon expérience, de vous en soumettre quelques-unes. Premièrement, comment faire en sorte que le développement touristique fasse l'objet d'un effort collectif, que chaque collectivité décide du type d'activité et d'influx touristiques qu'elle désire, et auquel elle peut s'adapter? Deuxièmement, quel genre de formation, de soutien en marketing ou d'aide financière pouvons-nous offrir pour appuyer le développement de produits touristiques? Pouvons-nous fournir une aide quelconque — du moins à l'étape initiale? Troisièmement, comment attirer les visiteurs? Quatrièmement, comment faire en sorte que les collectivités profitent des retombées que génèrent les touristes qui visitent les parcs nationaux du Nord, que ces retombées ne prennent pas le chemin du Sud ou de l'étranger? Cinquièmement, comment améliorer la collaboration de manière générale? J'ai parlé plus tôt de la nécessité de collaborer avec tous les partenaires. Que devons-nous

environmental, social and economic sustainability of the economic development in relation to our national parks?

If you agree, I will now turn the floor over to Rob Prosper, who will continue with a slide presentation.

The Chairman: Yes, we should hear the full presentation before the question period, because some questions may be answered as we go along.

Mr. Amos: We were asked to bring some slides of northern parks communities. Mr. Prosper will speak to the slides.

Mr. Rob Prosper, Superintendent, Georgian Bay Islands National Park, Parks Canada: I am currently the superintendent of Georgian Bay Islands National Park in Ontario. I recently came off a seven-year stay in the Northwest Territories where I was the superintendent of Nahanni National Park. Over the next 10 minutes, I will give you a sense of the landscapes, the wildlife and the opportunities for visitor use in Canada's northern national parks. I will also talk about managing for ecological integrity and about some of our work to commemorate aboriginal history.

When you travel to the North, you will hear from witnesses in four communities — Iqaluit, Inuvik, White Horse and Haines Junction. The witnesses will provide information about the eight national parks that are in close proximity to those communities. Those eight northern national parks are the subject of this presentation.

The first national park, Auyuittuq, is located on southern Baffin Island in the eastern Arctic. The two adjacent communities are Pangnirtung, the principal gateway to the park, and Qikiqtarjuaq, formerly Broughton Island. The name "Auyuittuq" means "the land that never melts" in Inuktitut. Auyuittuq is well known for its high mountains, massive ice fields and steep-walled valleys. There is little vegetation, and terrestrial wildlife is sparse.

This is a view of Pangnirtung, the primary gateway to the national park and the location of the park office. The park has clearly been a catalyst for economic development in Pangnirtung, where there is now a print shop, a weave shop, a visitors centre, and so on.

With respect to partnerships and ecological integrity, there is a history of good relations between Parks Canada and the residents of Pangnirtung. With the signing of the Baffin National Parks Inuit Impact and Benefit Agreement in 1999, some of these relationships have been formalized, and new opportunities for cooperative activities are emerging.

This is a view of Asiatic Pass with Mount Thor in the background. Approximately 500 visitors come to the park every year. As with all northern parks, access can be expensive, and the visitor season is very short. The most popular activities in Auyuittuq are hiking, camping and mountain climbing.

faire pour améliorer cette collaboration? Sixièmement, comment assurer la viabilité environnementale, économique et sociale à long terme des parcs nationaux qui font l'objet de développement économique?

Je vais maintenant, avec votre accord, céder la parole à Rob Prosper, qui va nous présenter un diaporama.

La présidente: Nous devrions entendre l'exposé au complet avant de passer aux questions, parce qu'on pourrait répondre à certaines d'entre elles en cours de route.

M. Amos: On nous a demandé d'apporter des diapositives sur les parcs et les collectivités dans le Nord. M. Prosper va vous les présenter.

M. Rob Prosper, directeur, parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne, Parcs Canada: Je suis le directeur du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne, qui est situé en Ontario. J'ai quitté tout récemment les Territoires du Nord-Ouest, où j'ai occupé pendant sept ans le poste de directeur du parc national Nahanni. Au cours des dix prochaines minutes, je vais vous donner une idée des paysages et de la faune qui caractérisent les parcs nationaux du Nord du Canada, et des possibilités qui s'offrent aux visiteurs qui s'y rendent. Je vais également vous parler de la gestion de l'intégrité écologique et des efforts que nous déployons pour commémorer l'histoire des Autochtones.

Quand vous allez vous rendre dans le Nord, vous allez entendre des témoins de quatre collectivités — Iqaluit, Inuvik, White Horse et Haines Junction. Ces témoins vous parleront des huit parcs nationaux qui sont situés à proximité de leurs collectivités. Cet exposé porte sur ces huit parcs.

Le premier, le parc national Auyuittuq, est situé dans le sud de l'île de Baffin, dans l'Arctique de l'Est. Les deux collectivités adjacentes sont Pangnirtung, porte d'entrée du parc, et Qikiqtarjuaq, qui portait anciennement le nom de Broughton Island. «Auyuittuq» signifie «la terre qui ne dégèle jamais» en Inuktitut. Auyuittuq est réputé pour ses montagnes élevées, ses vastes champs de glace et ses vallées profondes. Il y a très peu de végétation, et les espèces sauvages y sont rares.

Voici Pangnirtung, porte d'entrée du parc national. C'est là que se trouve le bureau du parc, qui sert de catalyseur pour le développement économique de la collectivité, puisqu'on y trouve maintenant un atelier d'imprimerie, un atelier de tissage, un centre d'accueil, ainsi de suite.

Pour ce qui est des partenariats et de l'intégrité écologique, Parcs Canada entretient depuis longtemps de bons rapports avec les habitants de Pangnirtung. Certains de ces rapports ont été régularisés par suite de la signature, en 1999, de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits relativement au parc national de l'île de Baffin. De nouvelles possibilités de partenariat sont en train de voir le jour.

Voici une photo du col Asiatic avec, au loin, le mont Thor. Le parc accueille chaque année environ 500 visiteurs. Comme pour tous les parcs situés dans le Nord, l'accès peut être coûteux, et la saison touristique, très courte. Les activités les plus populaires à Auyuittuq sont les randonnées pédestres, le camping et l'alpinisme.

The next park is Quttinirpaaq. It is located on Ellesmere Island, the most northerly lands in Canada. The nearest community is Grise Fiord, but Resolute Bay is the gateway to the park. The name "Quttinirpaaq" means "top of the world" in Inuktitut, and the name is certainly fitting. This national park is arguably the most isolated in Canada. It was established in part to assert Canada's sovereignty in the High Arctic.

Senator Cook: What time of year were these photos taken?

Mr. Prosper: They were probably taken in July.

Quttinirpaaq is the second largest national park in Canada, after Wood Buffalo. This is a land of rugged mountains, huge glaciers and vegetated lowlands and valleys. The park protects hundreds of archaeological sites. These represent thousands of years of human use and occupation. There is also an important historic site at Fort Conger. This site was first occupied in the 1880s by an American expedition as part of a major global study of polar regions. In the early 1900s, Robert Perry wintered here during his attempts to reach the North Pole.

This is a view of Kavavow Kiguktak at work in the park office at Tanquary Fiord. Kavavow is a resident of Grise Fiord, and he worked as a park warden in Quttinirpaaq for many years.

Due to its isolation, remoteness and short visitor season, Quttinirpaaq receives fewer than 100 visitors a year, although this figure can easily double or triple depending on the number of cruise ships. It protects an important northern landscape and its associated plants and wildlife, including the Peary caribou, which is endangered throughout most of its range.

The Chairman: You mentioned cruise ships.

Mr. Prosper: Yes.

The Chairman: Do you get many cruise ships up there?

Mr. Prosper: We get several a year.

Mr. Doug Harvey, Parks Canada: It can be as many as two or three a year. Sometimes Russian icebreakers go up there. It does not happen every year, but there can be two or three per summer. Typically the ship will anchor offshore and the visitors will use helicopters or Zodiacs to come into the park.

The Chairman: Would those be day trips?

Mr. Harvey: Yes.

Mr. Prosper: Sirmilik National Park is located on Bylot Island adjacent to northern Baffin Island. The two nearest communities are Pond Inlet, which is the gateway to the park, and Arctic Bay. "Sirmilik" means "place of glaciers" and was the name chosen for the park by local residents.

Voici maintenant le parc Quttinirpaaq, qui est situé sur l'île d'Ellesmere, l'île la plus septentrionale du Canada. La collectivité la plus proche est Grise Fiord, mais Resolute Bay sert de porte d'entrée au parc. «Quttinirpaaq» signifie «au sommet du monde» en Inuktitut. C'est un nom tout à fait approprié. Ce parc national est sans aucun doute le plus isolé au Canada. Il a été créé en partie pour affirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Le sénateur Cook: À quel moment de l'année ces photos ont-elles été prises?

M. Prosper: Elles ont sans doute été prises en juillet.

Quttinirpaaq est le deuxième parc national en importance au Canada, après Wood Buffalo. Il se caractérise par des montagnes escarpées, de vastes glaciers, des basses terres végétalisées et des vallées. On y trouve des centaines de sites archéologiques, preuve que l'homme a utilisé et occupé ces terres pendant des milliers d'années. Il y a également un lieu historique important à Fort Conger, lieu qui a d'abord été occupé dans les années 1880 par une expédition américaine qui effectuait une étude approfondie sur les régions polaires. Au début des années 1900, Robert Perry y a passé l'hiver alors qu'il tentait d'atteindre le pôle Nord.

Voici Kavavow Kiguktak, à l'oeuvre dans le bureau du parc du fjord Tanquary. Kavavow réside à Grise Fiord; il a travaillé comme gardien de parc à Quttinirpaaq pendant de nombreuses années.

Comme le parc Quttinirpaaq est isolé, situé dans un endroit éloigné, et que la saison touristique est très courte, il accueille moins d'une centaine de visiteurs chaque année, bien que ce chiffre puisse facilement doubler ou tripler, suivant le nombre de paquebots de croisière qui s'y rendent. Il protège un vaste territoire de même que la flore et la faune qui s'y trouve, dont le caribou Peary, espèce en voie de disparition dans presque toute la région.

La présidente: Vous avez parlé des paquebots de croisière.

M. Prosper: Oui

La présidente: Est-ce qu'il y en a beaucoup qui s'y rendent?

M. Prosper: Il y en a plusieurs.

M. Doug Harvey, Parcs Canada: Il peut y en avoir jusqu'à deux ou trois par année. Il y a parfois des brise-glaces russes qui s'y rendent. Cela ne se produit pas tous les ans, mais il nous arrive d'accueillir, l'été, deux ou trois paquebots. Habituellement, le navire jette l'ancre au large des côtes et les visiteurs utilisent des hélicoptères ou des canots pneumatiques pour se rendre jusqu'au parc.

La présidente: Est-ce qu'il s'agit d'excursions d'un jour?

M. Harvey: Oui.

M. Prosper: Le parc national Sirmilik se trouve sur l'île Bylot, située à l'extrémité nord de l'île de Baffin. Les deux collectivités les plus proches sont Pond Inlet, porte d'entrée du parc, et Arctic Bay. «Sirmilik» signifie «terre des glaciers», nom qui a été choisi par les résidents de la localité.

Sirmilik is Canada's newest and third largest national park. It is known for its spectacular fiords, massive ice fields and extensive coastal lowlands. Tourists have been coming to the Pond Inlet area for many years to experience the northern landscape and Inuit culture. It is expected that the most popular visitor activities at Sirmilik will be kayaking, backpacking, camping and wildlife viewing. Sirmilik National Park also protects three major seabird colonies, along with important habitat for polar bears, greater snow geese and other birds and wildlife. The combination of marine mammals and cultural resources presents an exciting visitor experience.

Parks Canada is in the process of setting up operations in Pond Inlet. We will be leasing office space in the community right beside the visitor centre. In keeping with our mandate for ecological integrity, Parks Canada will be seeking to develop new ways of working with local Inuit towards our common goals of conservation, education and ecotourism.

Before we move on to the national parks in the western Arctic, I should like to take a minute to talk about another important Parks Canada initiative, namely, commemorating aboriginal history. For some time, Parks Canada has been working with aboriginal peoples throughout the North to enhance the representation of aboriginal history in systems of national historic sites. This photo illustrates the process of collecting oral histories and traditional knowledge from elders in Igloolik. Our goal is to do a better job of commemorating aboriginal history across the North. Examples of cost-sharing agreements for national historic sites that commemorate important aspects of history and culture in Nunavut include Arvia'juaq and Qikiqtaaluk, adjacent to Arviat, and Fall Caribou Crossing near Baker Lake. In the Northwest Territories, Grizzly Bear Mountain, Scented Grass Hills, and the Deline Fishery were designated as a national historic site in 1999. The recommendation and designation were a result of several years of cooperative research and study between Parks Canada and the Sahtu Dene.

We move now to the western Arctic. Aulavik National Park is located on Banks Island in the western Arctic. The closest communities are Sachs Harbour, which is the only community on Banks Island, and Inuvik, which is the gateway to the park. The name "Aulavik" was chosen by the people of Sachs Harbour. It means "place where people travel" in Inuvialuktun. Aulavik is a landscape of rolling tundra, wide river valleys and desert badlands. The lush river valleys support populations of caribou, muskoxen, wolf and other northern wildlife, and polar bears are common along the coast. Aulavik has been used by humans for thousands of years, and there are dozens of archaeological sites throughout the national park. This is an old food cache. Nonetheless, Aulavik remains one of Canada's most remote and

Sirmilik est le plus récent parc national du Canada, et le troisième en importance. Il est réputé pour ses fjords spectaculaires, ses vastes champs de glace et ses basses terres côtières. Les touristes se rendent à Pond Inlet depuis de nombreuses années pour admirer le paysage septentrional et se familiariser avec la culture inuite. On s'attend à ce que les activités les plus populaires à Sirmilik soient le kayak, les excursions pédestres, le camping et l'observation de la faune. Le parc national Sirmilik protège trois grandes colonies d'oiseaux de mer et constitue un habitat important pour les ours polaires, les grandes oies blanches, d'autres types d'oiseaux et les espèces sauvages. L'observation des mammifères marins et les ressources culturelles offrent au visiteur la possibilité de vivre une expérience enrichissante.

Parcs Canada est en train de s'installer à Pond Inlet. Nous allons louer un bureau dans la collectivité, près du centre d'accueil. Comme il a pour mandat, entre autres, d'assurer l'intégrité écologique, Parcs Canada tentera de trouver de nouvelles façons de collaborer avec les Inuits en vue d'atteindre les objectifs communs de conservation, d'éducation et d'écotourisme.

Avant de passer aux parcs nationaux qui sont situés dans l'Arctique de l'Ouest, j'aimerais vous dire quelques mots au sujet d'une autre initiative importante de Parcs Canada, soit la commémoration de l'histoire des Autochtones. Parcs Canada travaille depuis quelque temps déjà avec les peuples autochtones du Nord à mieux représenter l'histoire des Autochtones dans le réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Nous voici, sur cette photo, en train de recueillir les récits oraux et les connaissances traditionnelles d'anciens, à Igloolik. Notre objectif est de mieux commémorer l'histoire des Autochtones dans le Nord. Nous avons conclu des ententes à frais partagés en vue d'ériger au Nunavut des lieux historiques nationaux qui commémorent des aspects importants de l'histoire et de la culture des Autochtones. Parmi les sites visés figurent Arvia'juaq et Qikiqtaaluk, collectivités adjacentes à Arvia, et Passage-des-Caribous-en-Automne, près de Baker Lake. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le mont Grizzly Bear, les collines Scented Grass, de même que la pêcherie de Deline ont été désignés lieux historiques nationaux en 1999. Ces recommandations et désignations représentent l'aboutissement de plusieurs années de recherche et de gestion coopératives entre Parcs Canada et les Dénés du Sahtu.

Passons maintenant aux parcs de l'Arctique de l'Ouest. Le parc national Aulavik est situé sur l'île Banks, dans l'Arctique de l'Ouest. Les collectivités les plus proches sont Sachs Harbour, la seule collectivité que l'on trouve sur l'île, et Inuvik, porte d'entrée du parc. Le nom «Aulavik» a été choisi par les résidents de Sachs Harbour. Il signifie «lieu de passage» en Inuvialuktun. Aulavik se caractérise par une toundra valonneuse, de vastes vallées fluviales et des bad-lands désertiques. Les riches vallées fluviales sont habitées par des caribous, des boeufs musqués, des loups et autres animaux sauvages. On voit souvent des ours polaires le long de la côte. Aulavik est occupée par l'homme depuis des milliers d'années, et il y a des douzaines de sites archéologiques dans le parc national. Voici une photo d'une ancienne cache pour

least visited national parks, as access is difficult and expensive and the visitor season is very short.

Aulavik protects some of the most productive muskox habitat in the world, and population levels are now very high. Humans have been hunting muskox in this area for thousands of years. A combination of straightforward travel down the Thomsen River, large numbers of wildlife, and impressive cultural resources provides the visitor with a unique experience.

Ivvavik National Park is located in the northern Yukon. The nearest communities are Aklavik in the Mackenzie Delta and Inuvik, which is the gateway to the park. The name "Ivvavik" refers to the very important role that the park plays as a nursery for wildlife, especially caribou. Ivvavik is characterized by rugged mountains, steep rivers and a broad coastal plain along the shore of the Beaufort Sea. This park receives about 100 visitors each year. The most popular activities in the park are rafting down the Firth River, hiking in the British mountains and visiting cultural sites associated with human history of the area. Ivvavik National Park protects important habitat for the Porcupine caribou herd, which migrates on a seasonal basis between Canada and Alaska. The park was established in 1984 with the support of the Inuvialuit, and it is the first national park in Canada to be established as part of a comprehensive land claims agreement.

With respect to ecological integrity and the long-term health and survival of the Porcupine caribou herd, we are working in cooperation with the U.S. government and with federal, territorial and aboriginal government agencies to improve our ecosystem base management of all wildlife species in the park.

Tuktut Nogait National Park is located near the Arctic coast, east of Inuvik and north of Great Bear Lake. Paulatuk, with a population of 250 people, is the nearest community and the jumping off point for most visitors. It is the gateway to the park and the site of the new park office. "Tuktut Nogait" means "caribou calves" in Inuvialuktun; it was the name chosen for the national park by elders from Paulatuk. The park protects the calving ground of the Bluenose herd of barren land caribou, along with other important natural and cultural features.

Tuktut Nogait is one of Canada's newest national parks. It is known for its rolling tundra, spectacular river canyons and a myriad of tundra ponds and lakes. Wildlife here is seasonally abundant and includes caribou, muskox, wolf and grizzly bear. We expect that the most popular visitor activities will be backpacking and camping, along with wildlife viewing and photography. In addition to the caribou calving grounds, Tuktut Nogait protects high densities of eagles, hawks and falcons along the steep river canyons. The combination of tundra landscape and abundant wildlife offers visitors a unique wilderness experience.

nourriture. Aulavik demeure toutefois un des parcs les plus isolés et les moins visités du Canada. L'accès y est difficile et coûteux, et la saison touristique, très courte.

On trouve à Aulavik certains des habitats de boeuf musqué les plus fertiles au monde. La population animale atteint maintenant un niveau très élevé. L'homme chasse le boeuf musqué dans cette région depuis des milliers d'années. Un voyage le long de la rivière Thomsen, l'observation d'une grande variété d'animaux sauvages et les ressources culturelles impressionnantes offrent aux visiteurs la possibilité de vivre une expérience unique.

Le parc national Ivvavik est situé au nord du Yukon. Les localités les plus proches sont Aklavik, située dans le delta du Mackenzie, et Inuvik, qui est la porte d'entrée du parc. Le nom «Ivvavik» fait référence au rôle très important que joue le parc comme pouponnière de la faune, et surtout du caribou. Des montagnes escarpées, des rivières profondes et la vaste plaine côtière qui longe la mer de Beaufort caractérisent son paysage. Le parc accueille une centaine de visiteurs chaque année. Les activités les plus populaires sont la descente de la rivière Firth en radeau pneumatique, la randonnée dans les monts British et la visite d'emplacements culturels associés à l'histoire humaine de la région. Le parc national Ivvavik protège un important habitat de la harde de caribous de la Porcupine, qui se déplace entre le Canada et l'Alaska, suivant la saison. Créé en 1984 avec l'aide de l'Inuvialuit, le parc est le premier parc national établi au Canada dans le cadre d'un accord global sur les revendications territoriales.

Pour ce qui est de l'intégrité écologique ainsi que de la santé et de la survie à long terme du troupeau de caribous de la Porcupine, nous travaillons en collaboration avec le gouvernement américain ainsi que les agences des gouvernements fédéral, territoriaux et autochtones afin d'améliorer la gestion écosystémique de toutes les espèces sauvages vivant dans le parc.

Le parc national Tuktut Nogait se trouve près de la côte de l'Arctique, à l'est d'Inuvik et au nord du Grand Lac de l'Ours. Paulatuk, qui compte 250 habitants, est la localité la plus proche et le point d'accès pour la plupart des visiteurs. C'est la porte d'entrée du parc et on y trouve le nouveau bureau du parc. «Tuktut Nogait» signifie «mise bas de caribous» en Inuvialuktun, et c'est le nom que les aînés ont choisi pour désigner le parc national. Le parc protège les aires de mise bas du troupeau Bluenose de petits rennes arctiques, ainsi que d'autres attraits naturels et culturels importants.

Le parc Tuktut Nogait est l'un des parcs nationaux les plus récents du Canada. Il est réputé pour sa toundra particulière, ses canyons spectaculaires et ses innombrables étangs et lacs. En saison, on y trouve beaucoup de caribous, de boeufs musqués et de grizzlis. Nous croyons que les grandes randonnées pédestres et le camping, ainsi que l'observation et la photographie de la faune seront les activités les plus populaires. Outre les aires de mise bas des caribous, le parc Tuktut Nogait protège de grandes populations d'aigles, de rapaces et de faucons qui vivent le long des canyons. Les paysages de toundra et la faune abondante offrent aux visiteurs une expérience en milieu sauvage unique en son genre.

Vuntut National Park is located in northern Yukon, adjacent to Ivvavik National Park. The closest community is Old Crow, to the south, which serves as the gateway to the park. Vuntut is a land of extensive wetlands, known as the Old Crow Flats, and higher elevation mountain foothills in the northern end. The Flats are highly productive and are home to a large population of muskrat, beaver and moose.

The village of Old Crow is located on the banks of the Porcupine River, which is an important year-round transportation corridor for local residents. This national park is relatively new and has had few visitors to date. Darrius Kassi is a resident of Old Crow. He is employed as a park warden and is currently on loan to the Vuntut Gwitchin First Nation on a two-year interchange. He is pictured in this slide on patrol near Black Fox Creek.

Vuntut is relatively small but it protects natural and cultural resources that are of national and international significance. These features include important habitat for ducks, geese and waterfowl; cultural resources dating back 30,000 years associated with the Bering land bridge; and important habitat for the Porcupine caribou herd, an international treasure that we share with Alaska. The national park is managed as part of a large protected area where the principle objectives are conservation and cooperative management.

Kluane National Park is located in the southwest Yukon, adjacent to Alaska and British Columbia. Kluane was designated as a United Nations World Heritage Site in 1985. Haines Junction is the gateway to the park and the location of the visitor centre and park office.

Kluane was established in 1972 as a national park reserve pending the settlement of aboriginal land claims, and it is one of Canada's best known national parks due to its spectacular scenery, including massive ice fields, spectacular glaciers and its proximity to the Alaska Highway. The river valleys are highly productive and the park is home to a large number of wildlife. This photograph is a view of the Kluane icefields with Mount Logan in the distance. Mount Logan is the highest peak in Canada, and the icefields are among the largest non-polar icefields in the world. Kluane receives thousands of front-country visitors each year, but it is popular for extended backcountry trips as well. The most popular activities are hiking, camping and rafting the Alsek River; high altitude mountaineering is popular as well.

With respect to ecological integrity, Parks Canada has been and will continue to work with key partners to build partnerships for effective ecosystem-based management in the region.

As you travel to the North to listen to different witnesses, I know you will hear more about some of the issues that I have highlighted in this brief slide show. I hope these images have demonstrated that each of our national parks is part of a special

Le parc national Vuntut est situé au nord du Yukon, à côté du parc national Ivvavik. La localité la plus proche est Old Crow, au sud, qui est la porte d'entrée du parc. Le parc Vuntut est constitué de vastes terres humides, qu'on appelle la plaine Old Crow, et de contreforts à l'extrémité nord. La plaine est très fertile et abrite une grande population de rats musqués, des castors et d'orignaux.

Le village d'Old Crow est établi sur le bord de la rivière Porcupine qui, toute l'année, est une voie de communication importante pour les résidents. Le parc national est assez récent et n'a accueilli à ce jour que peu de visiteurs. Darrius Kassi habite à Old Crow. Il travaille comme gardien de parc et il a été prêté à la Première nation Vuntut Gwitchin dans le cadre d'un programme d'échange de deux ans. On le voit ici faire sa ronde près du ruisseau Black Fox.

Le parc Vuntut est assez étendu et protège les ressources naturelles et culturelles d'une importance nationale et internationale. On y trouve notamment un habitat important de canards, d'oies et de sauvagine, des ressources culturelles associées à l'isthme paléogéographique de Béring qui datent de 30 000 ans et un habitat important de la harde de caribous de la Porcupine, un trésor international que nous partageons avec l'Alaska. Le parc national est visé par un régime étendu de conservation dont les principaux objectifs sont la conservation et la gestion coopérative.

Le parc national Kluane est situé au sud-ouest du Yukon, à côté de l'Alaska et de la Colombie-Britannique. Ce parc a été désigné site du patrimoine mondial par les Nations Unies en 1985. Haines Junction est la porte d'entrée du parc et on y trouve le centre d'accueil et le bureau du parc.

C'est en 1972 que la réserve de parc national Kluane a été constituée en attendant le règlement des revendications territoriales autochtones; ce parc national est l'un des plus réputés au Canada en raison des paysages spectaculaires qu'offrent ses vastes champs de glace et ses glaciers impressionnants, et de sa proximité de l'autoroute de l'Alaska. Les vallées du parc sont très fertiles et le parc abrite un grand nombre d'espèces sauvages. Sur cette diapositive, on voit les champs de glace du parc Kluane et le mont Logan au loin. Le mont Logan est le plus haut sommet du Canada, et ses champs de glace sont parmi les plus importants au monde à l'extérieur des pôles. Des milliers de visiteurs se rendent chaque année aux abords du parc Kluane, mais les visites prolongées dans les secteurs plus éloignés du parc sont aussi populaires. La randonnée, le camping et la descente de la rivière Alsek sont les activités les plus pratiquées, et on y fait aussi de l'alpinisme.

Pour ce qui est de l'intégrité écologique, Parcs Canada travaille et continuera de travailler en collaboration avec les principaux intervenants pour établir des partenariats en vue d'une gestion écosystémique de la région.

Quand vous vous rendrez dans le Nord pour entendre des témoins, je sais qu'on vous parlera plus en détail de certains des sujets que j'ai abordés dans ma courte présentation. J'espère que ces diapositives ont montré que tous nos parcs nationaux font

legacy that we hold in trust for our children and for future generations. Our national parks are important national treasures.

Mr. Steve Langdon, Aboriginal Affairs Secretariat, Parks Canada: The post of director of the aboriginal affairs secretariat is one I have held for over a year. I also spent a number of years in Fort Simpson as the superintendent of Nahanni National Park, as well as some time as the superintendent of Churchill. My most recent posting was as a superintendent of Gwaii Haanas National Park, where I spent approximately three years. Today I will talk in detail about two topics: cooperative management, and aboriginal tourism and economic development.

Broadly stated, the objective of cooperative management is to ensure involvement of aboriginal people in decision-making processes. Parks Canada recognizes as one of its priorities the need to build and maintain strong relationships with aboriginal people. Cooperative management is one way of doing so. For me, cooperative management has been an evolutionary process in Parks Canada and has grown to be a common practice in parks, both north and south, where there is significant aboriginal interest.

We have a variety of types of agreement, both formal and informal, in terms of working arrangements with aboriginal people. All of the cooperative management arrangements that we currently have involve aboriginal people by way of board representation. Land claims often provide the context or provisions for cooperative management and, as mentioned with the parks, there are different types and structures of cooperative management. Bodies may vary in composition and so on. Parks Canada has also entered into cooperative management arrangements outside of land claims, primarily in the south. Some examples would be Batoche National Historic Site, which is an arrangement with the Métis, and Gwaii Haanas National Park Reserve, which is a relationship with the council of the Haida Nations for management of that park.

The models of cooperative management vary depending on the local context. As an example, the management board of Kluane National Park is different from the models that we would see in Nunavut. All of the cooperative management arrangements are advisory. They have common elements in that all the boards and structures are advisory to the minister.

Although models differ, there is usually a balance between government and aboriginal representation. Some models can be adapted to include non-aboriginal members. I would point out Wapusk National Park, which has a different type of structure where the Town of Churchill is also involved in the management board. As Mr. Amos mentioned, all the new parks where there is significant aboriginal interest will have cooperative management as part of the management process for those protected areas.

Regarding the northern national parks, as Mr. Prosper has pointed out, there are cooperative management structures in Kluane, Tukturnogait, Auyuittuq, Quttinirpaaq, Sirmilik, Ivvavik and Aulavik national parks. The models, as I have mentioned, differ depending on the nature of the claim or the particular area.

partie de l'héritage que nous réservons à nos enfants et aux générations futures. Nos parcs nationaux sont des trésors nationaux importants.

M. Steve Langdon, Secrétariat aux affaires autochtones, Parcs Canada: J'occupe le poste de directeur du Secrétariat aux affaires autochtones depuis plus d'un an. Auparavant, j'ai travaillé un certain nombre d'années à Fort Simpson comme directeur du parc National Nahanni et comme directeur du parc Churchill pendant un certain temps. Juste avant d'accéder à mon poste actuel, j'ai été directeur du parc national Gwaii Haanas pendant environ trois ans. Aujourd'hui, je vais vous parler plus en détail de gestion coopérative ainsi que du tourisme autochtone et du développement économique.

Dans l'ensemble, l'objectif de la gestion coopérative est d'assurer la participation des peuples autochtones au processus décisionnel. La nécessité de créer et de maintenir des liens solides avec les peuples autochtones est une des priorités de Parcs Canada, et la gestion coopérative est un des moyens d'y parvenir. Pour moi, cette forme de gestion est un processus évolutif qui est devenu pratique courante dans les parcs du nord et du sud où les intérêts des Autochtones sont importants.

Nous avons convenu, de façon formelle ou non, des modalités de travail avec les peuples autochtones. Tous les accords actuels à ce sujet prévoient la représentation des peuples autochtones au sein des conseils d'administration. Les revendications territoriales ouvrent souvent la voie à la gestion coopérative en prévoyant, comme dans le cas des parcs, des types et des structures de gestion coopérative, qui peuvent toutefois différer. Par exemple, la composition des organismes peut varier. Parcs Canada a aussi conclu des ententes de gestion coopérative en dehors des revendications territoriales, surtout dans le sud. Par exemple, on a conclu une entente avec les Métis dans le cas du lieu historique national de Batoche, et des liens ont été établis avec le conseil des nations Haida pour la gestion de la réserve du parc national Gwaii Haanas.

Les modèles de gestion coopérative varient en fonction du contexte local. En effet, la gestion du parc national de Kluane n'est pas la même que celle qui existe au Nunavut. Toutes les ententes de gestion coopérative sont de nature consultative. C'est leur élément commun parce que tous les conseils d'administration et toutes les structures remplissent des fonctions consultatives auprès de la ministre.

Même si les structures diffèrent, il y a habituellement une représentation équilibrée entre les membres autochtones et ceux du gouvernement. Dans certains cas, il peut y avoir des membres non autochtones. Dans le cas du parc national Wapusk, la structure est différente étant donné que la municipalité de Churchill est représentée au conseil d'administration. Comme M. Amos l'a signalé, tous les nouveaux parcs ayant un intérêt important pour les Autochtones fonctionneront selon les principes de la gestion coopérative.

Dans le cas des parcs nationaux du Nord, comme M. Prosper l'a indiqué, il existe des structures de gestion coopérative dans les parcs nationaux de Kluane, Tukturnogait, Auyuittuq, Quttinirpaaq, Sirmilik, Ivvavik et Aulavik. Leurs structures, comme je l'ai dit, varient selon la nature de la revendication ou la

As the committee travels the field, superintendents will be able to elaborate on the nature and function of the types of boards they work with.

I should like to talk about aboriginal tourism and economic development. In broad terms, aboriginal tourism can be described as involvement in the full range of services and opportunities created by a park. Activities can be either in or around national parks. Activities should be compatible to the park purpose and objectives, such as ecological integrity, commemorative integrity or heritage presentation.

I shall now turn to an explanation of how aboriginal people are involved at present. As Mr. Amos explained, aboriginal people are participating through direct employment opportunities. Parks Canada is quite active in training and development opportunities for aboriginal people. There is also the opportunity of providing direct services.

Some of the park establishment agreements flowing from the claims offer opportunities for greater involvement in the northern parks. Those agreements provide for greater opportunities for aboriginal people. The number of visitors is relatively small in the North. Thus, the benefits flowing from tourism are also small, but they are sustainable, which is an important consideration. There are also opportunities for youth in evolving initiatives such as ecotourism.

I wish to point out a key initiative that the department is undertaking. There will be a ministerial round table discussion on the subject of aboriginal tourism held on November 14 in Hamilton in conjunction with the Parks Canada round table that Mr. Amos mentioned in relation to the agency. That will be an opportunity for the minister to communicate with aboriginal and tourism stakeholders and to explore opportunities and barriers that exist.

Parks Canada is undertaking a number of specific initiatives to advance economic development of aboriginal tourism. Last winter we held a specific workshop on aboriginal heritage for both staff and partners to learn about some of the opportunities, barriers and successes that we have had in terms of presenting aboriginal themes and messages to Canadians. At present, a tool kit is being prepared that will assist local managers with practical resources. There will be inventories of potential partnerships as well as case studies and practical examples related to things like the first host hospitality training.

In August, the federal and provincial parks ministers convened in Iqaluit. One of the main topics of discussion was aboriginal tourism. They spoke about issues, barriers and success factors — all elements that will be relevant to your travels in the North.

In general, tourism can be viewed as a lower priority in aboriginal communities, given the number of other issues related to health, social conditions and other conditions with which aboriginal communities contend. It has been my experience that

région. Quand le comité sera sur place, les directeurs pourront mieux leur expliquer la nature et les fonctions des conseils d'administration avec lesquels ils travaillent.

Je vais maintenant vous parler de tourisme autochtone et de développement économique. Dans l'ensemble, le tourisme autochtone permet la participation des Autochtones à l'ensemble des services et des possibilités des parcs. Les activités peuvent se dérouler dans les parcs ou y être connexes. Elles devraient être compatibles avec les objectifs du parc, comme l'intégrité écologique, l'intégrité commémorative ou la présentation du patrimoine.

Je vais maintenant vous expliquer quelle est la participation des peuples autochtones jusqu'ici. Comme M. Amos l'a dit, des perspectives d'emplois directs sont offertes aux Autochtones. Parcs Canada s'occupe activement de la formation et du perfectionnement des Autochtones. Il est aussi possible de fournir des services directs.

Certains accords sur l'établissement des parcs qui découlent des revendications territoriales offrent des possibilités de participation accrue dans les parcs du Nord, à l'intention des peuples autochtones. Comme les parcs du Nord accueillent un nombre de visiteurs assez limité, les avantages touristiques sont aussi limités, mais ils sont durables, ce qui est une considération importante. Il y a aussi des perspectives pour les jeunes dans les initiatives à venir, comme l'écotourisme.

J'aimerais signaler une initiative importante prise par le ministère. En effet, une table ronde ministérielle sur le tourisme autochtone aura lieu le 14 novembre à Hamilton, conjointement avec la table ronde de Parcs Canada dont M. Amos a parlé. Cette discussion permettra au ministre d'échanger avec les intervenants autochtones et ceux du milieu du tourisme pour explorer les possibilités et les obstacles qui existent.

Parcs Canada met en oeuvre des initiatives pour favoriser le développement économique lié au tourisme autochtone. L'hiver dernier, nous avons organisé un atelier sur le patrimoine autochtone pour renseigner le personnel et les partenaires sur les possibilités, les obstacles et le succès que nous avons obtenu avec la présentation des thèmes et des messages autochtones aux Canadiens. On est actuellement en train de préparer une trousse sur les ressources pratiques à l'intention des gestionnaires locaux. On y trouvera des répertoires de partenaires possibles ainsi que les études de cas et des exemples pratiques sur des questions comme la formation à l'accueil.

En août, les ministres fédéral et provinciaux des parcs se sont réunis à Iqaluit. Le tourisme autochtone figurait parmi les principaux sujets de discussion. Ils ont parlé des enjeux, des obstacles et des facteurs de succès — des questions qui seront toutes pertinentes quand vous vous rendrez dans le Nord.

En général, le tourisme peut être considéré comme une priorité de moindre importance dans les communautés autochtones, qui sont aux prises avec d'autres problèmes liés à la santé, aux conditions sociales et autres. Je sais qu'on s'interroge souvent

there is often a question in communities about the appropriateness of marketing culture as a product. That is always a discussion at the local community level.

I shall now turn to the subject of community capacity. While opportunities may exist, there is often not the skills base, infrastructure or training available to take advantage of those opportunities. Non-aboriginal people often have the view that aboriginal people are interested only in culturally based initiatives, but we are finding that the communities are interested in the full range of economic opportunities related to visitors, including things like transportation and the provision of those types of services. However, in the North, as in other aboriginal communities, access to and availability of resources are always considerations in being able to take advantage of opportunities that exist.

The success factors that have been identified include building trust in relationships. That is fundamental to moving forward. There is a need for respect for aboriginal priorities and decision-making processes. Partners need to be aware of aboriginal culture, values and local knowledge. Assistance at the local level is often the key to success for park staff providing assistance. Integrating the views of the elder and broader communities promotes success at the grassroots level. It is important to have clear goals and a common vision. Direct involvement by aboriginal partners at the outset is required for success. In terms of community capacity, investment is required to ensure that appropriate skills are developed. In order to sustain opportunities, products must be market-ready before they are promoted.

Senator Watt: I wish to begin with the subject of Tuktut Nogait National Park. The Inuvialuit were involved in some dispute with the Government of Canada after they signed the land claims agreement.

Is there a body that deals with conflict regarding the national parks policy? For example, members of an aboriginal community adjacent to the park might raise questions regarding economic activity required by that community to keep people working. Is there anything built into the policy that can be deal with that conflict? It could be assumed that there is pressure coming from mining activities and activities of that nature. However, someone must find a way to balance the various endeavours, especially if there are concerns coming from the aboriginal communities.

Mr. Amos: Conflicts may occur at a number of levels in the management of national parks. On the one hand, there are fundamental questions concerning whether we want a national park. That is to say, are communities in favour of a national park? Where should the boundaries be? What form of cooperative management should we strike to work together? Those are the big questions. Generally, those questions are answered through a process of consultation and negotiations before a national park is established. Those are serious and long-term decisions, and they are enshrined through the establishment of the park by Parliament. That process of consultation is usually fairly lengthy, because

dans les communautés sur l'utilité de vendre la culture comme un produit. C'est un sujet dont on discute toujours au niveau local.

Je vais maintenant aborder la question de la capacité de la communauté. Si des perspectives peuvent exister, souvent, on ne dispose pas des compétences, de l'infrastructure et de la formation nécessaires pour en tirer profit. Les non-Autochtones pensent souvent que les Autochtones s'intéressent seulement aux initiatives de nature culturelle, mais ils s'intéressent en fait à toutes les perspectives économiques associées au tourisme, comme le transport et la prestation des services. Cependant, dans le Nord, comme dans toutes les autres communautés autochtones, l'accès et la disponibilité des ressources sont toujours des facteurs dont il faut tenir compte pour qu'il soit possible de profiter des possibilités qui existent.

Établir un lien de confiance fait partie des facteurs de succès. C'est essentiel pour aller de l'avant. Il faut respecter les priorités autochtones et les processus décisionnels. Les partenaires doivent connaître la culture, les valeurs et le savoir local des Autochtones. Il est important que le personnel du parc reçoive une aide au niveau local. Concilier le point de vue des aînés et celui de l'ensemble de la communauté est aussi un facteur de succès au niveau local. Il faut avoir des objectifs précis et une vision commune. La participation directe des partenaires autochtones dès le départ est essentielle pour réussir. Pour ce qui est de la capacité de la communauté, des investissements doivent être faits pour que les gens acquièrent les compétences nécessaires. Pour assurer la durabilité des possibilités, les produits doivent être prêts à être mis en marché avant qu'on en fasse la promotion.

Le sénateur Watt: Je voudrais d'abord parler du parc national Tuktut Nogait. Le peuple Inuvialuit a été mis en cause dans un différend avec le gouvernement du Canada après la signature de l'accord sur les revendications territoriales.

Y a-t-il un organisme chargé de régler les conflits concernant la politique sur les parcs nationaux? Par exemple, une communauté autochtone établie près du parc pourrait soulever la question de l'activité économique dont elle a besoin pour que ses membres continuent à travailler. Y a-t-il un élément dans la politique qui pourrait permettre de régler ce conflit? On pourrait faire pression pour entreprendre des activités minières et à d'autres activités de même nature. Toutefois, quelqu'un doit trouver une façon de concilier les divers projets, particulièrement s'il y a des préoccupations émanant des communautés autochtones.

M. Amos: Des conflits peuvent se produire à divers niveaux de la gestion des parcs nationaux. D'abord, il faut se demander si on veut avoir un parc national. Autrement dit, les communautés sont-elles en faveur de la création d'un parc national? Quelles devraient être les limites de ce parc? Quel type de gestion coopérative devrions-nous tenter d'établir? Il s'agit là de questions importantes. En général, il est possible de répondre à ces questions au moyen d'un processus de consultation et de négociation avant la création d'un parc national. Ce sont des décisions sérieuses, prises pour longtemps, qui sont entérinées lorsque le Parlement crée le parc. Le processus de consultation s'avère généralement

communities in all parts of Canada take that kind of decision quite seriously and they want to ensure that they get it right.

There are provisions in those agreements for resolving disputes about the implementation of the agreement, and there are processes in those agreements whereby, if the parties wish, the specific terms of the agreement can be reviewed in the future. That kind of review does not normally extend to doing away with the national park, because by that time Parliament has spoken and the park has been established. There are review provisions in the agreement and there are general dispute resolution provisions concerning the implementation of agreed-upon items.

Coming down one notch to the questions of management, the processes that are put in place are intended to ensure that, wherever possible, we seek a consensus on the management board that has been established, which always involves representatives of the aboriginal communities and others. We hope that those management boards can work together to resolve disputes that arise in management issues. For example, what are our priorities for spending in the next year? Should certain research projects move ahead as a priority? What should be the long-range management plan?

We have been successful in working on a consensus basis with those management boards. In all my years and in all our management boards, I am not aware of any time when a management board ever felt it necessary to go straight to the minister to make a recommendation. We have always managed to work things out and come up with recommendations to the minister that are a consensus. Does that help, in part, to answer the question?

Senator Watt: It partially answers it. I am focusing more on implementation after the agreement has been struck by the two parties. Sometimes, due to prolonged negotiation, by the time the agreement is finalized the entry fee no longer exists because economic opportunities may have shifted to other areas or may have become more important. Sometimes there is new leadership, or the community changes its mind about the economic feasibility of one as compared to the other, and we shift to another direction. When that happens, you almost have to legislate either the policy or the land claims settlement itself.

As senators, from time to time we are confronted with parties changing their minds on issues they have agreed to in the past and pressuring us to make changes when we are scrutinizing the legislation or to make submissions on their behalf to the minister. Committee members have been confronted with this issue. That is one of the reasons the minister responsible for parks at the time thought that perhaps there was room for senators to study this more closely to see what could happen. That is why I raise this issue.

Mr. Amos: I think it would be inappropriate for me to go into the specific situation that you raised, which Parliament has addressed.

Senator Watt: My concern is that there is no specific policy to deal with that. I understand that at times the government must refuse to make changes to things that have already been agreed

assez long parce que, au Canada, les communautés prennent ce genre de décisions au sérieux et veulent être certaines de bien faire les choses.

Les accords comportent des dispositions de règlement des différends au sujet de leur mise en oeuvre. Ils prévoient également des mesures qui, si les parties le désirent, permettent de revoir les conditions particulières de l'accord plus tard. Cet examen n'entraîne normalement pas la fermeture du parc national parce qu'il a lieu après la création du parc par le Parlement. L'accord prévoit un examen et un mécanisme de règlement des différends concernant la mise en oeuvre des éléments convenus.

Maintenant, pour ce qui est des questions de gestion, les processus mis en oeuvre visent à assurer que, dans la mesure du possible, il y ait consensus au sein du conseil de gestion, qui comprend toujours des représentants des communautés autochtones et autres. Nous espérons que les conseils pourront parvenir à régler les différends éventuels qui pourraient survenir. Il pourrait y en avoir au sujet des priorités en matière de dépenses pour l'année à venir, de la réalisation de certains projets de recherche ou de la nature du plan de gestion à long terme.

Nous avons réussi à faire fonctionner les conseils de gestion par consensus. Au cours de toutes mes années passées dans le domaine, je n'ai jamais eu connaissance qu'un conseil ait estimé nécessaire de demander au ministre de trancher. Nous avons toujours réussi à trouver des solutions et à proposer au ministre des recommandations faisant l'objet d'un consensus. Cela répond-il un peu à votre question?

Le sénateur Watt: En partiel. En fait, je m'intéresse davantage à la mise en oeuvre de l'accord après sa signature par les deux parties. Parfois, parce que les négociations se sont prolongées, au moment où l'entente est conclue, il n'y a plus de droit d'entrée parce que les occasions d'affaires se trouvent peut-être ailleurs ou sont meilleures. Parfois il y a une nouvelle direction ou la communauté a changé d'idée quant à la faisabilité économique d'un projet par rapport à un autre, et on s'oriente autrement. Lorsque cela se produit, il faut presque légiférer soit sur la politique, soit sur le règlement des revendications territoriales.

En tant que sénateurs, nous voyons parfois les parties vouloir revenir sur des décisions prises et nous inciter à proposer des modifications lorsque nous examinons une mesure législative ou à faire des représentations auprès du ministre en leur nom. Les membres des comités ont eu à faire face à ce problème. C'est une des raisons pour lesquelles le ministre responsable des parcs à l'époque a envisagé la possibilité de faire étudier cette question de plus près par les sénateurs pour voir ce qui pourrait arriver. Voilà pourquoi je soulève la question.

M. Amos: Je crois qu'il ne serait pas pertinent que je parle de la situation particulière que vous avez soulevée, et que le Parlement a réglée.

Le sénateur Watt: Ce qui m'inquiète, c'est qu'il n'y a pas de politique qui traite spécifiquement de la question. Je comprends que le gouvernement doive parfois refuser d'apporter des

upon. Is there a safety mechanism available to avoid conflicts in the communities and with the authorities? How can we avoid those conflicts?

Mr. Amos: You may wish to ask in the communities whether that concern is widespread.

Senator Watt: It was in one community.

Mr. Amos: I am familiar with that circumstance. In my time at Parks Canada and since Mr. Chrétien made the initial land withdrawals for the three parks in 1972, I am aware of no similar situation occurring in existing or proposed national parks in the North, that is, where the parties have entered into an agreement and one of the parties has, for the reasons you have described, decided that they are no longer comfortable with the arrangement. I believe that it is a relatively rare occurrence, but you may want to test that in your hearings.

From a policy point of view, once an agreement is entered into, the basis upon which it might be revisited is set out in the terms of the agreement. We, as the Government of Canada and its representatives, feel bound to respect the terms of the agreement that have been signed. An agreement will usually contain a provision for making amendments. Any agreement can be amended by the parties, and new park agreements contain clauses that specifically set out how that might be done.

Senator Watt: Is a time frame for that included?

Mr. Amos: There are various forms. Some agreements contain a review mechanism over a regular period of time. Some provide for an automatic review, and some provide for review when agreed to by the parties. The terms reflect the situation that the parties wanted at the time they entered into the agreement. Our obligation is to respect the terms of those agreements. To determine how you can revisit a park agreement, you need to look at the actual terms of the agreement, and we would be pleased to provide information to the committee on that.

Senator Watt: It must be done on a case-by-case basis?

Mr. Amos: Case by case, depending upon the words that have been agreed to.

Senator Cochrane: I remember that when this park was created, some communities wanted to open up the park boundary. However, that was not done; this legislation was passed. Mining exploration was discussed here. In that mining still taking place adjacent to the park?

Mr. Amos: I believe the mining exploration program continues as it was described at the time.

Senator Cochrane: When we passed the bill to establish this park, Parks Canada said that \$2 million would be allocated to accelerate development in the park. I understand that that money was allocated last year. Can you tell us specifically how it was spent and how many jobs were created at Tuktut Nogait National Park? How many of those jobs were filled by residents of the community of Paulatuk?

changements à ce qui a déjà été convenu. Existe-t-il un mécanisme de sécurité pour éviter les conflits dans les communautés et avec les autorités? Comment faire pour éviter ces conflits?

M. Amos: Peut-être devriez-vous demander aux communautés si cette préoccupation est généralisée.

Le sénateur Watt: Ça l'était dans une communauté.

M. Amos: Je connais cette situation. Pendant la période que j'ai passée à Parcs Canada et depuis que M. Chrétien a procédé aux premiers retraits de terres pour les trois parcs, en 1972, je n'ai pas connu de situation similaire qui soit survenue relativement aux parcs nationaux existants ou proposés dans le Nord, c'est-à-dire la situation où les parties ont conclu un accord et où l'une des parties aurait, pour les raisons que vous avez données, décidé que l'arrangement ne lui convenait plus. Il me semble que c'est assez rare, mais peut-être pourriez-vous le vérifier à l'occasion de vos audiences.

D'un point de vue de politique, une fois qu'un accord est conclu, les conditions visant des modifications éventuelles à l'accord sont décrites dans celui-ci. Nous, en tant que gouvernement du Canada et ses représentants, nous nous sentons tenus de respecter les modalités de l'accord qui a été signé. Un accord contient généralement des modalités visant les modifications. Tout accord peut être modifié par les parties, et les nouveaux accords des parcs contiennent des dispositions décrivant spécifiquement la manière de procéder.

Le sénateur Watt: Est-ce qu'un délai est fixé?

M. Amos: Il y a divers modèles. Certains accords prévoient un mécanisme de révision sur une période régulière. Certains autres prévoient une révision automatique et d'autres une révision dont conviennent toutes les parties. Les modalités de l'accord reflètent la situation que souhaitaient les parties au moment de sa signature. Notre obligation est de respecter ces accords. Pour déterminer comment un accord peut être modifié, il faut en examiner les dispositions. Nous fournirons avec plaisir des renseignements au comité à ce sujet.

Le sénateur Watt: Cela doit se faire au cas par cas?

M. Amos: Au cas par cas, selon les conditions dont il a été convenu.

Le sénateur Cochrane: Je me rappelle qu'au moment de la création de ce parc, certaines communautés voulaient en ouvrir les frontières. Cependant, ça ne s'est pas fait, la loi a été adoptée. Il a été question d'exploitation minière. Est-ce qu'il y a encore de l'exploitation minière à proximité du parc?

M. Amos: Je crois que le programme d'exploitation minière se poursuit comme à ce moment-là.

Le sénateur Cochrane: Lorsque nous avons adopté la loi pour créer ce parc, Parcs Canada a dit que 2 millions de dollars seraient octroyés pour accélérer le développement dans le parc. Si j'ai bien compris, c'est l'année dernière que cette somme a été versée. Pouvez-vous nous dire exactement comment elle a été dépensée et combien d'emplois ont été créés au parc national Tuktut Nogait? Combien de ces postes ont été comblés par des résidents de la communauté de Paulatuk?

Mr. Amos: That is a detailed question and I will undertake to provide you with the specific information immediately. When you are in Inuvik you will meet with the park staff responsible for implementing that program. They will be pleased to give you all the details on that. Of course, you will hear from community leaders as well. We have worked closely with the Inuvialuit and the people in Paulatuk on the implementation of that specific commitment, deciding together which projects would be priorities using that funding and what timing would be agreeable to meet those objectives. It is my understanding that that cooperation is in place and that the program is advancing. I will provide you with specific information in response to your questions.

Senator Cochrane: Can we have that before we leave on our tour?

Mr. Amos: Yes.

Senator Andreychuk: We have studied aboriginal economic development in relation to national parks in particular. You have talked about economic activity that impinges on the parks and on tourism. How would you define "aboriginal economic development"? That is something we will have to define.

Mr. Langdon: There are opportunities within the national park as well as opportunities in the surrounding communities and areas. Inside the park there is direct employment and training and development which lead to dollars in the community. In many cases the multiplier effect of those dollars into the community provides an economic base for the towns. There are also activities that happen around the park in support of the park's operation, including emerging opportunities related to ecotourism.

Referring back to opportunities related to ecological integrity, we have been told that people should have a better understanding of aboriginal culture as a result of blending ecological integrity with cultural integrity and delivering those messages. There is a good opportunity there for aboriginal people to be involved in delivering those messages themselves.

When people come to these communities, they need to be housed, fed, transported and entertained. Those things all fall under the umbrella of economic opportunities in tourism.

Senator Andreychuk: Regarding activities within the park, you have the same definition for northern parks as for other parks: Any activity should cause the least intrusion possible on the ecological environment. Is that correct?

Mr. Amos: The types of activities permitted within the park are usually established in the park management plan. That is the framework for visitor use in the North. We usually undertake to work with the aboriginal people and local partners in developing a common vision and approach. That is where the framework is laid out regarding the types of acceptable activities.

M. Amos: Votre question est assez détaillée et je vais m'efforcer de vous donner immédiatement les renseignements que vous demandez. Lorsque vous viendrez à Inuvik, vous rencontrerez les employés du parc qui sont chargés de la mise en oeuvre de ce programme. Ils se feront un plaisir de vous en donner tous les détails. Bien entendu, vous vous entretiendrez aussi les dirigeants de la communauté. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les Inuvialuits et les gens de Paulatuk à la réalisation de cet engagement particulier, et nous avons décidé ensemble quels projets auraient la priorité relativement à ces fonds et quel calendrier conviendrait à l'atteinte de ces objectifs. À ce que je sache, cette coopération existe et le programme se poursuit. Je vous donnerai les renseignements précis que vous demandez.

Le sénateur Cochrane: Pourriez-vous nous donner cela avant notre départ en tournée?

M. Amos: Oui.

Le sénateur Andreychuk: Nous avons examiné la question du développement économique autochtone en rapport, en particulier, aux parcs nationaux. Vous avez parlé d'une activité économique qui nuit aux parcs et au tourisme. Quelle définition donneriez-vous à l'expression «développement économique autochtone»? Nous devons définir cela.

M. Langdon: Il y a des possibilités dans le parc national, mais aussi dans les communautés et les régions environnantes. Au parc même, il y aura des possibilités directes d'emploi et de formation et de perfectionnement qui apportent de l'argent à la communauté. Souvent, l'effet multiplicateur de cet argent dans la communauté forme une assise économique pour les villes. Il y aussi des activités qui se déroulent relativement au parc, pour soutenir son exploitation, notamment les nouvelles possibilités liées à l'écotourisme.

Pour en revenir aux possibilités relatives à l'intégrité écologique, on nous a dit que les gens devraient mieux comprendre la culture autochtone grâce à un mélange dosé d'intégrité écologique et d'intégrité culturelle, et aussi à la diffusion de ces messages. C'est une bonne occasion pour les Autochtones de participer eux-mêmes à la diffusion de ces messages.

Lorsque des gens se rendent dans ces communautés, ils ont besoin d'être hébergés, nourris, transportés et distraits. Ce sont là des choses qui présentent des possibilités économiques de tourisme.

Le sénateur Andreychuk: En ce qui concerne les activités dans le parc, vous avez la même définition pour les parcs du Nord que pour les autres parcs: toute activité devrait perturber le moins possible l'environnement écologique. Est-ce bien cela?

M. Amos: Le genre d'activités qui sont permises dans le parc est généralement défini dans le plan de gestion du parc. C'est cela, le cadre d'utilisation par les visiteurs, dans le Nord. Généralement, nous entreprenons de collaborer avec les Autochtones et les partenaires locaux à la formulation d'une vision et d'une démarche communes. C'est là qu'est établi un cadre de travail en ce qui concerne le genre d'activités acceptables.

Senator Andreychuk: I am thinking more of the Banff situation; while the framework is laid out fairly well, there is a question of interpretation. I understand that the minister has the final say in that. Because of the agreements with the aboriginal people, is the approach in the North different than it would be in, say, Banff, where everyone has to make his or her case to the minister and then politics and environmental issues come into it? Is the decision-making structure in the North different or is it similar to that?

Mr. Amos: In fact, it is quite different, partly because the land claims settlements and the park agreements for the establishment of parks in the North often clearly set out the objectives of the parties. Both the Canadian government and our aboriginal partners across the North have quite commonly said that they do not want to repeat the Banff situation in the North. If our aboriginal partners thought that the intensive development of visitor facilities as in Banff would be repeated in the North, we would not have their cooperation for a national park.

Their views and our common views on that are sometimes embedded right in the land claims settlement. The land claim in the case of Ivvavik says that the park will be of a wilderness nature, and we cannot devise a management plan that would change that. That is the first point. There are some clear intentions embedded in the agreements establishing the park, which you will not find for some of the older, southern parks.

Second, the management structure is quite different. The cooperative management boards really do have a powerful influence. Typically, they recommend the management plan, which is the long-term direction that we will follow. Their recommendation is embedded in our agreement and often embedded in the land claims settlement. These are powerful roles for cooperative management bodies directly involving aboriginal people who are the beneficiaries of the land claims. That situation will result in a different management structure, more local involvement and a better alignment of goals.

Senator Andreychuk: Reading between the lines, are you saying that there is less discretion left to the minister after the cooperative bodies come to some conclusion? The minister would have to have some clear reasons to go off that plan, whereas at the moment she is left with a broader discretion in the southern parts.

Mr. Amos: I should be clear. The minister's final authority under the National Parks Act is not fettered by the establishment of the cooperative management boards. That is clearly stated. I use the word "influence," which is probably more accurate. Under the act of Parliament, the minister has the final authority. However, when there is a structure in place through which we can work cooperatively and seek consensus, clearly we are all — including the minister, I am sure — keen to use cooperative mechanisms to find consensus decisions that respect the minister's

Le sénateur Andreychuk: Je pense plus précisément au cas de Banff; même si le cadre est assez bien défini, il y a une question d'interprétation. Je comprends que le ministre a le dernier mot là-dessus. En raison des ententes conclues avec les peuples autochtones, est-ce que la démarche, dans le Nord, est différente de ce qu'elle serait, disons, à Banff où tout le monde doit défendre son point de vue devant le ministre, mais alors la politique et les questions environnementales s'en mêlent? Est-ce que la structure de prise de décisions dans le Nord est différente ou semblable à celle-là?

M. Amos: En fait, c'est très différent, en partie parce que le règlement des revendications territoriales et les accords visant la création de parcs dans le Nord définissent souvent assez clairement les objectifs des différentes parties. Le gouvernement canadien et nos partenaires autochtones dans le Nord ont bien dit qu'ils ne veulent pas répéter la situation de Banff dans le Nord. Si nos partenaires autochtones pensaient que le développement massif des installations récréatives, comme à Banff, pouvait se répéter dans le Nord, nous n'aurions pas leur coopération pour la création d'un parc national.

Leurs points de vue et nos perspectives communes sur la question sont parfois intégrés directement dans le règlement des revendications territoriales. En ce qui concerne celui d'Ivvavik, il y a dit que le parc sera de nature sauvage, et nous ne pouvons pas formuler de plan de gestion qui changerait cela. C'est le premier point. Des intentions bien claires sont décrites dans les accords sur la création du parc, qui ne se trouvent pas dans les accords qui concernent des parcs plus anciens du Sud.

Deuxièmement, la structure de gestion est tout à fait différente. Les conseils de gestion coopérative ont vraiment une très grande influence. Généralement, ils recommandent le plan de gestion, qui est l'orientation à long terme que nous suivrons. Leur recommandation est enchâssée dans notre accord et, souvent, dans le règlement des revendications territoriales. Ce sont là des rôles très importants pour des organes de gestion coopérative qui engagent directement la participation des peuples autochtones qui sont les bénéficiaires des revendications territoriales. Ce procédé donne lieu à une structure de gestion différente, à une plus grande participation au niveau local et à une meilleure harmonisation des objectifs.

Le sénateur Andreychuk: Si je comprends bien, êtes-vous en train de dire que la ministre dispose de moins de pouvoir discrétionnaire une fois que les organes de gestion coopérative arrivent à telle ou telle conclusion? La ministre doit avoir de très bonnes raisons de ne pas suivre le plan, tandis que pour l'instant, elle jouit d'un pouvoir discrétionnaire plus vaste dans les régions du sud.

M. Amos: Je devrais être clair. Le pouvoir final de décision de la ministre qui lui est conféré en vertu de la Loi sur les parcs nationaux n'est pas limité par la création des conseils de gestion coopérative. C'est clairement énoncé. J'utilise le terme «influence», qui est probablement plus précis. En vertu de la loi du Parlement, la ministre dispose du pouvoir final de décision. Toutefois, lorsqu'il existe une structure qui nous permet de travailler en coopération et de rechercher un consensus, il est évident que nous tous — y compris la ministre, j'en suis sûr —

accountabilities under the act. She retains the authority to act if she has to, and that is respecting the act of Parliament. It will work differently.

Senator Watt: Due to the nature of the negotiations, there is a great deal of pressure on both sides. At times you cannot focus on everything that you want to focus on. You could also very easily get sidetracked from where you want to go. On a subject raised by Senator Andreychuk, this might be an opportunity for Parks Canada to see whether there is a uniqueness to the policy that could be established to deal with the North.

Parks Canada is moving massively. It is a good thing to secure the importance of the various regions of the Arctic. You know about the pollution affecting the Arctic. All kinds of transportation are affecting the Arctic and affecting the migration of certain species, whether marine life or animals. If there were a strong recommendation by this committee by way of conducting our business with the community, having community-based consultations, if we could start to emphasize the idea of restricting certain types of motorized equipment, such as snow machines, outboard motors, et cetera, and if we could try to have some of those parks operated solely on the basis of the traditional way of Inuit life by using such things as kayaks, this might be a movement in the right direction.

The Chairman: I assume the management boards are exploring those issues.

Senator Watt: It would have to be more than the management, as management deals more with the day-to-day issues after the policy has been established. I am thinking more of a permanent or long-term solution to the problems we confront — environmental problems such as global warming. We are losing polar bears left and right. This was my first summer experience of seeing so many polar bears this year. I am from the North and I live in the North. I move myself around the coast. Two men coming from opposite directions counted the number of polar bears they saw in one day. The number was incredible: there were thirty. We had so many polar bears this year.

The snow is melting, the ice is melting, and global warming is having an effect. All those factors must be taken into account. Does the park want to explore that issue or move in that direction? I do not think we can stop global warming, but at least we can put ourselves in a better position to be able to monitor it and provide help.

Senator Cochrane: I wish to ask you about the potential for development within the area that we are talking about. What kinds of developments do aboriginal communities, especially communities nearest the park, want to encourage? What specific proposals are being considered at this time?

tenons à nous servir des mécanismes de coopération pour atteindre un consensus et prendre des décisions qui respectent les responsabilités de la ministre en vertu de la loi. Elle conserve le pouvoir d'agir en cas de besoin, ce qui équivaut au respect de la loi. Les choses vont se passer différemment.

Le sénateur Watt: Étant donné la nature des négociations, beaucoup de pressions s'exercent sur les deux côtés. À certains moments, il est impossible de s'attarder sur tous les points que l'on souhaiterait. Il est très facile de s'écarter de la voie que l'on veut suivre. Suite au point soulevé par le sénateur Andreychuk, cela pourrait être l'occasion pour Parcs Canada de voir si la politique peut s'appliquer également au Nord.

Parcs Canada devient très actif. Il est bon d'assurer l'importance des diverses régions de l'Arctique. Vous êtes au courant de la pollution qui touche l'Arctique. Toutes sortes de moyens de transport ont un effet sur l'Arctique ainsi que sur la migration de certaines espèces, qu'il s'agisse de la faune et de la flore marines ou de la faune. Si le comité pouvait faire une recommandation solide au sujet d'une interaction avec la collectivité, de la tenue de consultations dans les collectivités, si l'on pouvait commencer à souligner le fait qu'il serait bon de limiter certains types de véhicules à moteur, comme les autoneiges, les hors-bord, et cetera, et s'il était possible d'exploiter certains de ces parcs selon les traditions inuites en utilisant des embarcations comme des kayaks, je crois que l'on ferait alors un pas dans la bonne direction.

La présidente: J'imagine que les conseils de gestion examinent tous ces points.

Le sénateur Watt: Ce serait plus que de la gestion, puisque la gestion traite davantage de questions qui se posent au jour le jour, une fois la politique établie. Je pense davantage à une solution permanente — ou à long terme — aux problèmes auxquels nous faisons face — des problèmes environnementaux comme le réchauffement de la planète. Nous perdons des ours polaires de tous côtés. C'est le premier été où je vois autant d'ours polaires. Je suis originaire du Nord, je vis dans le Nord et je circule le long de la côte. Deux hommes venant de deux directions opposées ont compté le nombre d'ours polaires qu'ils ont vus en l'espace d'une journée; ils en ont vu 30, ce qui est incroyable. Nous avons eu beaucoup d'ours polaires cette année.

La neige est en train de fondre, la glace est en train de fondre et le réchauffement de la planète se fait ressentir. Tous ces facteurs doivent être pris en compte. Le parc veut-il examiner de près cette question ou s'y intéresser? Je ne crois pas qu'il soit possible de mettre un terme au réchauffement de la planète, mais on pourrait au moins se mettre dans une position permettant de la maîtriser et d'apporter de l'aide.

Le sénateur Cochrane: J'aimerais vous poser des questions au sujet du potentiel de développement dans la région dont nous parlons. Quels genres de développements les collectivités autochtones, notamment celles situées le plus près du parc, souhaitent encourager? Quelles propositions particulières sont envisagées aujourd'hui?

Mr. Amos: It is difficult for me to answer that, because the answers vary by park and by community. In your hearings in the North, I assume you will ask that question directly of the communities and of our staff, and I think you will see quite a range of interest for different economic development opportunities.

Primarily, the communities and organizations we are working with are looking to the national parks as an anchor and a partner for certain appropriate types of tourism development. Generally, the interest is related to economic development from tourism. The specific proposals vary widely, partly as a result of the interests of the community and partly as a result of the geography of the area. It is rafting in certain areas but hiking in others.

I would also underscore the fact that in the latest agreement we have agreed to provide funding for tourism development studies for each of the six communities adjacent to the three new national parks. Through those studies, done in partnership with the communities, they will identify the most appropriate, the most sustainable and the most economically viable opportunities for them. We are trying to proceed in a way that generates the types of development and specific proposals not in some kind of ad hoc way but in a concerted way with other parties, based on what will work and what the community wants.

Senator Cochrane: Is there any potential for some of the parks to pursue development in cooperation with the private sector?

Mr. Amos: Yes, although it depends on your definition of "private sector." Many businesses in the North are taking advantage of opportunities in relation to the national parks, and they are quite definitely in the private sector.

Senator Cochrane: Could you be a bit more specific?

Mr. Amos: There are examples in Kluane and Nahanni. We have colleagues from Indian and Northern Affairs Canada here who can describe this in more detail, but you will see a range of small private businesses in the community, some public-private partnerships, and some aboriginal economic development organizations which flow from the land claims agreements and which themselves are strong actors on the economic front. You will see the full range — airlines, hotels, rafting operations, tour guides.

Senator Cochrane: What about mineral rights with regard to exploration and extraction outside the parks?

The Chairman: Outside the parks?

Senator Cochrane: Yes.

Mr. Amos: At the time national parks are established is when communities and governments make their decision as to what areas they would like to set aside without industrial development. In doing that, they try their best — and we try our best — to

M. Amos: Il m'est difficile de répondre à cette question, car cela dépend des parcs et des collectivités. Dans les audiences que vous aurez dans le Nord, j'imagine que vous poserez directement cette question aux collectivités et à votre personnel et je crois que vous verrez que les gens s'intéressent à diverses possibilités de développement économique.

Tout d'abord, les collectivités et les organisations avec lesquelles nous travaillons considèrent les parcs nationaux comme des points d'ancrage et de partenariat pour certains genres pertinents de développement touristique. En général, cet intérêt est relié au développement économique découlant du tourisme. Les propositions spécifiques varient énormément, en partie à cause des intérêts de la collectivité et aussi en raison de la réalité géographique de la région. Dans certaines régions, c'est la descente de rivière qui est privilégiée, dans d'autres, la randonnée pédestre.

Je soulignerais également le fait que dans le cadre du dernier accord, nous avons convenu de financer des études de développement touristique pour chacune des six collectivités adjacentes aux trois nouveaux parcs nationaux. Ces études, effectuées en partenariat avec les collectivités, permettront de déterminer les possibilités les plus pertinentes, les plus durables et les plus économiquement viables. Nous essayons d'agir de manière à arriver à des genres de développement et à des propositions, non pas de façon ponctuelle, mais de manière concertée avec d'autres parties, en fonction de ce qui va marcher et de ce que la collectivité souhaite.

Le sénateur Cochrane: Est-il possible pour certains des parcs de favoriser un développement en collaboration avec le secteur privé?

M. Amos: Oui, bien que cela dépende de votre définition de «secteur privé». Beaucoup d'entreprises dans le Nord tirent avantage des possibilités reliées aux parcs nationaux et elles appartiennent certainement au secteur privé.

Le sénateur Cochrane: Pourriez-vous être un peu plus précis?

M. Amos: Je peux vous donner des exemples au parc Kluane et au parc Nahanni. Nous avons des collègues du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui peuvent vous donner plus de détails à ce sujet, mais il existe tout un éventail de petites entreprises privées dans la collectivité, de partenariats entre secteurs public et privé et d'organisations de développement économique autochtones qui découlent des accords de règlement des revendications territoriales et qui sont des acteurs de premier plan, économiquement parlant. Vous allez certainement en entendre parler — les lignes aériennes, les hôtels, les organismes de descente de rivière, les guides touristiques.

Le sénateur Cochrane: Qu'en est-il des droits miniers, de la prospection et de la l'extraction à l'extérieur des parcs?

La présidente: À l'extérieur des parcs?

Le sénateur Cochrane: Oui.

M. Amos: La création des parcs nationaux se fait au moment où les collectivités et les gouvernements décident des secteurs qu'ils veulent mettre de côté et protéger de tout développement industriel. Ce faisant, ils font de leur mieux — et nous faisons de

identify the other economic opportunities, particularly for use of the land, because that affects where the boundaries go. Clearly, communities in the North, like everywhere else, want balanced economic development. They are interested in considering mineral development in areas outside national parks at the same time as they are interested in pursuing tourism and employment opportunities in relation to the national parks.

Our experience is that while communities are interested in economic opportunities from mining or, further south, in forestry, they are strong proponents of protecting the natural environment and doing environmental assessment studies to know the impacts of those proposals before they go ahead.

Senator Cochrane: Is Parks Canada pursuing anything like that?

Mr. Amos: No.

Senator Cochrane: Why not?

Mr. Amos: Parks Canada is not pursuing the exploration or development of mineral resources outside the national parks. It is not part of the mandate that Parliament has given our agency in our legislation. There are other federal and territorial departments that clearly have that mandate, and I understand you will be hearing from some of them as witnesses, but our partnerships for economic development are generally focused on tourism opportunities in direct relation to the lands we are mandated to protect.

Senator Cochrane: The North itself is so remote. Are the various government agencies not communicating on what is best for these regions? Are you and the other agencies not talking together in a united front to develop these areas?

Mr. Amos: Yes, we are talking together. When I said it was not part of our mandate, I did not mean to imply that we are not communicating with others. Indian and Northern Affairs Canada, the territorial governments, and the aboriginal organizations set up under the land claims have broad responsibilities for economic development. Our role is more specific, but we do definitely work with all those agencies in relation to deriving the benefits from the areas we are directly responsible for managing.

Senator Watt: In your presentation you stated that part of your responsibility is to put the financing in order. I would imagine that would go as far as trying to find some way to bring money into the parks so that they can generate more revenue. Do you view that as part of your mandate?

Mr. Amos: Part of our mandate is to collect revenue from visitor uses of the park. We are talking there about direct revenue, most of which is derived from the southern parks, where we have a large number of visitors and where we charge admission. We try to recover costs for providing campgrounds and for leasing lands. We have actually doubled the amount of revenue that Parks

notre mieux — pour déterminer les autres possibilités économiques, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la terre, puisque c'est ce qui détermine les limites des parcs. Les collectivités du Nord, bien sûr, comme n'importe quelle autre, recherchent un développement économique équilibré. Elles sont intéressées par l'exploitation minière dans des secteurs à l'extérieur des parcs nationaux tout en étant intéressées par le tourisme et les possibilités d'emploi liés aux parcs nationaux.

D'après notre expérience, même si les collectivités s'intéressent aux possibilités économiques découlant de l'exploitation minière ou, plus au sud, de l'exploitation forestière, elles sont aussi des adeptes de la protection de l'environnement naturel et sont en faveur d'études d'évaluation environnementale qui leur permettent de connaître les impacts de ces propositions et de prendre des décisions éclairées.

Le sénateur Cochrane: Est-ce que Parcs Canada s'intéresse à quelque chose du genre?

M. Amos: Non.

Le sénateur Cochrane: Pourquoi pas?

M. Amos: Parcs Canada ne s'occupe pas de prospection ni d'exploitation des ressources minières à l'extérieur des parcs nationaux. Cela ne fait pas partie du mandat que le Parlement a conféré à notre agence dans le cadre de la loi. D'autres ministères fédéraux et territoriaux ont bien sûr un tel mandat et si je comprends bien, vous entendrez leurs représentants au cours de vos audiences; nos partenariats pour le développement économique visent en général les possibilités de tourisme en rapport direct avec les terres que nous sommes chargés de protéger.

Le sénateur Cochrane: Le Nord est si lointain. Les divers organismes gouvernementaux ne communiquent-ils pas entre eux pour savoir ce qui vaut le mieux pour ces régions? Votre agence et les autres ne s'unissent-elles pas pour développer ces régions?

M. Amos: Oui, nous nous consultons. Lorsque je dis que cela ne fait partie de notre mandat, je ne veux pas dire que nous ne communiquons pas avec d'autres. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, les gouvernements territoriaux et les organismes autochtones créés dans le cadre des revendications territoriales ont de vastes responsabilités en matière de développement économique. Notre rôle est plus précis, mais nous travaillons bien sûr avec tous ces organismes pour ce qui est des avantages offerts par les régions dont nous sommes directement responsables en matière de gestion.

Le sénateur Watt: Dans votre exposé, vous avez dit que vous êtes chargé de mettre de l'ordre dans les finances, entre autres. J'imagine que cela veut également dire que vous devez essayer de trouver des façons de financer les parcs de manière qu'ils puissent générer davantage de recettes. D'après vous, cela fait-il partie de votre mandat?

M. Amos: Dans le cadre de notre mandat, nous générons des recettes grâce aux visiteurs des parcs. Nous parlons ici de recettes directes, dont la plupart découlent des parcs du sud où nous avons un grand nombre de visiteurs qui paient des frais d'entrée. Nous essayons de recouvrir le coût des terrains de camping et de l'affermage des terres. Nous avons en fait doublé les recettes que

Canada earns from those sources from about \$35 million to \$70 million in the past few years. Direct revenue generation to Parks Canada is an important part of the financial equation. It does not drive how we do our business, but it is an important piece of the financial picture.

Senator Watt: Which department would have responsibility if one of the Inuit communities adjacent to a park wanted to establish a community by way of a snow house in the winter time? It might be for two months out of the year and become a permanent thing and attract ecotourism. Would that be the responsibility of Indian and Northern Affairs Canada or Parks Canada or both?

The Chairman: Is that in or out of the park?

Senator Watt: Either. I would suspect that Parks Canada would be involved.

Mr. Amos: I would expect that we would be involved. It might happen in the park, but quite often that sort of thing would happen closer to a community where more people would be likely to visit it and where there might be some spinoff. That is the kind of thing we could be involved in.

Senator Watt: That is right in the park?

Mr. Amos: It could be in the park or even in the community. If people wanted to work with us, we would do so. I would expect to see partners from the local community and from the territorial government, and there might be assistance from other federal departments, such as HRDC and so on. I hope you will speak with them during your sessions.

Senator Watt: It could apply to the summertime, too.

The Chairman: Could you give us the ratio of parks in the North to parks in each of the provinces? I do not mean historic sites but actual ecological parks.

Mr. Amos: In terms of numbers or area?

The Chairman: Numbers.

Mr. Amos: By province?

The Chairman: Yes.

Mr. Amos: We have 39 national parks and reserves, 10 of which are in the North. Wood Buffalo, which in large measure is in Alberta, is counted in the 10.

The Chairman: One third are in the North?

Mr. Amos: More like a quarter, in terms of numbers. In terms of area the picture is quite different, because the northern parks tend to be larger.

The Chairman: I have heard the criticism that Parks Canada is trying to fill its quota of identifying new parks in areas within Canada. As the North is the only area in which the federal government has lands, it can do that. Therefore, the North is largely becoming a park, as this is not a possibility in other areas. We hear that criticism from developers, miners, loggers and so on. I am sure we will hear it more often as we go along.

Parcs Canada tire de ces sources, puisqu'elles sont passées de 35 à 70 millions ces quelques dernières années. La production directe de recettes pour Parcs Canada est un volet important des finances; elle ne détermine pas la façon dont nous travaillons, mais c'est un élément important du cadre financier.

Le sénateur Watt: Si l'une des collectivités inuites adjacentes à un parc voulait construire une maison de glace pendant l'hiver, quel ministère en serait responsable? Ce serait peut-être pour deux mois de l'année et ce serait une façon d'attirer les écotouristes. Cela relèverait-il du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou de Parcs Canada, ou des deux?

La présidente: Cela serait-il à l'intérieur ou à l'extérieur du parc?

Le sénateur Watt: Peu importe. J'imagine que Parcs Canada serait mis en jeu.

M. Amos: J'imagine que oui. Cela pourrait se faire dans le parc, mais très souvent, ce genre de choses se fait plus près d'une collectivité; ainsi, davantage de personnes peuvent s'y rendre et cela peut entraîner quelques retombées. C'est le genre de choses auxquelles nous pourrions participer.

Le sénateur Watt: Ce serait dans le parc lui-même?

M. Amos: Dans le parc, ou même dans la collectivité. Si les gens voulaient travailler avec nous, nous le ferions. J'imagine qu'il y aurait des partenaires de la collectivité locale et du gouvernement territorial, ainsi que de l'aide apportée par d'autres ministères fédéraux comme RHDC, et cetera. J'espère que vous vous entretiendrez avec eux au cours de vos séances.

Le sénateur Watt: Cela pourrait s'appliquer à l'été, également.

La présidente: Pourriez-vous nous donner le pourcentage des parcs dans le Nord par rapport au pourcentage des parcs dans chacune des provinces? Je ne veux pas parler des lieux historiques, mais des parcs écologiques.

M. Amos: Voulez que je vous donne des chiffres ou que je parle des secteurs?

La présidente: Des chiffres.

M. Amos: Par province?

La présidente: Oui.

M. Amos: Nous avons 39 parcs nationaux et réserves, dont 10 se trouvent dans le Nord. Wood Buffalo, qui dans une large mesure se trouve en Alberta, est compté dans les 10.

La présidente: Un tiers se trouve dans le Nord?

M. Amos: Je dirais plutôt un quart, pour ce qui est des chiffres. Pour ce qui est de la superficie, les choses sont bien différentes, car les parcs du Nord ont tendance à être plus vastes.

La présidente: J'ai entendu certaines critiques à propos de Parcs Canada qui essaierait d'atteindre son quota en ce qui concerne les nouveaux parcs au Canada. Comme le Nord est le seul secteur où le gouvernement fédéral est propriétaire de terres, il peut le faire. Par conséquent, le Nord devient essentiellement un parc, ce qui n'est pas possible dans d'autres régions. Ces critiques sont formulées par des promoteurs, des mineurs, des bûcherons,

Mr. Amos: I should like to speak to that briefly. The basis upon which we identify an area for a possible new park is not driven by where we might have available federal land. In fact, for almost 30 years now it has been driven by a national system plan that breaks the country into 39 vista landscapes. The federal government is trying to represent each of those landscapes. Until the early 1970s the landscapes in the North were not represented in that system, and therefore there has been quite a bit of activity.

We are coming close to having representation of all the areas in the national parks system in the North. At the same time, we are establishing parks in British Columbia and in the Manitoba lowlands. We are actively pursuing a number of other areas based on the system plan for national parks throughout Canada. I might mention Labrador also as an area where we have an active program.

The Chairman: We will hear quite a bit of information on management boards and how they function in the different areas through the agreements with First Nations, in particular harvesting agreements in the North. I am sure it will be an interesting topic for discussion.

It will also be interesting and important to look at economic development possibilities other than tourism and culture, because there are small numbers of tourists and the tourist season is short. Economic development that is more sustainable and not limited to those three or four options is required.

Would you gentlemen be available to come back to us at the end of our travels after we have completed our study?

Mr. Amos: We would be pleased to come back if that is your wish. As well, our chief executive officer, Tom Lee, is looking forward to meeting with you in November.

The Chairman: I am sure we will have a number of questions after we have heard from all of the communities and the different areas.

Mr. Amos: We would be pleased to be represented at that time.

The Chairman: Our next witnesses are from the Department of Indian and Northern Affairs Canada. Gentlemen, thank you for coming here today. We look forward to your presentation.

Mr. Bill Austin, Assistant Deputy Minister, Claims and Indian Government, Indian and Northern Affairs Canada: I wish to thank you for the opportunity to discuss with you the role of Indian and Northern Affairs Canada in relation to the work of your subcommittee. Today I will report on economic development opportunities associated with the national parks in northern Canada, within the parameters of the existing comprehensive land claim agreement and associated agreements with aboriginal peoples, and in accordance with the principles of the National Park Act. With me to provide further information on these topics are David Baker, Director General, Strategic Policy and Devolution Branch, Northern Affairs Program; and Mark Brooks, Acting Director General, Economic Development Branch.

et cetera. Je suis sûr que ces critiques seront de plus en plus fréquentes.

M. Amos: J'aimerais répondre brièvement. Ce n'est pas en fonction de la disponibilité de terres fédérales que l'on décide de l'emplacement d'un éventuel parc. En fait, depuis pratiquement 30 ans, la création des parcs dépend d'un plan national qui divise le pays en 39 genres de paysage. Le gouvernement fédéral essaie de représenter chacun de ces paysages. Jusqu'au début des années 70, les paysages du Nord n'étaient pas représentés dans ce plan, ce qui explique la grande activité de notre agence dans ce domaine.

Pratiquement toutes les régions sont représentées dans le plan du réseau des parcs nationaux. En même temps, nous ouvrons des parcs en Colombie-Britannique et dans les basses terres du Manitoba. Nous nous intéressons activement à plusieurs autres secteurs en fonction du plan du réseau des parcs nationaux du Canada. Je devrais également citer le Labrador où nous intervenons activement.

La présidente: Nous allons entendre pas mal d'information sur les conseils de gestion et sur la façon dont ils fonctionnent dans les divers secteurs par l'entremise des accords conclus avec les Premières nations, notamment les accords liés à la récolte dans le Nord. Je suis sûre que ce sera un intéressant sujet de discussion.

Il sera également intéressant et important d'examiner les possibilités de développement économique autres que le tourisme et la culture, car les touristes sont peu nombreux et la saison touristique est courte. Un développement économique plus durable et non limité à ces trois ou quatre options s'impose.

Seriez-vous prêt à comparaître de nouveau devant nous à la fin de nos déplacements, une fois notre étude terminée?

M. Amos: Nous reviendrons avec plaisir si vous le souhaitez. Par ailleurs, M. Tom Lee, notre directeur général, se réjouit de vous rencontrer en novembre.

La présidente: Je suis sûre que nous aurons plusieurs questions à lui poser après avoir entendu le point de vue de toutes les collectivités et les représentants des divers secteurs.

M. Amos: Nous serons heureux d'être représentés à ce moment-là.

La présidente: Nos prochains témoins représentent le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Messieurs, merci d'être présents aujourd'hui; nous sommes prêts à vous écouter.

M. Bill Austin, sous-ministre adjoint, Revendications et gouvernement indien, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de vous parler du lien entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le travail de votre sous-comité. Aujourd'hui, je vais faire état des possibilités de développement économique associées aux parcs nationaux du Nord canadien, dans le contexte des accords relatifs aux revendications territoriales globales existants et des ententes connexes avec les peuples autochtones, et en conformité avec les principes de la Loi sur les parcs nationaux. Se sont joints à moi pour fournir plus d'information sur ces questions M. David Baker, directeur général des Politiques stratégiques et du transfert des responsabilités du

In the North, a major priority is to settle and implement land claim agreements. Comprehensive land claim agreements are based on the assertion of continuing aboriginal title to lands and resources. Comprehensive land claim settlements are now being negotiated to clarify the rights of aboriginal groups to lands and resources in a manner that will facilitate their economic growth and self-sufficiency. Settlements are intended to ensure that the interests of aboriginal groups in resource management and environmental protection are recognized and that claimant groups share in the benefits of development.

To achieve those objectives, land claim agreements define a wide range of rights and benefits to be exercised and enjoyed by claimant groups. Those rights and benefits usually include full ownership of certain lands in the area covered by the settlement; guaranteed wildlife harvesting rights; guaranteed participation in land, water, wildlife and environmental management throughout the settlement area; financial compensation; resource revenue sharing; specific measures to stimulate economic development; and a role in the management of heritage resources and parks in the settlement area.

Aboriginal people in the North have maintained strong ties to the land; the land provides them with social and cultural underpinnings and a basis for economic activities, such as wildlife harvesting, and opportunities for the utilization of subsurface resources, such as diamonds, oil and gas. Since the Comprehensive Claims Policy was introduced in 1973, after the Supreme Court of Canada *Calder* decision, the Government of Canada has placed a high priority on the resolution of aboriginal claims based upon aboriginal title to land. While there is no clear definition of aboriginal title, there is a method for resolving the uncertainty that these claims bring: the negotiation of modern treaties.

Comprehensive claims settlements are now being negotiated to clarify the rights of aboriginal groups to lands and resources in a manner that will facilitate economic growth. Settlements are intended to ensure that the interests of aboriginal groups in resource management and environmental protection are recognized and that claimants share in the benefits of development. It is important to note that private property is not on the table during the negotiations. If an aboriginal group wishes to buy private property, that may be done on a "willing buyer and willing seller" basis.

When the terms of the final agreement have been approved by all parties, the agreement is brought into force by federal settlement legislation. The rights that aboriginal groups receive from the federal, provincial or territorial governments are protected by the Constitution and cannot be altered without the consent of the aboriginal group.

programme des affaires du Nord, et M. Mark Brooks, directeur général intérimaire des Programmes de développement économique.

Une des grandes priorités dans le Nord est de régler les revendications territoriales, puis de mettre en oeuvre les accords conclus. Les revendications territoriales globales reposent sur le principe que les droits des Autochtones relatifs aux terres et aux ressources sont encore valides. Les accords sur les revendications territoriales globales sont maintenant négociés de façon à clarifier les droits des groupes autochtones aux terres et aux ressources et ainsi favoriser leur croissance économique et leur autonomie. Ces accords doivent reconnaître les intérêts des groupes autochtones en ce qui concerne la gestion des ressources et la protection environnementale et garantir leur participation aux retombées économiques.

Pour concrétiser ces objectifs, les accords définissent une vaste gamme de droits et d'avantages dont les groupes de requérants peuvent se prévaloir. Ces droits et avantages comprennent généralement la pleine propriété de certaines terres de la région visée par le règlement; des droits garantis de récolte des ressources; la participation garantie à la gestion des terres, de l'eau, de la faune et de l'environnement dans la région visée par le règlement; une compensation financière; le partage des revenus provenant des ressources, des mesures spécifiques de stimulation du développement économique et un rôle à jouer dans la gestion des ressources patrimoniales et des parcs de la région visée par le règlement.

Les peuples autochtones du Nord sont encore très attachés à la terre qui leur fournit une assise socioculturelle, une base pour leurs activités économiques traditionnelles comme la récolte des ressources, ainsi que des possibilités d'exploitation des ressources souterraines comme les diamants, le pétrole et le gaz. Depuis l'introduction de la politique sur les revendications territoriales globales en 1973, et suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Calder*, le gouvernement du Canada a accordé la priorité au règlement des revendications autochtones fondées sur les titres autochtones. Il est possible de passer outre l'absence de définition claire de ce qui constitue un titre autochtone en négociant des traités contemporains.

Les accords de règlement sont maintenant négociés de façon à clarifier les droits des groupes autochtones aux terres et aux ressources et ainsi favoriser leur croissance économique. Ces accords doivent reconnaître les intérêts des groupes autochtones en ce qui concerne la gestion des ressources et la protection environnementale et garantir leur participation aux retombées économiques. Il est important de souligner que la propriété privée est exclue de la table de négociation des accords de règlement des revendications territoriales globales. Un groupe autochtone qui veut acheter une propriété privée doit le faire de gré à gré.

Lorsque toutes les parties ont approuvé les modalités de l'accord définitif, l'accord est mis en vigueur par le biais d'une loi fédérale. Les droits que le groupe autochtone obtient des gouvernements fédéral et provinciaux ou territoriaux sont protégés par la Constitution et ne peuvent être modifiés sans le consentement du groupe autochtone.

The Comprehensive Claims Policy stipulates that land claims may be negotiated with aboriginal groups in areas where claims to aboriginal title have not been addressed by treaty or through other means. However, the government has accepted a limited number of claims for negotiation in areas affected by treaty. The claims of the Dene and the Métis in Treaty 8 and Treaty 11 in the Northwest Territories were accepted for negotiation on the basis that the land provisions of the treaties had not been implemented.

In the Northwest Territories, three claims settlements have been completed to date: the Inuvialuit Final Agreement in 1984, the Gwich'in Agreement in 1992, and the Sahtu Dene and Métis Agreement in 1994. Negotiations are continuing with the Dogrib Dene and Métis. An agreement-in-principle was reached in January 2000 with the Akaitcho Dene First Nations, with the Deh Cho and with the South Slave Métis Tribal Council.

In the Yukon, an umbrella final agreement was reached with the council for Yukon Indians in 1993. Seven Yukon First Nations have signed agreements and self-government agreements: four in 1995 — Vuntut Gwich'in, Nacho Nyak Dun, Teslin Tlingit, and Champagne and Aishihik; two in 1987 — Little Salmon/Carmacks and Selkirk; and one in 1998 — Tr'ondëk Hwëch'in. One more Yukon First Nation, the White River First Nation, has reached the ratification stage. Discussions continue with the remaining First Nations — Carcross Tagish, Ta'an Kwach'an, Kluane, Kwanlin Dunn, Ross River and Liard.

In the eastern Arctic, one claim has been settled which covers the entire territory of Nunavut. The Nunavut Final Agreement between the Inuit of the Nunavut settlement area and Her Majesty the Queen in right of Canada was signed on May 25, 1993, and was brought into force on June 10, 1993. Among many other things, the settlement paved the way for the creation of the new territory of Nunavut on April 1, 1999. Under the 1995 inherent right policy, self-government arrangements may be negotiated with land and resources as part of comprehensive claim arrangements and as such may be protected under section 35 of the Constitution Act. This is being done for the Dogrib agreement, which will be the first combined land claim and self-government agreement in the Northwest Territories. Self-government arrangements describe how aboriginal groups can govern their internal affairs and assume greater responsibility and control over the decision making that affects their communities. The self-government arrangements set out in treaties will operate within the Canadian federal system and constitutional framework in harmony with other governments.

The primary purpose of comprehensive claims settlements is to resolve ambiguity with respect to ownership of land, resources and self-government rights, thereby putting in place a framework for social and economic development. There is significant

La politique sur les revendications globales précise qu'on peut négocier des revendications territoriales avec les groupes autochtones des régions où les revendications relatives aux titres autochtones n'ont pas fait l'objet d'un traité ou d'une procédure juridique. Le gouvernement a cependant accepté de négocier un certain nombre de revendications dans des régions touchées par un traité. Il a consenti à négocier les revendications des Dénés et Métis des Territoires du Nord-Ouest en dépit de l'existence des traités 8 et 11 parce que les dispositions relatives aux terres n'avaient pas été mises en oeuvre.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a déjà mis en oeuvre trois accords: la Convention définitive des Inuvialuit en 1984; l'Accord relatif aux Gwich'in en 1992 et l'Accord relatif aux Dénés et Métis du Sahtu en 1994. Les négociations en sont en cours avec les Dénés et Métis Dogrib, mais une entente de principe a été conclue en janvier 2000, avec les Premières nations dénées d'Akaiçho, avec les Premières nations du Deh Cho et avec le conseil tribal des Métis de South Slave.

Au Yukon, un accord-cadre définitif a été conclu avec le conseil des Premières nations du Yukon en 1993 et sept Premières nations du Yukon ont signé des accords définitifs et des ententes d'autonomie gouvernementale — quatre en 1995 (Vuntut Gwich'in, Nacho Nyak Dun, Tlingits de Teslin et Champagne et Aishihik; deux en 1997 (Little Salmon/Carmacks et Selkirk); et une en 1998 (Hwëch'ins de Tr'ondëk). Une autre Première nation du Yukon est à l'étape de la ratification (Première nation de White River). Des pourparlers se poursuivent avec les représentants des autres Premières nations (Carcross/Tagish, Ta'an, Kluane, Kwanlin Dunn, Ross River et Liard).

Dans l'est de l'Arctique, une revendication couvrant tout le territoire du Nunavut a été réglée. L'accord définitif du Nunavut intervenu entre les Inuits de la région du Nunavut et Sa Majesté la reine du chef du Canada a été signé le 25 mai 1993 et est entré en vigueur le 10 juin 1993. Entre autres choses, cet accord ouvrirait la voie à la création du nouveau territoire du Nunavut le 1^{er} avril 1999. En vertu de la politique de 1995 sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, des dispositions en ce sens peuvent faire l'objet de négociations, au même titre que les terres et les ressources, dans le cadre des accords de règlement des revendications globales et être protégées aux termes de l'article 35 de la Loi constitutionnelle comme en faisant partie. C'est ce qui se fait pour l'accord conclu avec les Dogribs, qui sera le premier accord portant à la fois sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale dans les Territoires du Nord-Ouest. Les dispositions sur l'autonomie gouvernementale précisent comment les groupes autochtones peuvent gouverner leurs affaires internes et mieux contrôler le processus décisionnel touchant leur communauté tout en assumant davantage de responsabilités à cet égard. Les dispositions sur l'autonomie gouvernementale incluses dans les traités seront appliquées conformément au système fédéral canadien et au cadre constitutionnel, en collaboration avec les autres paliers d'administration.

Le but premier d'un règlement de revendication globale est d'éliminer toute ambiguïté concernant la propriété des terres et des ressources ainsi que le droit à l'autonomie gouvernementale, et donc de mettre en place un cadre de développement social et

third-party consultation throughout the negotiation process. Consultation addresses the concerns and interests of all parties and fosters positive relationships between aboriginal groups and neighbouring communities. The settlements are as balanced as possible, facilitating positive economic outcomes for all involved. The federal government is committed to finding ways to ensure that all Canadians live harmoniously in healthy, prosperous communities.

There is opportunity through the land claims implementation process for aboriginal beneficiary groups and the federal and territorial governments to negotiate special management areas; implement protected area strategies; negotiate impact and benefit agreements for national parks, territorial parks and conservation areas; and implement aboriginal employment plans. In other words, negotiated land claim agreements in northern Canada provide for the negotiation of benefit agreements or co-management regimes for all new and existing national and territorial parks.

Benefit agreements are negotiated with aboriginal groups and cover all matters connected with the proposed park that could be detrimental to the aboriginal group or that could reasonably confer a benefit to the aboriginal group or aboriginal individuals. Examples include preference training, preferential hiring, scholarships and labour relations.

Benefit agreements have been signed with the Inuit of Nunavut regarding the three national parks on Baffin Island, which provide some \$4 million worth of benefits. Other benefit agreements are being negotiated regarding territorial parks in Nunavut and other types of protected areas — for example, bird sanctuaries and wildlife areas — with the Canadian Wildlife Service of Environment Canada.

The following are three examples of typical measures included in benefit agreements. First, reflecting the objectives of providing aboriginal groups with economic opportunities related to the park, aboriginal people have first priority to apply for and acquire a park business licence, and there is a guarantee that at least 60 per cent of the licences will be for aboriginal people. Second, the Government of Canada is contracting for the development of tourism strategies for aboriginal communities affected by the establishment and operation of the park. Marketing of tourism products complements or contributes to the regional tourism marketing strategies that promote aboriginal-based sustainable tourism. Third, contracting opportunities over \$5,000 are being made to aboriginal groups, and letters of intent are being provided to aboriginal firms to obtain commerce financing.

économique. Des consultations sont menées auprès des tiers tout au long du processus de négociation. Ces consultations portent sur les préoccupations et les intérêts de toutes les parties et favorisent l'établissement de bonnes relations entre les groupes autochtones et les communautés voisines. Le règlement est aussi équilibré que possible afin que tous puissent en profiter sur le plan économique. Le gouvernement fédéral s'est engagé à trouver des façons de veiller à ce que tous les Canadiens vivent en harmonie dans des communautés prospères et saines.

Le processus de mise en oeuvre des règlements de revendication territoriale permet aux groupes autochtones qui en profitent de même qu'aux gouvernements fédéral et territorial de négocier l'établissement de régions de gestion spéciales, d'appliquer des stratégies d'aires protégées, de négocier des ententes sur les répercussions et les avantages concernant les parcs nationaux, les parcs territoriaux et les aires de conservation, et de mettre en oeuvre des plans d'emploi des Autochtones. En d'autres termes, les accords de revendication territoriale négociés dans le Nord du Canada prévoient la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages ou de régimes de gestion pour tous les parcs nationaux et territoriaux nouveaux ou existants.

Les ententes sur les répercussions et les avantages sont négociées avec les groupes autochtones et couvrent toutes les questions liées au parc projeté qui pourraient nuire au groupe autochtone visé ou qui pourraient raisonnablement avantager le groupe autochtone ou les membres de ce groupe, par exemple, en matière de formation, d'embauchage préférentiel, de bourses d'étude et de relations de travail.

Des ententes sur les répercussions et les avantages ont été signées avec les Inuits du Nunavut concernant les trois parcs nationaux situés sur l'île de Baffin qui apportent des avantages de quelque 4 millions de dollars. On négocie actuellement d'autres ententes sur les répercussions et les avantages concernant des parcs territoriaux du Nunavut et d'autres types d'aires protégées — par exemple, des refuges d'oiseaux et des réserves nationales de faune avec le Service canadien de la faune du ministère de l'Environnement.

Voici des exemples des mesures habituellement incluses dans une entente sur les répercussions et les avantages. Premièrement, une contribution à l'objectif d'offrir aux groupes autochtones des occasions économiques associées au parc, notamment en leur donnant la priorité en ce qui concerne la demande et l'acquisition d'un permis d'exploitation de commerce dans le parc et en garantissant qu'au moins 60 p. 100 des permis seront accordés à des groupes autochtones. Deuxièmement, la passation de marchés par le gouvernement du Canada en vue de l'élaboration de stratégies de développement touristique pour les communautés autochtones touchées par l'établissement et l'exploitation du parc. Le marketing des produits touristiques doit compléter les stratégies régionales de marketing touristique faisant la promotion du tourisme autochtone durable ou y contribuer. Troisièmement, des occasions de marchés de plus de 5 000 \$ offertes aux groupes autochtones et lettres d'intention envoyées aux entreprises autochtones en vue de l'obtention d'un financement commercial.

Negotiating benefit agreements is a reflection of Canada's commitment to improve opportunities for aboriginal people by guaranteeing them a right to be involved in the development and management of new or existing protected areas. Aboriginal people have played an important role in the establishment of the new protected areas across the country, particularly in the North. Canada's newest national park, Sirmilik, located at the north end of Baffin Island in Nunavut, was created in 1989 through agreement of the federal government and the Inuit of the eastern Arctic.

Protected areas and parks cannot be established unilaterally by governments. They must always be the product of negotiations between partners and stakeholders to generate the desired understanding and support, although this process is complex and time consuming. Where competing land use interests exist, they must be addressed before a protected area or park can be created. Governments are committed to working with partners and stakeholders as an essential part of the ongoing effort to establish more protected areas and parks.

Governments at all levels need to increase aboriginal employment within their jurisdiction. Employment plans, pre-employment training, and labour market analyses and studies need to be used more effectively to increase aboriginal participation in the public service work force.

Let us now look at the specific role of Indian and Northern Affairs Canada in the North. The department provides services to the Yukon, the Northwest Territories and Nunavut as both a federal department and a quasi-provincial government. As a federal department, it manages the northern federal agenda, working with northerners and other parties to strengthen the governance systems in the territories and to promote northern sustainable development. As a provincial-like administration, the department is responsible for the effective and efficient management of natural resources, land, water, minerals, and so on, and for environmental protection. Devolution of these responsibilities to northern governments remains a high priority of the minister and the department.

In many areas of the North the responsibility of regulating land and water use and of conducting environmental assessments is accomplished through public boards in a co-management regime. As an example, in the Mackenzie Valley, departments and agencies are taking cognizance of approved land use planning in taking measures to plan, evaluate and create new parks. The environmental impact review board ensures that any proposal to create, for example, a new national park is the subject of preliminary screening and, if necessary, an environmental assessment. Each of the boards relies on public consultation in their decision making.

The creation of national parks involves numerous federal government departments, appropriate aboriginal organizations and the appropriate territorial government, with Parks Canada as the

La négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages témoigne de l'engagement du Canada à offrir davantage d'occasions aux peuples autochtones en leur garantissant le droit de participer à l'aménagement et à la gestion des aires protégées nouvelles et existantes. Les peuples autochtones ont joué un rôle important dans l'établissement de nouvelles aires protégées partout au pays et plus particulièrement dans le Nord. Sirmilik, situé à l'extrémité nord de l'île de Baffin, au Nunavut, a été créé en 1989 en vertu d'un accord intervenu entre le gouvernement fédéral et les Inuits de l'est de l'Arctique.

Les gouvernements ne sont pas autorisés à établir unilatéralement des aires protégées et des parcs. Ils doivent toujours négocier avec leurs partenaires et avec les intervenants afin de leur expliquer de quoi il retourne et d'obtenir leur appui, même si c'est là un processus long et complexe. Lorsqu'il existe des intérêts fonciers conflictuels, il faut régler la question avant de créer une aire protégée ou un parc. Les gouvernements se sont engagés à collaborer avec les partenaires et les intervenants dans leurs efforts incessants en vue d'établir davantage d'aires protégées et de parcs.

Les gouvernements de tous les paliers doivent accroître l'emploi des Autochtones dans leur aire de responsabilité. Il faut recourir de manière plus efficace à des plans de recrutement, à de la formation préalable à l'emploi ainsi qu'à des analyses et à des études portant sur le marché de l'emploi afin d'accroître le nombre des Autochtones dans les effectifs de la fonction publique.

Examinons maintenant le rôle du ministère des Affaires indiennes et du Nord dans les régions nordiques. Le ministère fournit des services au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, à titre de ministère fédéral, mais également à titre d'administration quasi provinciale. À titre de ministère fédéral, il gère le plan d'action fédéral dans le Nord, il travaille avec les habitants du Nord et d'autres partenaires à renforcer le système de conduite des affaires publiques et dans les territoires et à promouvoir le développement durable dans le Nord. En tant qu'administration quasi provinciale, le ministère est responsable de la gestion efficace et efficace des ressources naturelles — terres, eau, mines, et cetera — et de la protection de l'environnement. La dévolution de ces responsabilités aux gouvernements du Nord demeure un objectif d'une grande priorité pour le ministre et le ministère.

Dans bien des régions du Nord, des régies de services publics en régime de cogestion ont la responsabilité de régler l'utilisation des terres et de l'eau et de faire les évaluations environnementales. Par exemple, dans la vallée du Mackenzie, les ministères et organismes doivent tenir compte des plans approuvés d'utilisation des terres dans les étapes de planification, d'évaluation et de création de nouveaux parcs. Le conseil d'examen des répercussions environnementales doit s'assurer que tout projet de création d'un nouveau parc national fait l'objet d'un examen préliminaire et, s'il y a lieu, d'une évaluation environnementale. Pour la prise de décisions, chaque conseil s'appuie sur des consultations publiques.

Pour la création de nouveaux parcs nationaux, Parcs Canada est l'autorité responsable à laquelle se joignent de nombreux ministères du gouvernement fédéral, les organisations autochtones

responsible authority. Indian and Northern Affairs Canada participates as land manager and in collaborative processes like the Mineral and Energy Resource Assessment, or MERA, process.

MERA was established in 1980 as a mechanism for ensuring an inventory of the non-renewable natural resource potential of areas in the Yukon, Northwest Territories and now Nunavut. MERA ensures that the economic and strategic significance of minerals and energy resource potential is recognized as a factor in the decision making and that ministers are advised on the balance between the values of the land with respect to park establishment criteria and the potential for exploration, development and use of minerals and energy resources in land. Assessments of the energy resource potential of possible park areas are carried out by the Geological Survey of Canada and are public documents.

The department, like other federal institutions, is undertaking its activities under the overarching theme of sustainable development. The Northern Sustainable Development Strategy includes the following objectives: first, the desire to foster healthy natural environments and the intention to collaborate with land claim groups and institutions of public government to develop effective and complementary land use practices; second, the desire to foster northern governments that integrate social, environmental and economic factors into their decision making and the intention to integrate the principles of sustainable development into decisions; and, third, the desire to create a greater degree of economic self-sufficiency and the intention to improve access to our economic development programs and the delivery of those programs.

Specifically, under our aboriginal economic development programs, northern aboriginal people and businesses are eligible for access to assistance through business start-ups and business expansions in order to pursue opportunities in parks and other areas. Economic development assistance is also available to northern aboriginal businesses wishing to examine potential business opportunities such as joint ventures and equity positions in companies. In addition, the Community Economic Development Program provides financial assistance to community economic development officers to enable them to take advantage of business opportunities.

I trust that my presentation has assisted committee members in understanding the role of Indian and Northern Affairs Canada in relation to your mandate. We will be pleased to answer questions.

Senator Watt: The Department of Indian Affairs is having relations with Parks Canada in the field of developing economic opportunities. I listened carefully to what you said about what exists today and what the Department of Indian Affairs is doing in

intéressées et le gouvernement territorial concerné. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord agit à titre de gestionnaire des terres et prend part aux processus conjoints comme l'évaluation des ressources minérales et énergétiques (ERME).

L'ERME a été mise sur pied en 1980 comme mécanisme visant à assurer que l'on procèderait à l'inventaire des ressources naturelles non renouvelables de certaines régions du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et maintenant du Nunavut, avant qu'elles ne deviennent officiellement des parcs nationaux. L'ERME s'assure que l'importance économique et stratégique du potentiel en ressources minérales et énergétiques est reconnue comme un facteur clé dans la prise de décision et que les ministres sont informés du choix à faire entre la valeur des terres en ce qui a trait aux critères de création d'un parc, et le potentiel d'exploration, de développement et d'utilisation des ressources minérales et énergétiques de ces terres. L'évaluation du potentiel en ressources minérales et énergétiques des terres susceptibles de devenir des parcs est faite par la Commission géologique du Canada et les résultats deviennent des documents publics.

Comme les autres organismes fédéraux, le ministère mène ces travaux sous le thème prédominant du développement durable. La stratégie de développement durable du Nord poursuit entre autres les objectifs suivants: premièrement, favoriser la conservation d'environnements naturels sains et collaborer avec les groupes s'occupant de revendications territoriales et les institutions du gouvernement populaire afin de développer des pratiques efficaces et complémentaires d'utilisation des terres; deuxièmement, encourager l'établissement dans le Nord de gouvernements qui intègrent des considérations sociales, environnementales et économiques dans leur processus de prise de décisions et intégrer les principes du développement durable dans les décisions; et troisièmement, favoriser la progression de l'autonomie économique, améliorer l'accès aux programmes de développement économique ainsi que l'exécution de ces programmes.

Plus précisément, dans le cadre de nos programmes de développement économique des Autochtones, les peuples et les entreprises autochtones du Nord ont accès à l'aide au démarrage et à l'expansion des petites entreprises afin de profiter des occasions qui leur sont offertes dans les parcs et dans d'autres secteurs. Les entreprises autochtones du Nord qui désirent étudier les possibilités d'affaires comme les coentreprises et la participation à des sociétés peuvent également recourir à l'aide au développement économique. De plus, le programme de développement économique des collectivités fournit aux agents de développement économique communautaire une aide financière leur permettant de profiter des occasions d'affaires qui s'offrent à eux.

J'espère que mon exposé vous a aidés à comprendre le lien qui existe entre votre mandat et le rôle du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Mes collègues et moi nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le sénateur Watt: Le ministère des Affaires indiennes collabore avec Parcs Canada dans le domaine du développement de débouchés économiques. J'ai écouté attentivement ce que vous avez dit au sujet de ce qui existe aujourd'hui, des mesures que

relation to parks issues and how you are conducting your business with the aboriginal people.

In the field of economic opportunities, I guess one would have to do an inventory to determine what is there and what are the potential resources in the parks before you conduct a feasibility study to determine whether it is economically viable to move in certain directions. Who normally covers that cost? Would it be a mixture of the private sector and the Department of Indian Affairs if there were an aboriginal person who would obtain funds to do an inventory of the area? The next step after that would be to do the economic viability study. How is that done?

Mr. Marc Brooks, Acting Director General, Economic Development Branch, Indian and Northern Affairs Canada: Regarding an actual inventory of opportunities available, the department does not cover studies of that nature. Let us say there is an aboriginal entrepreneur who wishes to take advantage of a potential opportunity they may see, perhaps with another partner. Funds are available that would take care of tourism opportunities, as an example. One program we have is called the Resource Partnership Program. Primarily, that will co-fund the cost of studies. It does not cover the full cost, but we do co-fund in partnership. Often we see an entrepreneurial group coming forward to provide some funding, as will some of their partners. We also work in harmony with other federal departments and other levels of government.

Senator Watt: Suppose there is an entrepreneur on the site who wants to do certain things but who is not totally comfortable with the area that he wants to go into because he lacks certain information and the required capital. He would have to spend money and risk funds to do the inventory. Are you telling me that no department now can help an entrepreneur to do the inventory?

Mr. Brooks: From the perspective of Indian and Northern Affairs Canada, I would say not; we do not have that. In some of their agreements, Parks Canada may have funding set aside for community studies or things of that nature. We do have the Community Economic Development Program, which funds economic development officers in communities, and part of the funding can be used to undertake that type of study.

Senator Watt: What about Aboriginal Business Canada? Do you have any knowledge of that?

Mr. Brooks: I would prefer to defer. They are more project specific.

Senator Watt: Can we have someone obtain information on that at some point?

Mr. Brooks: We can undertake to do that.

Mr. Austin: The committee may want to call Industry Canada.

Senator Watt: That is normally a stumbling block before any entrepreneur throws in their hat. That has always been a problem.

prend le ministère des Affaires indiennes dans le contexte des parcs et de votre démarche à l'endroit des peuples autochtones.

Pour ce qui est des débouchés économiques, j'imagine qu'il faudrait dresser un inventaire pour déterminer ce qu'il en est et savoir quelles sont les ressources potentielles dans les parcs avant de faire une étude de faisabilité pour déterminer s'il est économiquement viable de s'orienter dans certaines directions. Normalement, qui assume ce coût? Si un Autochtone voulait obtenir des fonds pour faire un inventaire de la région, cela donnerait-il lieu à une collaboration entre le secteur privé et le ministère des Affaires indiennes? La prochaine étape serait de procéder à une étude de faisabilité. Comment s'y prend-on?

M. Marc Brooks, directeur général intérimaire, Direction générale du développement économique, ministère des Affaires indiennes et du Nord: Pour ce qui est d'un inventaire des débouchés potentiels, le ministère ne s'occupe pas d'études de cette nature. Supposons qu'un entrepreneur autochtone souhaite tirer parti d'une occasion d'affaires, en collaboration avec un autre partenaire, des fonds sont disponibles dans le domaine du tourisme, par exemple. Il existe également au ministère un programme de partenariat de mise en valeur des ressources. Ce programme assume au premier chef le cofinancement des études. Il n'en absorbe pas le coût intégral, mais une partie dans un contexte de partenariat. Souvent, il arrive qu'un groupe d'entrepreneurs se manifeste et fournisse des fonds, de même que certains partenaires. Nous travaillons également en harmonie avec d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers d'administration.

Le sénateur Watt: Supposons qu'un entrepreneur local souhaite faire certaines choses, mais qu'il ne soit pas entièrement sûr de la région où il veut s'implanter parce que certains renseignements et le capital requis lui font défaut. Il serait obligé de dépenser de l'argent et de risquer des fonds pour effectuer l'inventaire. Êtes-vous en train de me dire qu'aucun ministère ne peut aider un entrepreneur à faire cet inventaire?

M. Brooks: Pour ce qui est du ministère des Affaires indiennes et du Nord, je dois répondre non; nous n'offrons pas ce service. Dans certaines de ses ententes, Parcs Canada réserve des fonds pour des études communautaires et autres choses du genre. Nous avons un programme de développement économique communautaire qui finance le travail d'agents de développement économique dans les communautés, et une partie de ce financement peut servir à effectuer ce genre d'études.

Le sénateur Watt: Qu'en est-il d'Entreprise autochtone Canada? Êtes-vous au courant?

M. Brooks: Je préférerais répondre ultérieurement. Ce programme est davantage axé vers des projets spécifiques.

Le sénateur Watt: Pouvons-nous obtenir des renseignements à cet égard à un moment donné?

M. Brooks: Nous nous en occupons.

M. Austin: Le comité voudra peut-être interroger des représentants d'Industrie Canada.

Le sénateur Watt: C'est habituellement un obstacle qui doit être levé avant qu'un entrepreneur s'engage. Cela a toujours été un problème.

The Chairman: We will hear from the National Aboriginal Economic Board, and perhaps they can help us with that. That is later on in October.

Senator Watt: May I also make the point that that may require some coordination between the two departments or agencies, whatever you call them, and your department.

Mr. Brooks: We do work closely with Aboriginal Business Canada, primarily to ensure that there are no gaps in our respective programming, especially in terms of business development.

Senator Cochrane: On page 14 of your brief you indicate that the economic and strategic significance of mineral and energy resource potential is recognized as a factor in the decision making and that ministers are advised on the balance between the values of land and so on. Are the aboriginal peoples involved in advising the minister with respect to park establishment, exploration and development? Are people from the North involved here?

Mr. David Baker, Director General, Strategic Policy and Devolution Branch, Indian and Northern Affairs Canada: Yes, they are involved. We are talking here about a decision before a park is established, before our minister moves forward with an interim land withdrawal. As part of that process, the Geological Survey of Canada undertakes their energy and mineral assessment. That information is public. Parks Canada is also doing its work on the ecological and cultural values associated with the park. That information is then taken to communities through our regional offices, and in consultation the communities help decide whether establishing the park would be a good thing, essentially, for the local community.

It is our policy that our minister will not move forward with an interim withdrawal order until both the affected aboriginal organization, where appropriate, and the territorial government are supportive of a decision to proceed with the park. Of course, in that process we are talking not just about the park itself but also about the delineation of the boundaries of the park — essentially determining what is in the park and will therefore eventually be withdrawn from mineral and energy development and what is outside the park.

Senator Cochrane: What happens if there is a conflict over the desirable use of an area of land?

Mr. Baker: Essentially, it is for ministers, in consultation with the territorial government and with the affected communities, to decide how to reconcile that conflict. It is essentially a very tough decision that we face all the time in terms of competing interests for lands. Ultimately, there must be an agreement with the community that creating the park, as opposed to other potential uses, is in the best interests of the community. The role of the MERA process here is to provide the communities with as much information as possible about essentially foregone potential

La présidente: Nous entendrons des représentants de l'Office national de développement économique des Autochtones, qui pourront peut-être nous aider. Cela est prévu pour plus tard en octobre.

Le sénateur Watt: Je signale qu'il faudra peut-être une certaine coordination entre les deux ministères ou agences, peu importe comment vous voulez les appeler, et votre ministère.

M. Brooks: Nous collaborons étroitement avec Entreprise autochtone Canada, surtout pour nous assurer qu'il n'y a pas de lacunes dans nos programmes respectifs, surtout en ce qui a trait au développement économique.

Le sénateur Cochrane: À la page 14 de votre mémoire, vous dites que l'importance stratégique et économique des ressources énergétiques et minérales potentielle est reconnue en tant que facteur dans la prise de décision et que les ministres reçoivent des conseils sur l'équilibre qu'il convient de rechercher entre la valeur des terres et d'autres facteurs. Les peuples autochtones prodigent-ils aussi des conseils au ministre en ce qui a trait à la création, à l'exploration et au développement d'un parc? Les peuples du Nord sont-ils partie au processus?

M. David Baker, directeur général, Direction générale des politiques stratégiques et du transfert des responsabilités, ministère des Affaires indiennes et du Nord: Oui, ils participent. Nous parlons en l'occurrence d'une décision antérieure à la création d'un parc, avant que notre ministre délivre une ordonnance de retrait provisoire des terres. Dans le contexte de ce processus, la Commission géologique du Canada effectue une évaluation des ressources énergétiques et minérales. Cette information est publique. Parcs Canada se penche aussi sur la valeur culturelle et écologique associée aux parcs. Nos bureaux régionaux communiquent alors cette information aux communautés et, en consultation avec elles, nous décidons si la création d'un parc serait une initiative valable, essentiellement, pour la collectivité locale.

Selon notre politique, notre ministre délivre une ordonnance de retrait provisoire uniquement lorsque le groupe autochtone visé, le cas échéant, et le gouvernement territorial appuient la décision de créer un parc. Bien entendu, au cours de ce processus, il n'est pas uniquement question de la création du parc proprement dit, mais aussi de la délimitation de ses frontières. Essentiellement, nous déterminons quelles terres seront à l'intérieur du parc et, par conséquent, soustraites au développement énergétique et minier, et quelles terres seront à l'extérieur du parc.

Le sénateur Cochrane: Que se passe-t-il en cas de conflit au sujet de l'utilisation souhaitable d'une parcelle de terre?

M. Baker: Essentiellement, il appartient aux ministres, en consultation avec le gouvernement territorial et les collectivités visées, de trouver un moyen de résoudre le conflit. C'est une décision très difficile que nous devons prendre chaque fois qu'il y a des intérêts contradictoires entourant l'utilisation des terres. Au bout du compte, il faut que les membres de la collectivité conviennent que la création d'un parc, par opposition à d'autres utilisations potentiels, est dans le meilleur intérêt de la communauté. L'ERME est un mécanisme qui permet de fournir

opportunities on the mineral and energy side as that decision-making process is under way.

Senator Cochrane: What does your assessment indicate for profitable energy or mineral development if Parks Canada or another agency identifies the area as desirable park land?

Mr. Baker: As I was saying, it is really a question of looking at the competing possibilities and coming to a decision, with the involvement of the local community and the territorial government, as to the optimal use of the land. There may well be winners and losers in this process. As you are well aware, once we create a park, we withdraw that land from the normal developmental processes for non-renewable resources.

Senator Cochrane: Is your main emphasis on economic development? As you know, people from the North reside in an area where development is difficult. Where do you fit in, with regard to other agencies, in trying to promote the economic development of this area?

Mr. Austin: Our first area of concern is trying to develop a stable economic environment for development. In that regard, we have put a very high priority on land claims, trying to obtain a greater certainty and a better framework for social and economic development. Once those land claims have been completed — and they are quite lengthy documents — there are any number of different obligations, but they establish the rules for making progress on both social and economic fronts. Once that is completed, or sometimes at the same time, we try to find the right balance between economic development and social aspirations of the communities and the country. In finding that balance we address various dynamics and have consultation to try to find the best way to move forward with frequently competing priorities or interests.

Senator Watt: I believe our present witnesses were here when the representatives from Parks Canada made their presentation. Those witnesses indicated that some of those northern parks receive very few visits, if any. I would imagine that those parks cost a significant amount of money to administer and maintain when very little revenue is being generated.

Does Indian and Northern Affairs Canada have any role to play in terms of better access to those parks? One of the factors relating to the infrequency of visits is the high cost of transportation. Does your department have any role to play in regard to that situation? Going home from Montreal, it costs nearly \$2,000 now to fly one way. Imagine going up to the High Arctic; one would have to pay \$5,000 to go one way. It is pretty wild. I wonder if you could address that.

Mr. Baker: There are certain types of infrastructure that we are supporting or can support in specific communities through some of our aboriginal economic development activity. There is also the Infrastructure Canada Program, which the government announced

aux communautés le plus d'informations possibles au sujet des débouchés potentielles auxquels on tournera le dos dans le secteur énergétique et minier.

Le sénateur Cochrane: Qu'indique votre évaluation au sujet de l'exploitation rentable de ressources énergétiques ou minérales si Parcs Canada ou un autre organisme estime qu'il faudrait faire de la région un parc national?

M. Baker: Comme je le disais, il s'agit en réalité d'examiner les différentes possibilités d'utilisation des terres et de choisir la solution optimale, avec la participation de la communauté locale et du gouvernement territorial. Il peut y avoir des gagnants comme des perdants. Comme vous le savez fort bien, une fois qu'un parc est créé, on ne peut plus y exploiter normalement des ressources non renouvelables.

Le sénateur Cochrane: Mettez-vous surtout l'accent sur le développement économique? Comme vous le savez, la population du Nord habite dans une région difficile à développer. Où vous situez-vous, par rapport aux autres organismes, dans la promotion du développement économique de cette région?

M. Austin: Notre première préoccupation est d'essayer de créer un contexte économique stable qui est propice au développement. À cet égard, nous avons accordé une très haute priorité aux revendications territoriales, notamment en essayant de créer plus de certitude et un meilleur cadre de développement économique et social. Lorsque ces revendications territoriales auront été réglées — et les accords sont des documents très longs —, il existera plusieurs obligations différentes, mais les accords établissent les règles pour faire progresser à la fois le développement social et le développement économique. Une fois cette phase terminée ou, parfois, parallèlement, nous essayons de trouver un juste équilibre entre les aspirations des localités sur le plan du développement économique et social et celles du pays. Pour déterminer où se trouve ce juste milieu, nous utilisons divers moyens, par exemple nous tenons des consultations pour trouver la meilleure façon d'aller de l'avant en dépit de priorités ou d'intérêts souvent conflictuels.

Le sénateur Watt: Les témoins actuels étaient ici, je crois, quand nous avons entendu les porte-parole de Parcs Canada qui ont précisé qu'il y a très peu de visiteurs, si visiteurs il y a, dans certains de ces parcs du Nord. Ces parcs coûtent probablement très cher à administrer et à entretenir alors qu'ils produisent très peu de recettes.

Affaires indiennes et Nord canadien a-t-il un rôle à jouer dans l'amélioration de l'accès à ces parcs? Un des facteurs expliquant la rareté des visites est le coût élevé du transport. Votre ministère a-t-il un rôle à jouer à cet égard? Un aller simple jusqu'à moi à partir de Montréal coûte presque 2 000 \$ actuellement. Cela vous donne une idée de ce qu'il en coûterait pour aller jusqu'à dans l'Extrême-Arctique; un aller simple coûterait 5 000 \$. La facture est plutôt salée. Je me demande si vous avez quelque chose à dire à ce sujet.

M. Baker: Nous supportons ou pouvons supporter certains genres d'infrastructures dans des localités précises grâce à notre activité de développement économique autochtone. Il existe aussi le programme de Travaux d'infrastructure Canada que le

recently; Treasury Board has the lead there. That program will provide admittedly small amounts of money to each territory for territorial governments and aboriginal organizations to work together to build specific infrastructure projects. Those are basically focused on green infrastructure. I presume that that is not really what you have in mind.

It is certainly the case that our minister has the mandate on behalf of the federal government for the promotion of economic development for northerners. Unfortunately, the last of the economic development agreements expired in 1996 as a result of budgetary pressures. Since that time, those agreements have not been renewed. Consequently, the capacity of our department and our minister to respond to legitimate infrastructure needs in the North has been severely diminished, virtually eliminated. In other words, whereas in the past we used to have funding available to utilize with other government departments for activities in specific areas, whether in non-renewable resource development or in tourism or whatever, we do not have those resources at present. Therefore, it is difficult to respond in any significant fashion to requests from territorial governments, aboriginal organizations or specific communities to support or assist infrastructural development.

That is a long-winded way of saying that we have the mandate, but we do not have the resources to participate in any meaningful way. Our minister continues to indicate to northerners that he will be working with his colleagues to try to identify sources of funding for those purposes, but at present no funds are available.

Mr. Brooks: If I could add to Mr. Baker's response, every time I travel up to the North, I know what an expense it is for the Canadian taxpayer. This is probably a chicken and egg scenario. We are hoping that as we see increased interest in the North, market forces will prevail, and with more competition costs will start to decrease slightly. You will not see our department become involved in any form of subsidization to promote market-driven opportunities.

We are involved in helping to prepare the economic infrastructure investment table. We try to ensure that the conditions are there. That could include providing access to opportunities. If a road is required to access a potential ecotourism facility, we do have programs for assisting such projects. Trying to get the population from southern Canada or anywhere else in the world to the North on a cost-reduced basis is not a role our department would undertake.

Senator Watt: Gas and fuel prices continue to escalate, not only in southern Canada but also very much in the North. It is getting to the point where people are unable to purchase that product.

I know that subsidy programs can apply to isolated communities. This question may not be directly related to the parks. Are you able to provide me with information on that? For example, let us look at the north shore of Quebec. They enjoy certain types of subsidies because they are isolated communities.

gouvernement a annoncé récemment. C'est le Conseil du Trésor qui en est responsable. Le programme offrira des montants qui sont certes faibles à chaque territoire lorsque des gouvernements territoriaux et des organismes autochtones se concertent en vue d'effectuer des projets d'infrastructure précis. Ce sont essentiellement des travaux d'aménagement de sites naturels. Je suppose que ce n'est pas vraiment ce dont vous parlez.

Notre ministre a certes le mandat de promouvoir, pour le compte du gouvernement fédéral, le développement économique du Nord canadien. Malheureusement, la dernière des ententes de développement économique est venue à échéance en 1996, suite aux compressions budgétaires. Depuis lors, ces ententes n'ont pas été renouvelées. Par conséquent, notre ministère et notre ministre ont perdu beaucoup de moyens de répondre aux besoins légitimes d'infrastructure du Nord. En fait, ils n'en sont presque plus capables. En d'autres mots, alors que dans le passé, nous avions des fonds que nous pouvions utiliser avec d'autres ministères pour mener à bien des activités dans des domaines particuliers, qu'il s'agisse de l'exploitation de ressources non renouvelables, de tourisme ou de ce que je ne sais quoi encore, nous ne les avons plus. Il est donc difficile d'apporter une aide significative aux gouvernements territoriaux, aux organismes autochtones ou à des localités précises qui souhaitent appuyer ou faciliter le développement d'une infrastructure.

C'est une longue façon de dire que nous avons le mandat, mais que nous n'avons pas les ressources voulues pour contribuer de façon utile. Notre ministre continue de dire à la population du Nord qu'il se concertera avec ses collègues en vue de trouver des fonds à cette fin, mais pour l'instant, la caisse est vide.

M. Brooks: Si je puis renchéris, chaque fois que je me rends dans le Nord, je me rends compte à quel point la dépense est élevée pour le contribuable canadien. C'est probablement l'éternel dilemme de l'oeuf et de la poule. Nous espérons qu'à mesure que croît l'intérêt manifesté pour le Nord, les forces du marché prévaudront et qu'avec une plus grande concurrence, les coûts viendront à baisser un peu. Vous ne verrez pas notre ministère contribuer à subventionner sous quelque forme que ce soit la promotion de débouchés axés sur le marché.

Nous contribuons à préparer la table d'investissement dans l'infrastructure économique. Nous essayons de faire en sorte que les conditions soient là, y compris que l'on ait accès aux débouchés. S'il faut ouvrir une route pour donner accès à une éventuelle installation d'écotourisme, nous avons en place des programmes pour faciliter de pareils projets. Toutefois, notre ministère n'est pas là pour transporter vers le Nord la population du sud du Canada ou d'ailleurs à coût réduit.

Le sénateur Watt: Les prix de l'essence et du mazout continuent de grimper, non seulement dans le sud du Canada mais également dans le Nord. On en vient au point où le consommateur ne pourra plus en acheter.

Je sais que des programmes de subvention peuvent s'appliquer à des localités isolées, mais cette question n'a peut-être pas de rapport direct avec les parcs. Pouvez-vous me fournir de l'information à ce sujet? Prenons l'exemple de la Côte-Nord au Québec. La population là-bas bénéficie de certains genres de

Apparently northern communities do not have the same transportation subsidies. Why is that?

Mr. Baker: We can look into that. I am not aware of that discrepancy.

Senator Watt: I heard through the grapevine that subsidies apply. Someone came to me the other day and told me that people in the North are not being subsidized for transportation, while fuel prices continue to increase.

Mr. Austin: We certainly will look into that. That subsidy may not be provided through our department. It may be through other ministries or through the province.

Mr. Baker: Our department is involved in one area of subsidization. I am sure you are aware of our food mail program.

Senator Watt: I am aware of that one, yes.

The Chairman: Have you any written material you could provide to the committee on your economic and community development programs as they would apply to the parks and this particular study?

Mr. Austin: Those programs may be more generic, but we will certainly look into that.

The Chairman: We are not interested in those that do not have direct application. We are interested only in those that have direct application to park development.

Senator Watt: We know that various programs exist. Often when aboriginal people are trying to navigate through those programs they find that everyone passes the buck. Have you any suggestions for confronting that problem?

Mr. Baker: We always refer people to our regional offices for help in solving their problems.

Senator Watt: That is exactly the problem.

Mr. Austin: More seriously, the federal government has launched a program called Government Online in Canada. It has set a very aggressive agenda to try to serve its citizens more effectively through integration and through the use of technology so that people in remote areas can access programming in a more integrated and comprehensive fashion. That is a challenge for all governments.

Mr. Baker: I was not meaning to be facetious when I said that we refer people to the regional office. Be it community economic development officers or people working in the territories, our people are all expected to help guide applicants through the maze of our programming and to put them in touch with other government departments and their programming.

It would be helpful for us if, as you are talking to people in the communities, you ask them their opinions on the quality of service

subventions parce qu'elle vit en localité isolée. Il semble que les collectivités du Nord n'aient pas droit à ces mêmes subventions. Pourquoi?

M. Baker: Nous pouvons aller aux renseignements. Je ne suis pas au courant de cette situation.

Le sénateur Watt: J'ai entendu dire par le téléphone arabe que des subventions s'appliquent. Quelqu'un est venu me voir, l'autre jour, et m'a dit que la population du Nord ne reçoit pas de subventions pour le transport, alors que le prix des carburants continue de monter.

M. Austin: Nous allons certes aller aux renseignements. Cette subvention n'est peut-être pas versée par notre ministère, mais elle l'est peut-être par d'autres ministères ou par la province.

M. Baker: Notre ministère participe à une forme de subvention. Je suis convaincu que vous connaissez notre programme de produits alimentaires livrés par la poste.

Le sénateur Watt: Oui, je le connais.

La présidente: Avez-vous un document que vous pourriez fournir au comité sur vos programmes de développement économique et communautaire dans la mesure où ils s'appliquent aux parcs et à notre étude particulière?

M. Austin: Ces programmes sont peut-être plus génériques, mais nous allons certes nous renseigner.

La présidente: Ceux qui n'ont pas de rapports directs ne nous intéressent pas. Nous nous intéressons uniquement à ceux qui ont une application directe dans le développement des parcs.

Le sénateur Watt: Nous savons que divers programmes existent. Souvent, quand les Autochtones essaient de s'y retrouver parmi tous ces programmes, ils découvrent que tout le monde se renvoie la balle. Avez-vous des suggestions à nous faire pour régler ce problème?

M. Baker: Nous demandons toujours aux gens de s'adresser à nos bureaux régionaux où on les aidera à régler leur problème.

Le sénateur Watt: C'est justement là le problème.

M. Austin: Sur une note plus sérieuse, le gouvernement fédéral a lancé un programme intitulé Gouvernement en direct au Canada. Il s'est fixé un programme très dynamique en vue de servir la population avec plus d'efficacité grâce à la nouvelle technologie. La population des régions éloignées pourra ainsi mieux se renseigner. C'est là un défi pour tous les gouvernements.

M. Baker: Ce n'était pas une plaisanterie quand j'ai dit que nous demandons aux gens de s'adresser au bureau régional. Que l'on fasse appel à des agents de développement économique communautaire ou à des agents qui travaillent dans les territoires, tous nos fonctionnaires sont censés aider les demandeurs à s'y retrouver dans le labyrinthe de nos programmes et à les mettre en communication avec d'autres ministères offrant les programmes qui les intéressent.

Il serait utile pour nous que, lorsque vous vous entretenez avec des personnes de ces localités, vous leur demandiez ce qu'elles

they are getting at the regional and community levels in terms of our programming, access to it, and whether it meets their needs.

Senator Watt: So it is more of a coordination problem.

Mr. Austin: Yes, it is. I would just add that each land claim that has been enacted obviously is public information, and usually annual reports are tabled, as honourable senators know. Those reports highlight the activity of the various boards and the progress being made on a number of different fronts. As you go into different communities, you may want to look at those annual reports, many of which go back several years. There are often five-year reviews done to try to improve on the progress.

Senator Watt: I have not witnessed a minister tabling such reports in the House of Commons. Where are they to be found?

Mr. Austin: I would be pleased to provide you with copies. Also, we will get back to you with information on subsidies, transportation, and economic community development programming as it relates to parks.

The Chairman: I wish to thank the witnesses for their appearance this morning.

We are pleased to welcome Mr. Kevin McNamee as our next witness.

Mr. Kevin McNamee, Director of Wildlife Campaigns, Canadian Nature Federation: Madam Chair, I appreciate the opportunity to appear before this committee on this important topic. By way of background, for the last 18 years I have been working on issues related to the establishment and management of national parks and protected areas. I also served as a consultant to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources when it was doing its report on protected places.

The Canadian Nature Federation is a conservation group with 40,000 members throughout all provinces and territories of Canada. We hold our annual meetings across Canada; the last one was in Newfoundland.

We have been supportive of the agreement to create Sirmilik National Park. We were supportive of the 1993 Nunavut land claims settlement and Article 8, which dealt with park establishment. We try to travel to communities to get involved in the park establishment process. Recently we have been to Repulse Bay and Resolute, where two proposed national parks are being considered for the North.

I want to make a number of suggestions with respect to your report. I would hope that at the beginning you would acknowledge that almost half of Canada's national parks system exists directly because of the support of aboriginal people. Our system is 250,000 square kilometres. More than half of that exists as

pensent de la qualité du service qu'elles obtiennent au bureau régional et au sein même de la localité pour ce qui est de nos programmes, de l'accès à ces programmes et de leur pertinence.

Le sénateur Watt: Il s'agit donc davantage d'un problème de coordination.

M. Austin: Oui. J'aimerais simplement ajouter que toutes les ententes de règlement des revendications territoriales entrées en vigueur relèvent manifestement du domaine public et que des rapports annuels à leur sujet sont habituellement déposés, comme le savent les honorables sénateurs. Ces rapports mettent en valeur l'activité des divers offices et les progrès réalisés sur plusieurs fronts différents. Lorsque vous vous rendez dans différentes localités, il serait peut-être bon de jeter un coup d'oeil sur ces rapports annuels, dont bon nombre datent de plusieurs années déjà. Vous trouverez souvent des évaluations quinquennales qui ont été effectuées afin de suggérer des améliorations.

Le sénateur Watt: Je n'ai pas vu de ministre déposer de pareils rapports à la Chambre des communes. Où les trouve-t-on?

M. Austin: Je vous fournirai avec plaisir des exemplaires. De plus, nous allons vous envoyer de l'information sur les subventions, le transport et les programmes de développement communautaire économique qui ont un rapport avec les parcs.

La présidente: Je tiens à remercier les témoins d'être venus ce matin.

Nous accueillons maintenant avec plaisir M. Kevin McNamee.

M. Kevin McNamee, directeur des campagnes de protection de la faune, Fédération canadienne de la nature: Madame la présidente, je vous suis reconnaissant de me donner l'occasion de prendre la parole devant le comité sur un sujet aussi important. Pour vous donner une idée de qui je suis, depuis 18 ans, je travaille à des dossiers liés à la création et à la gestion des parcs nationaux et des aires protégées. J'ai aussi servi d'expert-conseil auprès du comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, lorsqu'il a rédigé son rapport sur les lieux protégés.

La Fédération canadienne de la nature est un groupe de conservation comptant 40 000 membres répartis un peu partout dans les provinces et les territoires du Canada. Elle tient ses assemblées annuelles un peu partout au Canada. La dernière a eu lieu à Terre-Neuve.

Nous appuyons l'accord visant à créer le parc national Sirmilik. Nous avons donné notre appui à l'accord de 1993 de règlement des revendications territoriales du Nunavut et à l'article 8, qui porte sur la création de parcs. Nous essayons de nous rendre dans les localités afin de prendre part au processus de création de parcs. Récemment, nous nous sommes rendus à Repulse Bay et à Resolute, où l'on envisage de créer deux parcs nationaux pour le Nord.

J'aimerais faire quelques suggestions en ce qui concerne votre rapport. J'aimerais qu'au début, vous reconnaissiez que la moitié presque du réseau de parcs nationaux du Canada existe parce qu'elle a l'appui des peuples autochtones. Notre réseau s'étend sur 250 000 kilomètres carrés. Plus de la moitié de cette superficie est

national parks because of the support of aboriginal people. In some cases national parks are embedded in aboriginal land claims.

In this country we have gone from a history of expulsion and removal of aboriginal people in southern Canada in order to create national parks to the point where we do not now create national parks unless there is the support of aboriginal peoples. It is important to acknowledge that evolution in our history.

Regarding economic development, I hope you acknowledge that national parks are more than places for people to visit. They are part of a network that all countries are establishing around the globe to protect representative natural areas. They are places to protect wildlife. Indeed, some people in the Yukon do not want people — even scientists — to go into the calving grounds of the Porcupine caribou herd because of the impact visitors may have. These parks are important areas for wildlife. Indeed, the Nunavut land claim agreement acknowledges that national parks should primarily protect wilderness. It is embedded in their land claim agreement.

Parks are important benchmarks against which we measure the impact of other factors, such as acid rain and climate change. Our northern national parks can play a very important role that could help generate some economic advantages in terms of studying, both on the traditional knowledge side and on the scientific knowledge side, having people to measure the impact of climate change. Of course, they are important places for learning.

For the record, I want to make it very clear that the Canadian Nature Federation supports the right of aboriginal people to hunt, trap, fish and maintain other traditional activities in northern national parks. We are not saying, “Do not kill wildlife at any cost.” These parks are very important to maintaining that ability.

Second, we support the use of land claims to establish national parks, to set the rules for the establishment of further ones, and we support the growing use of impact and benefit agreements. We do not view national parks as a way to lock up the land and not let anybody visit it. These parks are important places for people to visit and learn, with appropriate activities under appropriate conditions.

I have five observations and recommendations to suggest to the committee. First, on the issue of funding, as you may already have learned, Parks Canada typically funds the community consultation process, the new park agreements and the implementation. The problem is that, despite having a decade of political commitments — and it is in two Liberal red books — there is no predictable source of funding for Parks Canada to complete the national parks system. The last three park establishment agreements, including Sirmilik, were funded by taking money from existing national parks. To fund Sirmilik, money may have

constituée de parcs nationaux en raison du soutien des peuples autochtones. Parfois, les parcs nationaux sont prévus dans les accords de revendications territoriales des Autochtones.

Au Canada, notre attitude a changé, d'un passé d'expulsion et de retrait des peuples autochtones du sud du Canada en vue de créer des parcs nationaux au point où nous ne créons plus de parcs nationaux sans avoir l'appui des peuples autochtones. Il est important de reconnaître cette évolution.

En ce qui a trait au développement économique, j'espère que vous allez reconnaître que les parcs nationaux ne sont pas de simples endroits à visiter. Ils font partie d'un réseau que tous les pays du monde sont en train de mettre en place en vue de protéger des aires naturelles représentatives. Ce sont des endroits où la faune est protégée. En fait, certains habitants du Yukon ne veulent pas que l'on puisse se rendre — même des chercheurs scientifiques — dans les terrains de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine en raison de l'impact que pourraient avoir les visiteurs. Ces parcs sont d'importantes aires fauniques. En fait, l'accord de règlement des revendications territoriales du Nunavut reconnaît que les parcs nationaux devraient servir surtout à protéger les aires de nature sauvage. C'est prévu dans l'accord même.

Les parcs sont d'importants points repères à l'aide desquels nous mesurons l'impact d'autres facteurs, par exemple des précipitations acides et du changement climatique. Nos parcs nationaux du Nord peuvent jouer un rôle très important à cet égard et l'étude de ces phénomènes pourrait produire certains avantages économiques pour la région si l'on vient y mesurer l'impact du changement climatique, sur le plan tant du savoir traditionnel que des connaissances scientifiques. Naturellement, les parcs sont d'excellentes écoles.

Je tiens à préciser officiellement que la Fédération canadienne de la nature appuie le droit autochtone de chasser, de piéger, de pêcher et de mener d'autres activités traditionnelles dans les parcs nationaux du Nord. Nous ne réclavons pas qu'on interdise de tuer des animaux à tout prix. Ces parcs sont très importants pour maintenir ces activités.

Par ailleurs, nous appuyons le recours à des accords de revendications territoriales pour créer des parcs nationaux, pour fixer les règles d'établissement d'autres parcs, et nous appuyons le recours croissant à des ententes relatives aux répercussions et aux avantages. Les parcs nationaux ne représentent pas pour nous un moyen de bloquer l'utilisation des terres. Ces parcs sont d'importants endroits à visiter pour apprendre, à condition que les activités qu'on y mène soient convenables et qu'elles soient menées dans de bonnes conditions.

J'ai cinq observations et recommandations à faire au comité. Tout d'abord, pour ce qui est du financement, comme vous l'avez peut-être déjà appris, Parcs Canada finance typiquement le processus de consultation de la communauté, les nouveaux accords d'établissement de parcs et leur mise en oeuvre. Le hic, c'est qu'en dépit d'une décennie d'engagements politiques — vous les trouverez dans deux livres rouges des Libéraux —, il n'y a pas de source prévisible de fonds pour que Parcs Canada puisse compléter le réseau des parcs nationaux. Les trois derniers accords de création de parcs, y compris celui de Sirmilik, ont été financés

been taken from Kejimikujik or Gros Morne or somewhere else, because there is no new money.

There is no funding for the upcoming agreement to establish Wager Bay. This park has been on the books for 20 years. It has taken the local people a long time to decide they want to negotiate it. How will it look when we get to the finish line, negotiate it, and find there is no new funding for that park?

Under current resources, Parks Canada has very little financing to hire people. In order to operate some of the new national parks, and to train and employ aboriginal people, which is part of the Inuit Impact and Benefit Agreements for these parks, we must have some funding. Our recommendation would be for this committee to support funding in the 2001 federal budget for the planning, negotiating, establishing, managing and operating of new and existing parks.

We made submissions to the Minister of Finance. I would be happy to share a copy of them with you. We put together some estimates regarding cost. So has the Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks. I would urge you to put out an interim report because of the urgency to input to the federal budget. Talk to the Minister of Finance or call the Prime Minister's Office. This is a blatant request for political support for new financing, but this year is critical for Parks Canada for the very issue that you are looking at.

You may also want to encourage the Minister of Canadian Heritage to seek funding to implement the agreement for Wager Bay as a priority.

My second issue concerns the funding for cultural and biological studies. In the negotiation of new national parks, one of the largest items funded is mineral assessments. In the case of Wager Bay, almost \$1 million of federal money was devoted to doing a mineral assessment, which in essence aids and subsidizes the mining industry, as this assessment looks for something for them; but there was virtually nothing for cultural and biological studies. Some oral history work was done in the park, and Parks Canada had to work hard to find the money for that.

Because it is a policy to do mineral assessments, the money is available. It is not a direct policy to do cultural and biological studies in advance of park establishment. Our second recommendation would be that the federal budget bring some balance to the research issue.

Third, you have already touched on this but I should like to throw out another idea: funding for community development initiatives. It is important that the committee not portray Parks Canada as a resource development agency. It has a role in assisting in that area, but it is not a resource development agency,

en détournant de l'argent destiné à d'autres parcs nationaux. Pour financer Sirmilik, on a peut-être retiré des fonds à Kejimikujik ou à Gros-Morne, si ce n'est ailleurs, parce qu'il n'y a pas d'argent nouveau.

On n'a pas débloqué de fonds pour l'accord imminent visant à créer Wager Bay. Ce parc n'est prévu que depuis 20 ans. Il a fallu à la population locale beaucoup de temps pour se décider à négocier. De quoi aurons-nous l'air, à la ligne d'arrivée, lorsque l'entente aura été négociée et que nous découvrirons qu'il n'y a pas d'argent frais pour financer le parc?

D'après les ressources actuelles, Parks Canada dispose de très peu de fonds pour embaucher des gens. Pour exploiter certains des nouveaux parcs nationaux et pour former et employer les Autochtones, ce qui est prévu dans les accords des répercussions et des avantages pour les Inuits en rapport avec ces parcs, il faut avoir des fonds. Notre recommandation serait que le comité appuie l'affectation de fonds, dans le budget fédéral de 2001, à la planification, la négociation, l'établissement, la gestion et l'exploitation des parcs nouveaux et existants.

Nous avons présenté des mémoires au ministre des Finances. Je vous en laisserai volontiers des exemplaires. Nous avons fait des prévisions concernant les coûts. La Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada l'a aussi fait. Je vous demanderais instamment de faire un rapport provisoire parce qu'il ne reste plus beaucoup de temps pour faire inscrire des fonds dans le budget fédéral. Parlez-en au ministre des Finances ou appelez au cabinet du premier ministre. Je fais là une demande flagrante d'appui politique pour de nouveaux fonds, mais cette année est critique pour Parks Canada en rapport avec la question même que vous examinez.

Vous déciderez peut-être d'encourager également la ministre du Patrimoine canadien à demander des fonds pour mettre en oeuvre en priorité l'accord relatif à Wager Bay.

Ma deuxième source de préoccupation concerne le financement des études culturelles et biologiques. Durant la négociation de nouveaux parcs nationaux, une des plus importantes activités financées est l'évaluation des ressources minérales. Dans le cas de Wager Bay, un million de dollars presque d'argent fédéral a été consacré à évaluer les ressources minérales, ce qui aide et subventionne essentiellement l'industrie minière puisque l'évaluation lui dit où se trouvent les minéraux; par contre, il n'y avait presque plus rien pour l'exécution d'études culturelles et biologiques. Certains travaux concernant la tradition orale ont été faits dans le parc, et Parks Canada a eu de la difficulté à trouver l'argent à cette fin.

Comme les évaluations des ressources minérales représentent une politique, les fonds sont là. Toutefois, l'exécution d'études culturelles et biologiques avant la création d'un parc n'est pas une politique. Notre deuxième recommandation serait que le budget fédéral rétablisse un peu l'équilibre en matière de recherche.

En troisième lieu, il en a déjà été question, mais j'aimerais proposer que l'on finance les initiatives de développement communautaire. Il est important que le comité ne donne pas de Parks Canada l'image d'un organisme d'exploitation des ressources. Il a certes un rôle d'aide dans ce domaine, mais ce

nor is it a source of all the capital that needs to be found to allow communities to benefit.

I would suggest other federal departments. You have already heard from one, but another is HRDC. Their community initiatives grants should be looked at as a source of funds to help communities benefit further from national parks. I know it is not popular politically to talk about HRDC these days. However, many people across this country do know how these things assist local communities and local people to take advantage of opportunities when there is not private sector capital.

Money could be put into regional tourism strategies. The Sirmilik agreement provides for a regional tourism strategy. The 1988 agreement for Grasslands National Park contains a similar provision. Twelve years later that strategy still has not been implemented, in part because of a lack of funding. Parks Canada can allocate its funds to only so many places, but other departments can play a role. I suggest you ask HRDC to testify, because they have a rural initiatives program that could be important.

Let me put a personal spin on this. South of 60, my wife and son and I went to visit a small community that marketed itself in part as a place you would visit and experience an aboriginal culture. What struck me was that the transportation, the accommodation, the trips and the restaurants were virtually all owned by, I believe, a Toronto-based company.

If aboriginal people are to benefit from these national parks and if their communities are positioned as gateways to these wild experiences, they have to be more than just employees of someone else's set-up. It is urgent to look at that, because Nunavut is getting a profile all over the globe. Who will move in with capital? It is important and consistent with our idea that people should visit the parks. We do not believe all the development should be in the parks. The communities should be the entities that benefit. If the lodge is just in a park and not in a community, it will be visited only one month a year — you know what the weather is like — but more and more people are travelling to the communities in the shoulder seasons. It is important for those communities to become gateways and to access capital; otherwise we are into the same old story of people in the south owning the businesses and the aboriginal people only getting a few jobs.

Another thing you might consider is having one of the national parks nominated as a world heritage site under the United Nations World Heritage Convention. Yellowstone National Park, the pyramids and the Great Barrier Reef are all world heritage sites. That puts those places on the map. There is no world heritage site in the Arctic. Having a world heritage site in Canada's Arctic

n'est pas sa vocation, pas plus qu'il n'est l'unique source de tout l'argent requis pour permettre aux localités de tirer profit des parcs.

Je suggérerais d'autres ministères fédéraux. On vous a déjà parlé de l'un d'entre eux, mais il y a également DRHC. On devrait examiner leurs subventions touchant les initiatives communautaires comme source de financement pour aider les collectivités à profiter davantage des parcs nationaux. Je sais qu'il n'est pas très populaire du point de vue politique de parler de ce ministère ces jours-ci. Cependant, beaucoup de gens d'un bout à l'autre du pays savent dans quelle mesure ces subventions aident les communautés locales et les gens qui y vivent à saisir les occasions lorsqu'elles se présentent là où il n'y a pas de capitaux du secteur privé.

On pourrait investir dans des stratégies de tourisme régional. L'accord Sirmilik prévoit une stratégie de ce genre. L'accord de 1988 relatif au parc national des Prairies contient une disposition similaire. Douze ans plus tard et on n'y a pas toujours pas donné suite en partie en raison d'un manque de fonds. Parcs Canada ne peut attribuer ses fonds qu'à un certain nombre d'endroits, mais d'autres ministères peuvent jouer un rôle. Je vous suggère de demander à des représentants du Développement des ressources humaines de venir témoigner pour vous parler de leur programme d'initiatives rurales qui pourrait être important.

Permettez-moi une remarque personnelle. Au sud du 60e, mon épouse, mon fils et moi-même sommes allés visiter une petite collectivité qui annonçait entre autres qu'elle invitait les gens à venir faire l'expérience de la culture autochtone. Ce qui m'a frappé c'est que les services de transport, d'hébergement de voyage et de restauration appartenaient pour ainsi dire presque tous, si je ne m'abuse, à une entreprise ayant son siège à Toronto.

Si les Autochtones doivent profiter de ces parcs nationaux et si les collectivités sont considérées comme des portes d'accès à ces expériences en milieu naturel, elles doivent être plus que de simples employées de l'entreprise de quelqu'un d'autre. Il faut de toute urgence se pencher là-dessus parce que le Nunavut se fait remarquer dans le monde entier. Qui fournira les capitaux? Cela est important et cadre avec à notre idée, à savoir que les gens devraient visiter les parcs. Nous ne croyons pas que tout le développement devrait s'y faire. Les collectivités devraient aussi en profiter. Si le gîte est situé simplement dans un parc et qu'il ne se trouve pas dans une collectivité, il ne sera fréquenté qu'un mois par année — vous êtes au courant du temps qu'il y fait. Ce pendant de plus en plus de gens se rendent dans ces collectivités pendant les inter-saisons. Il est important pour ces collectivités de devenir des portes d'entrée et d'avoir accès aux capitaux si l'on veut éviter que la même vieille histoire se répète, à savoir que les gens du Sud possèdent les entreprises et les Autochtones n'obtiennent que quelques emplois.

Vous pourriez aussi peut-être songer à faire des démarches pour qu'un des parcs nationaux devienne un site du patrimoine mondial en vertu de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Le parc national Yellowstone, les pyramides et la Grande barrière sont tous des sites du patrimoine mondial, ce qui permet de les faire connaître. Il n'y a pas de site

would not give the United Nations any right to tell us what to do. In essence, it is simply a stamp, a symbol that this is a great place.

We should also consider how to get governments and aboriginal people to tell the story of how they are cooperating to produce these new parks. When you turn on the news, you hear about Burnt Church and every other issue our culture and the aboriginal culture are divided on, but we have some tremendous success stories in both southern and northern Canada, where aboriginal people and the federal government are working together, cooperating, to protect these places. Everyone is asking how we can cooperate and what we can do, and here are some solid examples of where great things have been done. You should urge people to tell these stories, because we do not hear them. A park is established, a press release is put out, and that is it. These are stories that should be told.

Finally, on a very specific issue, I would suggest that the committee — perhaps in a letter — call on President Clinton in the short term to set aside the coastal plain of Alaska's Arctic National Wildlife Refuge as a national monument before he leaves office. This is a national park issue for Canada. It is a co-management issue between Canadian aboriginal people and the federal government.

The coastal plain is right next door to the Yukon and Alaska. The Porcupine caribou herd, which the Inuvialuit and people in Old Crow wanted to protect by establishing a national park, moves across the Yukon-Alaska border. The calving grounds are on both the Yukon and the Alaska sides. At the urging of the Inuvialuit and the Vuntut, we have set up two national parks to protect our half of these calving grounds, this nursery. The Americans are considering opening up their half to oil drilling. Thirty years of study have confirmed that, if they do, it will decimate the herd and the aboriginal culture and economy. When aboriginal people depend on caribou, it is part of their economy, even if it does not fit our idea of what an economy is.

That area needs to be protected, and I think that, because you are dealing with aboriginal affairs, a message from this committee to President Clinton would carry some weight. It is an issue that aboriginal people have been fighting a long time, and I suggest that it falls within your mandate.

Thank you for the opportunity to appear before you. If I can help in any other way, with other documents or examples, I would be pleased to do so.

The Chairman: Thank you very much for that constructive presentation.

du patrimoine mondial dans l'Arctique. Le fait d'avoir un site de ce genre dans cette région ne donnerait pas le droit aux Nations Unies de nous dicter notre conduite. Essentiellement, cela indique aux gens qu'il s'agit d'un endroit très intéressant.

Nous devrions aussi songer à une façon d'amener les gouvernements et les peuples autochtones à raconter comment ils collaborent pour établir ces nouveaux parcs. Lorsque vous écoutez les nouvelles, vous entendez parler de Burnt Church de même que de toute autre question sur laquelle notre culture et la culture autochtone sont divisées, mais il existe des cas incroyables de réussite, dans les régions septentrionale et nordique du Canada, où les peuples autochtones et le gouvernement fédéral collaborent afin de protéger les lieux. Tout le monde demande comment nous pouvons coopérer et ce que nous pouvons faire. Nous avons de solides exemples d'endroits où de grandes choses ont été réalisées. Vous devriez inciter les gens à raconter ces histoires parce que nous n'en entendons pas parler. Au moment de la création d'un parc, on publie un communiqué et tout s'arrête là. Il y a des histoires qui devraient être racontées.

Enfin, en ce qui concerne une question précise, je proposerais que le comité — peut-être au moyen d'une lettre — demande au président Clinton à court terme, avant qu'il ne quitte la présidence, de faire un monument national de la plaine côtière de la réserve faunique nationale de l'Arctique. C'est une question de parc national pour le Canada. C'est une question de cogestion entre les peuples autochtones du Canada et le gouvernement fédéral.

La plaine côtière est limitrophe du Yukon et de l'Alaska. La harde de caribous de la Porcupine, que les Inuvialuit et la population d'Old Crow voulaient protéger en établissant un parc national, se déplace du Yukon à l'Alaska et vice-versa. Les lieux de mise-bas sont situés tant au Yukon qu'en Alaska. À la demande pressante des Inuvialuit et des Vuntut, nous avons créé deux parcs nationaux afin de protéger notre moitié de ces lieux de mise-bas, cette aire de croissance. Les Américains songent à consacrer leur moitié au forage pétrolier et gazier. Trente années d'études ont confirmé que, s'ils mettent leur plan à exécution, la harde sera décimée et la culture de même que l'économie des Autochtones anéantie. Lorsque les peuples autochtones dépendent du caribou, cela fait partie de leur économie même si cela ne correspond pas à l'idée que nous nous en faisons.

Cette région doit être protégée et je crois que, parce que vous examinez des questions qui intéressent les Autochtones, un message adressé par votre comité au président Clinton aurait un certain poids. C'est une question pour laquelle les peuples autochtones se battent depuis longtemps et j'estime qu'elle relève de votre mandat.

Je vous remercie de l'occasion que vous nous avez offerte de comparaître devant vous. Si je peux vous être utile de quelque autre manière, qu'il s'agisse d'autres documents ou d'exemples, je le ferai avec plaisir.

La présidente: Merci beaucoup de cet exposé constructif.

Senator Watt: You have raised many important points which we need to build on so that we are not just spinning our wheels without any effect. We should try to make the wheels spin a little better for the benefit of the people living in those isolated regions.

I certainly agree with you that the economic activities connected to the parks do not have to be in the parks themselves. They could be adjacent to the parks, in the communities. That would create further economic spinoffs and would enlarge the activities in the communities, because they could be used seasonally for certain other activities.

As I mentioned to the previous witnesses, there is the problem of the unavailability of funds to do the inventory. That is very important. If you do not have access to capital to do the inventory, nothing will happen.

I would ask you to elaborate on the use of parks for increased monitoring of what is happening in the Arctic. We have all heard that global warming is becoming more noticeable in the North right now because of the behaviour of the climate. I personally witnessed very warm weather this summer, which I have never witnessed before. It was warmer even than Montreal and Ottawa. It was very uncomfortable. The people, the animals and the vegetation are all being affected. You mentioned establishing some sort of a monitoring system. I see it more as a conductor, conducting what is happening up there. I do not think we can actually affect what is already in motion now, because it is almost too late. Many people have been saying that for quite some time, but it seems no one listens. Could you elaborate further on what specific things you would like to see in connection with the parks for monitoring what is happening up there?

Mr. McNamee: I would not necessarily call this my idea. Parks Canada, universities across Canada and in some cases local aboriginal communities are involved in monitoring. Members of our own organization who have an interest in birds are out there on a volunteer basis monitoring specific indicators in nature — be it birds, the forest, water quality, whatever — to see if more of the things that we deposit in the air and water are showing up.

Science tends to suggest that we are treating northern Canada almost as if it were a sewer. Sometimes we do not even realize that is happening. Many of the contaminants are moving north because of weather patterns. It is really important that we have an understanding of how those things affect everything from tiny organisms like lichen, which is the basic food of caribou, right up to those big creatures such as polar bears, which are being affected by PCB contaminants.

The basic idea would be to provide money for opportunities for long-term research programs and monitoring programs that could involve students from some of the emerging universities in the North. The important thing is to get aboriginal people involved in those kinds of learning experiences and programs. Of course, in

Le sénateur Watt: Vous avez soulevé quantité de points importants que nous devons prendre comme point de départ afin de ne pas manquer notre coup. Nous devrions essayer de faire tourner la roue un peu plus vite dans l'intérêt des gens qui vivent dans ces régions isolées.

Je conviens certes avec vous que les activités économiques liées aux parcs n'ont pas à se passer dans les parcs eux-mêmes, mais dans les collectivités voisines de manière à multiplier les retombées économiques et les activités dans les collectivités, étant donné qu'on pourrait les utiliser de manière saisonnière pour certaines autres activités.

Comme je l'ai dit aux témoins qui vous ont précédé, le problème c'est que les fonds manquent pour effectuer l'inventaire. C'est très important. Faute de capitaux à consacrer à l'inventaire, rien ne se produira.

Je vais vous demander de préciser votre pensée en ce qui concerne l'utilisation des parcs pour une surveillance accrue de ce qui se passe dans l'Arctique. Nous avons tous entendu dire que le réchauffement de la planète est de plus en plus perceptible dans le Nord à l'heure actuelle en raison du comportement du climat. Quant à moi, j'ai constaté des températures très chaudes cet été, des températures encore jamais atteintes. C'était plus chaud même qu'à Montréal et à Ottawa. C'était très inconfortable. Les gens, les animaux et la végétation sont tous touchés. Vous avez parlé de mettre au point un système de surveillance. Je le vois plus comme un fil conducteur. Je ne pense pas que nous puissions en fait influencer sur ce qui est déjà en cours, parce qu'il est presque trop tard. Nombreux sont les gens qui le disent depuis un certain temps, mais il semble que leurs propos tombent dans l'oreille d'un sourd. Pourriez-vous nous en dire plus en ce qui a trait aux choses précises que vous aimeriez voir en ce qui a trait aux parcs, en matière de surveillance de ce qui se passe là-bas?

M. McNamee: Je n'appellerais pas nécessairement cela mon idée. Parcs Canada, les universités canadiennes et certaines collectivités autochtones locales participent à la surveillance. Des membres de notre propre organisation qui s'intéressent aux oiseaux surveillent bénévolement les indicateurs précis de la nature — les oiseaux, la forêt, la qualité de l'eau et que sais-je encore — afin de voir si d'autres substances que nous rejetons dans l'air et dans l'eau se manifestent.

La science a tendance à laisser entendre que nous traitons le nord du Canada presque comme s'il s'agissait d'une poubelle. Un grand nombre de contaminants montent vers le nord en raison des conditions atmosphériques. Il est très important que nous comprenions bien de quelle manière ces choses affectent tout, à partir de minuscules organismes comme le lichen, l'aliment de base des caribous jusqu'à ces grosses créatures comme les ours polaires, qui sont touchés par la contamination par les BPC.

L'idée serait de fournir des fonds pour entreprendre des programmes de recherche à long terme et mettre sur pied des programmes de surveillance auxquels pourraient participer des étudiants des universités qui sont en train de voir le jour dans le Nord. L'important, c'est de faire en sorte que les Autochtones

the North that is very costly; nevertheless, I think it is something that needs to be examined.

The report of the minister's Panel on the Ecological Integrity of Canada's National Parks, which came out in March 2000, has a whole section on monitoring, what needs to be done and what needs to be examined. You may want to study that report for some direction.

Senator Watt: Can you tell us which department should be directly involved in this monitoring? Should it be Health Canada, Environment Canada, Indian and Northern Affairs Canada?

Mr. McNamee: I think those are the major ones, yes.

Senator Watt: The ministers from those departments should put their heads together to do something to help.

Mr. McNamee: And Parks Canada should be involved because they have the legislative mandate for that area.

Senator Watt: Can you give us some specific recommendations in writing?

Mr. McNamee: With respect to the specific departments?

Senator Watt: Yes. With respect to how these parks could be utilized for gathering information, creating inventories and things of that nature in relation to the environment.

Mr. McNamee: I can certainly try. It is important that you look at a cooperative approach with the universities, because they do a lot of work in that area. That would also involve others. You do not want only civil servants doing this work. You want many other people engaged, including the communities. There is also the whole question of how to bring the traditional ecological question into that.

Senator Watt: I have another question, which I had intended to ask at the beginning. What is the your organization's relationship with Greenpeace, animal protectionist groups, and all those various love-something groups that have hit us economically, particularly badly in seal hunting issues?

Mr. McNamee: I would characterize our relationship as informal. There are meetings and conferences across the country in which we participate. We are extremely careful when we develop alliances. In some cases, we do not work with them.

Some organizations do not allow the hunting of wildlife period. We do support that. We recognize that, for aboriginal communities, it is an important thing.

To be perfectly frank with you, the one area where we are cooperating formally is a green budget coalition that is trying to green-up the federal budget. It is important that we work cooperatively in that area because Greenpeace is taking on some programs such as climate change.

participent à ces programmes et expériences d'apprentissage. Il est vrai que ces programmes coûtent très cher dans le Nord. Toutefois, c'est quelque chose qu'il faut, à mon avis, examiner.

Le rapport de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada, qui a été rendu public en mars 2000, contient un chapitre sur la surveillance, les mesures qui doivent être prises et les questions à considérer. Vous voudrez peut-être l'examiner pour avoir des idées.

Le sénateur Watt: Quel ministère devrait s'occuper directement de cette surveillance? Santé Canada. Environnement Canada, Affaires indiennes et du Nord?

M. McNamee: Ce sont les principaux ministères concernés.

Le sénateur Watt: Les ministres attirés devraient se rencontrer et essayer de faire quelque chose.

M. McNamee: Et Parcs Canada devrait participer à l'effort parce qu'il possède le mandat législatif d'intervenir dans ce domaine.

Le sénateur Watt: Pouvez-vous nous soumettre des recommandations précises par écrit?

M. McNamee: Au sujet des ministères concernés?

Le sénateur Watt: Oui, et sur la façon dont les parcs peuvent participer à l'établissement de données, d'inventaires et autre chose du genre dans le domaine de l'environnement.

M. McNamee: Je peux, bien sûr, essayer de le faire. Il est important par ailleurs d'obtenir la collaboration des universités, parce qu'elles font beaucoup de recherche dans ce domaine. Il faut également faire appel à la collaboration d'autres groupes, car vous ne voulez pas que les fonctionnaires soient les seuls à s'occuper de cette tâche. De nombreuses autres personnes, y compris les collectivités, doivent participer à cet effort. Il y a également la question de savoir comment intégrer les considérations d'ordre écologique dans tout cela.

Le sénateur Watt: J'ai une autre question, que je voulais poser au début. Quels rapports votre organisme entretient-il avec Greenpeace, les associations de défense des droits des animaux, les divers groupes de protection qui nous ont nui sur le plan économique, notamment dans le domaine de la chasse du phoque?

M. McNamee: Nous entretenons avec eux des rapports officieux. Nous participons à des réunions et des conférences à l'échelle nationale. Nous sommes extrêmement prudents quand nous établissons des alliances. Dans certains cas, nous ne collaborons pas avec eux.

Certaines associations sont contre la chasse, point à la ligne. Nous sommes d'accord avec elles. Toutefois, nous reconnaissons que cette activité est importante pour les collectivités autochtones.

Je vais être franc avec vous. Nous collaborons de façon formelle avec une coalition qui tente d'encourager le gouvernement fédéral à mettre davantage l'accent sur l'environnement dans son budget. Il est important pour nous de collaborer ensemble dans ce domaine. Greenpeace a d'ailleurs décidé de concentrer ses efforts sur certains programmes, comme celui des changements climatiques.

I would characterize our relationships with such groups as informal. Regarding our wildlife program, there is no cooperation.

Senator Watt: It is case by case.

Mr. McNamee: We are working together in one case. That is the green budget.

Senator Cochrane: You have asked us to contact President Clinton to help us in Alaska. I would remind you that this committee does not report until after the U.S. election. President Clinton will be in office until January. However, a new president will be identified before then.

Mr. McNamee: I recognize that, senator. That is why I suggested a letter. I know that about a hundred members of Parliament have already signed a letter that went to President Clinton several months ago. Louise Hardy, the member of Parliament for the Yukon, delivered that letter to the White House personally. Canada has a treaty and several other items covering that. We have a long political history in that area. I was only suggesting that you might want to write a letter.

The Chairman: You were talking about the world heritage sites. Are you speaking of the Arctic? There are a couple of sites in the Yukon — Two Rivers and part of Kluane.

Mr. McNamee: Kluane is a world heritage site. I am not aware of any other in the Yukon. Two Rivers is a Canadian heritage site. Above the tree line, Canada does not have a world heritage site. The World Heritage Convention has remarked on that several times.

I am not suggesting that the federal government develop a nomination and submit it. It would be nice if it came from the local communities up through the federal government, which then would process that nomination.

The Chairman: It is a major problem in the smaller communities to develop infrastructure to service, whether it is education or tourism, and not have that capital come in from outside, as we would say. The land claims are providing some capital through their economic development programs. How would you see that capital being made available to the smaller communities so that, in fact, they could control their own destiny?

Mr. McNamee: You are pushing me into an area where I am not an expert.

The Chairman: Do you have any suggestions or something that we can follow up?

Mr. McNamee: I think the federal government obviously is one source. You may want to delve into how much is available under the land claim agreements and the territorial governments. How much are they prepared to invest in this area?

Je dirais que nos rapports avec ces groupes sont officieux. Pour ce qui est de notre programme touchant la faune, il n'y a aucune collaboration à ce chapitre.

Le sénateur Watt: La collaboration se fait au cas par cas.

M. McNamee: Nous collaborons ensemble dans un domaine, et c'est celui du budget vert.

Le sénateur Cochrane: Vous nous avez demandé de communiquer avec le président Clinton et de solliciter son aide dans le dossier touchant l'Alaska. Je tiens à vous rappeler que le comité ne déposera aucun rapport à ce sujet tant que les élections aux États-Unis n'auront pas eu lieu. Le président Clinton sera en poste jusqu'en janvier. Toutefois, un nouveau président sera choisi avant cela.

M. McNamee: J'en suis conscient, sénateur. Voilà pourquoi j'ai proposé qu'on écrive une lettre. Je sais qu'une centaine de parlementaires ont déjà signé une lettre qui a été adressée au président Clinton il y a plusieurs mois de cela. Elle a été livrée personnellement à la Maison Blanche par Louise Hardy, députée du Yukon. Le Canada a signé un traité et plusieurs autres accords dans ce domaine. C'est un dossier politique qui a une longue histoire. Je proposais uniquement que vous écriviez une lettre.

La présidente: Vous avez parlé des sites du patrimoine mondial. Faisiez-vous allusion à l'Arctique? Il y a quelques sites au Yukon — Two Rivers et une partie de Kluane.

M. McNamee: Kluane est désigné site du patrimoine mondial. Autant que je sache, il n'y a pas d'autre parc du Yukon qui porte cette désignation. Two Rivers est désigné site du patrimoine canadien. Il n'y a pas, au Canada, de site du patrimoine mondial au-delà de la limite de végétation des arbres. C'est quelque chose que la Convention du patrimoine mondial a déjà signalé à plusieurs reprises.

Je ne dis pas que le gouvernement fédéral devrait proposer une telle désignation. Il serait bien que l'initiative vienne des collectivités, qui pourraient la soumettre au gouvernement fédéral qui, lui, se chargerait d'y donner suite.

La présidente: Il est très difficile pour les petites collectivités de mettre sur pied des infrastructures, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou du tourisme, au moyen de capitaux qui ne viennent pas de l'extérieur. Les ententes sur les revendications territoriales leur permettent de toucher des fonds par le biais des programmes de développement économique. Comment les petites collectivités peuvent-elles obtenir des fonds qui leur permettraient, dans les faits, de contrôler leur propre destin?

M. McNamee: Je ne suis pas bien placé pour répondre à cette question.

La présidente: Avez-vous des suggestions à faire ou quelque chose à nous proposer?

M. McNamee: Le gouvernement fédéral constitue, bien entendu, une source parmi d'autres. Vous pourriez peut-être essayer de voir ce que prévoient les ententes sur les revendications territoriales, et ce que les gouvernements territoriaux sont prêts à investir dans ce domaine.

Depending on the kind of project that might be involved, you might want to turn to the Sonoran Institute in the U.S. They have done a lot of work on the gateway community concept — that is, how communities can take advantage of the natural resources next to them and where can they find the funding. The Sonoran Institute looks at the entire range of communities, including Alaska, to find out how to do it. The Alaskan examples might provide something.

I am going out on a limb. There could be some foundations that might be interested in that. If there are those kinds of sources of financing, it is important that it be shown that other levels of government, plus the aboriginal people and communities and cling groups themselves, are part of the financial solution. The Sonoran Institute may be worth examining because they have looked at Alaska. We could give you some contacts there.

The Chairman: Have you some thoughts on how to integrate? As you pointed out, we know through the land claims dealing with parks that hunting and gathering is permitted use. How do you see that being implemented in communities where there are other interests to not do that? I am thinking particularly of the Yukon, where the First Nations are in a minority situation. The people in power are not from First Nations and are not able to go into the park and hunt and gather. How do you see that?

Mr. McNamee: We are facing that issue in the proposed Wolf Lake Park in southern Yukon. Both aboriginal and non-aboriginal people are looking to maintain that right. In fact, under the claim, the aboriginal people will. That is a difficult one for me to answer, senator, in the sense that those kinds of issues are dealt with government to government at the land claims table.

The challenge for conservation groups is to look at the non-aboriginal side of the equation. You might want to look at Wapusk National Park in Manitoba. That park was set up in 1996, and it has a different situation. It operates under treaty land entitlement agreements with the Province of Manitoba. Under the park agreement, aboriginal and non-aboriginal people are able to maintain a traditional way of life. On the non-aboriginal side, however, the negotiators agreed to phase out those activities after 35 years. You might want to examine that park agreement.

Senator Watt: In your presentation, you raised the lack of visibility after a park has been put in place. You do not hear of the park again once it has been set up. Could this be due to the fact that they are really not doing anything specific? If they were interested in itemizing activities that they wanted to do within each park, including environmental monitoring systems and things of that nature, then a way to expose it to the world might be possible. There is certainly no lack of that avenue to people. Do you agree that they would have difficulties until they started itemizing what they wanted to do in each park?

Vous pourriez également, selon le type de projet en cause, consulter l'Institut Sonoran aux États-Unis. Il a examiné de près la question de savoir comment les collectivités peuvent tirer parti des ressources naturelles qui sont situées près de leur localité, et où elles peuvent trouver le financement nécessaire pour les exploiter. L'Institut a analysé la situation de l'ensemble des collectivités, y compris celles de Alaska. Les exemples touchant l'Alaska pourraient être révélateurs.

Je n'en suis pas sûr, mais il y a peut-être quelques fondations qui seraient intéressées à participer à ce projet. Si ces sources de financement existent, alors il est important de montrer que d'autres paliers de gouvernement, y compris les Autochtones, les collectivités et les groupes d'intérêt eux-mêmes, font partie de la solution financière. Il serait peut-être bon de consulter l'Institut Sonoran parce qu'il a examiné le cas de l'Alaska. Nous pourrions vous fournir les noms de certaines personnes-ressources.

La présidente: Mais comment intégrer le tout? Comme vous l'avez indiqué, nous savons que les ententes sur les revendications territoriales touchant les parcs autorisent la pratique de la chasse et la récolte. Or, comment peut-on mettre en oeuvre de telles ententes dans les collectivités où d'autres intérêts s'y opposent? Je fais allusion notamment au Yukon, où les Premières nations sont en situation minoritaire. Ceux qui sont au pouvoir ne sont pas membres des Premières nations et ne peuvent pratiquer la chasse ou la récolte dans le parc. Quel est votre avis là-dessus?

M. McNamee: Nous sommes confrontés à ce problème dans le parc Wolf Lake que nous proposons de créer dans le sud du Yukon. Les Autochtones et les non-Autochtones cherchent à conserver ce droit. En fait, les Autochtones vont le conserver en vertu de l'entente qui a été signée. Il m'est difficile de répondre à cette question, sénateur, puisque ce sont le genre de choses qui doivent être réglées entre gouvernements à la table de négociation.

Les groupes de conservation doivent tenir compte du point de vue des non-Autochtones. Prenons l'exemple du parc national Wapusk, au Manitoba. Ce parc, qui a été créé en 1996, a ceci de particulier qu'il est administré en vertu d'une entente sur les droits fonciers issus des traités qui a été conclue avec la province du Manitoba. L'entente prévoit que les Autochtones et les non-Autochtones peuvent maintenir leur mode de vie traditionnel. Pour ce qui est des non-Autochtones, les négociateurs ont accepté d'éliminer progressivement ces activités après 35 ans. Vous pourriez peut-être jeter un coup d'oeil à cette entente.

Le sénateur Watt: Vous avez parlé, dans votre exposé, de l'absence de visibilité qui existe une fois le parc créé. On n'entend plus parler de celui-ci une fois le processus terminé. Est-ce que cela est dû au fait qu'ils ne font rien de particulier? S'ils voulaient établir une liste détaillée des activités qu'ils veulent entreprendre dans chacun des parcs, y compris la mise en place de réseaux de surveillance de l'environnement et autre chose de ce genre, il serait possible de trouver un moyen de rendre ces renseignements publics. Ce ne sont certainement pas les moyens qui manquent. Êtes-vous d'accord pour dire qu'ils vont éprouver des difficultés tant qu'ils n'auront pas établi de liste détaillée des activités qu'ils comptent offrir dans chacun des parcs?

Mr. McNamee: My comment was a bit more specific. I think the story of how this park came to be should be told so that Canadians get the sense that aboriginal people and non-aboriginal people in the government are, in fact, cooperating to protect something. Instead of always hearing about what divides us, people would hear about the places where we have done something together.

In some cases, Parks Canada may not have put out the message because they are not ready for visitors. We do not have a master plan in place in Sirmilik. We have not done the inventories. It may be premature. However, the Parks Canada Web site does have a list for some places that includes kayaking and other activities that are available. On the other hand, perhaps everyone is relying on Parks Canada to send out the message.

I saw a couple of articles in American magazines about experiencing wild nature in Nunavut, and the national parks were not even mentioned. We have these fascinating places up there and they are not even mentioned. It is tough on the Nunavut government. They have only begun and they have more profound issues to deal with than marketing a national park. Nevertheless, it should be on their radar screen.

Senator Cochrane: Pursuing that topic, it seems to me that it would be the responsibility of the local government to get this going with Parks Canada. It might be something that we could pursue during our visit, Madam Chair. It is in the interest of the local people and government. The local government should take that initiative.

Mr. McNamee: To return to the example that you raised, all the discussions surrounding Wolf Lake in the Yukon are on how something was done twenty years ago. My experience has been that we do not establish parks like that any longer.

I am urging the committee to talk about the evolution in your report so that communities do not keep thinking Kluane, Kluane, Kluane. There are communities in the Yukon that think that Wolf Lake will emerge in a different context. It is important to tell the story of how things have changed. Sometimes a community believes that Kluane can tell them what to do.

The Chairman: Thank you for appearing. We appreciated your point by point review of the issues.

The committee suspended its proceedings.

Upon resuming.

Senator Charlie Watt (*Acting Chairman*) in the Chair.

The Acting Chairman: Senators, we have representatives from the Aboriginal Tourism Team Canada and the Canadian Tourism Commission.

Welcome.

M. McNamee: Je faisais allusion à quelque chose de particulier. Je pense qu'il faudrait expliquer aux Canadiens comment le parc a été créé pour qu'ils sachent que les Autochtones et les non-Autochtones au sein du gouvernement collaborent ensemble en vue de protéger quelque chose. Les gens entendraient ainsi parler de ce que nous avons accompli ensemble au lieu de toujours entendre parler de ce qui nous divise.

Parcs Canada n'a peut-être pas transmis le message dans certains cas parce que le parc n'était pas prêt à accueillir des visiteurs. Nous n'avons pas établi de plan directeur pour Sirmilik, et nous n'avons pas établi les inventaires. C'est peut-être encore trop tôt. Toutefois, le site Web de Parcs Canada donne la liste des parcs où on peut pratiquer le kayak et autres activités. Il se peut par contre que les gens s'attendent à ce que Parcs Canada transmette le message.

J'ai vu quelques articles dans des revues américaines au sujet des activités en plein air qui peuvent être pratiquées au Nunavut, et les parcs nationaux n'y étaient même pas mentionnés. Nous avons là-bas des endroits magnifiques et ils ne sont même pas mentionnés. C'est difficile pour le gouvernement du Nunavut qui vient à peine d'être mis en place et qui a des dossiers plus importants à régler. Néanmoins, cela devrait faire partie de ses priorités.

Le sénateur Cochrane: J'ai plutôt l'impression que c'est l'administration locale qui devrait s'en occuper avec Parcs Canada. Nous pourrions peut-être nous pencher là-dessus lors de notre visite, madame la présidente. L'administration locale devrait, dans l'intérêt des résidents, prendre l'initiative d'intervenir dans ce dossier.

M. McNamee: Pour revenir à l'exemple que vous avez soulevé, toutes les discussions entourant le parc Wolf Lake, au Yukon, portent sur ce qui se faisait il y a vingt ans. Or, les parcs ne sont plus créés de la même façon.

J'encourage le comité à aborder cette question dans son rapport pour que les collectivités cessent de penser que Kluane est l'unique modèle à suivre. Il y a des collectivités dans le Yukon qui pensent que le parc Wolf Lake verra le jour dans un contexte différent. Il est important de leur expliquer comment les choses ont évolué. On a parfois tendance à croire que Kluane a la réponse à toutes les questions.

La présidente: Merci d'avoir comparu devant le comité et de nous avoir fait part de vos observations.

Le comité suspend ses travaux.

Reprise des travaux du comité.

Le sénateur Charlie Watt (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant: Mesdames et messieurs, nous accueillons des représentants d'Équipe Canada — Tourisme autochtone et de la Commission canadienne du tourisme.

Bienvenue.

Ms Virginia Doucett, Executive Director, Aboriginal Tourism Team Canada: Honourable senators, “Kwe, Kwe”. I greet you in the language of my first nation. I understand that you are about to embark on a series of northern trips, details of which I have just overheard. I understand that the goal of today’s session is to try to get a national perspective on northern parks and aboriginal relations; therefore, I will approach my presentation more from a national perspective rather than zeroing in on northern parks.

I will briefly introduce you to ATTC so that you know from whence we come. I will also give you a quick overview of the industry. My colleague Mr. Jackson from the Canadian Tourism Commission will give you much more detail on the industry. I will talk about aboriginal tourism specifically in the context of the Canadian industry. I will provide some comments and observations that we have presented at other fora on the relationships of aboriginal peoples, parks and economic opportunities.

We are a national aboriginal tourism association. We are a partnership of industry and government. Our mission is to influence and develop tourism policies and programs for the benefit of aboriginal people in Canada. We have representatives from Nunavut, the Northwest Territories, Yukon and Parks Canada on our board of directors, so we are truly a partnership with government. We also have business interests at our table.

We do believe as an organization that only through partnerships can we create opportunities. This is a message that you may come across throughout your journeys.

ATTC is committed to protecting and preserving aboriginal traditions and way of life and the environment, all of which go hand in hand. They cannot be separated.

Our association has identified five key strategic areas, in which all of our activities are focused. These areas include industry development, community awareness and capacity building, marketing, human resource development and, of course, our own activities of communication.

This is not the first time that our association has been involved in the parks side of parks activities. For example, our chair, Sandra White, representing British Columbia, was asked to participate last year with the deputy ministers from both the federal and provincial departments of parks to discuss the role and relationship of aboriginal people and the economic opportunities that parks represent. That was followed up with an invitation for our chair to present at the recent federal-provincial ministers of parks conference held in Iqaluit in August, at which, again, the topic was aboriginal peoples and barriers and relationships with the parks.

Mme Virginia Doucett, directrice générale, Équipe Canada — Tourisme autochtone: Honorables sénateurs, «Kwe, Kse», je vous salue dans la langue de ma Première nation. Je crois savoir que vous allez bientôt entreprendre plusieurs voyages dans le Nord, dont les détails me sont venus à l’oreille. Je crois comprendre que la séance d’aujourd’hui a pour but d’obtenir une perspective nationale sur les parcs du Nord et sur les relations avec les Autochtones, et c’est pourquoi j’aborderai la question dans cette optique plutôt que de me limiter aux des parcs du Nord.

J’aimerais d’abord vous présenter brièvement notre organisme, pour que vous connaissiez notre origine, après quoi je ferai un bref survol de l’industrie. M. Jackson, de la Commission canadienne du tourisme, entrera dans les détails. Je parlerai du tourisme autochtone spécifiquement dans le contexte de l’industrie canadienne. Je reprendrai également des commentaires et observations que nous avons déjà présentés à d’autres tribunes sur les relations avec les peuples autochtones, sur les parcs et sur les débouchés économiques.

Nous sommes une association nationale de tourisme autochtone et nous formons un partenariat avec l’industrie touristique et avec le gouvernement. Notre mission, c’est d’élaborer des politiques et des programmes de tourisme à l’intention des peuples autochtones du Canada et de leur imprimer notre marque. Notre conseil d’administration compte des représentants du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et de Parcs Canada, ce qui illustre le partenariat véritable que nous formons avec le gouvernement. Nous comptons également des représentants du milieu des affaires.

Notre organisme est convaincu que seuls les partenariats nous permettront de créer des débouchés. C’est peut-être un message qu’on vous transmettra tout au long de vos voyages.

Notre organisme est voué à la protection et à la préservation des traditions et du mode de vie autochtone de même que de l’environnement, questions qui vont de pair et ne peuvent être considérées isolément.

Nous avons recensé cinq grands domaines stratégiques où nous avons concentré nos activités. Ces domaines incluent le développement de l’industrie, la sensibilisation de la communauté et le développement des capacités, la commercialisation, le développement des ressources humaines et, bien sûr, nos propres activités de communication.

Ce n’est pas la première fois que notre association s’intéresse à l’aspect activités des parcs. Ainsi, notre présidente, Sandra White, qui représente la Colombie-Britannique, a été invitée l’an dernier à participer à une réunion des sous-ministres des ministères fédéral et provinciaux des Parcs pour discuter du rôle des peuples autochtones et de leurs relations avec les gouvernements ainsi que des débouchés économiques offerts par les parcs. Par après, notre présidente a été invitée à la récente conférence fédérale-provinciale des ministres des Parcs qui s’est tenue à Iqaluit au mois d’août dernier, conférence portant, là encore, sur les peuples autochtones, les obstacles à franchir et les relations entre eux et les parcs.

At present, we are actively working with Parks Canada in preparing for Minister Copps' round table on aboriginal tourism, which will be held in mid-November. Therefore, we are not unknown to people in parks; we have been working quite actively in raising consciousness, if you wish.

I will now address the issue of the tourism industry. I wish to make it clear that when we talk about aboriginal tourism we are not talking about aboriginal cultural tourism. Aboriginal people participate in the full spectrum of tourism activities. We must convey the message that aboriginal people are involved in the broad spectrum of travel trade, transportation, accommodation, food and beverage, outdoor adventure outfitting, hunting and fishing, attractions events, ecotourism and cultural tourism. Some of those stand out as having logical fits with national parks; some are in conflict with some national parks policies.

Tourism is the largest industry in the world and is estimated to have a value \$4 trillion.

Senator Cochrane: Are you speaking nationally?

Ms Doucett: No, I am speaking worldwide. Tourism, in a global context, is the biggest industry in the world.

Senator Cochrane: Could you speak about more specific areas?

Ms Doucett: I am trying to put the issue of tourism in context. Tourism is the world's largest industry. It is one of Canada's largest industries, contributing significant revenues to government coffers. It represents a significant percentage of GDP. We have the numbers for that.

To make the comparison, the Canadian tourism industry is worth about \$51 billion. Our estimates from sources in a number of government departments, specifically the Department of Indian and Northern Affairs and Industry Canada, are that the aboriginal tourism industry is valued at about \$270 million. That represents about one half of 1 per cent of the Canadian industry. Therefore, we are not a big player today, an indication that we are not participating at the level that we probably could. If aboriginal people participated in the tourism industry in proportion to their percentage of the population, that industry would be worth \$9 billion to them and would employ up to 40,000 people. Currently, about 16,000 aboriginal people are employed in tourism, and about half of those are in the seasonal sector. We certainly are not taking full advantage of the opportunities that exist in one of the biggest industries in Canada and one of the biggest growth industries. Tourism is a very people-oriented industry; it employs a lot of people. We believe that there are significant opportunities in tourism for First Nations, Inuit and Métis. As well, we believe that, just as a matter of geography, many of those opportunities rest in, near or within national parks.

Pour l'instant, nous travaillons activement de concert avec Parcs Canada à la préparation de la table ronde de la ministre Copps sur le tourisme autochtone, qui doit se tenir à la mi-novembre. Vous voyez donc que nous ne sommes pas des inconnus pour les gens des parcs et que nous avons cherché plutôt activement à accroître la sensibilisation.

Passons maintenant à l'industrie touristique. Je tiens à signaler que lorsque nous parlons de tourisme autochtone, nous ne parlons pas de tourisme culturel autochtone. Les Autochtones sont partie prenante dans toute la chaîne des activités touristiques. Nous devons donc faire comprendre à tous que les Autochtones prennent part à toute la gamme des activités, depuis les déplacements jusqu'au tourisme culturel, en passant par le transport, le logement, l'alimentation, les pourvoies et le plein air, la chasse et la pêche, les attractions et l'écotourisme. Certaines de ces activités sont un prolongement logique des parcs nationaux, alors que d'autres sont en conflit avec certaines politiques des parcs nationaux.

Le tourisme est la plus grande industrie au monde et sa valeur est évaluée à 4 billions de dollars.

Le sénateur Cochrane: À l'échelle nationale?

Mme Doucett: Non, à l'échelle mondiale. Le tourisme est l'industrie la plus importante au monde, à l'échelle de la planète.

Le sénateur Cochrane: Pourriez-vous nous parler de régions plus spécifiques?

Mme Doucett: J'essaie de placer la question du tourisme dans son contexte. Le tourisme est la plus grande industrie au monde. C'est une des plus grandes industries du Canada; elle injecte des recettes importantes dans les coffres du gouvernement. Elle représente aussi une part importante du PIB, et je pourrai vous donner les chiffres.

Pour vous permettre de comparer, sachez que l'industrie du tourisme au Canada représente quelque 51 milliards de dollars. D'après nos sources dans plusieurs ministères, et notamment au ministère des Affaires indiennes et du Nord et à Industrie Canada, l'industrie du tourisme autochtone se chiffre à quelque 270 millions de dollars, ce qui représente un demi de 1 p. 100 de l'industrie du tourisme au Canada. Par conséquent, nous ne sommes pas à l'heure actuelle un protagoniste de taille, ce qui montre que nous ne participons pas au niveau qui pourrait être le nôtre. Si les Autochtones avaient dans l'industrie touristique une part correspondant à leur pourcentage démographique, cette industrie représenterait pour eux 9 milliards de dollars et emploierait jusqu'à 40 000 personnes. Or, il n'y a actuellement que quelque 16 000 Autochtones employés dans le secteur touristique, dont environ la moitié occupent des emplois saisonniers. Nous ne profitons donc pas pleinement de toutes les possibilités qui s'offrent à nous dans une des industries les plus importantes au Canada et l'une de celles qui croît le plus rapidement. Le tourisme est une industrie fortement axée sur les gens, et elle offre de multiples occasions d'emploi. Nous croyons que le tourisme offre des perspectives très intéressantes pour les Premières nations, les Inuits et les Métis. De plus, ne serait-ce qu'en termes de géographie, bon nombre de ces occasions d'emploi se trouvent près des parcs ou à l'intérieur de ceux-ci.

There are a number of issues related to building the participation level of aboriginal people in the tourism industry, particularly to deriving those benefits from parks. There is the usual array related to training, to skill sets, to those types of human resources development that are there, and they are there everywhere.

As it relates to the parks, we have to acknowledge two areas, both of which have to be dealt with in a very open way. The first is related to communication. I cannot underestimate the importance of communication between communities and parks administration at the local level. There are stories and records out there that indicate that there have been problems, some of which go back a long way. Without communications, there are a number of things that will not happen. We will not have the necessary cultural understanding, which is important, especially as it relates to community relationship with the land. This is the concept of cultural landscape and sense of place that is so important to communities.

Ongoing, good communication leads to openness and respect, which is very important. This type of communication lays the foundation for good and trusting relationships between communities and parks administrators.

Communication also allows the community to become directly involved in the development and management of parks. Ultimately it will facilitate successful partnerships. Again, that word "partnerships" comes up.

We believe communication can only be achieved if parks staff is supported by the senior management — and the powers that be, if you wish — to take the time to learn about the local culture and to become familiar with the elders, the leaders and the other people in the community. This is where that relationship begins.

Aboriginal peoples must also be receptive. Our understanding is that they are. They are willing to engage in the opportunity to share their views and culture and to work with parks staff.

The second area that I want to introduce, getting more to your mandate, is that aboriginal experience with parks has a temporal element to it. We find that there is a difference between an older park and a newer park regarding the relationship between the communities and the economic development opportunities that exist. It is really a function of the prevailing attitudes of the day. When many of the southern parks were established, it was not customary, as part of the process of establishing the park, to seek out and consult with the aboriginal people whose territory was within the park. This practice has resulted in tensions in some areas. We see an evolutionary process, where access to traditional use of those lands that are within parks will have been curtailed or prohibited.

There is an excellent report from Riding Mountain National Park, a report that was produced in cooperation with the park and with the Western Regional Economic Development Corporation.

Il y a beaucoup d'enjeux qui entourent la participation des Autochtones dans l'industrie du tourisme, particulièrement pour ce qui est des avantages qui découlent de la présence des parcs. On parle ici des avantages habituels que sont la formation, le développement des compétences, et le développement de certaines ressources humaines dont on a besoin partout.

En ce qui concerne les parcs, il y a deux domaines dont il faudrait parler de façon très ouverte. Il y a d'abord celui des communications. Je ne saurais sous-estimer l'importance des communications entre les communautés et l'administration des parcs, au niveau local. On a fait état de problèmes, dont certains remontent à il y a longtemps. Sans communication, de nombreux projets ne verront pas le jour. Nous ne disposerons pas de la compréhension culturelle requise, laquelle est importante particulièrement en ce qui concerne le rapport des communautés à la terre. Je parle ici de la notion de paysage culturel et du sentiment d'appartenance qui est si important pour les communautés.

Il est important de comprendre qu'une communication régulière et fructueuse débouche sur l'ouverture et le respect. Ce genre de communication est à la base même de bonnes relations de confiance entre les communautés et les administrateurs des parcs.

La communication permet également à la communauté de prendre part directement à l'aménagement et à la gestion des parcs. En dernière analyse, c'est ce qui facilite les partenariats et en fait une réussite. Encore une fois, on en revient aux «partenariats».

À notre avis, la communication n'est possible que si le personnel des parcs a l'appui de la haute direction et de ceux qui sont en place, dans la mesure où ces derniers prennent le temps nécessaire pour s'intéresser à la culture locale et pour se familiariser avec les anciens, les chefs et les membres de la communauté. C'est là que commence la relation.

Les Autochtones ont eux aussi le devoir d'être réceptifs. À ce que nous sachions, ils le sont. Ils sont disposés à partager leurs valeurs et leur culture et à travailler de concert avec le personnel des parcs.

En second lieu — et j'aborde maintenant plus directement votre mandat — je voudrais signaler que l'expérience des Autochtones dans les parcs comporte un élément temporel. En effet, nous constatons qu'il y a une différence entre un parc plus ancien et un nouveau parc en ce qui concerne le lien qui existe entre les communautés, d'une part, et les possibilités de développement économique, d'autre part. Or, tout cela dépend en réalité des attitudes qui sont à la mode du jour. À l'époque où de nombreux parcs ont été établis dans le Sud, il n'était pas coutume, au moment de l'ouverture du parc, d'aller rencontrer les Autochtones dont le territoire se situait dans le parc, voire de les consulter. Cette pratique a d'ailleurs causé parfois de la tension. On parle ici d'une démarche évolutive, et d'accès à une utilisation traditionnelle des terres à l'intérieur des parcs qui a été limitée, voire interdite.

Il existe un excellent rapport concernant le parc national du Mont-Riding. Il a été rédigé en collaboration avec les responsables du parc et ceux de la Société de développement économique

This report speaks of the issues I have just referred to, within the context of Riding Mountain National Park. It provides an excellent insight into some of these issues. If you wish, that report could be made available to honourable senators.

The newer parks are different. We see now a genuine desire to bridge those gaps and to include aboriginal people. Thus, we applaud the efforts of parks in moving in those directions.

However, again, communications must be established on the ground, locally, to make that happen. The older parks still require a game of catch-up. We believe that there is a need for a more proactive approach to resolving some of the long-standing issues. This is beginning to happen and we are pleased with that.

Many of the northern parks are newer and are in areas that are predominantly inhabited by aboriginal people. Thus, we are seeing that the situation has changed. We are seeing much more involvement in terms of the establishment of the parks.

However, I do believe that there is still a need for improved relationships between parks and the aboriginal community. There is a need to re-establish a sense of dignity within parks, for aboriginal people affected by parks policies related to access and use. There is a need to negotiate changes to those policies that have a negative impact on relations to parks. Again, I talked about fees, access, et cetera.

Finally, there is a need to identify meaningful partnerships and activities that can benefit both parties.

Those are the key points I should like to make. We made recommendations to the federal-provincial ministers related to reviewing policies, with a goal to determining where "offending policies" exist and recommending how those would be addressed.

In conclusion, thank you for the opportunity to speak to you today. I wish to say that ATTC fully supports the efforts toward improving aboriginal activities in the northern parks.

Mr. Murray Jackson, Vice-President, Product Development, Aboriginal Tourism Team Canada: Honourable senators, the CTC is a special operating agency within Industry Canada. It was created in 1995 as a partnership between the federal government and Canada's tourism industry.

Essentially, our mandate is to optimize Canada's potential as a tourism destination. We are primarily a marketing organization, but we are also involved in product development, research, and other activities designed to provide information to the tourism industry to assist in its decision making.

régional de l'Ouest. Le rapport traite des questions dont je viens de parler, dans le contexte particulier du parc national du Mont-Riding. Il contient des pistes très valables à l'égard de ces questions. Si vous le souhaitez, ce rapport peut être mis à la disposition des honorables sénateurs.

Pour les parcs de création plus récente, l'approche est différente. Nous constatons désormais un désir sincère d'établir des ponts et d'assurer la participation des peuples autochtones. Nous applaudissons donc les efforts des responsables des parcs à cet égard.

Cependant, ici encore, il convient d'établir de bonnes communications, à l'échelle locale, pour que les choses se concrétisent. Pour les parcs plus anciens, il y a encore du rattrapage à faire. Nous estimons qu'une approche plus proactive est nécessaire pour résoudre certains problèmes qui existent depuis longtemps. Cela commence à se faire, et nous en sommes fort heureux.

Bon nombre des parcs du Nord sont de création plus récente et sont situés dans des régions habitées surtout par des Autochtones. Nous constatons donc que la situation a changé. On participe beaucoup plus à la création des parcs.

Cependant, j'estime qu'il faut continuer à améliorer les rapports entre les autorités des parcs et la communauté autochtone. Il importe d'insuffler à nouveau un esprit de dignité à la gestion des parcs, pour que les Autochtones touchés par toute politique visant l'accès et l'utilisation. Il est nécessaire de modifier, par voie de négociation, les politiques qui ont un effet néfaste dans ce contexte. Je pense ici à l'application de droits, de conditions d'accès, et cetera.

Enfin, il faut définir des possibilités de partenariat et d'activités susceptibles d'être profitables aux deux parties.

Voilà l'essentiel de ce que j'avais à dire. Nous avons formulé des recommandations à l'intention des ministres du fédéral et des provinces pour ce qui est de l'examen des politiques, l'objectif étant de déterminer quelles politiques constituent des irritants et comment aborder les problèmes.

Pour terminer, je tiens à vous remercier de l'occasion qui m'est donnée de vous adresser la parole aujourd'hui. Permettez-moi de dire qu'Équipe Canada — Tourisme autochtone accorde son plein appui aux efforts visant à améliorer les activités autochtones dans les parcs du Nord.

M. Murray Jackson, vice-président, Développement des produits, Équipe Canada — Tourisme autochtone: Honorables sénateurs, la CCT est un organisme de service spécial faisant partie d'Industrie Canada. Elle a été créée en 1995 à titre de partenariat entre le gouvernement fédéral et l'industrie canadienne du tourisme.

Essentiellement, notre mandat consiste à optimiser le potentiel du Canada comme destination touristique. Nous sommes essentiellement une organisation de commercialisation, mais nous participons également à des activités de développement de produits, de recherche, et à d'autres activités visant à faciliter la prise de décisions dans le secteur touristique par un apport d'informations utiles.

As I mentioned, the CTC was created as a partnership. At first, the federal government committed \$50 million to the CTC, but it was on condition that the industry contributes matching funds at least. Because we have been successful in securing those commitments from the tourism industry, exceeding the original \$50 million, our budget has been increased twice over the years. We now receive \$75 million from the federal government. With this, we expect to attract approximately \$85 million this year in commitments from the tourism industry.

As Ms Doucett has suggested, tourism is certainly a major force in Canada economically, with total tourism expenditures reaching a record of \$50.1 billion in 1999. Tourism accounts for 524,000 jobs in Canada. I thought you might be interested in a brochure that we recently issued. We put it together with Statistics Canada. The brochure provides a number of tourism facts and figures; it is quite a handy reference. I will leave copies with your clerk.

Canada's national parks are, of course, an important part of Canada's tourism appeal. We work closely with parks officials in a number of areas of the country. However, I would like to say at this point that the emphasis really tends to be on the southern parks rather than those in the North — the northern parks being the primary focus of this hearing. The southern parks at this point are world-renowned. They are certainly more accessible to the international visitor, and they have developed infrastructure around them in terms of accommodation, food service, tour operators and so on, services that the international traveller are looking for.

Aboriginal tourism is also an important part of Canada's tourism offering. We believe that the most effective way to sell aboriginal tourism is as an integral part of Canada's overall tourism offering. I also brought with me samples of our domestic tourism guide, as an illustration of our approach. This is a guide that is distributed within Canada in response to inquiries from Canadians looking for tourism information. Rather than producing a separate aboriginal guide, within each provincial section there are aboriginal products highlighted using the branding "live the legacy." This is the marquee under which we market Canada's aboriginal tourism product. Rather than a separate "live the legacy" brochure that might be produced in limited quantity and would require a totally separate marketing program, we think that the preferred approach is to incorporate aboriginal product in all of our mainstream marketing activities. An example of that would be the "live the legacy" section within each of the provincial sections of these particular guides.

Senator Cochrane: Who is responsible for distributing these brochures?

Mr. Jackson: The Canadian Tourism Commission.

Senator Cochrane: Are they distributed within Canada only, or in the U.S. as well?

Comme je l'ai dit, la CCT a été créée comme partenariat. Tout d'abord, le gouvernement fédéral a affecté 50 millions de dollars à la Commission, mais à la seule condition que l'industrie assure un financement au moins équivalent. Étant donné que nous avons réussi à obtenir du secteur du tourisme les engagements correspondants, au-delà des 50 millions de dollars prévus au départ, notre budget a augmenté par deux fois au fil des années. Nous recevons à l'heure actuelle 75 millions de dollars du gouvernement fédéral. Forts de cette somme, nous nous attendons à attirer environ 85 millions de dollars en engagements de la part des intervenants de l'industrie touristique.

Comme nous l'a laissé entendre Mme Doucett, le tourisme occupe une place de premier plan dans l'économie du Canada, étant donné que les dépenses totales en matière de tourisme ont atteint un niveau record de 50,1 milliards de dollars en 1999. Pour le Canada, le tourisme représente 524 000 emplois. J'ai cru opportun de vous fournir une brochure que nous venons tout juste de publier, en collaboration avec Statistique Canada. Elle contient un certain nombre de données et de faits. Il s'agit d'un aide-mémoire utile. J'en laisserai donc un certain nombre d'exemplaires auprès de votre greffière.

Les parcs nationaux du Canada comptent pour une part importante dans l'attrait qu'exerce le Canada auprès des touristes. Nous travaillons de près avec les responsables des parcs dans diverses régions du pays. Cependant, j'aimerais dire au départ que l'accent a plutôt tendance à être mis sur les parcs du Sud que sur ceux du Nord — ces derniers constituant l'objet principal des audiences auxquelles nous participons. Les parcs du Sud sont réputés partout dans le monde. Ils sont certainement plus accessibles aux visiteurs de l'étranger, et ils se sont dotés d'infrastructures en matière de logement et de restauration, de services de voyagistes, tous des services qui attirent le voyageur venu de l'étranger.

Le produit touristique autochtone constitue également un élément important de l'offre touristique du Canada. Nous estimons que la façon la plus efficace de vendre un tel produit consiste à l'intégrer à l'offre touristique canadienne dans son ensemble. J'ai apporté des échantillons de notre guide du tourisme intérieur, à titre d'illustration de l'approche que nous préconisons. Ce guide est distribué au Canada aux Canadiens qui demandent des renseignements touristiques. Au lieu de rédiger un guide distinct pour les produits autochtones, nous avons intégré à chaque section par province des renseignements sur un certain nombre de produits touristiques autochtones regroupés sous la rubrique «Un patrimoine à vivre». Au lieu de produire une brochure à tirage restreint qui exigerait un programme de commercialisation tout à fait différent, nous jugeons préférable d'intégrer le produit autochtone à toutes nos activités de commercialisation générales. Nous avons ainsi prévu une rubrique «Un patrimoine à vivre» dans chacune des sections par province des guides.

Le sénateur Cochrane: Quel organisme se charge de la distribution de ces brochures?

M. Jackson: La Commission canadienne du tourisme.

Le sénateur Cochrane: Sont-elles distribuées au Canada seulement, ou bien aux États-Unis également?

Mr. Jackson: Those are just for Canada. We produce guides for all major markets in the world.

Senator Cochrane: If you produce them for all major markets in the world, are you distributing them to countries other than Canada?

Mr. Jackson: Yes, we are. The guide that we produce for France, for example, is different from the one that we distribute in Canada. The one that we produce for the United States is different.

Senator Cochrane: I was mostly interested in the United States. Do we distribute those in the U.S.?

Mr. Jackson: We distribute a different version, but it is the same idea.

Essentially, we will advertise an 800-number that directs people who are looking for more information on travelling to Canada to a particular number. Within the industry, those are known as fulfilment guides; they are used to fulfil consumer requests for more information.

Senator Cochrane: Specifically, where in the U.S. would these be distributed?

Mr. Jackson: They are distributed as a result of individual consumers calling an 800 number and requesting information about Canada. We would also distribute them at trade shows and in other areas where Canada's tourism industry is participating.

The key point is that rather than having a single marketing program for aboriginal product, we are trying to incorporate it within our mainstream marketing activities.

We currently allocate \$800,000 specifically to the promotion and development of aboriginal tourism. With that we are seeking partnership opportunities, to which Ms Doucett has alluded and about which I will say a little bit more about in a moment.

There are three points that I should like to highlight with respect to the activities of the CTC and our support for aboriginal tourism. The first is the definition of aboriginal tourism. On this point, we differ somewhat from the definition you heard earlier. From our point of view, aboriginal tourism refers to products that have a distinct aboriginal cultural component. If a hotel or a tour business happens to be aboriginally owned but does not have a distinctive aboriginal cultural component that would be obvious to the visitor, we do not consider that to be part of the aboriginal tourism market. We focus on aboriginally owned businesses that are providing a distinct aboriginal cultural experience.

The Acting Chairman: Is that not splitting hairs?

M. Jackson: Celles-là sont destinées au Canada seulement. Nous produisons des guides pour tous les grands marchés du monde.

Le sénateur Cochrane: Si vous les produisez pour tous les grands marchés du monde, les distribuez-vous dans des pays autres que le Canada?

M. Jackson: En effet. Le guide que nous produisons pour la France, par exemple, est différent de celui que nous distribuons au Canada. Il en va de même de celui que nous produisons pour le marché des États-Unis.

Le sénateur Cochrane: C'est le cas des États-Unis qui m'intéressait tout particulièrement. En distribuons-nous aux États-Unis?

M. Jackson: C'est une autre version, mais l'idée est la même.

En bref, nous annonçons un numéro 800 que peuvent composer les personnes qui souhaitent obtenir davantage de renseignements pour voyager au Canada. Nous appelons cela, dans notre jargon, des trousseaux d'information. Elles servent à répondre aux besoins des consommateurs qui sont à la recherche d'une information plus poussée.

Le sénateur Cochrane: Pouvez-vous me dire, plus précisément, où ces dépliants sont distribués aux États-Unis?

M. Jackson: Ils sont distribués selon les appels reçus au numéro 800 de la part de consommateurs qui souhaitent obtenir des renseignements au sujet du Canada. Nous les distribuons également à l'occasion de foires commerciales et d'autres événements auxquels participent des représentants du secteur touristique du Canada.

L'idée à retenir, c'est que nous choisissons d'intégrer nos produits touristiques autochtones à l'effort général de commercialisation plutôt que de lui consacrer un programme de commercialisation distinct.

À l'heure actuelle, nous affectons 800 000 \$ à la promotion et au développement des produits touristiques autochtones. Dans ce cadre, nous recherchons des occasions de partenariat, ce dont Mme Doucett vous a déjà parlé et au sujet desquelles je vais vous en dire plus à l'instant.

Trois observations s'imposent tout d'abord concernant les activités de la CCT et nos activités de mise en valeur des produits touristiques autochtones. Tout d'abord, il convient de définir en quoi consistent les produits touristiques autochtones. À cet égard, notre définition est assez différente de celle qu'on vous a donnée plus tôt. Selon nous, les produits touristiques autochtones sont ceux qui comportent une nette composante culturelle autochtone. Par exemple, l'hôtel ou l'agence de tourisme qui appartient à des intérêts autochtones mais qui ne comporte aucun élément culturel autochtone distinct qui s'imposerait à l'évidence au visiteur ne fait pas partie de ce que nous considérons comme étant le marché des produits touristiques autochtones. Nous mettons l'accent sur les entreprises de propriété autochtone qui fournissent une expérience culturelle autochtone distincte.

Le président suppléant: Ne s'agit-il pas là de distinctions quelque peu subtiles?

Ms Doucett: In the aboriginal industry at large, CTC deals with one element or one area, which is what the market is looking for.

Mr. Jackson: Certainly the aboriginally owned businesses that do not have that distinct cultural component may participate in CTC programs, but it must be on the same basis as any other tourism business. They would not be highlighted as being aboriginal unless they delivered something that was distinctively different to the tourist. If, for example, a Super 8 motel happened to be owned by an Indian band, as an investment, in our view it would not be meaningful to promote that property as being representative of Canada's aboriginal traditions or delivering aboriginal content.

The Acting Chairman: We might differ on that.

Mr. Jackson: Clearly, when we speak of aboriginal tourism, our focus is something that has a distinctly different aboriginal cultural component, but we do recognize, of course, that there are a number of businesses in the tourism industry that, while they may be aboriginally owned, do not have that cultural component. As I said, they can and do participate in various promotional programs that we offer; however, they are not identified specifically as being aboriginal.

This is a different approach from the one taken at Aboriginal Tourism Team Canada. It is also different from the one used at Aboriginal Business Canada or other federal departments where the primary consideration is aboriginal ownership regardless of the nature of the business.

The second point I should like to make concerns what we refer to as market readiness, and that is an issue with respect to aboriginal tourism products. As is the case with other less developed sectors of the Canadian tourism industry, we find that many aboriginal businesses are not yet up to industry standards in terms of service quality, reliability, consistency and so on. For this reason, our emphasis in working with the aboriginal community at this stage is more in the area of what we call "product development" than marketing.

Product development refers to a range of activities such as conducting seminars and workshops, sharing best practices, and producing reference materials to enable aboriginal operators to better understand what it takes to be successful in the tourism business. Certainly there are some market-ready programs — and you will find aboriginal businesses highlighted in those catalogues that I provided earlier — that we are marketing, but when it comes to aboriginal product most of our effort at this stage is in the area of product development.

My third point is to emphasize that the CTC operates as a partnership. We do not provide grants. If we put money into a program, there must be matching funds from other sources. For the most part, we prefer that these funds come from the private

Mme Doucett: Par rapport à l'ensemble du secteur autochtone, la CCT s'intéresse à un élément ou à un domaine, à savoir celui que recherche le marché.

M. Jackson: Évidemment, toute entreprise de propriété autochtone qui n'offre pas une composante culturelle distincte peut participer aux programmes de la CCT. Cependant, elle doit le faire au même titre que toute autre entreprise du secteur touristique. Il n'y aura pas lieu de souligner le caractère autochtone d'une telle entreprise à moins qu'elle ne fournisse un produit distinct susceptible d'intéresser le touriste. Supposons par exemple qu'une bande indienne soit propriétaire d'un motel de la chaîne Super 8. Il ne nous semblerait pas opportun de faire valoir cet investissement comme étant représentatif des traditions autochtones du Canada ou comme étant un produit à contenu autochtone.

Le président suppléant: Nous pourrions ne pas être nécessairement d'accord.

M. Jackson: Bien entendu, lorsque nous parlons du tourisme autochtone, nous parlons surtout d'une forme de tourisme qui présente une composante culturelle bien distincte, mais il faut reconnaître qu'un certain nombre d'entreprises du secteur touristique qui appartiennent à des Autochtones n'ont pas cette composante culturelle. Comme je l'ai dit, elles participent à divers programmes promotionnels que nous offrons, mais elles ne sont pas spécialement désignées comme autochtones.

C'est une façon de voir les choses qui diffère de celle d'Équipe Canada — Tourisme autochtone. Elle est également différente de celle qui est utilisée par Entreprise autochtone Canada ou les autres ministères fédéraux qui tiennent compte avant tout de la propriété autochtone, quelle que soit la nature des activités de l'entreprise.

La deuxième question que je voudrais aborder concerne la préparation des produits touristiques autochtones pour le marché. Comme pour les autres secteurs moins développés de l'industrie touristique canadienne, nous constatons qu'un grand nombre d'entreprises autochtones n'atteignent pas encore les normes de l'industrie en ce qui concerne la qualité du service, la fiabilité, l'uniformité, et cetera. Pour cette raison, le travail que nous accomplissons avec la communauté autochtone pour le moment porte davantage sur ce que nous appelons le «développement de l'offre» que sur la commercialisation.

Le développement de l'offre comprend tout un éventail d'activités telles que l'organisation de colloques et d'ateliers, le partage de pratiques exemplaires et la production d'une documentation qui permet aux exploitants autochtones de mieux comprendre ce qu'ils doivent faire pour réussir dans le tourisme. Il y a déjà certains produits prêts pour le marché — et vous trouverez le nom d'entreprises autochtones dans les catalogues que je vous ai remis — et que nous commercialisons, mais pour ce qui est des produits autochtones, la plupart de nos efforts sont actuellement centrés sur le développement de l'offre.

En troisième lieu, je soulignerais que la Commission canadienne du tourisme travaille dans le cadre d'un partenariat. Nous n'accordons pas de subventions. Si nous investissons de l'argent dans un programme, il faut que des fonds de contrepartie

sector. It is those private-sector financial commitments that, in the end, the government is holding us accountable for in terms of being a true measure of whether the tourism industry supports what it is we are doing.

We recognize that this is a constraint in the case of aboriginal businesses because there are relatively few aboriginal businesses that have the financial means to provide the partnership funding required. Consequently, we often look to other government organizations to provide a good portion of the partner funds required. In this regard, we have been working closely with Aboriginal Tourism Team Canada for the past two years in identifying projects that we both can support and that will help to optimize the potential of aboriginal tourism in Canada.

Those are my comments. We would welcome any questions.

Senator Andreychuk: It has been helpful to hear both of you. With respect to the northern parks and the possibility of tourism, I understand that there is something about development that is necessary in tourism. I come from Saskatchewan, where we have struggled to develop tourism in competition with other centres. Although it was not an aboriginal issue, the isolation factor was the same and hence the extreme costs of getting people and competing — a smaller market versus a greater market. For example, if we were to talk about hunting possibilities, people would always go to Northern Ontario because they could slip easily into Toronto, catch a plane, land, get into a van and drive out into the open quickly. The travel conveniences are more numerous — airlines, different routings, et cetera. Has either of you considered what it will take to increase tourism in the North? It will obviously take more development and understanding from the aboriginal partners. Is there a need to look at another method of government support, to overcome some of the physical barriers as well as the fiscal barriers to tourism in the north?

Mr. Jackson: The two are closely linked and thus there is the “chicken-and-egg” situation. Clearly, in order to attract significant numbers of tourists there is a need for infrastructure. By “infrastructure” I am talking about everything that a visitor would need in order to take that trip from Ottawa to a destination in the Far North — air access, roads and hotel accommodations. Increasingly, we are a pampered group, looking for all the comforts of home even in the most remote location. We want to go out and enjoy the experiences during the day, but we want to come back to a warm bath and a good meal at the end of the day. That becomes a major hurdle in identifying who will provide the investment funds to try to develop that infrastructure. It has to be a very slow and gradual process.

When we get into the North, we also must be conscious of the issue of dealing with a relatively fragile environment. There is some question about whether we really want to bring thousands of visitors into some of these northern parks or whether that would be, in a sense, self-defeating. Rather, the target tourists for those parks are people who truly seek a wilderness experience and do

proviennent d’autres sources. Nous préférons généralement que ces fonds viennent du secteur privé. Ce sont les engagements financiers du secteur privé qui permettent de vraiment savoir si l’industrie touristique soutient notre action.

Nous reconnaissons qu’il s’agit d’une contrainte dans le cas des entreprises autochtones étant donné qu’elles sont relativement peu nombreuses à disposer des moyens financiers voulus pour apporter les fonds de contrepartie requis. En conséquence, nous comptons souvent sur d’autres organismes gouvernementaux pour assurer une bonne partie du financement. Nous avons d’ailleurs travaillé en collaboration étroite avec Équipe Canada — Tourisme autochtone, au cours des deux dernières années, pour voir quels étaient les projets que nos deux organismes pouvaient soutenir et qui allaient accroître au maximum le potentiel du tourisme autochtone au Canada.

Voilà ce que j’avais à dire. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le sénateur Andreychuk: Il a été utile de vous entendre tous les deux. En ce qui concerne les parcs du Nord, je crois qu’il serait nécessaire d’y développer le tourisme. Je suis originaire de la Saskatchewan où nous avons essayé de développer le tourisme et de concurrencer d’autres centres. Il ne s’agissait pas de tourisme autochtone, mais l’isolement était le même et il est extrêmement coûteux d’affronter la concurrence lorsqu’on a un petit marché. Par exemple, pour ce qui est des possibilités de chasse, les gens vont toujours dans le nord de l’Ontario parce qu’ils peuvent facilement se rendre à Toronto, prendre un avion, louer une camionnette à leur arrivée et se retrouver rapidement en pleine nature. Les possibilités de déplacement sont plus nombreuses du côté des compagnies aériennes, des routes desservies, et cetera. L’un de vous a-t-il examiné les mesures qu’il faudrait prendre pour accroître le tourisme dans le Nord? Cela exigera évidemment davantage de travail et de compréhension de la part des partenaires autochtones. Est-il nécessaire d’envisager une autre forme de soutien gouvernemental pour surmonter certains des obstacles physiques de même que les obstacles financiers qui s’opposent au tourisme dans le Nord?

M. Jackson: Les deux sont étroitement reliés et c’est donc «l’œuf et la poule». Il est bien entendu que pour attirer suffisamment de touristes, il faut une infrastructure. Je veux parler de tout ce dont un visiteur a besoin pour se rendre d’Ottawa vers le Grand Nord, c’est-à-dire un accès aérien, des routes et un hébergement hôtelier. De plus en plus, nous cherchons à obtenir tout le confort de notre foyer, même dans les lieux les plus éloignés. Nous voulons pouvoir vivre dans la nature pendant la journée, mais prendre un bain chaud et un bon repas à la fin de la journée. Il est très difficile de trouver quelqu’un qui fournira le financement nécessaire pour développer cette infrastructure. C’est un processus très lent et très graduel.

Pour ce qui est du Nord, il ne faut pas non plus oublier qu’il s’agit d’un environnement relativement fragile. Il s’agit de voir s’il est vraiment souhaitable de faire venir des milliers de visiteurs dans certains parcs du Nord ou si on n’irait pas à l’encontre des objectifs visés. Le touriste idéal pour ce genre de parcs est la personne qui veut vivre en pleine nature et qui ne s’attend pas à

not expect all the comforts that I described earlier. I believe that those “comforts” are representative of the mainstream tourism market. I tend to see the North as serving a different, more narrow and specialized group — a hardier group — of travellers who are not necessarily looking for all the comforts of home.

However, because they represent a much smaller group, I suggest that they will not get a lot of attention in terms of our investment and promotion because we are looking at the national picture that Ms Doucett described. If you decide to bring 500 visitors into a northern park location instead of several thousand visitors to an area of the country that is much more easily accessed, you must weigh those investment options.

Senator Andreychuk: To follow up, before Ms Doucett responds, my thinking in respect of the north, as in northern Saskatchewan, was always that it would be a select, targeted type of tourism. If there were a broad-brush approach, the expectations would go up, as you say. Therefore, tourists will come in to feed those expectations, but those that are traditionally there are often put aside.

Have you developed strategies that target a specific kind of tourist? Or, rather, is it still rather open and fluid as to what kind of tourism will be in the North and the parks?

Mr. Jackson: Our strategy recognizes a number of market segments, and we have specific programs that are attempting to deal with each of those segments. I had the opportunity to visit Prince Albert National Park about three-weeks ago. That is an area, certainly, that has tremendous potential, and it is relatively accessible from Saskatoon. That is a far cry from the Far North.

At this point, our strategy does not devote significant investment resources north of 60. We are looking at major cities and a whole range of tourism experiences, but in terms of our target markets one does not need to go north of 60 to get a true Canadian wilderness experience. It would be the more accessible locations, where there is some significant infrastructure, that we are trying to further develop as opposed to more of a “green fields” — I guess it is a “white fields” situation in the Far North.

Ms Doucett: Much of the NWT and the northern territories partner with the CTC and are represented in the materials. However, they get the biggest bang for their buck at the international trade shows, where they present and promote their areas to a select audience who are actually interested in the North. This method of promotion is preferred, rather than launching large amounts of resources against trying to define this niche and that niche. In addition, the territories produce their own lure pieces, which are companions to these trade shows, and that information is readily available.

The issue of access is a serious one for the product that exists. For example, I can speak about the senator’s own province where, with the merger of the two airlines, the number of flights into Saskatoon has dropped dramatically. There are, I believe, more

tout le confort dont je viens de parler. Je crois que ce type de confort s’adresse au marché touristique grand public. Je considère que le Nord s’adresse à un groupe différent, plus limité et plus spécialisé, à un groupe plus résistant, de voyageurs qui ne recherchent pas nécessairement tout le confort de leur foyer.

Néanmoins, comme ils représentent un groupe beaucoup plus limité, nos investissements et nos activités promotionnelles ne seront pas vraiment dirigés vers eux, car nous envisageons les choses dans une optique nationale comme celle dont Mme Doucett a parlé. Si vous décidez d’envoyer 500 visiteurs dans un parc du Nord plutôt que plusieurs milliers vers une autre région beaucoup plus accessible, vous ne pouvez pas le faire sans avoir tenu compte de vos options sur le plan de l’investissement à faire.

Le sénateur Andreychuk: Avant que Mme Doucett ne réponde, en ce qui concerne le Nord, et le nord de la Saskatchewan, par exemple, j’ai toujours pensé que le tourisme devrait y être ciblé. Si l’on s’adressait au grand public, les attentes augmenteraient. Par conséquent, les touristes viendraient répondre à ces attentes, mais on oublierait la clientèle habituelle.

Avez-vous élaboré des stratégies s’adressant à un type de touriste bien précis? Ou prévoyez-vous une approche assez générale pour le tourisme dans le Nord et dans les parcs?

M. Jackson: Notre stratégie reconnaît l’existence de plusieurs segments du marché et nous avons des programmes qui s’adressent à chacun de ces segments. J’ai eu l’occasion de visiter le parc national de Prince-Albert il y a trois semaines environ. C’est une région qui présente certainement un énorme potentiel et qui est relativement accessible à partir de Saskatoon. Mais c’est très différent du Grand Nord.

Pour le moment, notre stratégie ne consacre pas énormément de ressources aux régions situées au nord du 60^e parallèle. Nous nous tournons vers les grandes villes et tout un éventail d’expériences touristiques, mais pour ce qui est de nos marchés cibles, il n’est pas nécessaire d’aller au nord du 60^e parallèle pour vivre en contact avec la nature canadienne. Nous essayons de développer le tourisme dans les endroits plus accessibles où il y a déjà une bonne infrastructure plutôt que dans les grandes étendues vertes où devrais-je dire les grandes étendues blanches du Grand Nord.

Mme Doucett: Une bonne partie des Territoires du Nord-Ouest et des territoires du Nord collaborent avec la CCT et sont représentés dans la documentation. Néanmoins, c’est surtout à l’occasion des foires commerciales internationales que leur promotion est la plus efficace. C’est pour eux l’occasion de présenter leur région à un auditoire qui s’intéresse particulièrement au Nord. Nous privilégions ce moyen promotionnel au lieu de dépenser des ressources importantes pour essayer de définir tel ou tel créneau. De plus, les territoires produisent leur propre matériel publicitaire qui est également présenté dans ces foires commerciales.

Il existe un problème sérieux d’accès au produit disponible. Je vous cite l’exemple de la province que représente le sénateur, où il y a eu une baisse considérable des vols à destination de Saskatoon suite à la fusion des deux compagnies aériennes. Je crois qu’il

than 300 outfitters in northern Saskatchewan; thus, current capacity could not provide one person per lodge for the summer for the season. There is not the facility to bring the tourists in. As a result, they are going elsewhere. From a national perspective, they are going to other places in Canada; but, obviously, from northern Saskatchewan's perspective, this is a big loss and a serious issue. There are issues related to access, particularly for smaller areas, where the industry is relatively smaller. That is the case with Saskatchewan.

In the North, the revenues are still small; they do not even show up as a blip when you look at revenues as a percentage. The Yukon — in the Whitehorse area — has done an excellent job of improving air access. There had been a routing issue; however, now people can be routed right through because there are a number of flights that come in every day. They also have an infrastructure that can support the improved air access and increased numbers of people — the Alaska Highway, for example.

In Nunavut, access is a whole different ball game. As you know, access there is by air only for the most part. There are no roads. The cost to develop infrastructure is phenomenal. The cost of operating accommodations is phenomenal. The people we would be targeting are prepared to pay that, but getting them there is always the challenge. We say that those who are willing to pay those big bucks are low volume, high yield. I believe that Europeans would comprise the majority of them, although the Japanese are now moving into the North. These all raise other issues. Parks people are well aware of some of the issues related to safety, security and other things that must be built into any tourism development.

Senator Andreychuk: Building on your response, I know that the discussions and the difficulties are present day. However, if you look at other spots around the world where they grappled to get tourists, inevitably the tourists came. That is the growing market. People will inevitably travel more and more and they will try to find more and more pristine sights.

Has your organization any long-term view on where to cap this market, on what the signals would be that this kind of tourism will ultimately be destructive of the environment and the people who support it?

Ms Doucett: We do not have it as clear-cut as that. We are more oriented toward getting the industry up and running in different areas and toward building the partnerships. From our perspective, we see no cap on capacity. The more capacity, the more aboriginal people who will be involved.

Obviously, each park has its own way of determining the environmental capacity. That is beyond our capabilities of determining because that is not the business we are in. We want to move the aboriginal industry into the mainstream and get the people involved and benefiting from it.

There is obviously a limit to capacity and I think Parks Canada would be best to determine that. From a marketing perspective, I

existe plus de 300 pourvoyeurs dans le nord de la Saskatchewan; la capacité actuelle ne pourrait pas fournir un client par gîte pour la durée de la saison estivale. Ils vont donc ailleurs. Dans une optique nationale, il est vrai qu'ils vont visiter d'autres endroits au Canada; mais, pour le nord de la Saskatchewan, cela représente quand même une perte importante et une question qui mérite d'être examinée. Il y a des enjeux entourant l'accès, surtout pour les endroits moins peuplés, où l'industrie est relativement peu importante. C'est le cas de la Saskatchewan.

Dans le Nord, les revenus sont encore modestes; ils ne sont même pas représentés dans les pourcentages de revenus. Le Yukon — notamment la région de Whitehorse — a fait un travail excellent pour améliorer l'accès aérien. Il y avait autrefois un problème d'itinéraire; cependant, il est maintenant possible de faire un arrêt sans escale puisqu'il y a plusieurs avions qui y atterrissent tous les jours. De plus, ils sont dotés d'une infrastructure qui leur permet d'accueillir un plus grand nombre de voyageurs — en l'occurrence, la route de l'Alaska.

Au Nunavut, l'accès revêt un caractère tout à fait différent. Comme vous le savez, l'accès se fait surtout par la voie des airs. Il n'y a pas de routes. Le coût de développement de l'infrastructure est astronomique. Les frais d'exploitation pour l'hébergement sont énormes. La clientèle cible serait disposée à payer, mais il faut quand même pouvoir s'y rendre. Nous disons, au sujet de ceux qui seraient prêts à verser ces sommes importantes, qu'ils sont peu nombreux, mais que le rendement est énorme. Je crois que les Européens en formeraient la grande majorité, bien que les Japonais se rendent maintenant dans le Grand Nord. Tout cela soulève à d'autres préoccupations. Les responsables des parcs sont très conscients de certaines questions entourant la sécurité et d'autres éléments dont il faut tenir compte dans l'élaboration d'un programme pour attirer les touristes.

Le sénateur Andreychuk: Pour revenir à ce que vous venez de nous dire, je sais que ces difficultés existent en ce moment. Cependant, il suffit de constater que là où on a fait des efforts pour attirer les visiteurs, on a toujours réussi à les attirer. Le marché est en expansion. Les gens se déplaceront de plus en plus souvent à la recherche d'endroits de plus en plus parfaits.

Avez-vous une idée à long terme quant aux limites de ce marché, aux signaux qui nous indiqueraient à quel moment ce genre de tourisme pourrait avoir un effet destructeur sur l'environnement et la population qui le soutient?

Mme Doucett: Nous n'avons aucune indication claire. Nous cherchons plutôt à mettre sur pied cette industrie à différents endroits ainsi qu'à créer des partenariats. Selon nous, il n'y a aucune limite à la capacité. Plus il y a de capacité, plus il y aura d'Autochtones qui y participeront.

Bien entendu, chaque parc peut déterminer la capacité limite à sa façon. Cela ne relève pas de notre compétence. Nous voulons faire participer l'industrie autochtone afin de permettre à leur population d'en profiter.

Il existe sans doute une limite à la capacité et je crois qu'il revient à Parcs Canada d'en faire la détermination. Du point de

do not think there is one. There is certainly not one from our point of view.

Mr. Jackson: From a policy perspective, there needs to be an understanding of the trade-offs involved, if we are talking about significant economic development in terms of employment opportunities through tourism in the Far North. If we are to maintain the integrity of the parks and the environment, I see the potential for economic development and the jobs that would flow therefrom as being somewhat limited. We must recognize that there is need for balance there.

Senator Andreychuk: You are speaking from the parks perspective as opposed to from a northern perspective. For example, I know there is a great increase in the number of tourists since those times when I would go to Yellowknife. I understand that great numbers of tourists are now going into Yellowknife to see the northern lights and to get a quick taste of the North. That is a totally different concept than parks and protecting that area. You are making that distinction, as I understand it.

Mr. Jackson: Yes. In the case of Yellowknife, Whitehorse and Dawson City, there is certainly infrastructure there. Some significant economic development has taken place, and there is the capacity to handle many more visitors. Air service into those places is relatively good. However, in the more remote park locations, I see there being a conflict between the desire to preserve those parks close to their current condition and to attract significant numbers of visitors with all the economic benefits that would flow from that. We need to be conscious of that balance. Sustainability is one of the basic principles under which we have operated at the Canadian Tourism Commission.

Senator Cochrane: You have referred to communication between Parks Canada and various other groups. What are the views of the aboriginal people with regard to the comment that was made about conflict between the desire to preserve the parks and the desire to increase employment in aboriginal communities? What is the aboriginal view? Would they prefer to have more economic development within the boundaries of their parks, or just outside of them, or would they prefer to preserve the pristine area?

Ms Doucett: I cannot presume to speak on behalf of all the aboriginal people of Canada, but the comments I referred to were between local aboriginal communities and Parks. For aboriginal communities, economic development is important, but they have other options. There are a number of things that they will consider related to economic development that may not be specifically tourism. They may wish to engage in other activities such as resource development, resource harvesting, and subsistence hunting and fishing.

It is my understanding, and the message that we are trying to convey here, that the establishment and development of parks without the involvement from day one of local aboriginal communities tends to lead to an environment where, as matters proceed, there is no communication between the two. Aboriginal

view du marketing, je ne crois pas que cela existe. Selon nous, il n'y en a pas.

M. Jackson: Pour ce qui est des politiques, il ne faut pas oublier qu'il y aura des compromis à faire, si nous voulons assurer un développement économique important en offrant des occasions d'emploi dans le secteur du tourisme dans le Grand Nord. Si nous voulons conserver l'intégrité et des parcs et de l'environnement, j'estime que la possibilité de développement économique et de création d'emplois serait quelque peu limitée. Il faut que le tout soit équilibré.

Le sénateur Andreychuk: Vous faites la distinction entre les parcs en général et le Nord en particulier. Je sais, par exemple, que le nombre de touristes qui se rendent à Yellowknife a beaucoup augmenté depuis l'époque où j'y allais moi-même. Il semble qu'ils sont maintenant très nombreux à affluer à Yellowknife pour y admirer les aurores boréales et voir à quoi ressemble le Nord. Il s'agit là d'une optique tout à fait différente de celle des parcs et des mesures de protection qui doivent être prises. Vous faites cette distinction, si je vous ai bien compris.

M. Jackson: Oui. Dans le cas de Yellowknife, Whitehorse et Dawson, on trouve certainement une infrastructure touristique. Ces villes ont connu un développement économique assez important et pourraient accueillir bien plus de visiteurs. Le service de transport aérien y est assez bon. Cependant, dans les parcs plus isolés, il y a à mon sens une contradiction entre le souci de préserver les parcs de manière à les conserver à toutes fins utiles dans leur état actuel et le désir d'attirer les visiteurs en grand nombre avec toutes les retombées économiques qui en découleraient. Il faut être conscient de la nécessité d'équilibrer les deux. La durabilité est un des principes fondamentaux qui guident notre activité à la Commission canadienne du tourisme.

Le sénateur Cochrane: Vous avez parlé de communication entre Parcs Canada et divers groupes. Que pensent les Autochtones de ce que vous avez dit au sujet de la contradiction entre le souci de préserver les parcs et le désir d'accroître les possibilités d'emploi dans leurs collectivités? Quel est leur point de vue? Préféreraient-ils qu'il y ait davantage de développement économique dans les limites de leurs parcs, ou en périphérie de ces parcs, ou préféreraient-ils les préserver à l'état vierge?

Mme Doucett: Je ne prétends pas parler au nom de tous les Autochtones du Canada, mais les propos que j'ai rapportés étaient ceux des collectivités autochtones locales dans les discussions qu'elles ont eues avec Parcs Canada. Pour ces collectivités, le développement économique est important, mais elles envisagent aussi d'autres moyens d'assurer ce développement. Pour elles, le développement économique peut se faire sous diverses formes qui ne sont pas expressément liées au tourisme. Ainsi, elles pourraient souhaiter que le développement passe par d'autres activités, comme le développement et l'exploitation des ressources ou encore la chasse et la pêche de subsistance.

Il semble — et c'est là ce que nous tentons de vous faire comprendre — que le fait de créer et d'exploiter les parcs sans que les collectivités autochtones locales y participent dès le départ conduise généralement à un climat où la communication entre les deux parties devient inexistante. Les Autochtones se trouvent

people are excluded from economic development opportunities, training and jobs that may result from the development of that park.

Also, where parks encompass traditional lands, there are places of traditional significance within those parks, a matter that can be very difficult for a non-aboriginal to understand. It is not an issue purely of economics and pristine preservation. It would be fair to say that the intent is not to disrupt or destroy the land but to be able to engage in the traditional use of the land. In some cases, that will be counter to the Parks Canada land use policy.

There are a number of considerations. They include economic opportunity related to parks management and administration and the jobs that are generated and the opportunity to continue traditional activities within the boundaries of the parks. Another consideration is access. One of the most frequent complaints I hear from aboriginal people relates to having to pay a fee every time they go into a park that is their traditional land.

These issues have arisen with respect to older parks. With the newer parks, there is much more involvement by local aboriginal communities that are affected by the development of a park.

I hope that answers your question. I cannot say that it is one thing or another; it is a number of things.

Senator Cochrane: We will have to ask the question of the specific groups when we get there.

Ms Doucett: Experiences will be different. That is why I said that I cannot speak on behalf of aboriginal people. I can only say that those are some of the issues that we have seen.

Senator Cochrane: I understood from some of the people who appeared before us this morning that the aboriginal people had some decision-making power.

Ms Doucett: Yes, that is what we have been seeing in recent years. I was referring to the fact that there is still some catching up to be done by some of the older parks where this was not done as a part of the establishment process. I think of the older parks in southern Canada, in particular. We see issues in Banff, issues in Riding Mountain. We see some issues in Wood Buffalo that are being resolved and worked on, and so on.

In the newer parks, and the North is the best example of those, as that is where many of the newer parks are coming on line, we are seeing the aboriginal people being involved, as I said, from day one. You will see a difference.

exclus des possibilités de développement économique, de formation et d'emploi découlant éventuellement de l'aménagement des parcs en question.

En outre, on trouve à l'intérieur des parcs qui englobent des terres traditionnelles des lieux qui ont une importance traditionnelle, et c'est là quelque chose que les non-Autochtones peuvent avoir beaucoup de mal à comprendre. Il ne s'agit pas simplement de considérations économiques ou de préservation des terres à l'état vierge. Je ne crois pas me tromper en disant que l'intention n'est pas de détruire ou d'altérer les terres, mais bien de s'y livrer à des activités traditionnelles. Dans certains cas, ces utilisations vont à l'encontre de la politique de l'aménagement du territoire de Parcs Canada.

De nombreuses considérations entrent en ligne de compte. Il y a notamment les débouchés économiques liés à la gestion et à l'administration des parcs et les emplois qui en découlent de même que la possibilité de poursuivre les activités traditionnelles dans les limites des parcs. L'accès est un autre élément qui entre en ligne de compte. Le sujet de plainte le plus fréquent de la part des Autochtones avec qui j'en parle, c'est le fait d'avoir à payer chaque fois des droits d'entrée pour se rendre dans un parc dans lequel se trouvent leurs terres traditionnelles.

Des problèmes de ce genre se sont posés dans le cas des parcs qui existent déjà depuis un certain temps. Dans le cas des nouveaux parcs, les collectivités autochtones locales qui sont touchées par la création du parc en question ont droit à une participation beaucoup plus importante.

J'espère avoir répondu à votre question. Je ne peux pas vous dire que c'est ceci ou cela qui est important; il y a diverses considérations qui entrent en ligne de compte.

Le sénateur Cochrane: Nous allons devoir poser la question aux groupes eux-mêmes quand nous les entendrons.

Mme Doucett: Chacun aura son point de vue. C'est pourquoi j'ai dit que je ne pouvais pas parler au nom des Autochtones. Je peux simplement vous dire que ce sont là certains des problèmes dont nous avons eu connaissance.

Le sénateur Cochrane: J'ai cru comprendre d'après ce que nous ont dit certains des témoins que nous avons entendus ce matin que les Autochtones avaient un certain rôle à jouer dans la prise de décisions.

Mme Doucett: C'est effectivement le cas ces dernières années. Je disais en fait qu'il y avait toujours un certain rattrapage à faire du côté de certains des parcs plus anciens, qui ont été créés sans la participation des Autochtones. Je songe notamment aux parcs plus anciens du sud du Canada. Il y a des problèmes à Banff, comme au Mont-Riding. Il y a aussi des problèmes à Wood Buffalo auxquels on s'est attaqué et qui sont en voie d'être réglés.

Dans le cas des nouveaux parcs — et l'expérience du Nord est particulièrement pertinente puisque c'est là où beaucoup des nouveaux parcs sont en train d'être créés, on constate que les Autochtones participent à leur création dès le départ, comme je l'ai dit. La différence est frappante.

I do not want to overestimate the economic opportunities that exist there in terms of the type of economic benefits that will accrue. It depends on whether the aboriginal people are there as interpreters of their own culture and on whether there is appropriate interpretation of the local aboriginal culture.

Senator Cochrane: Absolutely. I was impressed with the magazine that you have, I must say. Do you have any idea how many calls you have received for this magazine, not just Canadian, but, say, in the U.S.?

Mr. Jackson: I will start with the Canadian. There was a print run of 300,000, of which approximately 75,000 are French and 225,000 are English. Ms Doucett can correct if I am wrong on these numbers. She used to work at the Canadian Tourism Commission and was responsible for our domestic programming.

Within the U.S., we are distributing several different materials. The total number would be in the order of 250,000, where people must call in and request the information. We also produce, in a number of major cities, inserts that go in the daily newspaper. In that case we would be reaching an audience of millions, if you were to add up the circulation of all of those newspapers.

Senator Cochrane: Within your tourism statistics, do you see a larger number of people visiting the North as a result of some of that distribution you referred to? Have you been following that?

Mr. Jackson: Yes. I must say we do not have any such statistics. In referring to the north, I am including all of the Northwest Territories, Yukon and Nunavut, as opposed to specifically the park areas that you are focusing on here. I do not have any such information.

We are seeing a growth in tourism in all areas in Canada. That reality may be one of the reasons why the federal government has been supportive of our industry, because of the economic benefits that can be demonstrated right across the country.

The Acting Chairman: You mentioned two reports, the report on Riding Mountain National Park and the report of Federal-Provincial Parks Ministers, 2000.

Ms Doucett: I do not think I mentioned a report.

The Acting Chairman: Does one exist?

Ms Doucett: There was a report prepared by the federal-provincial group that was working on tourism development and protected areas. That report was prepared for the meeting that was held in Iqaluit. We have a copy of that. I do not think it contains any secrets. We can probably make it available to you.

The Acting Chairman: We would appreciate if you forwarded forwarding that report to our clerk.

Ms Doucett: The other is a report that was prepared by Parks Canada, specifically Riding Mountain, and the Western Regional

Je ne veux pas surestimer l'importance économique des parcs pour ce qui est du type d'avantages économiques que pourront en tirer les Autochtones. Tout dépend du rôle qu'ils pourraient jouer en qualité d'interprètes de leur culture et de la qualité de l'interprétation qui est faite de la culture autochtone locale.

Le sénateur Cochrane: Tout à fait. Je dois vous dire que j'ai trouvé votre magazine formidable. Avez-vous une idée du nombre d'appels que vous avez reçus de personnes, non pas seulement au Canada, mais aux États-Unis par exemple, qui souhaitaient le recevoir?

M. Jackson: Le tirage était de 300 000 numéros, dont environ 75 000 exemplaires français et 225 000 exemplaires anglais. Mme Doucett pourra rétablir si je me trompe. Elle a déjà travaillé à la Commission canadienne du tourisme, où elle s'occupait de notre programmation nationale.

Aux États-Unis, nous diffusons notre information sous plusieurs formes différentes. Le nombre de documents que nous envoyons à ceux qui doivent appeler pour les demander serait de l'ordre de 250 000. Nous produisons aussi, dans un certain nombre de grandes villes, des encarts qui sont insérés dans les quotidiens. Nous aurions ainsi un auditoire de plusieurs millions si l'on fait le total des tirages de tous ces quotidiens.

Le sénateur Cochrane: Vos statistiques sur le tourisme vous permettent-elles de détecter un accroissement du nombre de ceux qui visitent le Nord par suite de cette information que vous diffusez? Cherchez-vous à faire des analyses de ce genre?

M. Jackson: Oui. Je dois vous dire que nous n'avons pas de statistiques là-dessus. Quand je parle du Nord, j'inclus tout le territoire compris dans les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut, par opposition aux parcs en tant que tels qui sont l'objet de votre étude. Je n'ai pas de données là-dessus.

Nous constatons un accroissement de l'activité touristique dans toutes les régions du Canada. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le gouvernement fédéral appuie les efforts de notre industrie, les retombées économiques étant réparties à la grandeur du territoire canadien.

Le président suppléant: Vous avez parlé de deux rapports, le rapport sur le parc national du Mont-Riding et le rapport de 2000 des ministres des Parcs au niveau fédéral et provincial.

Mme Doucett: Je ne crois pas avoir fait mention d'un rapport.

Le président suppléant: Y a-t-il un rapport?

Mme Doucett: Il y a un rapport qui a été rédigé par le groupe fédéral-provincial chargé d'étudier le développement touristique et les zones protégées. C'est le rapport qui a été rédigé en vue de la réunion qui a eu lieu à Iqaluit. Nous en avons un exemplaire. Je ne pense pas qu'il soit confidentiel. Nous pouvons sans doute le mettre à votre disposition.

Le président suppléant: Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir l'envoyer à notre greffière.

Mme Doucett: Il y a aussi le rapport qui a été rédigé par Parcs Canada, notamment sur le Mont-Riding, et la Société de

Economic Corporation. I will see if I can get a copy. The copy may not be a good one because I have a poor photocopier.

The Acting Chairman: I believe there is also additional information on the regional business tourism guide, designed to assess the regional business operations in the market and run the tourism operations.

Ms Doucett: That is a business planning guide that was prepared in partnership with the Canadian Tourism Human Resource Council. We provided the guide to our regional aboriginal tourism associations for distribution to new businesses and communities that are looking at tourism. I can leave a copy.

I will also leave a copy of the second in the series. It focuses on cultural tourism. This publication talks a great deal about questions related to sustainability, cultural, economic and environmental. They are in a question format. It is in the form of a checklist: Have you done this? Have you done that? At the back of the publication is a list of resources where one can get the answers. It was not our intention to provide answers but to give them something to check off against.

This one is literally fresh off the press; not even our board has seen it.

The Acting Chairman: Mr. Jackson, you said that the North should be looked at slightly differently from the way one looks at the parks in the south, in terms of what types of activities should be established in the North. One could both agree with you and, on the other hand, disagree with you. Has anyone in your department, to your knowledge, started to prepare a list of what is acceptable and what is not acceptable from the parks point of view, or the tourism, ecological or environmental point of view? Those might be important areas to visit at some point later on.

Ms Doucett: If I might respond, I believe that we have laid out some elements or criteria, if you want to call it that, in cultural tourism. There is a whole section on sustainability, referring to cultural, economic and environmental matters. It refers to things such as how to recycle grey water. There is a place to check off matters of this sort, rate yourself, if you wish, on your level. Those checklists would fit very well with any environment that is sensitive.

The Acting Chairman: Would you both support the Government of Canada allocating a certain amount of dollars toward an inventory assessment of the area, to consider the risk capital that would be required and also to consider transportation cost? For an entrepreneur in the North, transportation is a big factor; it comprises 50 per cent of revenues. Instead of dealing with one payload, you are actually dealing with two payloads, if not more at times.

Much of it has to do with the fact that there is a one-way flow in terms of air transport. Even if you have certain activities going into the North, there is nothing coming out of the North to reduce the cost of transportation. Could you make a comment on those three areas?

développement économique régionale de l'Ouest. Je vais essayer d'en obtenir un exemplaire. Je ne promets toutefois rien du côté de la qualité, parce que ma photocopieuse n'est pas très bonne.

Le président suppléant: Je crois qu'on trouve aussi d'autres renseignements dans le guide régional des entreprises touristiques, qui vise à faire une évaluation du marché afin d'aider ces entreprises.

Mme Doucett: C'est un guide de planification à l'intention des entreprises préparé en partenariat avec le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Nous avons envoyé ce guide à nos associations autochtones régionales de tourisme pour qu'elles le distribuent aux nouvelles entreprises et aux communautés qui s'intéressent au tourisme. Je peux vous en laisser un exemplaire.

Je vous laisserai également un exemplaire du deuxième numéro de la série. Il porte sur le tourisme culturel. Il aborde en particulier les questions liées à la durabilité, qu'elle soit culturelle, économique ou environnementale. C'est une sorte de questionnaire, une liste de vérification: avez-vous fait ceci? Avez-vous fait cela? À la dernière page, il y a une liste de contacts auxquels s'adresser pour avoir les réponses. Notre intention n'était pas de donner des réponses mais de dresser une liste de questions à vérifier.

Ça vient tout juste de sortir, notre conseil d'administration ne l'a même pas encore vu.

Le président suppléant: Monsieur Jackson, vous dites que selon vous il faudrait faire une petite distinction au niveau des activités, s'agissant de parcs établis dans le Nord ou dans le Sud. On peut tout à la fois être ou ne pas être d'accord avec vous. Est-ce que quelqu'un dans votre ministère, que vous sachiez, a commencé à dresser une liste de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas du point de vue des parcs ou du point de vue du tourisme, de l'écologie ou de l'environnement? Ce sont des points qui pourraient mériter qu'on y revienne plus tard.

Mme Doucett: Si je peux me permettre, je crois que nous avons fixé, si vous voulez, quelques critères s'agissant de tourisme culturel. Il y a toute une partie sur la durabilité portant sur les questions culturelles, économiques et environnementales. Sur des questions comme le recyclage des eaux ménagères, par exemple. Cela vous permet de faire vos propres vérifications, de vous donner, si vous le souhaitez, une note. Ces listes de vérification seraient parfaitement adaptées aux environnements sensibles.

Le président suppléant: Seriez-vous tous les deux favorables à ce que le gouvernement du Canada alloue une certaine somme pour faire un inventaire de la région, pour mesurer le capital risque qui serait nécessaire et aussi pour prendre en compte les coûts de transport? Pour un entrepreneur dans le Nord, le transport est un gros facteur; il absorbe 50 p. 100 des recettes. Le coût ne correspond jamais à un aller simple; il faut le plus souvent le multiplier par deux, si ce n'est plus.

C'est en grande partie dû au fait que les avions qui vont livrer des marchandises dans le Nord la plupart du temps reviennent à vide, empêchant toute possibilité de réduction du coût. Pourriez-vous faire un petit commentaire sur ces trois points?

Ms Doucett: May I ask for clarification in regard to cost of transportation being half of the revenues? I assume you are talking about bringing supplies in. The client would pay the airline or the charter for his costs. Whoever did the packaging would price it to incorporate that and the profit.

Senator Andreychuk: Senator Watt is referring to something that both he and I heard at a meeting of the transportation committee when we were looking at mergers. What he is referring to is that the airlines say they cannot subsist up North simply on passenger traffic, that they must have a certain significant cargo load that demands enough economic activity to make those planes viable. If they relied on passenger traffic only, those airlines would fold.

The Acting Chairman: Nevertheless, the airline companies still reduce the airfare to even less than half of what they would normally charge. However, it still is very difficult to attract visitors to the North in the knowledge that they must pay a high price for their transportation. Perhaps there is a package deal that could be negotiated by the entrepreneur with the airline companies. That happens all the time.

Ms Doucett: A tour packager would work with both of them.

The Acting Chairman: My focus here is in regard to support, that is, whether the Government of Canada will recognize that factor and come up with the capital. The transportation factor holds back many potential opportunities. It boils right down to the infrastructure requirement because when you talk about infrastructure you are talking about an additional 50 per cent for the transportation factor. Would you be in support of doing the inventory and the feasibility studies for which the money is needed? Right now, apparently, there is no money from the government side to do the inventory, but you can obtain the feasibility study money if you go to the right department and the right organizations. At times, it is also hard to determine which is the right organization.

Mr. Jackson: I would say the feasibility study is certainly worthwhile. My suspicion is that the feasibility study will show that currently the potential for infrastructure development on a basis that would make any sort of economic sense is quite limited.

The Acting Chairman: You were pointing out earlier that the North should be looked at in terms of economic development. If you are thinking along that line, the North definitely needs a great amount of capital to get going; otherwise, it will never happen. We will keep on talking and we will not be able to act.

Ms Doucett: On the surface, I would agree. From my perspective, inventories are fragile things, and again I am not 100 per cent sure what you mean by inventory.

The Acting Chairman: When I speak about inventory I am talking about what is doable and what is not doable. For example, if we want to limit the area of activity in certain geographical areas for various reasons, such as the caribou calving grounds, we might want to prohibit motorized vehicle access to certain areas. If so, if you intend to transport people, how will you do that? You

Mme Doucett: Je n'ai pas très bien compris quand vous avez dit que le coût du transport représentait la moitié des recettes. Je suppose que vous voulez parler de la livraison de marchandises. Le client défraie la compagnie aérienne ou la compagnie d'affrètement de ses coûts. Tous ces coûts sont inclus, y compris le bénéfice, dans le prix de vente.

Le sénateur Andreychuk: Le sénateur Watt parle de quelque chose dont nous avons tous deux entendu parler lors d'une réunion du comité des transports qui étudiait la question des fusions. Il veut simplement dire que les compagnies aériennes ne peuvent simplement subsister dans le Nord du transport des passagers, qu'il leur faut transporter suffisamment de marchandises pour que ces vols soient viables. Si ces compagnies ne pouvaient compter que sur le transport de passagers, elles fermeraient boutique.

Le président suppléant: Quoi qu'il en soit, les compagnies aériennes ne font même pas payer la moitié de ce que cela devrait normalement coûter aux passagers. Il n'empêche qu'il est toujours très difficile d'attirer des visiteurs dans le Nord car le prix du transport reste quand même très élevé. Les responsables de ces activités pourraient peut-être négocier des ententes avec les compagnies aériennes. C'est ce qui se fait tout le temps.

Mme Doucett: Ce serait à l'avantage des deux.

Le président suppléant: Ce qu'il m'intéresse de savoir c'est si le gouvernement du Canada en est conscient et prêt à faire un geste financier. Il y a beaucoup de possibilités qui sont freinées par ce problème de transport. C'est une question d'infrastructure car le transport c'est 50 p. 100 de coûts de plus. Seriez-vous favorables à ce que soient faits un inventaire et des études pour déterminer les besoins financiers? Apparemment, pour le moment, il n'y a pas d'argent du côté du gouvernement pour l'inventaire mais pour les études il suffit de s'adresser au bon ministère et aux bons organismes. Il arrive aussi parfois qu'il soit difficile de savoir à qui s'adresser.

M. Jackson: Je dirais qu'une étude de faisabilité mériterait certainement d'être faite. Je crains cependant qu'une telle étude montrerait que le potentiel de rentabilité du développement d'une telle infrastructure est très limité.

Le président suppléant: Vous avez dit tout à l'heure qu'il faudrait penser au Nord en termes de développement économique. Il est évident que sans une injection massive de capitaux, nous n'y arriverons jamais. Nous continuerons à en parler mais nous ne ferons jamais rien.

Mme Doucett: À première vue, je suis d'accord avec vous. De mon point de vue, les inventaires sont des choses fragiles et encore une fois je ne suis pas certaine à 100 p. 100 de savoir ce que vous voulez dire par inventaire.

Le président suppléant: Quand je parle d'inventaire, je parle de ce qui est faisable et de ce qui n'est pas faisable. Par exemple, si nous voulons limiter les activités dans certaines régions géographiques pour diverses raisons. Par exemple dans les zones de reproduction des caribous nous pourrions interdire d'y circuler en véhicule motorisé. Si tel est le cas, comment transporterez-vous

must look at the use of kayaks, canoes, dog sleds, and those kinds of thing. This is starting to get into the traditional activities of the Inuit.

Ms Doucett: I understand now what you mean by inventory. I believe that that would certainly be something that parks would love to have to work with.

The Acting Chairman: Is there anyone working on that at all?

Ms Doucett: From my perspective, it is being done at a local level. The parks administration, when they are in a new park, do a significant amount of research and study into the nature of the ecosystems that are involved. I do not wish to speak for Parks Canada, but that work is done. I had the product development file for the North many years ago, when I was with tourism; therefore, I am aware that efforts are made to identify those areas that can sustain. Sometimes it is hard for them to apply numbers. When you are in the northern parks, often it is a matter of how you proceed.

The senator was quite correct when he indicated things like restricting the use of land vehicles, how you walk on the land, et cetera. Those are matters that Parks Canada is best able to deal with, as they are the ones that are there from the scientific, ecological perspective. Communities and traditional use of those lands can also play a role because the aboriginal people have a unique way of relating to and using the land so that it sustains itself. If incremental dollars are available to move it to the next step in terms of economic development opportunities that are consistent, then, yes, we support that.

The Acting Chairman: We now have the Coalition of First Nations with Interests in National Parks. The next witness is Chief Morris Shannacappo of the Rolling River First Nation. Please proceed.

Chief Morris Shannacappo, Rolling River First Nation, Assembly of Manitoba Chiefs: Honourable senators, it is a pleasure to be here. It gives me great pride to represent my community, my First Nation, at such a table. The presentation you see before you was prepared for me. These are not my words. However, I did look it over and it seems reasonable. First, I do not know if there are aboriginals at this table.

The Acting Chairman: You are looking at one right here.

Mr. Shannacappo: These days you can never tell.

The Acting Chairman: I must say the same thing applies to you.

Mr. Shannacappo: Half the people in Riding Mountain National Park swear they are aboriginal, but I do not know. These days, you can get an aboriginal card at a K-mart store or a Wal-Mart store and declare you are aboriginal.

The Acting Chairman: That would be great if you could get tax-free status.

les touristes? Il faudra alors envisager d'autres moyens de transport comme le kayak, le canot, les traîneaux, ce genre de choses. Et là on commence à toucher aux activités traditionnelles des Inuits.

Mme Doucett: Je comprends maintenant ce que vous entendez par inventaire. Je suis persuadée que cela plairait énormément aux responsables des parcs.

Le président suppléant: Est-ce qu'il y a quelqu'un qui s'en occupe?

Mme Doucett: C'est un travail qui se fait au niveau local. L'administration des parcs, quand c'est un nouveau parc, c'est tout un tas de recherches et d'études sur la nature des écosystèmes concernés. Je ne veux pas répondre à la place de Parcs Canada, mais ce travail se fait. J'étais responsable du dossier de développement du produit pour le Nord il y a de nombreuses années quand je travaillais pour le tourisme. Je sais que des efforts de recensement de ces zones sont faits. Parfois il est difficile de fixer des chiffres. Dans les parcs du Nord, c'est souvent une question de pragmatisme.

Vous avez tout à fait raison quand vous parlez de restrictions de l'utilisation de certains véhicules, de déplacements dans certaines régions, et cetera. Ce sont des problèmes auxquels Parcs Canada est le mieux à même d'apporter des réponses puisque ce sont ses représentants qui sont sur place pour étudier ces problèmes scientifiques et écologiques. L'usage traditionnel de ces terres par les Autochtones ont une manière unique de communiquer avec la terre et de l'utiliser de manière à ne pas l'appauvrir. Si des fonds supplémentaires permettent de passer à l'étape suivante d'un développement économique cohérent, il est évident que nous y sommes favorables.

Le président suppléant: Nous avons maintenant la Coalition des Premières nations ayant des intérêts dans les parcs nationaux. Leur représentant est le chef Morris Shannacappo de la Première nation de Rolling River. Je vous en prie.

Le chef Morris Shannacappo, Première nation de Rolling River, Assemblée des chefs du Manitoba: Honorables sénateurs, je suis très heureux d'être des vôtres. Je suis très fier de représenter ma communauté, ma Première nation, devant une telle audience. La présentation que vous voyez devant vous a été préparée pour moi. Il ne s'agit pas de mes paroles. Cependant, je l'ai passée en revue et elle me semble raisonnable. Premièrement, je ne sais pas s'il y a d'autres Autochtones à cette table.

Le président suppléant: Il y en a un devant vous.

M. Shannacappo: Ces jours-ci on ne sait jamais.

Le président suppléant: On pourrait dire la même chose de vous.

M. Shannacappo: La moitié des gens du parc national du Mont-Riding jurent qu'ils sont autochtones, mais je ne le sais pas. Ces jours-ci, on peut obtenir une carte d'Autochtone chez K-mart ou Wal-Mart et se déclarer autochtone.

Le président suppléant: Ce serait bien si on pouvait avoir le statut libre d'impôt.

Mr. Shannacappo: I do not think it is a tax-free status because I still pay tax.

The Acting Chairman: You and me both.

Mr. Shannacappo: First I will speak about myself. I am 39 years old and I am an elected official going into my second term. We have two-year terms in my community. My father was a chief for 16 years. After my father passed on, my brother took over. We do not have hereditary chieftainship; we have an election process. My brother was chief for 18 years and I am now going into my third year of chieftainship.

I know Ms Doucett from trade shows in Berlin. At Riding Mountain National Park, we have a teepee camp that was erected by our own people with some consultation with Parks Canada as well.

We won an award in Berlin, Germany. In fact, this year I will represent my camp and my people when I go to Austria to talk about the award, the camp, how the original vision started and where we want to take it. It was nice to get recognition in Germany because we certainly did not get recognition in our own country as a result of our tourism development.

Again, this tourism development was not paid for by Parks Canada but was done by our own people — our development corporation. Ms Doucett mentioned the Western Regional Economic Development Corporation, where the original vision came from. I was an employment office there for seven years. At the end of my employment, I was making \$60,000; as a chief, I make \$30,000.

My father was Presbyterian and went to church quite regularly, and my mother was Catholic and went to church quite regularly. Once each week during summers, I went to Presbyterian church camp as well as catechism class. I decided on my own, from the Elders, to walk the way of my people.

Therefore, I fasted. On one of my fasts, I was awakened to what I am supposed to do here on earth — and I enjoy it. Often, I get caught up in my human self, as well, with other humans. It is difficult at times, but I always wake up and remember that I am here as a spirit in a human body, trying to make the best of this human situation. If everyone could think like that, I think this world would revolve much better than it currently does. However, we are here to learn and for me, as a First Nations person, every day is a learning process. Now that you know where I am coming from, I will proceed with the presentation.

I appreciate the opportunity to share my experience with national parks. I recognize that your principal focus is to examine opportunities to expand aboriginal economic development in relation to northern national parks — parks north of the 60th parallel. My own experience is with Riding Mountain National Park in mid-western Manitoba. Riding Mountain was of

M. Shannacappo: Je ne crois pas qu'il s'agit d'un statut qui m'exempte de l'impôt, puisque j'en paie.

Le président suppléant: Vous et moi.

M. Shannacappo: Premièrement, je vais vous parler un peu de moi. J'ai 39 ans et j'en suis à mon deuxième mandat élu. Nous avons des mandats de deux ans dans ma communauté. Mon père a été chef pendant 16 ans. Après le décès de mon père, c'est mon frère qui a pris la relève. Nous n'avons pas de chef héréditaire; nous avons un processus électoral. Mon frère a été chef pendant 18 ans et maintenant je commence ma troisième année dans le poste.

Je connais Mme Doucett pour l'avoir rencontrée à certaines foires commerciales à Berlin. Au parc national de Mont-Riding, nous avons un camp tipi qui a été créé par les membres de notre communauté en consultation avec Parcs Canada.

Nous avons gagné un prix à Berlin, en Allemagne. Au fait, cette année je vais représenter mon camp et mon peuple lorsque j'irai en Autriche pour parler du prix, du camp, de la vision de départ et de ce qu'on veut en faire. Nous avons été flattés de gagner un prix en Allemagne, puisque nous n'avons pas été reconnus dans notre propre pays par suite de nos initiatives en matière de développement du tourisme.

Encore une fois, ce développement n'a pas été financé par Parcs Canada, mais a été mené par notre peuple — notre société de développement. Mme Doucett a mentionné la Société de développement économique de la région de l'Ouest, d'où venait la vision d'origine. J'ai été agent des ressources humaines dans ce bureau pendant sept ans. Quand j'ai quitté mon poste, je gagnais 60 000 \$; en tant que chef, je gagne 30 000 \$.

Mon père était protestant et se rendait à l'église régulièrement, et ma mère était catholique et se rendait à l'église régulièrement. Une fois par semaine pendant l'été, j'allais au camp de l'église protestante de même qu'à mes cours de catéchisme. J'ai décidé par moi-même, à partir des conseils des aînés, de suivre la voie de mon peuple.

Donc, j'ai jeûné. Lors d'un de mes jeûnes, j'ai été éveillé à ce que je devais faire ici sur cette terre — et je m'y plais. Souvent, je me retrouve pris dans mon carcan humain, avec d'autres êtres humains. C'est difficile parfois, mais je me réveille toujours et je me souviens que je suis ici un esprit dans un corps humain, qui essaie de tirer le meilleur parti de sa condition humaine. Si tout le monde pouvait envisager la chose de cette façon-là, je crois que le monde fonctionnerait beaucoup mieux qu'il ne fonctionne. Cependant, nous sommes ici pour apprendre et pour ma part, en tant qu'Autochtone, chaque jour me permet d'apprendre. Alors maintenant que vous connaissez mon point de vue, je vais passer à la présentation.

Je vous sais gré de me donner l'occasion de vous faire part de mon expérience avec les parcs nationaux. Je reconnais que vous vous penchez surtout sur les occasions d'accroître le développement économique des Autochtones vis-à-vis des parcs nationaux du Nord, c'est-à-dire les parcs situés au nord du 60^e parallèle. Ma propre expérience est avec le parc national du

the first parks to be created, and it has had a negative impact on surrounding First Nations from the outset.

My grandfather used to live in Lake Audy, which is inside the park. He was born on the western side of the lake. I still go there to fish today. As Ms Doucett stated, perhaps it is because of my humanness that, when I go into the park, I do not pay and I do not take my boat. When I stop at the gate, I speak my language and ask them whether anyone who speaks my language is available to speak to me. In this area, we all speak Ojibway, and by rights, we should have an Ojibway person here as well. I gave the number to the chief warden, who also has a chief title, and asked him to come and see me if he wants to press charges. I let him know my whereabouts, but the warden has never come around. I icefish in the winter without a licence, and I fish in the summer without a licence. Again, I let them know at the park gate because questions like these have to be answered.

Recent decisions such as *Delgamuukw* and *Marshall* all fall into play. Thus, I am exercising an inherent right on my traditional land — what I view as “my traditional land.” I always announce my beliefs. I am not looking for an altercation; rather, I am looking for a happy medium to sit at the table in order to resolve matters.

We would hope to offer some lessons that might lead to improved practices in the North. However, I would also like to encourage you to broaden the scope of your consideration and make recommendations to include national parks, national park policies and national park administration throughout Canada. There are many persistent problems in relation to national parks and First Nations. There have been few economic benefits, and these are far outweighed by the impacts of loss of traditional territory and exclusion from employment and economic activities associated with national parks. There is room for much improvement in terms of expanding national park-related economic development opportunities for First Nations.

On this point, we met with national park staff about a month ago, and they came right out and blatantly asked, “What would you like to see?” I said that I would like the same amount of economic-based land as that which is currently held by non-aboriginal people. I went on to say that one of our grandfathers lived on the developed shore. There are now third- and fourth-generation business owners within Riding Mountain National Park. We also have our third- and fourth-generation welfare recipients in my community.

I watched my father build a foundation for my community and I watched my brother come along and do the framework. Because of my background in economic development, I come along to put the roof on.

I believe that the Creator put us here and gave us a special gift. How we perform with that gift will determine our reward in the end — in the spirit world.

I am trying to keep the honour that has been part of our family tradition since the days of my grandfather. My grandfather came to Ottawa in the early 1990s to try to get our sun dances

Mont-Riding Mountain au Manitoba. Le Mont-Riding a été un des premiers parcs créés, et cela a eu un impact négatif sur les Premières nations avoisinantes dès le départ.

Mon grand-père vivait au lac Audy, à l'intérieur du parc. Il était né sur la rive ouest du lac. Je vais encore y pêcher aujourd'hui. Comme l'a dit Mme Doucett, c'est peut-être parce que je ne suis qu'un humain que lorsque je me rends dans le parc, je ne paie rien et je n'amène pas mon bateau. Quand j'arrive à la barrière, je demande dans ma langue si quelqu'un peut me parler dans ma langue. Nous parlons tous ojibway dans cette région et nous devrions, de droit, pouvoir nous adresser là à un Ojibway également. J'ai donné mon numéro au garde en chef, qui porte également le titre de chef, et je lui ai dit de venir me voir s'il décidait de porter des accusations. Je lui ai donné mon adresse, mais il n'est jamais venu. Je fais de la pêche sur glace l'hiver sans permis et je pêche également sans permis l'été. Je le leur dis, à la barrière du parc, car il faut répondre à de telles questions.

C'est là que sont pertinentes les décisions récentes comme celles des affaires *Delgamuukw* et *Marshall*. J'exerce donc un droit inhérent sur mon territoire traditionnel — du moins ce que j'estime être mon territoire traditionnel. J'annonce toujours la couleur. Je ne cherche pas la confrontation; je voudrais plutôt un climat serein pour négocier des solutions.

Nous aimerions peut-être donner des leçons qui amélioreraient ce qui se fait dans le Nord. Je vous invite toutefois à élargir la portée de votre examen et à faire des recommandations qui incluent les parcs nationaux, les politiques de ces parcs et leur administration dans tout le Canada. Il existe un certain nombre de problèmes constants dans la relation entre les parcs nationaux et les Premières nations. Ces dernières en ont tiré quelques avantages économiques, mais ces avantages étaient minces comparés aux effets de la perte du territoire traditionnel et de l'exclusion de l'emploi et des activités économiques liés aux parcs nationaux. Il est possible d'améliorer sensiblement les possibilités de développement économique liées aux parcs nationaux pour les Premières nations.

À ce sujet, nous avons rencontré des employés du parc national le mois dernier. Ils nous ont demandé carrément ce que nous voulions voir. J'ai répondu que j'aimerais avoir autant de terres exploitables qu'en ont les non-Autochtones. J'ai ajouté qu'un de nos grands-pères vivait sur la rive mise en valeur. Dans le parc national du Mont-Riding, certaines entreprises appartiennent aux mêmes exploitants depuis trois ou quatre générations. Chez nous, certaines familles sont bénéficiaires d'aide sociale depuis trois ou quatre générations également.

J'ai vu mon père construire les fondations pour notre communauté. Mon frère est venu s'occuper de la charpente. Compte tenu de mon expérience en développement économique, j'y ai ajouté le toit.

Je crois que le Créateur nous a mis sur terre et nous a dotés d'un don spécial. Ce que nous en faisons déterminera quelle sera notre récompense finale — dans le monde des esprits.

J'essaie de préserver l'honneur qui fait partie de notre tradition familiale depuis l'époque de mon grand-père. Mon grand-père est venu à Ottawa au début des années 90 afin que nous puissions

reinstated. He did not get them reinstated, so they just moved further into the bush. We cannot move further into the bush. I have asked Parks Canada for the same land base. I said to them, "Can we have the same amount of acreage so that we can develop it?" The response included a very puzzled look. "Why would you want to take a protected piece of Parks Canada so that you can develop it?" they asked. I responded, "Because I want equality. I want the same opportunities that you and your people had that my people were thrown out of. I want the same opportunities for my people so that they can go in and develop a business that is in relation to ecological integrity." That is what our camp is based on. However, we did not receive any park dollars, so we lease our own traditional land back from the Queen. To me, I do not think that is right.

We do not want to destroy the ecology, but we want the chance to put forward our business plan and to discuss any further benefits in the area of employment.

I think that my wife works in the park because of my big mouth. The wife of one of my council members works in the park. I phoned home today. Over the weekend, the grand chief, who has been the chief of our community for 18 years and is a half-brother of mine, made a speech where he said, "We will put a roadblock at Riding Mountain National Park coming from our community." I asked why, and he replied, "It will be in support of Burnt Church. We will not create a barricade, but we will slow traffic and give out information. We will not prevent people from coming to our homeland; we will just slow down the traffic and, I hope, educate some of the people about treaty rights and the areas of Burnt Church." As well, I am preparing a paper, which I will circulate, on our relationship with Parks Canada.

There are about three people from my community who work in the park. At one time, there was a 25-mile radius for hiring purposes — within a 25-mile radius of the park and the application would be accepted. They would consider aboriginal people as well. Right now, I think we have up to five positions there during the summer. My wife works in the park during the summer. She is laid off at the end of the summer and goes on UI.

The Hon. the Acting Speaker: Are the five positions permanent?

Mr. Shannacappo: No. The jobs are seasonal. I have fought for the past 15 years with Parks Canada in the area of employment. I have sat at a round table with them. I regret sitting at one round table because they deemed it a consultation. None of the recommendations I made were heard, but they were able to say that they consulted with the First Nations because they had Morris Shannacappo, who is now a chief, sitting at the table as a representative of these people. As much as I try to represent my people, there were 26 others who were still saying "nay" around the table. Another First Nations person who was at that table with

rétablir nos danses du soleil. Il n'a pas réussi à les rétablir et ils se sont simplement enfoncés plus profondément dans la forêt. Mais nous ne pouvons plus aller plus loin dans la forêt. J'ai demandé à Parcs Canada de nous donner la même quantité de terres. J'ai demandé à ce que nous ayons le même nombre d'acres afin que nous puissions l'exploiter. On m'a regardé bizarrement et on m'a répondu: «Pourquoi voudriez-vous retirer des terres protégées par Parcs Canada pour les mettre en valeur?». Et j'ai répondu: «Parce que je souhaite l'égalité. Je veux avoir les mêmes possibilités que vous et votre peuple, des possibilités qui nous ont été refusées. Je veux que mon peuple ait les mêmes possibilités afin qu'il puisse lui aussi mettre sur pied des entreprises qui respectent l'intégrité écologique.» C'est le principe de base de notre camp. Toutefois, nous n'avons pas reçu d'argent du service des parcs et nous louons donc notre territoire traditionnel à la Reine. C'est mal, à mon avis.

Nous ne voulons pas détruire la nature, mais nous voulons avoir l'occasion de présenter notre plan d'affaires et de discuter d'autres possibilités dans le domaine de l'emploi.

Si ma femme travaille dans le parc, c'est probablement parce que je n'ai pas la langue dans ma poche. La femme d'un des membres de mon conseil travaille dans le parc. J'ai téléphoné chez moi aujourd'hui. Au cours de la fin de semaine, le grand chef, qui dirige notre communauté depuis 18 ans et est mon demi-frère, a prononcé un discours dans lequel il disait qu'il installerait un barrage routier sur la route qui mène de notre communauté au parc national du Mont-Riding. Je lui ai demandé pourquoi et il m'a répondu que c'était pour appuyer ceux de Burnt Church. «Nous n'allons pas entièrement barrer la route, a-t-il dit, mais nous ralentirons la circulation pour distribuer de l'information. Nous n'empêcherons pas les gens de venir sur notre territoire; nous ralentirons simplement la circulation et nous pourrions, je l'espère, informer les gens de ce que sont les droits issus de traité et ce qui se passe à Burnt Church.» En outre, je suis en train de rédiger un document, que je distribuerai, sur notre relation avec Parcs Canada.

Environ trois personnes de ma communauté travaillent dans le parc. À une certaine époque, on avait établi une zone d'embauche qui avait un rayon de 25 milles — on acceptait les demandes d'emploi des gens vivant dans un rayon de 25 milles du parc. On acceptait également les demandes d'emploi des Autochtones. À l'heure actuelle, les nôtres occupent cinq postes durant l'été. Ma femme travaille au parc durant l'été. Elle est mise à pied à la fin de l'été et elle reçoit des prestations d'assurance-emploi.

L'hon. président suppléant: S'agit-il de cinq postes permanents?

M. Shannacappo: Non. Ce sont des emplois saisonniers. Voilà 15 ans que nous nous battons avec Parcs Canada au sujet des emplois. Nous avons tenu une table ronde avec ses représentants. J'ai regretté que la table ait été ronde, car ils ont cru qu'il s'agissait d'une consultation. Ils n'ont écouté aucune des recommandations que j'ai faites, mais ils ont pu dire qu'ils avaient consulté les Premières nations parce qu'ils s'étaient assis autour d'une table avec Morris Shannacappo, qui est maintenant un chef et qui représente ces gens-là. J'avais bien beau essayé de représenter mon peuple, mais il y avait 26 autres personnes autour

me dropped out totally and said, "There is no bloody way that I am going back to that table." I sat there and took it. It was difficult at times, but I stayed because I felt I could help make change.

This morning, my counsel phoned me and said, "Don't make too many waves. We have people employed at the park and we do not want to jeopardize them." I said, "Don't even feed me that. My wife is working there. I would not jeopardize her position in any way, but what about the rest of the people sitting back home?" Our community is currently developing a 10-year sustainable development plan so that I do not have to come to Ottawa to argue for money, so that we can pay for our own government under the process of developing a self-governing system.

Part of that must be partnership. I am trying to partner with Parks Canada as much as possible. We are trying to partner with the local communities as much as possible. We have invited them to many of our meetings, and they have attended, but obviously they are not decision makers right at the table. The decisions must be made in Ottawa. It is difficult to plan anything with this group because they say, "We will see what happens down east."

Riding Mountain National Park is surrounded by First Nations that have always used the unique environment, plants and wildlife. The resources of Riding Mountain were key assets in the economies and traditional territories of First Nations in the area.

Imagine being kicked out of a place you depend on for your whole economy. Imagine that your food, health, shelter and clothing rely on that parkland, that whole traditional territory, and then you are booted off. Imagine your house being burned down, a cabin that had been built. I do not think you can imagine that. I do not think any of you can imagine those things happening, especially today. These things happened only 60, 70 years ago. It is unimaginable as we sit here today. That is why I had to let you know who I am from the very beginning because I had to let you feel that piece of me that still hurts from this.

Resentment? Yes, there is resentment, but we do not fuel that resentment. We try to talk as partners. That is why I tell the warden, when I go through the gate, "Listen, we have to talk. We have to go and sit at the table. Let us talk." That is why I continue to go in and let them know I am going fishing. It is my hope that the warden will come and talk to us at a common table, where we can discuss all these issues and come to some resolution.

With establishment of the park came disaster. Reserve land within the park boundaries was expropriated without compensation. The community of Riding Mountain Band — Keeseekoowenin First Nation — was burnt to the ground. That is where my grandfather on my mother's side came

de la table qui disaient non. Il y avait avec moi un autre représentant des Premières nations, mais il est parti en disant: «Retourner à cette table de négociation? Jamais de la vie». Je suis resté jusqu'au bout. C'était parfois difficile, mais je suis resté parce que je pensais que je pourrais aider à apporter des changements.

Ce matin, mon avocat m'a téléphoné pour me dire de ne pas faire trop de vagues. «Nous avons des gens qui travaillent dans le parc, a-t-il dit, et nous ne voulons pas mettre en danger leur emploi.» Je lui ai répondu: «Je n'accepte pas cet argument. Ma femme y travaille également. Je ne voudrais pas mettre son emploi en danger, mais que faut-il faire pour tous les autres qui sont au chômage chez eux?» À l'heure actuelle, notre communauté est en train d'élaborer un plan quinquennal de développement durable afin que je n'aie pas besoin de venir à Ottawa réclamer de l'argent et que nous puissions payer notre propre administration dans le cadre de la mise en place d'un régime d'autonomie gouvernementale.

Cela doit se faire en partie en partenariat. J'essaie d'être partenaire de Parcs Canada autant que possible. Nous essayons de travailler également en partenariat avec les collectivités locales. Nous avons invité leurs représentants à bon nombre de nos réunions et ils y ont assisté, mais évidemment, ce n'est pas eux qui prennent les décisions. Les décisions sont prises à Ottawa. Il est difficile de planifier quelque chose avec ce groupe parce qu'ils disent toujours qu'il faut attendre les décisions d'Ottawa.

Le parc national du Mont-Riding est entouré de Premières nations qui ont toujours vécu de la nature, de la faune et de la flore. Les Premières nations de la région ont toujours fondé leurs économies et leurs territoires traditionnels sur les ressources du Mont-Riding.

Imaginez qu'on vous expulse de l'endroit dont vous êtes entièrement dépendants pour la totalité de votre activité économique. Imaginez que votre alimentation, votre santé, votre logement, vos vêtements proviennent de ce parc, de ce territoire traditionnel, et qu'on vous en expulse. Imaginez qu'on brûle votre maison, une cabane que vous avez construite. Je crois que vous ne pouvez pas imaginer cela. Je pense qu'aucun de vous ne peut imaginer ce genre de chose, aujourd'hui en particulier. Ce sont des choses qui se passaient il y a seulement 60 ou 70 ans. C'est inimaginable aujourd'hui. C'est pour cela que je voulais vous dire que j'étais dès le début, pour vous faire comprendre cette souffrance que j'ai encore au fond de moi.

De l'amertume? Oui, il y a de l'amertume, mais nous ne l'entretenons pas. Nous essayons d'avoir un dialogue de partenaires. C'est pour cela que je dis au gardien, quand je passe la barrière: «Écoutez, il faut qu'on parle. Il faut s'asseoir autour d'une table pour parler». C'est pour cela que je continue à y aller et à leur dire que je vais pêcher. J'espère que le gardien va venir discuter avec nous autour d'une table, et que nous allons pouvoir parler de toutes ces questions et trouver une solution.

La création du parc a été une catastrophe. On a exproprié les terres de réserve situées à l'intérieur du parc sans verser d'indemnisation. L'agglomération de la bande du Mont-Riding — la Première nation Keeseekoowenin — a été rasée par le feu. C'est de là que venait mon grand-père maternel.

from. His house was burned to the ground. Treaty rights to hunt, fish, trap and gather food and medicines were denied. Access to sacred places was restricted. We lost everything without any consideration being given to our rights to the land.

Keeseekoowenin did get some land back. However, they cannot develop it in any way unless Parks Canada gives them the okay. I have talked to people from the area who have told me they want to develop a hotel-motel. I said, "Why don't you?" They said, "Because Parks Canada does not allow us to." They got land back but they cannot do anything with it. They can go swimming and camp out, and that is about it.

Things have not improved that much. Keeseekoowenin has only just recently managed to regain their reserve lands within the park boundaries. We have had very little access to employment or economic opportunities associated with the park. We have no role in management of the park, its resources or its use today. Treaty rights and traditional use are not respected or reflected in parks policy or administration.

Where does this leave us, in terms of opportunities for expanding First Nations economic development in relation to the national park? It leaves us with plenty of room to expand because so little has been done or tried. In fact, the park and park administration have been a great hindrance to our development. The park was created at the expense of First Nations and their resource base, and we have gained little economic benefit from it. Parks Canada has been very reluctant to acknowledge our rights and relationship to the land or to work with us to translate that into contemporary benefits.

What is missing at Riding Mountain, and what may be expected to be missing in the North as well, is a true honouring of treaty and aboriginal rights. The courts have been giving good guidance on this lately but government has been slow to respond.

The courts tell us that our rights should be interpreted in contemporary terms consistent with the original spirit and intent of our nation-to-nation relationship with Canada. They tell us that the honour of the Crown is dependent on honouring treaty and aboriginal rights. The Supreme Court ruling in the *Marshall* case is a good example: A 1760 treaty was brought forward to contemporary terms as a continuing right to harvest commercially valuable resources — a right to make a living. Unfortunately, the Burnt Church situation testifies to how poorly government responds.

Let us look at what contemporary terms might mean in relation to Riding Mountain National Park or the parks you are concerned with in the North.

Sa maison a été entièrement incendiée. Les droits issus de traités qui autorisaient les gens à chasser, pêcher, piéger les animaux, faire la cueillette et ramasser des aliments et des plantes médicinales ont été effacés. On a limité l'accès à des endroits sacrés. Nous avons tout perdu sans qu'on accorde la moindre considération aux droits que nous avons sur cette terre.

Les Keeseekoowenins ont récupéré une partie des terres, mais ils ne peuvent pas les mettre en valeur tant que Parcs Canada ne leur donne pas l'autorisation. J'ai parlé à des gens de la région qui m'ont dit qu'ils voulaient installer un hôtel-motel. Je leur ai dit: «Pourquoi ne le faites-vous pas?» Ils m'ont répondu: «Parce que Parcs Canada ne nous autorise pas à le faire». Ils ont récupéré des terres mais ils ne peuvent rien en faire. Ils peuvent aller nager ou camper, mais c'est à peu près tout.

Les choses ne se sont pas beaucoup améliorées. Les Keeseekoowenins viennent seulement de récupérer leurs terres de réserve situées à l'intérieur du parc. Le parc nous a apporté très peu de possibilités d'emploi et de débouchés économiques. Nous ne jouons aucun rôle dans la gestion du parc, de ses ressources ou de son utilisation. La politique et l'administration des parcs ne tiennent aucun compte des droits issus de traités et des usages traditionnels.

Que nous reste-t-il donc, en matière de développement économique des Premières nations dans le contexte du parc national? Il y a énormément de possibilités d'expansion parce qu'on n'a presque rien fait ou essayé. En fait, le parc et son administration ont énormément freiné notre développement. Le parc a été créé aux dépens des Premières nations et de leur base de ressources, mais nous n'en avons guère tiré de profit économique. Les gens de Parcs Canada ont été très réticents à reconnaître nos droits sur ces terres et nos liens avec ces terres, ou à collaborer avec nous pour nous permettre d'en tirer des avantages de nos jours.

Ce qu'il manque au Mont-Riding, et ce qu'il doit probablement manquer aussi dans le Nord, c'est une véritable reconnaissance des droits issus de traités et des droits ancestraux. Les tribunaux ont formulé de bonnes directives à cet égard récemment, mais le gouvernement a été plutôt lent à réagir.

Les tribunaux nous disent que nos droits doivent être interprétés dans le contexte contemporain conformément à l'esprit et à l'intention d'origine de nos rapports de nation à nation avec le Canada. Ils nous disent que l'honneur de la Couronne est lié au respect des droits issus de traités et des droits ancestraux. La décision de la Cour suprême dans l'affaire *Marshall* en est un bon exemple: on a interprété à la lumière du contexte contemporain un traité de 1760 pour réaffirmer notre droit de continuer à récolter des ressources à valeur commerciale, notre droit à gagner notre vie. Malheureusement, la situation à Burnt Church témoigne bien de la lenteur du gouvernement à respecter une telle décision.

Voyons ce que signifie la situation contemporaine dans le contexte du parc national du Mont-Riding et des parcs dont vous vous occupez dans le Nord.

Spirit and intent: To start with, the original spirit and intent was to share the land, but now we have a park that excludes many traditional uses — economic, cultural, social and spiritual.

Consultation: No park plan should be developed without full involvement of First Nations. In our case, we had none.

Formal agreements: Favourable policy and goodwill are not enough. Legally binding agreements are the appropriate mechanism.

Traditional use: Traditional use must be guaranteed by formal agreement. In our case, we are fighting a rearguard action to regain recognition of our rights. In the North, this should not happen. The courts will eventually catch up. Park plans should be designed around traditional use. The Senate subcommittee may wish to review the Wapusk National Park Agreement and the Manitoba/Canada/First Nation Protocol Relating to Endangered Species.

Management and stewardship: Who better than First Nations to manage the natural jewels of Canada? The national park system should be managed by First Nations. This would be an honourable acknowledgement and practical expression of the true spirit and intent of our relations. Stewardship and conservation are much more central values to First Nation cultures than they are to mainstream Canadian society.

There is an interpretive centre in Riding Mountain National Park that does not employ one local aboriginal person. I used to enjoy going there to ask questions about First Nations people just to hear them squirm and make up some stories. Never once was I told the truth about what truly happened in Riding Mountain National Park. They always told me a good story about how they came to save this land, but never did they tell me that First Nations people lived here. Never once did they say that there was an economy here, that the First Nation had a true love for this land, that this is where it began for the First Nation, that this is where it always was for them. Never once have I heard that from any interpreter.

We designed a program where we trained our own people to interpret. We trained them to be able to talk about history, to be able to take a piece of history that was written and documented and to present it in a manner that is understood by children, even five, six or seven year olds, who have very short attention spans. We managed to educate those five, six and seven year olds as well.

I said to Parks Canada, “We have trained 20 people in this area. Why can you not adopt five of them and let them work in the interpretation programs?” I was told, “Tell them to apply for these positions.” “There are no positions,” I said. “How are they going to apply if there are no positions?” I told them that if we are going to be partners, then we should look at the issue of job creation. I told them that they should take at least two of my people right from the community and let them tell their stories, tell the true

L'esprit et l'intention: Au départ, l'idée et l'intention étaient de partager la terre, mais maintenant nous avons un parc qui exclut de nombreuses utilisations traditionnelles — économiques, culturelles, sociales et spirituelles.

Consultation: Aucun plan d'aménagement de parc ne devrait être élaboré sans la pleine participation des Premières nations. Dans notre cas, nous n'avons eu aucune participation.

Accords officiels: Les politiques favorables et la bonne volonté ne suffisent pas. Ce sont les accords entraînant des obligations juridiques qui sont le bon mécanisme.

Usage traditionnel: Un accord officiel doit garantir les usages traditionnels. Dans notre cas, nous menons un combat d'arrière-garde pour faire reconnaître de nouveau nos droits. Dans le Nord, cela ne devrait pas arriver. Les tribunaux finiront par rattraper la situation. Il faudrait concevoir les plans d'aménagement des parcs en fonction des usages traditionnels. Il pourrait être utile que le sous-comité du Sénat examine l'Accord du parc national de Wapusk et le protocole Manitoba/Canada/Premières nations sur les espèces menacées.

Gestion et administration: Qui est mieux placé que les Premières nations pour gérer les bijoux naturels du Canada? Le réseau des parcs nationaux devrait être géré par les Premières nations. Ce serait une reconnaissance honorable et une manifestation concrète de l'esprit véritable de nos relations. L'administration et la conservation sont beaucoup plus au cœur des valeurs des Premières nations que de celles du grand public canadien.

Il y a dans le parc national de Mont-Riding un centre d'interprétation qui n'emploie pas un seul Autochtone. J'aimais bien y aller pour poser des questions sur les Premières nations et voir les gens se tortiller et essayer de m'inventer quelque chose. On ne m'a jamais dit la vérité sur ce qui s'était vraiment passé dans le parc national du Mont-Riding. Ils m'ont toujours raconté comment ils étaient venus sauver cette terre, mais ils ne m'ont jamais dit que des habitants des Premières nations vivaient là. Ils ne m'ont jamais dit une seule fois qu'il y avait autrefois une économie, qu'il y avait une Première nation qui aimait passionnément cette terre, que c'était le berceau de cette Première nation, que cette terre avait toujours été tout cela pour elle. Jamais les responsables de ce centre d'interprétation ne m'ont dit cela.

Nous avons élaboré un programme de formation de nos propres interprètes de la région. Nous leur avons appris à parler de l'histoire, à prendre un document historique et à le présenter de façon à ce qu'il puisse être compris par des enfants de cinq, six et sept ans, qui ont des délais d'attention très limités. Nous avons réussi à éduquer ces enfants de cinq, six et sept ans.

J'ai dit aux représentants de Parcs Canada: «Nous avons formé 20 personnes dans ce domaine. Pourquoi ne pas en prendre cinq dans vos programmes d'interprétation?» Ils m'ont répondu: «Dites-leur de présenter leur candidature à ces postes». J'ai répondu: «Il n'y a pas de poste». Comment peuvent-ils présenter leur candidature à des postes qui n'existent pas?». Je leur ai dit que si nous devions travailler en partenariat, il fallait examiner la question de la création d'emplois. Je leur ai dit qu'ils devraient

history of the national park and its relationship to native peoples in the area.

What did they offer? They said, "You know what? We will give you two of our employees who are interpreters. We will make a trade-off." That is not what I was getting at. I wanted them to take two of my people, pay them the government rate, the rate they were paying their interpreters, and then let them get a nice pension in 25 years, after they have put in their service. That is the kind of money I want to see my people make, not a meagre \$7 per hour. We find it very difficult to generate the type of revenue needed to make that paycheque. When we started our teepee camp, we had 17 employees. Now we have three employees. It is not well enough sustained. Yet, it was a good enough project that it went on to win an award in 1997 that got world recognition.

Why is this project not working at the community level? Why do Parks Canada employees tell people at the gate, "We have no room at the campground, we are full"? They choose not to mention our campground, which is located inside. During the May long weekend, Parks Canada employees were turning visitors away because there was no room left. We had about 20 campsites left. Front-gate employees were not telling visitors to the park about vacancies at our campsite, which is owned and operated by First Nations people. They did not promote us.

The infrastructure is in poor shape. The pavement is all beaten and battered and they want us to pay for the repairs. They want us to put in new infrastructure. We cannot afford it. I do not even know if we can afford to operate another year. Yet, it is such a beautiful program.

Today we have people coming for five weeks at a time from Germany. On October 14, I am leaving for Austria to talk about our program and vision. Why are we now being asked to share these stories? We were not allowed to share them in the past. We wanted to, but our words fell on deaf ears.

Spiritual awakening is happening worldwide. People want to know more about it. According to prophesy, this started 30 years ago. People were starting to awaken 30 years ago to what might happen and the atrocities that might occur. Mother Nature is striking back. When we rape and pillage our own bodies, when we take out our vital organs, we shake, get sick and sweat. That is what is happening to our Mother right now. Those are the ecological messages we are giving people.

The ecological integrity of the entire Mother Earth is what we are trying to promote, not just in our region but in regions all over. The reason we have so many visitors from Germany coming is that they live such a structured life. They are awake at 7:00 a.m.,

prendre au moins deux membres de ma communauté et les laisser raconter leurs histoires, raconter la véritable histoire du parc national et de ses rapports avec les populations autochtones locales.

Que m'ont-ils proposé? Ils m'ont dit: «Vous savez, nous allons vous donner deux de nos employés qui sont des interprètes, nous allons faire un compromis». Ce n'était pas ce que je voulais. Je voulais que eux prennent deux personnes de chez moi, les paient au taux du gouvernement, au même taux que leurs propres interprètes, et qu'ils leur donnent une bonne pension au bout de 25 ans de service. C'est ce genre de rémunération que je demande pour les gens de ma communauté, pas un maigre salaire de 7 \$ l'heure. Nous avons beaucoup de mal à générer des revenus de cet ordre. Quand nous avons mis sur pied notre camp de tipi, nous avions 17 employés. Nous n'en avons plus que trois. Nos ressources ne sont pas suffisantes. Pourtant, c'était un bon projet qui a été primé en 1997 et reconnu à l'échelle mondiale.

Pourquoi ce projet ne donne-t-il pas les résultats escomptés au niveau communautaire? Pourquoi les employés de Parcs Canada disent-ils aux gens à l'entrée du parc qu'il ne reste plus d'emplacements de camping, que tout est complet? Ils choisissent de ne pas mentionner notre terrain de camping, qui se trouve à l'intérieur du parc. Pendant la longue fin de semaine en mai, les employés de Parcs Canada refusaient des visiteurs parce qu'il ne restait plus de place. Il nous restait environ 20 emplacements. Les employés qui travaillent à l'entrée principale du parc ne disaient pas aux gens qu'il y avait des emplacements inoccupés dans notre terrain de camping, qui est possédé et dirigé par des Autochtones. Ces employés de Parcs Canada n'ont pas fait de la promotion pour nous.

L'infrastructure est en mauvais état. L'asphalte s'effrite et on veut que nous payions les réparations. On veut que nous remplacions l'infrastructure. Et nous ne pouvons pas nous le permettre. Je ne sais même pas si nous aurons les ressources nécessaires pour demeurer en activité l'année prochaine. Et pourtant, c'est un si beau programme.

Maintenant, il y a des touristes allemands qui viennent passer cinq semaines chez nous. Le 14 octobre, je vais en Autriche pour parler de notre programme et de notre vision. Pourquoi nous demande-t-on maintenant de partager ces histoires? Par le passé, on ne nous permettait pas de le faire. On voulait le faire, mais on ne nous écoutait pas.

Il y a un réveil spirituel qui se fait sentir un peu partout au monde. Les gens veulent en savoir davantage. Selon la prophétie, cela a commencé il y a 30 ans. Les gens ont commencé à se rendre compte il y a 30 ans des catastrophes qui pourraient se produire. Dame Nature commence à répondre. Lorsque nous ravageons notre propre corps, lorsque nous lui enlevons ses organes vitaux, nous tremblons, nous transpirons et nous tombons malades. C'est exactement ce qui arrive à Dame Nature en ce moment. Ce sont des messages écologiques que nous transmettons.

Nous essayons de favoriser l'intégrité écologique de toute la terre, dans toutes les régions de la planète. S'il y a tant de touristes allemands, c'est parce qu'ils cherchent quelque chose qui les éloigne de leur vie si structurée. Ils se réveillent à 7 heures du

they are on the street at 8 a.m., they are at work at 9:00 a.m., they are eating at 12:00 p.m. and they are back at work at 12:30. Everything is so structured there is no time to have fun.

Obviously they have something lacking and what is lacking is that spirituality. They became totally human and totally forgot that there are humans who are evolving, living out there as well. They are now in search of that something. People are searching and they do not know where to look. They are going to places such as India to seek the wisdom of the Eastern Indians. They are coming here to speak with First Nations people, to ask why they are going through this, why their bodies are reacting as they are, why their thoughts are starting to change, to determine what is happening.

We tell them what is happening. We welcome them into our sweat lodges. We welcome them into our sun dance lodges, to let them know how we practice, to let them experience our closeness to Mother Earth, our stewardship. That is what we talk about. We do not tell them bad stories; we do not tell them about the bad things that happen. We know they know. There are many things we do not tell them. Why bother? We are not trying to make anyone look bad; we are trying to show that we can live in a community together with different cultures. That is what we are trying to do. We are proving it. We just want a little more help from Parks Canada side.

Turning to the subject of employment economic opportunity. There are many economic opportunities associated with national parks. Ecotourism, for example, is a real growth industry. Right now, park infrastructure, maintenance, lands and resource management, regulation and administration are all areas that First Nations should have primary access to as the original stewards of the land.

On the matter of employment equity, in our own experience we have been excluded from employment in the park's administrative system, and that is wrong. It is contrary to the policy of the federal government and the repeated recommendations of the Canadian Human Rights Commission. We are told to solve it in the North, to do it with formal agreements that reflect the aboriginal majority.

Turning to the subject of employment equity. We trained four men and one woman in the area of heavy equipment operation. They were all certified by Assiniboine Community College, out of Brandon. One of our men applied for a job at Parks Canada, at Riding Mountain National Park, as a heavy equipment operator. The only machine that man got to operate was a snowplough and a grader. When he was asked if he could operate other heavy equipment, he said that he could and that he was also certified in their operation. He did not do too well on the interview, but he was one heck of an equipment operator.

matin, sortent dans la rue à 8 heures, sont au travail à 9 heures, déjeunent à midi et reprennent le travail à 12 h 30. Leur vie est si structurée qu'ils n'ont pas le temps de s'amuser.

De toute évidence, il leur manque quelque chose — la spiritualité. Ils mettent trop l'accent sur l'aspect humain. Ils oublient qu'il y a d'autres êtres humains qui vivent de façon différente. Ils sont en train de chercher ce qui leur manque. Les gens cherchent sans trop savoir où chercher. Ils vont dans des pays comme l'Inde pour chercher la sagesse de cette population. Ils viennent ici pour parler aux gens des Premières nations, pour demander pourquoi ils vivent une crise, pourquoi leurs corps ont de telles réactions, pourquoi leurs idées commencent à changer, pour essayer de comprendre ce qui se passe.

Nous leur disons ce qui se passe. Nous les accueillons dans nos étuves et à nos danses du soleil pour leur expliquer comment nous faisons, pour leur permettre de connaître notre affinité avec Dame Nature, et notre intendance de la nature. Voilà ce dont nous leur parlons. Nous ne leur racontons pas d'histoires d'horreur; nous ne leur parlons pas des mauvaises choses qui se produisent. Nous savons qu'ils savent. Il y a beaucoup de choses que nous ne leur disons pas. À quoi bon les leur dire? Nous ne cherchons pas à blâmer qui que ce soit; nous essayons de démontrer que nous pouvons vivre ensemble dans une collectivité où il y a différentes cultures. C'est ce que nous essayons de faire. Nous en faisons l'expérience. Nous demandons tout simplement que Parcs Canada nous aide un peu plus.

Parlons un peu des emplois et des possibilités économiques. Les parcs nationaux offrent beaucoup de possibilités économiques. L'écotourisme, par exemple, est en pleine croissance. L'infrastructure des parcs, l'entretien, la gestion des terres et des ressources, les règlements et l'administration sont autant de domaines où les Premières nations devraient avoir un accès prioritaire puisque nous étions les premiers responsables de la terre.

En ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, pour notre part, le système administratif des parcs nous a exclus, ce qui n'est pas bien. Cela est contraire à la politique du gouvernement fédéral et aux recommandations répétées de la Commission canadienne des droits de la personne. On nous dit de résoudre le problème dans le Nord, de le faire avec des ententes officielles qui reflètent la majorité autochtone.

En ce qui concerne l'équité en matière d'emploi, nous avons formé quatre hommes et une femme dans la région dans la conduite de machinerie lourde. Ils sont tous diplômés du Assiniboine Community College de Brandon. L'un de nos hommes a posé sa candidature pour un poste à Parcs Canada, au parc national du Mont-Riding, comme conducteur de machinerie lourde. Les seules machines qu'on lui a demandé de conduire étaient une déneigeuse et une niveleuse. Lorsqu'on lui a demandé s'il pouvait conduire d'autres types de machinerie lourde, il a dit qu'il pouvait et qu'il était qualifié pour le faire. Il n'a pas très bien réussi à l'entrevue, mais c'était un excellent conducteur de machinerie.

Unfortunately, there was a non-aboriginal who talked his mouth off and got the job. I went to his employer and whether the man was a good snowplough operator. I was told that the guy had never operated the snowplough. He started it once, but he never operated it. Here we have a guy that did not operate the equipment but he could speak his head off, so he got the job through the interview. Ten months along the road, this operator was in a life-threatening situation where he was almost fatally electrocuted.

This was an atrocity. The man who got the job has six, seven relatives working inside Parks Canada today. Our guy was left out. We put in a complaint to the Human Rights Commission. Our complaint was heard and it was addressed simply because it was not fair that our certified operator was not hired over someone else less qualified.

I asked Parks Canada why this happened, why our guy, who was certified, was not employed. That is why we put forward a complaint to the Human Rights Commission. It seems that you can do a whole family tree — and I probably could get one and send it to this table — of all the employees at Riding Mountain National Park who are related. It is funny that it happens.

One of my high school buddies was hired this year as a park employee. He got in through one of our non-aboriginal buddies. They told him that there was a job opening and that he should apply for it. Our First Nation office never got the job opening application. Who got it? People who were already working inside the park. They were asked if they knew anyone who could fill this position. That is how my buddy got his job, because a non-aboriginal friend told him there was a job coming up. He applied, he got it. Did anyone else find out about it? No. I found out about it three weeks after. He told me.

Many things do not go to the community. They tell the staff and they see if they can fill it with their own families. Unfortunately, this is a common practice in Riding Mountain National Park.

I shall now discuss an integrated governments-wide strategy. The promise of Canada's central policy on aboriginal peoples, *Gathering Strength*, is to bring all the resources of Canada, First Nations and other aboriginal peoples, provincial and territorial governments, the private sector and the Canadian public together in a coordinated effort to make things right in our long and troubled relations. This is the right message and approach. Realizing the necessary change requires real sustained commitment and openness to honouring First Nations treaties, rights and the realities of where we are right now. This is not just a Parks Canada issue. We need an approach that incorporates training, employment, business development, institutional policy change, and cultural development.

Malheureusement, c'est un non-Autochtone beau parleur qui a obtenu l'emploi. Je suis allé voir son employeur pour lui demander si cet homme était un bon conducteur de déneigeuse. Il a dit que ce gars-là n'avait jamais conduit de déneigeuse. Il l'avait fait démarrer une fois, mais ne l'avait jamais conduite. Nous avons donc un gars qui n'a jamais opéré cette machinerie mais qui, parce qu'il est beau parleur, a réussi à décrocher l'emploi lors de l'entrevue. Dix mois plus tard, ce conducteur s'est retrouvé dans une situation où il a failli perdre la vie parce qu'il s'est électrocuté.

C'était une atrocité. Et cet homme qui a décroché l'emploi est parent avec six ou sept personnes qui travaillent pour Parcs Canada aujourd'hui. Notre homme n'a pas été embauché. Nous avons déposé une plainte auprès de la Commission des droits de la personne. Notre plainte a été entendue et nous avons eu gain de cause tout simplement parce qu'il n'était pas juste que notre conducteur diplômé n'ait pas été embauché alors qu'une personne moins qualifiée que lui l'a été.

J'ai demandé à Parcs Canada pourquoi notre gars, qui était diplômé, n'a pas été embauché. C'est pour cette raison que nous avons présenté une demande à la Commission des droits de la personne. Il semblerait que l'on puisse faire tout un arbre généalogique — je pourrais sans doute m'en procurer un et vous l'envoyer — de tous les employés du parc national du Mont-Riding qui sont parents. C'est curieux comme les choses se passent.

Un de mes anciens camarades de l'école secondaire a été embauché cette année comme employé du parc. C'est l'un de nos amis non autochtones qui l'a fait entrer. On lui a dit qu'il y avait un poste vacant et qu'il devrait poser sa candidature. Notre bureau des Premières nations n'a jamais été avisé de ce poste vacant. Qui en a été avisé? Des gens qui travaillent déjà pour le parc. On leur a demandé s'ils connaissaient quelqu'un qui pouvait remplir le poste. C'est de cette façon que mon copain a décroché cet emploi, car un ami non autochtone lui a dit qu'il y avait un poste vacant. Il a posé sa candidature et il a eu l'emploi. Est-ce que d'autres ont été mis au courant qu'il y avait un poste vacant? Non. Moi, je l'ai su trois semaines plus tard parce qu'il me l'a dit.

Bien des choses ne se rendent pas jusqu'à la communauté. On dit aux membres du personnel de voir s'ils peuvent trouver quelqu'un de leurs familles pour remplir ces postes. Malheureusement, c'est là une pratique courante au parc national du Mont-Riding.

J'aimerais maintenant parler d'une stratégie intégrée à l'échelle des gouvernements. Dans son rapport intitulé «Rassembler nos forces», le gouvernement a promis d'adopter une politique centrale canadienne sur les peuples autochtones en rassemblant toutes les ressources du Canada, des Premières nations et des autres peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux, du secteur privé et de la population canadienne en général dans un effort coordonné afin de mettre fin à nos relations de conflit. Le message et l'approche sont bons. Pour apporter les changements nécessaires, il faut un engagement soutenu réel et une ouverture afin de respecter les traités des Premières nations, nos droits et les réalités de la situation dans laquelle nous nous retrouvons à l'heure actuelle. Le problème ne se limite pas à Parcs

Parks can and should be an economic engine for revitalizing First Nations. Parks can also be a vehicle for education for all Canadians on the lost tradition of our treaty relations and aboriginal rights.

In practical terms, expanding opportunities for aboriginal economic development in relation to national parks requires the following: It requires that the honour of the Crown be upheld; it requires that aboriginal people be involved in parks' management as stewards from policy to field implementation; it requires that traditional use be guaranteed; it requires that aboriginal access to parks-related employment and commercial opportunities be ensured by agreements, government policy and action; it requires that government invest in the capacity development and public education required to set things straight, to regain the honour of the Crown and to manage our heritage in the national parks system.

Senator Ione Christensen (*Chairman*) in the Chair.

The Chairman: My apologies for arriving late in the presentation. I was unavoidably delayed.

Senator Cochrane: I have one question. Tell us about your 10-year plan for sustainable development.

Mr. Shannacappo: Our 10-year plan began when I came in as chief, in April 1998. I asked the people in my community to get together for a band meeting at which I would unveil my master plan. It was the largest band meeting ever recorded in our community's history, with 99 per cent of the community represented. Family members came; their children came. When it came time to unveil the master plan, I asked the people how they hoped to see the community in 10 years.

No one said anything; therefore, I started pointing out some things that I wanted to see in our community, such as aiming at 95 per cent employment rate and developing a healing ranch. I did not know how it would look but I suggested a healing ranch. Finally people started talking and together we made a wish list of over 200 items we wanted for our community. With that wish list in hand, my council, myself and our economic development officer began to shortlist what we could do tomorrow in terms of our human resources. We started with farming. A band farm is now up and running. We have over 220 head of cattle. The farm is self-sustaining. It employs four people out of a community of 386. That employment never existed in the community before.

Canada. Nous avons besoin d'une approche qui incorpore la formation, l'emploi, le développement des entreprises, le changement de la politique institutionnelle et le développement culturel.

Les parcs peuvent et devraient être un moteur économique pour la revitalisation des Premières nations. Par ailleurs, les parcs peuvent être un véhicule qui permettrait d'éduquer tous les Canadiens sur les droits ancestraux et issus de traités et sur les bonnes relations que nous avons perdues.

Sur le plan pratique, si l'on veut élargir les possibilités de développement économique autochtone par rapport aux parcs nationaux, il faudra: maintenir l'honneur de la Couronne; faire en sorte que les Autochtones puissent participer à la gestion des parcs afin d'en assurer la bonne entendance, de la politique jusqu'à la mise en oeuvre sur le terrain; garantir l'utilisation traditionnelle; assurer aux Autochtones l'accès aux emplois dans les parcs et aux possibilités commerciales liées aux parcs grâce à des ententes, des politiques et des mesures gouvernementales; il faudra aussi que le gouvernement investisse dans le développement de la capacité et l'éducation du public afin de rétablir la vérité des faits, de retrouver le respect de la Couronne et de gérer notre patrimoine dans le réseau des parcs nationaux.

Le sénateur Ione Christensen (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente: Je m'excuse d'être arrivée en retard pour votre exposé. Je n'ai pas pu me libérer plus tôt.

Le sénateur Cochrane: J'ai une question. Parlez-nous de votre plan décennal de développement durable.

M. Shannacappo: Notre plan décennal a vu le jour lorsque je suis arrivé comme chef en avril 1998. J'ai convoqué les membres de ma communauté à une réunion de bande au cours de laquelle je devais dévoiler mon plan directeur. Ce fut la plus grosse réunion de bande de toutes les annales de notre communauté, puisque 99 p. 100 des membres étaient représentés. Tous les parents étaient présents, avec leurs enfants. Lorsque le moment est venu de dévoiler le plan directeur, j'ai demandé aux gens comment ils souhaitaient voir leur communauté dans dix ans.

Personne n'a dit quoi que ce soit; par conséquent, j'ai commencé par souligner certaines choses que je voulais voir dans notre communauté, notamment viser un taux d'emploi de 95 p. 100 et mettre sur pied un ranch de guérison. Je ne savais pas à quoi cela pouvait ressembler, mais j'ai proposé un ranch de guérison. En fin de compte, les gens ont commencé à parler et ensemble nous avons établi une liste de plus de 200 choses que nous voulions pour notre communauté. Avec cette liste en main, mon conseil, moi-même et notre agent de développement économique avons commencé à préparer une liste restreinte de ce que nous pouvions faire demain sur le plan des ressources humaines. Nous avons commencé par l'exploitation agricole. Nous avons maintenant une exploitation agricole de bande qui fonctionne. Nous avons plus de 220 têtes de bétail. L'exploitation agricole est auto-suffisante. Elle emploie quatre personnes sur 386 membres de la communauté. Ces emplois n'avaient jamais existé auparavant.

Our plan includes a large tourism strategy. We wanted to involve Parks Canada but knowing where we got with our teepee camp we could not bring them to the table again. However, we still wish to piggyback on their success because last year there was a million vehicle count going into the Parks Canada facility at Riding Mountain National Park. Our plan is to build something outside of the park so that my people can get \$1 from each car, thereby improving our employment opportunities. I have also told any entrepreneurs in the community that they are welcome to forward their business plan. I welcome any entrepreneur who wishes to come forward with a viable plan that the band can support and give money to help out as well. These entrepreneurs will then hire people from our community, again, raising our employment rate. Last year, for three months we had a 95 per cent employment rate.

Before our election this year, I have been advised to make house visits. I did not see the need to start that when I had not done so before. I would not want to be looked at as being after people's votes. Instead, I plan to outline in written form my achievements over the past two years since I was elected.

Every year we were building three houses, and we have a housing backlog of 54. We are slowly catching up. In the past two years we have built five homes. We went to the United States to look at a plant that builds panelled homes and we are hoping to bring this method of construction to my community. We have made contact with people in Mexico who have purchased these panelled homes. We have a marketer on board even though we have not even opened the doors of our company yet. We have at least 40 carpenters and a few journeymen who rely on housing construction during the summer. We are currently studying markets in Germany, in the former Soviet Union and in Poland, and we hope to be able to supply people there with houses. As well, we wish to mortgage these houses to our own people.

On the subject of taking responsibility, everyone in our community has assured me that they would pay a minimum rent for every house that is afforded to them. Therefore, do not tell me that we want everything for free, because we are there, we are answering our own problems, and we are trying to do it in a way that people can still enjoy life and live in harmony with the communities in the surrounding areas.

We are also looking at a transport company. We are paying high prices for transport, especially to areas up North. We are paying these higher rates because we do not control the transportation. If we start up our own transport company, we will control our shipping costs. We will own the trucks and we can start trading with other northern First Nations communities.

Notre plan comprend une vaste stratégie en matière de tourisme. Nous voulions faire participer Parcs Canada, mais sachant ce qui est arrivé avec notre camp de tipi, nous ne pouvions pas les inviter à participer à nouveau. Cependant, nous souhaitons toujours profiter de leur succès car l'an dernier il y a un million de véhicules qui sont passés au centre d'information de Parcs Canada au parc national du Mont-Riding. Notre plan consiste à construire quelque chose à l'extérieur du parc pour que mon peuple puisse aller chercher un dollar de chaque voiture, améliorant ainsi nos perspectives d'emploi. J'ai par ailleurs invité les entrepreneurs de la communauté à nous faire parvenir leur plan d'affaires. J'invite tout entrepreneur qui le souhaite à proposer un plan viable que la bande pourra appuyer. Ils pourraient également recevoir une aide financière de la bande. Ces entrepreneurs pourront ensuite embaucher des gens de notre communauté, ce qui fera ainsi augmenter notre taux d'emploi. L'an dernier, pendant trois mois nous avons eu un taux d'emploi de 95 p. 100.

Avant nos élections cette année, on m'a conseillé de faire des visites à domicile. Je ne vois pas la nécessité de commencer à le faire alors que je ne l'ai pas fait auparavant. Je ne voudrais pas que l'on pense que je cherche à décrocher des votes. Je prévois plutôt rédiger les grandes lignes de ce que j'ai réalisé au cours des deux dernières années depuis que j'ai été élu.

Chaque année, nous construisons trois maisons, et nous avons une pénurie de 54 maisons. Nous progressons lentement. Au cours des deux dernières années, nous avons construit cinq maisons. Nous sommes allés aux États-Unis pour voir une usine de construction de maisons préfabriquées et nous espérons recourir à cette méthode de construction dans ma communauté. Nous avons communiqué avec des gens au Mexique qui ont acheté ces maisons préfabriquées. Nous avons un conseiller en marketing même si nous n'avons pas encore ouvert les portes de notre nouvelle entreprise. Nous avons au moins 40 menuisiers et quelques ouvriers qualifiés qui comptent sur la construction domiciliaire pendant l'été. Nous étudions actuellement les marchés en Allemagne, dans l'ancienne Union soviétique et en Pologne, et nous espérons être en mesure de fournir des maisons aux gens là-bas. Par ailleurs, nous souhaitons accorder des hypothèques aux membres de notre communauté pour ces maisons.

Pour ce qui est d'assumer nos responsabilités, tous les membres de la communauté m'ont assuré qu'ils étaient disposés à payer un loyer minimal pour chaque maison qui leur serait offerte. Par conséquent, ne me dites pas que nous voulons tout gratuitement, parce que nous trouvons nous-mêmes des solutions à nos problèmes, des solutions qui nous permettent de jouir de la vie et de vivre en harmonie avec les communautés des régions avoisinantes.

Nous envisageons aussi de mettre sur pied une entreprise de transport. Le transport nous coûte très cher, surtout dans les régions du Nord. Nous payons des tarifs élevés parce que nous n'exerçons aucun contrôle. Si nous avions notre propre entreprise de transport, nous pourrions contrôler les coûts d'expédition. Nous comptons acheter nos propres camions et vendre nos services à d'autres communautés autochtones du Nord.

We can grow fresh vegetables. In my community, I can buy a bag of potatoes for \$2. In a northern community, you can buy one potato for \$1. In my community, way down south in Brandon, you can purchase a six-pack for \$7 or \$8. In Churchill, you can purchase a six-pack for \$7 or \$8. What is the problem here? Why is it that you can pick up alcohol for the same price right across the province but a potato you cannot? Many of my people are suffering from sugar diabetes. Many children in the northern communities are now being born with diseases. There is not enough money to buy healthy foods. Many people are living on Coke, they are living on chips, and they are living on other junk food. The children are inheriting these diseases because their parents cannot afford to eat in a healthy way.

I am trying to change my community. I plan to do this for 10 years. I have already told my people that I will be their chief but that I will not stay forever. I will not hunger for power. While I am there, I will train some young people. We have two people going to law school now. I hope one day one of these individuals becomes a chief. Three years have gone by since one has been studying political science. Now he is going into law. I have already indicated that when this young man completes law school in six years, when I am ready to retire from what I am doing now, he should become our chief. A young woman from our community has also started law school, and I say the same thing about her: Let us elect her chief or councillor one day. Let us prepare them right now.

I spent the summer with one of these students, and the main thing I emphasized to him is humility. I have encouraged him to be a good human being, to love everything, to have the courage to go and look for wisdom from the elders, and to have the courage to try and learn something every day. If it is not about humanitarianism, then learn something about culture, learn something about the ecology, learn something about the system. I told him that in my home I have my own library, which I have created from the many things I have studied. I have travelled the world, I have seen India, I have seen Australia, and I know the Creator sent me to these places to learn so that I could bring back a good livelihood to my people. That is what I am currently doing.

Our 10-year plan also includes viable businesses, and we are currently looking at some. An example is the housing problem project and the band farm. At one time I was given a dream about a horse ranch. I woke up at three o'clock in the morning and started writing down my dream; I did not finish writing until 6:30. I dreamed I was at a ranch. In my dream, I saw how the ranch was built, how it looked. In my dream, each child in the community was to get a pony to care for, in order to learn responsibility. This horse ranch will be Ojibway immersion, so only our language will be spoken. Of course, I will be looking at bringing in the Anglicans, the Catholics and the Presbyterians, all of whom were involved in residential schools. I will bring them in so that they can share their teachings with the children in the same manner I was raised.

I was able to make my own decision as to how I wanted to live my life. I believe in the Christ and I believe in the Buddha. Those are very good teachings. Therefore, I also want our children to

Nous pouvons cultiver nos propres légumes. Chez moi, je peux acheter un sac de pommes de terre pour 2 \$. Dans une localité du Nord, pour 1 \$, vous n'avez qu'une seule pomme de terre. Chez moi, dans le sud, à Brandon, six bouteilles de bière coûtent 7 ou 8 \$. À Churchill, c'est le même prix. Comment cela se fait-il? Comment se fait-il que l'alcool coûte le même prix où que ce soit dans la province mais pas les pommes de terre? Bon nombre de mes concitoyens souffrent de diabète. Bien des enfants, dans les localités nordiques, ont des maladies congénitales. Les gens n'ont pas suffisamment d'argent pour acheter de la nourriture saine. Ils sont nombreux à se nourrir de cola, de croustilles et d'autres aliments-camelotes. Les enfants souffrent de maladies congénitales parce que leurs parents n'ont pas les moyens de manger sainement.

Je tente de faire des changements dans ma communauté. Je compte le faire encore pendant dix ans. J'ai déjà dit aux gens que je représente que je serai leur chef, mais pas pour toujours. Je ne suis pas avide de pouvoir. Pendant mon mandat, je compte former des jeunes gens. Déjà, deux membres de notre communauté font des études de droit. J'espère qu'un jour, l'un d'entre eux deviendra chef. Il y en a un qui a étudié les sciences politiques trois ans avant de se lancer dans le droit. J'ai déjà indiqué que, lorsque ce jeune aura terminé ses études de droit dans six ans, quand je serai prêt à prendre ma retraite, il devrait me remplacer. Une jeune femme de chez nous est aussi à l'École de droit et j'estime qu'elle pourrait aussi être chef ou conseillère un jour. Mais il faut préparer la relève dès maintenant.

J'ai passé l'été avec l'un de ces étudiants et j'ai surtout insisté sur l'humilité. Je l'ai encouragé à cultiver chez lui la bonté, à aimer ce qui l'entoure et ceux qui l'entourent, à solliciter les sages conseils des aînés et à avoir le courage de tenter d'apprendre quelque chose de nouveau chaque jour. S'il ne s'agit pas d'une chose sur l'humanisme, que ce soit une chose relative à la culture, à l'écologie ou au système. Je lui ai parlé de ma propre bibliothèque que je me suis montée dans le cadre de mon étude de différents sujets. J'ai parcouru le monde; je suis allé en Inde et en Australie et je sais que le Créateur m'a envoyé à ces endroits pour que j'y fasse un apprentissage et que je puisse ensuite aider mon peuple à mieux vivre. C'est ce que je fais actuellement.

Notre plan décennal comprend aussi des entreprises viables; nous en examinons quelques-unes déjà, notamment, un projet de logements et la ferme de la bande. Un jour, j'ai rêvé d'un ranch. Je me suis réveillé à trois heures du matin et je me suis mis à écrire à quoi j'avais rêvé; je n'ai terminé qu'à 6 h 30. Dans mon rêve, j'étais sur un ranch. J'y ai vu comment le ranch avait été bâti, de quoi il avait l'air. Dans mon rêve, chaque enfant de la communauté devait s'occuper d'un poney pour apprendre à être responsable. Sur ce ranch, seule notre langue, la langue ojibway, sera parlée. Bien sûr, je m'assurerai qu'il y aura aussi des anglicans, des catholiques et des presbytériens, qui ont tous tenu des pensionnats, afin qu'ils puissent partager leurs enseignements avec les enfants comme on l'a fait avec moi dans ma jeunesse.

J'ai pu prendre mes propres décisions sur le genre de vie que je voulais vivre. Je crois au Christ et je crois à Bouddha. Leurs enseignements sont bons. Par conséquent, je veux que nos enfants

have the opportunity to follow their own path. I respect my mother when she goes to a Catholic church. Some Fridays when I go to the sweat lodge, she asks where I am going. When I say that I am going to church, she knows I am going to sweat. She has that respect, too, because she knows what that culture did for me as a person, how it woke me up and how it helped me share my life with my people, who I love very much.

Senator Cochrane: How many people do you represent?

Mr. Shannacappo: In my community, I represent 386. We have 364 people off reserve. These people left because they wanted to look for a certain lifestyle.

I have been arguing with ministers since I got in. I met with Bob — I call him cowboy Bob and perhaps I should apologize for that — in Winnipeg for one of our meetings. I told him that we were developing a 10-year plan for self-sustainability in our community. He thought that was good but said that he did not come to Winnipeg to hear about that. He began to talk about something else — treaty implementation and good promises. At our next meeting, I was ready to give him our 10-year plan, but he told people, “I want people to start developing 10-year plans, sustainable development plans.” That was what I tried to tell him about at our previous meeting. I was prepared to give him our plan at this meeting, but he said, “I am only talking to the media today.” I approached the microphone and said, “Chief Shannacappo from the *Rolling River Newsletter*.” Bob walked away, even though there was another chief who wanted some answers. As he walked out, we yelled after him about our 10-year plan. He looked back at us and said, “Get a life.” That was exactly what I had in my hand — a life for my community — and he walked away from me. He wants treaty implementation — get real!

The Chairman: You covered a great deal of information, and we appreciate that; I like your enthusiasm. You talked about the frustrations but in a way that is more optimistic than cynical. Are you a band that has settled claims?

Mr. Shannacappo: We are a treaty land entitlement band, Treaty No. 4. The non-aboriginal people in our area congregated and said, “Do not sell to the Indians.” As proof of that, we were supposed to be able to purchase land in our area for between \$200 and \$245, as per our settlement, but actually we pay over \$500 an acre for people who just want out of farming, because there is no money in farming today.

Senator Watt: Is that \$500 per acre?

Mr. Shannacappo: We pay more than that.

Senator Watt: Is that on a yearly basis?

Mr. Shannacappo: We pay that to purchase the land to return it to the treaty reserve. Again, it has been a hard fight. We recently acquired some Crown land in the national park where our tepee camp is located. We had a lot of trouble with local members who

aient aussi la possibilité de suivre leur propre voie. Je respecte ma mère et son choix de fréquenter l'Église catholique. Parfois, le vendredi, lorsque je vais à la suerie, ma mère me demande où je vais. Lorsque je lui dis que je vais à l'église, elle sait que je vais à la suerie. Elle respecte aussi mes croyances car elle sait quelle importance la culture a revêtu pour moi, comme personne, comment elle m'a aidé à m'épanouir et à partager ma vie avec mon peuple que j'aime beaucoup.

Le sénateur Cochrane: Combien de gens représentez-vous?

M. Shannacappo: Dans mon village, je représente 386 personnes. Il y a aussi 364 membres de notre communauté qui habitent à l'extérieur de la réserve. Ils sont partis car ils cherchaient un certain mode de vie.

Je discute avec des ministres depuis que j'occupe ce poste. J'ai rencontré Bob — je l'appelle cowboy Bob, et je devrais peut-être m'en excuser — à Winnipeg, à l'une de nos rencontres. Je lui ai parlé de notre plan décennal d'autonomie. Il m'a dit que c'était une bonne idée, mais qu'il n'était pas venu à Winnipeg pour entendre parler de cela. Il s'est mis à parler d'autres choses — de mise en oeuvre de traités et de belles promesses. À notre rencontre suivante, j'étais prêt à lui remettre notre plan décennal, mais il a dit: «J'aimerais que vous commenciez à dresser des plans décennaux de développement durable». C'est alors que j'ai voulu lui rappeler notre rencontre précédente. J'étais alors prêt à lui remettre notre plan, mais il m'a répondu: «Aujourd'hui, je ne m'adresse qu'aux médias.». Je suis allé au micro et je me suis présenté ainsi: «Chef Shannacappo, de la *Rolling River Newsletter*». Bob est parti même s'il y avait un autre chef qui voulait des réponses. Comme il sortait, nous lui avons crié que nous avions notre plan décennal. Il s'est retourné vers nous et a répondu: «N'avez-vous rien de mieux à faire dans la vie?». Justement, je voulais lui parler de tout ce que j'avais à faire dans la vie, soit donner un avenir à ma communauté, mais il n'a pas voulu m'écouter. Lui, ce qui l'intéresse, c'est la mise en oeuvre des traités — un peu de sérieux!

La présidente: Vous nous avez donné beaucoup d'information, et nous vous en savons gré. Votre enthousiasme me plaît. Vous nous avez parlé des frustrations auxquelles vous faites face mais de façon plus optimiste que cynique. Les revendications de votre bande ont-elles été réglées?

M. Shannacappo: Notre bande a des droits fonciers issus du traité n° 4. Les non-Autochtones de notre région se sont réunis et ont réclamé qu'aucune terre ne nous soit vendue. À preuve, nous étions censés pouvoir acheter des terres dans notre région pour 200 à 245 \$, comme le prévoit l'accord qui est intervenu, mais, dans les faits, nous avons payé plus de 500 \$ l'acre pour acheter des terres de gens qui ne s'intéressent plus à l'agriculture, car elle ne rapporte plus assez.

Le sénateur Watt: Vous dites 500 \$ l'acre?

M. Shannacappo: Et même plus.

Le sénateur Watt: Est-ce sur une base annuelle?

M. Shannacappo: C'est ce que nous payons pour que ces terres soient annexées aux terres qui constituent la réserve prévue par le traité. Encore une fois, la lutte a été difficile. Récemment, nous avons fait l'acquisition de terres de la Couronne dans le parc

said, "How can they give the land back?" Well, let's look at history to see exactly what transpired.

The Chairman: You may have answered this question, but does your treaty include any agreements with Parks Canada?

Mr. Shannacappo: We have none whatsoever.

The Chairman: Would you be open to such an agreement?

Mr. Shannacappo: Yes.

Senator Watt: Are you negotiating now?

Mr. Shannacappo: We are having discussions under Bill C-27. I think there has been only one discussion. However, when blatantly asked what it is that I want I name those items and get a few strange looks in response, as if to say, "Are you crazy? You will never get that." Well, why did they ask?

The Chairman: When I first came in, you were alluding to the problem of nepotism, shall we say, in the hiring in parks. Has there been any agreement or policy regarding the hiring of First Nations employees in the park?

Mr. Shannacappo: They brought in an aboriginal employment-equity person. When the 25-mile hiring radius practice was in force, we were not included. They have now opened it to a 100-mile radius. That makes it even more difficult.

Again, even my brother-in-law was hired there. When we talk about visible minorities, he was very visible because he was the guy cleaning out the culverts along Highway 10. People could see that there was an Indian working there. He was so visible. He was on Highway 10 daily; everyone saw him.

Again, I still think they hired him because of my big mouth, once my brother-in-law made that connection. It goes back to nepotism. I could probably get my whole family in there but that is not the point that I want to make. Instead, I want to see just employment for my people. There are so many native professionals who have university or college degrees. Where are they working? They are not in Parks Canada; yet they wanted to work there.

The person who applied for the position of heavy equipment operator became one of my council members. However, he suffered a heart attack and is no longer in politics. He is at home now. It goes back to all those points I made. That man took the time to upgrade himself so that he could get in line for a job with Parks Canada, but he was not hired.

The Chairman: Any further questions?

Mr. Shannacappo: Thank you for having me at the table. I want to thank Parks Canada for trying to make better movements in this area of partnership.

national où se trouve notre camp de tipi. Nous avons eu du mal avec des gens de l'endroit qui ne comprenaient pas qu'on redonne ces terres. Eh bien, on n'a qu'à lire l'histoire pour voir ce qui en ressort.

La présidente: Vous avez peut-être déjà répondu à cette question, mais est-ce que votre traité comprend des ententes intervenues avec Parcs Canada?

M. Shannacappo: Non, aucune.

La présidente: Seriez-vous disposés à signer un accord de ce genre?

M. Shannacappo: Oui.

Le sénateur Watt: Êtes-vous en pourparlers?

M. Shannacappo: Nous participons à des discussions sur le projet de loi C-27. Jusqu'à présent, il n'y a eu qu'une seule réunion. Toutefois, lorsqu'on me demande directement ce que je veux, je réponds franchement et on me regarde d'un air bizarre qui veut dire: «Êtes-vous fou? Vous n'aurez jamais tout ça.». Si tel est le cas, pourquoi me pose-t-on la question?

La présidente: Lorsque je suis arrivée, vous parliez du problème du népotisme, disons, dans le processus de recrutement pour les parcs. Y a-t-il eu une entente ou existe-t-il une politique concernant l'embauche d'employés autochtones au parc?

M. Shannacappo: On a fait venir une personne autochtone au titre de l'équité en matière d'emploi. Lorsque la pratique concernant le rayon de recrutement de 25 milles était en vigueur, nous étions exclus. On a maintenant porté ce critère à un rayon de 100 milles. Cela n'a fait qu'empirer les choses.

Encore une fois, même mon beau-frère était engagé là-bas. Lorsque nous parlons de minorités visibles, il était très visible puisque c'est lui qui faisait le nettoyage des ponceaux le long de la route 10. Les gens voyaient bien qu'il y avait un Indien en train de travailler là-bas. Il était très visible. Il travaillait tous les jours le long de la route 10 et tout le monde le voyait.

Je le répète, je continue de croire qu'il a été engagé parce que je n'ai pas la langue dans ma poche, une fois que mon beau-frère a établi ce lien. Cela nous ramène au népotisme. Je pourrais sans doute faire engager toute ma famille, mais ce n'est pas ce que j'essaie de dire. Ce que je veux, c'est que l'on offre des emplois aux gens de mon peuple. Il y a énormément de professionnels autochtones titulaires d'un diplôme universitaire ou collégial. Où travaillent-ils? Pas à Parcs Canada; et pourtant, ils voulaient y travailler.

La personne qui a fait une demande pour le poste d'opérateur de machinerie lourde est devenu l'un des membres de mon conseil. Toutefois, il a eu une crise cardiaque et n'est plus en politique. Il est chez lui aujourd'hui. Cela nous ramène à toutes les remarques que j'ai faites. Cet homme a pris le temps de se perfectionner de façon à pouvoir postuler un emploi à Parcs Canada, mais il n'a pas été engagé.

La présidente: Y a-t-il d'autres questions?

M. Shannacappo: Merci de m'avoir invité. Je tiens à remercier les responsables de Parcs Canada d'essayer d'arranger les choses dans ce domaine de partenariat.

The Chairman: Our next witness is Mr. Merritt. Welcome and please proceed.

Mr. John Merritt, Representative, Nunavut Tunngavik Inc.: Honourable senators, thank you for the invitation to appear before you today. I do not have any written text, but I do have some documents from NTI to which I will refer.

I work for Nunavut Tunngavik Incorporated. I am half of the two-person Ottawa office. Our main office is in Iqaluit, and we have sub-offices in Rankin Inlet and Cambridge. I understand the committee will be travelling, so you will have a chance to meet the elected leaders and staff people who work at those offices.

Nunavut Tunngavik was given the mandate under the land claims agreement in 1993 to represent Inuit for land claims purposes – that is, essentially, asserting and defending the rights of Inuit under the agreement. Nunavut Tunngavik takes a pretty broad view of that; thus, in addition to helping to implement the land claim agreement it also gets involved in broader social policy topics in Nunavut. Since the creation of the new government, in April last year, Nunavut Tunngavik has been working out a number of joint initiatives with the new government, as you probably would have expected.

Ours is a non-profit federal corporation. There are about 20,000 Inuit enrolled under the agreement.

The Chairman: Is the incorporation involved with development? I am trying to compare it to the Council for Yukon First Nations; is it similar?

Mr. Merritt: I do not think the status of organizations in Nunavut would be quite as complicated because you do not have the same number of First Nations.

The Chairman: Do you hold elections for president?

Mr. Merritt: That is right. The elected leaders are elected across the entire Nunavut area by popular vote. There is a staggered term, so we have some continuity as well as elections.

The Chairman: Does it oversee the whole of the agreement, in economic and social development?

Mr. Merritt: Yes. It is across the board and refers to all articles under the agreement.

There are three regional associations, which may be likened to sister organizations. The board of directors is made up of representatives from those three regions. Thus, we do have somewhat of a federal structure, to put it that way. Those regional organizations have their own specific mandates under the land claims agreement in particular relation to land ownership. Therefore, many of the responsibilities are delegated out. The agreement allows for a flexible regime, where responsibility could be allocated to the level of native organization that would best suit the particular topic.

La présidente: Notre témoin suivant est M. Merritt auquel je souhaite la bienvenue. Nous vous écoutons.

M. John Merritt, représentant, Nunavut Tunngavik Inc.: Honorables sénateurs, merci de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui. Je n'ai pas de texte écrit, mais j'ai quelques documents de mon organisme auxquels je vais me reporter.

Je travaille pour Nunavut Tunngavik Incorporated. Je représente la moitié de l'effectif du bureau d'Ottawa qui compte deux employés. Notre bureau principal se trouve à Iqaluit et nous avons des bureaux auxiliaires à Rankin Inlet et Cambridge. Je sais que votre comité doit voyager et il vous sera donc donné de rencontrer les dirigeants élus et le personnel de ces bureaux.

En 1993, aux termes de l'accord sur les revendications territoriales, Nunavut Tunngavik a reçu le mandat de représenter les Inuits dans le cadre des négociations sur les revendications territoriales, c'est-à-dire essentiellement de faire valoir et défendre les droits des Inuits dans le cadre de cet accord. Nunavut Tunngavik a une vision très générale des choses; ainsi, en plus d'aider à la mise en oeuvre de l'accord sur les revendications territoriales, l'organisme participe également à des questions de politique sociale générale au Nunavut. Depuis la création du nouveau gouvernement, en avril de l'an dernier, Nunavut Tunngavik a participé à certaines initiatives conjointes avec le nouveau gouvernement, comme on pouvait s'y attendre.

Nous sommes une société fédérale à but non lucratif. Il y a environ 20 000 Inuits enregistrés aux termes de l'accord.

La présidente: La société s'occupe-t-elle de développement? J'essaie de faire une comparaison avec le Conseil des Premières nations du Yukon; est-ce la même chose?

M. Merritt: Je ne pense pas que le statut des organismes du Nunavut soit aussi complexe car il n'y a pas le même nombre de Premières nations.

La présidente: Élisez-vous le président?

M. Merritt: Oui. Les dirigeants élus sont choisis dans toute la région du Nunavut par un vote populaire. Les mandats sont échelonnés, de sorte qu'il y a une continuité entre les élections.

La présidente: La Société s'occupe-t-elle de l'ensemble des dispositions de l'accord, soit du développement économique et social?

M. Merritt: Oui. Elle a un mandat très général et se reporte à tous les articles de l'accord.

Il y a trois associations régionales que l'on peut comparer à des organisations soeurs. Le conseil d'administration se compose de représentants des trois régions. Ainsi, nous avons une organisation plus ou moins fédérale, si l'on peut dire. Six organismes régionaux ont chacun un mandat bien précis en rapport avec la propriété foncière, aux termes de l'accord sur les revendications territoriales. Par conséquent, bon nombre de responsabilités sont déléguées. L'accord prévoit un régime souple, où l'on peut attribuer la responsabilité au niveau de l'organisme autochtone qui convient le mieux au sujet précis.

In terms of my background, I was involved in the land claims negotiations from 1979 to 1993. I was involved in the 1990s in the work of Nunavut Implementation Commission, which was the statutory body helping to design the new government. Since April 1, 1999, I have been working for Nunavut Tunngavik.

I have not been involved in the actual negotiation of Nunavut impact and benefit agreements. In that sense, I can give you some introduction to your trip to Iqaluit; however, to actually talk to people who have spent months and years at the table on that specific matter, you will be getting more insight from people with NTI later.

I shall offer a general background statement about national parks and how Nunavut Tunngavik sees them, and then perhaps a thumb-nail sketch of NTI's experience to date in negotiating with Parks Canada in the wake of the land claim agreement in 1993. The kickoff statement is that Nunavut Tunngavik and its predecessor organization, which have different names but are essentially the same folks, in developing its land claim negotiating position took a very positive approach to parks. Parks were seen as a useful tool, for a couple of reasons. They offered a fairly effective protection for use of the land, and the whole planning process that accompanied parks was seen as a potentially valuable thing. There are many qualifiers to that, such as maintaining hunting rights in parks. However, parks were generally seen as a positive thing and an essential part of putting together a good negotiating position.

The Nunavut land claims agreement provides for at least one park in each natural region of the North. It was not a question of being sceptical as much as really wanting a park. The other side of that is that NTI saw parks as potentially serving a valuable economic development function. There was much interest both before and during the negotiations in using parks to deliver some tangible benefits to people living in the North. Everyone in Nunavut is aware that tourism has huge potential. There are big obstacles and problems, but tourism and parks are seen as important economic development tools.

The NTI was instrumental in including provisions in the land claims agreement that deal with Inuit impact and benefit agreements. I have not made a study of this, but I believe I am right in saying that the Nunavut land claims agreement was the first agreement to provide that national parks would have to be accompanied by impact and benefit agreements. Similar mechanisms may exist in other land claims agreements, but NTI invested much in ensuring that parks would be opened in a way that is not only consistent with their larger national purposes, but also is beneficial to the Inuit, to avoid negative impacts such as too many visitors or the wrong concentration of visitor use.

Pour vous parler un peu de moi, j'ai participé aux négociations sur les revendications territoriales de 1979 à 1993. Dans les années 90, j'ai pris part aux travaux de la Commission de mise en oeuvre du Nunavut, l'organisme statutaire qui a contribué à concevoir le nouveau gouvernement. Depuis le 1^{er} avril 1999, je travaille pour la société Nunavut Tunngavik.

Je n'ai pas participé aux négociations proprement dites des ententes sur les avantages et répercussions pour le Nunavut. À cet égard, je peux vous faire un petit topo en prévision de votre voyage à Iqaluit; toutefois, pour parler véritablement des gens qui ont passé des mois et des années à discuter de ce dossier précis, vous obtiendrez d'autres renseignements de la part de personnes de notre société à une date ultérieure.

Je vais vous donner un aperçu général des parcs nationaux et de la façon dont Nunavut Tunngavik les considère, et ensuite je vous présenterai en quelques mots notre expérience jusqu'ici des négociations avec Parks Canada au lendemain de la signature de l'accord sur les revendications territoriales en 1993. Tout d'abord, Nunavut Tunngavik et l'organisme qui l'a précédée, qui portait un nom différent mais qui se composait essentiellement des mêmes personnes, ont adopté une approche très positive à l'égard des parcs en élaborant leur position lors des négociations sur les revendications territoriales. Les parcs étaient considérés comme un outil utile, pour deux raisons. Ils offraient une protection efficace pour l'utilisation de la terre, et tout le processus de planification qui allait de pair avec les parcs était considéré comme quelque chose pouvant être très utile. Il faut évidemment exprimer de nombreuses réserves, par exemple le maintien des droits de chasse dans les parcs. Toutefois, les parcs étaient de façon générale considérés comme une chose positive et un élément essentiel à l'élaboration d'une bonne position de négociation.

L'accord sur les revendications territoriales du Nunavut prévoit l'existence d'au moins un parc dans chaque région naturelle du Nord. Il ne s'agissait pas d'être sceptique mais bien de véritablement souhaiter l'existence d'un parc. Le revers de la médaille, c'est que notre société considérait les parcs comme pouvant jouer un rôle très utile du point de vue du développement économique. Tant avant que pendant les négociations, on est parti du principe que les parcs pouvaient procurer des avantages très concrets aux habitants du Grand Nord. Au Nunavut, tout le monde sait que le tourisme offre d'énormes possibilités. Il y a des obstacles et des problèmes à surmonter, mais le tourisme et les parcs sont considérés comme d'importants instruments de développement économique.

NTI a joué un rôle clé pour inclure dans l'accord sur les revendications territoriales des dispositions relatives aux ententes sur les retombées et répercussions pour les Inuits. Je n'ai pas fait une étude à ce sujet, mais je ne crois pas me tromper en disant que l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut a été le premier à prévoir que les parcs nationaux s'accompagnent d'ententes sur les retombées et les répercussions. Il existe peut-être des mécanismes semblables dans le cadre d'autres accords de revendications territoriales, mais NTI a fait tout son possible pour s'assurer que les parcs servent non seulement à atteindre l'objectif national général pour lequel ils sont créés, mais

The overall statement is that parks are seen in a positive way and as a potential contributor to the diverse economic development strategy for Nunavut.

NTI's experience has been a little mixed. The land claims agreement had a fairly optimistic timeline for completing the work necessary to formalize parks in the North. The work since 1993 has not taken place as fast as NTI would have liked. The negotiations have been more complicated and more prolonged. That has been something of a disappointment.

I did bring with me today the document called "Taking Stock." This documents a summary of NTI's assessment of the land claims agreement to date. For those who have the time and the appetite, you may read the whole thing from cover to cover. Today I thought I would highlight the provisions that deal specifically with parks.

NTI has identified parks implementation as one of the key implementation problem areas since 1993. One reason this report was done is that the Nunavut land claims agreement has a mandatory review every five years. That was negotiated as part of the deal in 1993. Essentially, we do an audit every five years to determine how the agreement is doing. At the time, we thought that was a useful thing to negotiate. There was resistance to it. The first five-year review actually justifies in a significant way the sensible aspects of that part of the agreement.

I should like to bring two items to your attention. On pages 96-97, NTI tried to point out some of the process problems, just some of the frustrations associated with trying to get these Inuit impact investment agreements negotiated to conclusion.

On page 97 you will see some of the points that NTI considers points of difficulty in trying to finalize these Inuit impact and benefit agreements.

As I mentioned, the negotiations were more drawn out and complex than one would have hoped. Some of these problems of process are probably ones others have mentioned in other contexts. It is difficult if you are the aboriginal party and have to negotiate with one department, which department is negotiating with many other departments who do not bother coming to the table. I am sure you have heard that. I am sure, in the case of Senator Watt, you are more than familiar with that problem.

There are problems of seniority with the people at the table in terms of having to go back up the ladder all the time to get decisions. There are some problems of communications.

There were a couple of false starts. There were a couple of documents that NTI thought were effectively concluded, good faith commitments made at table, and those understandings unravelled. As you can imagine, that caused a lot of heartache and

également qu'ils procurent des avantages aux Inuits, pour éviter des répercussions négatives comme un trop grand nombre de visiteurs ou une concentration excessive dans certaines activités.

En général, les parcs sont considérés comme un instrument utile susceptible de contribuer à la stratégie diversifiée de développement économique du Nunavut.

L'expérience de NTI a été quelque peu mitigée. L'accord sur les revendications territoriales prévoyait un délai assez optimiste pour achever les travaux nécessaires à la création officielle des parcs dans le Grand Nord. Depuis 1993, les choses n'ont pas avancé aussi rapidement que NTI l'aurait souhaité. Les négociations ont été plus complexes et ont duré plus longtemps que prévu. Nous avons été un peu déçus.

J'ai apporté aujourd'hui le document intitulé «Taking Stock». C'est un résumé de l'évaluation faite par NTI des ententes conclues à ce jour pour régler des revendications territoriales. Je vous invite à le lire d'un bout à l'autre, pour ceux d'entre vous qui en ont le temps et le goût. Aujourd'hui, j'ai pensé m'attarder aux dispositions qui traitent spécifiquement de parcs.

NTI estime que depuis 1993, les parcs représentent l'un des principaux problèmes pour la mise en oeuvre. L'une des raisons pour lesquelles ce rapport a été rédigé, c'est que l'accord sur les revendications territoriales du Nunavut fait obligatoirement l'objet d'un examen tous les cinq ans. Cela a été négocié au moment de l'entente en 1993. Essentiellement, nous faisons une vérification tous les cinq ans pour faire le bilan de l'entente. En même temps, nous pensions que c'était un outil utile. Il a fallu surmonter une certaine résistance pour l'obtenir. En fait, le premier examen quinquennal démontre que cet élément de l'entente est raisonnable et justifié.

Je voudrais attirer votre attention sur deux points. Aux pages 96 et 97, NTI a tenté de faire ressortir certains problèmes associés au processus, certaines frustrations que ressentent les intervenants qui tentent de mener à bon port les négociations sur ces ententes sur les répercussions et les retombées pour les Inuits.

À la page 97, vous verrez une énumération des points que NTI juge épineux quand on tente de finaliser ces ententes sur les répercussions et les retombées pour les Inuits.

Comme je l'ai dit, les négociations ont été plus longues et complexes que nous ne l'avions espéré. D'autres intervenants vous ont probablement déjà mentionné dans d'autres contextes ces problèmes associés au processus. C'est difficile pour un intervenant autochtone qui doit négocier avec un ministère, quand ce dernier négocie de son côté avec beaucoup d'autres ministères, lesquels ne prennent pas la peine de venir à la table. Je suis sûr qu'on vous en a déjà parlé. Je suis certain, en tout cas, que le sénateur Watt connaît bien ce problème.

Il y a des problèmes d'ancienneté, c'est-à-dire que les gens qui négocient doivent constamment s'en remettre à leur supérieur, jusqu'en haut de la hiérarchie, pour obtenir des décisions. Il y a des problèmes de communications.

Il y a eu deux faux départs. Deux fois, NTI croyait que des ententes avaient été conclues de bonne foi, que la version définitive des documents avait été établie, alors qu'il a fallu tout reprendre par la suite. Comme vous pouvez l'imaginer, ces échecs

heartburn on our side. There has been some frustration, and you will probably pick that tone up a little bit if you read more of this document. Those are the items that I draw your attention in terms of some of the difficulties.

In the grey pages at the back of this document is a set of recommendations that NTI made in relation to the entirety of the implementation agreement, but there are some specific recommendations dealing with parks and conservation areas, and they start at page 188. I will not go over all of those because you will have a chance to look at them before you travel to Iqaluit. However, just to identify a couple of items, NTI spent a lot of money negotiating for much longer than it expected. There was some unhappiness about having to use the one-time compensation monies for what NTI interpreted as an overly drawn-out and overly complicated negotiating process.

Senator Watt: The Government of Canada is not footing the bill?

Mr. Merritt: The Government of Canada was paying its own expenses, and there was a global amount of \$4 million, I believe, to implement everything. It was really NTI's call how much of those resources to concentrate on particular negotiating topics. Since 1993, some negotiating topics have gone well; others have been very, very slow. It is very much a mixed record.

However, I do not think that this is the most frustrating file. The most frustrating file would be the Nunavut Waters and Surface Rate Tribunal Act, which may come to you for study at some point.

The parks area has certainly gone more slowly than hoped and has generated more expense than hoped, and this is an unhappy surprise. NTI noted this in this report.

There has also been a little bit of a sense that it would have been preferable had government officials going into the negotiations taken a somewhat more expansive view of the possibilities opened up by the agreement. That is probably a theme you have heard from other aboriginal organizations in other contexts.

NTI sees the land claims agreement very much as a floor, as a set of basic commitments. NTI has also always taken the view that a land claims agreement has to be open to adaptation and evolution, and it would be unfortunate if these things become absolute handcuffs insofar as the land claims agreement attempts to set many directions in many areas. There are, by definition, areas that are left open to interpretation. The land claims agreement with Inuit impact and benefit agreements includes a schedule of negotiating topics. Of course, all of that is underpinned with the expectation that parties will, with good faith, imagination and creativity, do something useful with those topics.

ont été très durement ressentis de notre côté. Il y a eu certaines frustrations et vous comprendrez probablement mieux si vous lisez ce document. Je voulais simplement attirer votre attention sur certaines des difficultés.

Dans les pages grises, à la fin du document, on trouve une série de recommandations formulées par NTI sur la totalité de l'accord de mise en oeuvre, mais il y a aussi certaines recommandations traitant précisément des parcs et de la conservation, à partir de la page 188. Je n'entrerai pas dans les détails, parce que vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance avant de vous rendre à Iqaluit. Je voudrais toutefois m'attarder à deux ou trois points. D'abord, NTI a consacré beaucoup d'argent à des négociations qui ont duré beaucoup plus longtemps que prévu. Il a fallu dépenser l'argent du versement unique de compensation pour un processus de négociation que NTI a trouvé exagérément long et compliqué, ce qui a suscité un certain mécontentement.

Le sénateur Watt: Le gouvernement du Canada ne paie pas la note?

M. Merritt: Le gouvernement du Canada payait ses propres frais et on avait prévu un montant total de 4 millions de dollars, sauf erreur, pour tout mettre en oeuvre. C'était en fait à NTI de décider quelle proportion de cette somme il fallait consacrer aux divers éléments qui étaient en négociation. Depuis 1993, certaines négociations se sont bien passées, tandis que d'autres ont progressé à pas de tortue. C'est très inégal.

Toutefois, je ne pense pas que ce soit l'aspect le plus frustrant. Le dossier le plus frustrant a été celui de la Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut, dont vous serez peut-être saisis à un moment donné.

Le dossier des parcs a certainement progressé beaucoup plus lentement qu'on ne l'espérait et a coûté beaucoup plus cher que prévu, ce qui est une mauvaise surprise. NTI le fait d'ailleurs observer dans ce document.

Par ailleurs, nous avons aussi eu quelque peu l'impression qu'il aurait été préférable que les représentants du gouvernement qui participaient aux négociations adoptent une vision peut-être un peu plus large des possibilités auxquelles l'accord ouvrait la porte. C'est probablement un terme que vous avez déjà entendu de la part d'autres organisations autochtones.

NTI considère que cet accord sur les revendications territoriales est un minimum, un point de départ, une série d'engagement de base. NTI a aussi adopté le point de vue qu'un accord sur les revendications territoriales doit pouvoir évoluer et donner lieu à une certaine adaptation et il serait regrettable que tout cela soit coulé dans le béton étant donné que l'accord tente d'établir des orientations dans de nombreux domaines. Il y a, par définition, des domaines qui peuvent donner lieu à diverses interprétations. L'accord sur les revendications territoriales prévoyant des ententes sur les répercussions et les retombées pour les Inuits comprend une liste de sujets de négociation. Bien sûr, tout cela est fondé sur l'hypothèse que les parties feront preuve de bonne foi, d'imagination et de créativité pour que ces négociations débouchent sur des résultats utiles.

NTI has had some concern that a land claims agreement that projects forward a continuing need for imagination can very quickly become just a kind of score card, and you do not always get the best result that way.

I will leave you with these recommendations, to look at as you have time, or perhaps you will want to follow up with questions.

In conclusion, four IIBAs for four parks have been negotiated. This has been slow, but there has been success. There have been three parks dealt with in Baffin and one in the Kivalik area. The IIBAs differ between the two regions because different folks were involved and Inuit living in those two regions had different priorities. These agreements are not just templates that you can photocopy and apply from one park to another, and you can appreciate why that would be the case given not only differences in the communities involved but also differences in terms of resources, wildlife, expected park use, and all kinds of other things. Each of these must be negotiated as a discrete item. NTI is pleased with that. We would not want you to read this review of the experience to date as being an unhappy experience top to bottom. From our point of view, there have been problems in terms of slowness and in terms of the agreements not being as ambitious as they could be, but we do have four parks covered by IIBAs. As well, NTI recognizes that many of these things are learn-as-you-go. That was true in the negotiation of the agreement itself and it is true of the follow-up. To some extent, these things take a long time because one must do things others have not done before. That is both the challenge and sometimes the risk; nonetheless, we do have these agreements in place and as an organization we are quite pleased with that.

Finally, we are aware that there could at some point be new legislation in relation to national parks. NTI is always very conscious of its responsibility to monitor new legislative developments. Any new legislation in relation to anything that affects our agreement is always checked very closely by the NTI team to ensure that it reflects and respects the agreement.

I make that point because even though everyone agrees with that idea in principle, we find that it is easy for officials in a large government with a variety of pressures and focal points to lose sight of that. We find that we often have to play catch-up by reminding people that this agreement is a bedrock constitutional commitment. Respect for it must be seen as a given and must be fully implemented in both a spirit and letter.

Senator Cochrane: Could you give us a little briefing on Nunavut political developments?

Mr. Merritt: Since April 1, 1999?

Senator Cochrane: Yes.

NTI craint qu'un accord sur les revendications territoriales qui nécessitera constamment de faire appel à l'imagination pourra très rapidement devenir simplement comme une sorte de carte de pointage, et l'on n'obtient pas toujours les meilleurs résultats de cette manière.

Je vous remets donc ces recommandations, dont vous pourrez prendre connaissance à loisir, ou peut-être aurez-vous des questions à nous poser.

En terminant, quatre ERRI ont été négociées. Cela a pris du temps, mais c'est un succès. On a réglé le cas de trois parcs dans le secteur de Baffin et d'un autre dans le secteur de Kivalik. Les ERRI diffèrent entre ces deux régions parce que les personnes en cause ne sont pas les mêmes et que les Inuits qui habitent dans ces deux régions avaient des priorités différentes. Ces ententes ne sont pas simplement des modèles que l'on peut photocopier et appliquer tels quels à d'autres parcs, et vous en comprendrez la raison, étant donné qu'il y a non seulement des différences dans les collectivités en cause, mais aussi des différences sur le plan des ressources, de la faune, de l'utilisation prévue du parc, et cetera. Chacun de ces points doit être négocié séparément. NTI se félicite des résultats obtenus dans ces dossiers. Nous ne voulons pas que vous ayez l'impression que l'expérience à ce jour est intégralement mauvaise. De notre point de vue, il y a eu des problèmes à cause de la lenteur et aussi parce que les accords ne sont pas aussi ambitieux qu'ils auraient pu l'être, mais nous avons quand même réussi à négocier des ERRI à l'égard de quatre parcs. NTI reconnaît par ailleurs que dans bien des cas, il faut apprendre au fur et à mesure. C'était vrai des négociations sur l'accord lui-même et c'est vrai également pour le suivi. Dans une certaine mesure, tout cela prend du temps parce qu'il faut faire ce que personne n'a jamais fait auparavant. C'est là que réside à la fois le défi et le risque; néanmoins, nous avons obtenu et mis en place ces ententes et notre organisation en était contente.

Enfin, nous sommes conscients que l'on pourrait présenter à un moment donné une nouvelle loi sur les parcs nationaux. NTI est toujours très consciente de sa responsabilité de suivre de près toute initiative dans le domaine législatif. Nous scrutons toujours à la loupe toute nouvelle mesure législative qui touche de près ou de loin à notre accord pour vérifier que la loi envisagée reflète et respecte l'accord.

Je signale cela parce que même si tout le monde est d'accord en principe avec cette idée, nous constatons qu'il est très facile pour un appareil gouvernemental imposant qui est préoccupé par de nombreux dossiers et qui subit diverses pressions de perdre cela de vue. Nous constatons que nous devons souvent faire du rattrapage et rappeler aux gens que cet accord est un engagement constitutionnel immuable. Il doit être entendu qu'il faut respecter à la fois l'esprit et la lettre de l'accord et le mettre en oeuvre intégralement.

Le sénateur Cochrane: Pourriez-vous nous faire un petit exposé sur l'évolution de la scène politique au Nunavut?

M. Merritt: Depuis le 1^{er} avril 1999?

Le sénateur Cochrane: Oui.

Mr. Merritt: I am probably not the right person to do that, but I could point out a few things. The creation of Nunavut itself is anchored in the land claim agreement, as you know. That was probably the breakthrough that allowed the agreement to be concluded in 1993. NTI is very proud of that and very jealous that the creation of Nunavut is a function of the efforts that were made at the land claims table over a number of years. The land claim agreement, of course, does not say very much about that government. There was a process from 1993 to 1999 to work out the design of that government. NTI participated fully in that. Despite the fact that there are obvious growing pains, I think people are very happy that the launch on April 1, 1999, was very successful.

We are tracking very closely the efforts of that government to recruit Inuit, for example, because one of the commitments made in the land claim agreement is that Inuit eventually will work in that government at levels commensurate with their proportion of the population.

That is taking some time. The goals that have been set have taken into account that you cannot train people overnight.

There was a bilateral accord negotiated and signed between Nunavut Tunngavik and the Government of Nunavut in October of last year. That was seen as a helpful document because it sets out some common objectives and priorities between Nunavut, as a public government, and NTI, representing the Inuit of that area. Special working groups have been set up to deal with government contracting policy and the development of a new education act.

It is a new world for NTI because prior to April 1, 1999, the assumption was always that the territorial government in Yellowknife would not be the long-term government, and NTI had different views about how the North should develop from the old GNWT in some respects. Therefore, NTI and the new government are still defining the relative distribution of responsibilities. There is a high level of commitment to making that relationship work closely, and there is a large amount of evidence that the relationship between the new government and NTI can be a very cooperative and productive one.

Senator Cochrane: Are the aboriginal people happy with the government of today?

Mr. Merritt: It could be presumptuous of me to offer a comment about that, given I am not an Inuk and I do not live in Nunavut. You will be going there and will get your own reading. I cannot point you to anything by way of objective polling that

M. Merritt: Je ne suis sans doute pas celui à qui il faut demander cela, mais je pourrais vous signaler un certain nombre de choses. D'abord, la création du Nunavut est consacrée, comme vous le savez, par l'accord sur les revendications territoriales dans cette région. C'est sans doute le développement qui a permis la conclusion de cet accord en 1993. NTI en est très fière et tient à ce qu'on reconnaisse que la création du Nunavut résulte des efforts qui ont été déployés pendant des années à la table de négociation des revendications territoriales. L'accord sur les revendications territoriales ne donne pas beaucoup de précisions, bien entendu, au sujet du gouvernement du Nunavut. Un processus a été mis en place en 1993, qui s'est poursuivi jusqu'en 1999, afin de déterminer la forme que prendrait ce gouvernement. NTI a participé à part entière à ce processus. Même si, de toute évidence, le nouveau territoire connaît des douleurs de croissance, je crois que, de manière générale, on est très heureux que la création du territoire le 1^{er} avril 1999 soit une réussite formidable.

Nous suivons de très près les efforts que déploie le gouvernement afin de recruter des Inuits, par exemple, puisqu'un des engagements qui a été pris dans le cadre de l'accord sur les revendications territoriales vise à faire en sorte que les Inuits finissent par être employés à tous les niveaux du gouvernement dans une proportion qui correspond à leur proportion de la population.

C'est quelque chose qui prend du temps. Les objectifs qui ont été fixés tiennent compte du fait qu'on ne peut pas former des gens du jour au lendemain.

En octobre dernier, Nunavut Tunngavik et le gouvernement du Nunavut ont signé un accord bilatéral. L'utilité de ce document tient au fait qu'il établit des objectifs et des priorités auxquels souscrivent les deux parties, le Nunavut, en sa qualité de gouvernement, et NTI, en sa qualité de représentante des Inuits de la région. On a créé des groupes de travail spéciaux chargés d'examiner la politique d'attribution des marchés publics et les modalités d'une nouvelle loi sur l'éducation.

NTI évolue maintenant dans un tout nouveau monde, puisque avant le 1^{er} avril 1999, nous partions du principe que le gouvernement territorial à Yellowknife finirait par être remplacé, et l'idée que nous nous faisons de la façon dont le Nord devrait se développer différerait à certains égards du point de vue de l'ancien GTNO. Aussi NTI et le nouveau gouvernement sont toujours en train de définir le partage des responsabilités. De part et d'autre, on est bien décidés à assurer une collaboration étroite, et il y a déjà de nombreux signes que la relation entre NTI et le nouveau gouvernement pourra être productive et qu'elle sera axée sur la coopération.

Le sénateur Cochrane: Les Autochtones sont-ils satisfaits du gouvernement qu'ils ont maintenant?

M. Merritt: Ce pourrait être présomptueux de ma part de me prononcer là-dessus puisque je ne suis pas inuk et que je ne vis pas dans le Nunavut. Vous vous rendez vous-mêmes là-bas et vous pourrez tirer vos propres conclusions. Je ne suis pas en

would be helpful in this circumstance. However, I am sure the committee will be getting a chance to ask that question.

Senator Andreychuk: My question deals with the fact that we will be studying the parks and making recommendations about aboriginal economic opportunities. Is there any thinking of tourism and employment opportunities that is different for the parks and for other opportunities? I am struck by the fact that there are some pristine areas that we wish to keep. We have heard this morning about keeping them as they are now, with no further depletions, et cetera, and the need to create economic activity, and around-the-world tourism is one of those that keeps all of us going.

There obviously are limited employment opportunities if you limit access to the parks. Has any of that discussion come into your planning? What are your views of the possibilities? Some say they want to increase the activity leading into the parks; others say that we must be very realistic, that if we wish to maintain our environment that is a very limited market.

Mr. Merritt: I believe people would see it as a balancing act, as I am sure you have heard from others. The land claims agreement strikes a balance between the need to protect fundamental environmental values and the need to protect the basic hunting economy, for example. At the same time, there is a recognition that other kinds of development are needed, given the economic distress of many people and the demographic pressures. Many young people come along and want things to do, and they look for wage employment as well as maintaining traditional skills. It is a balancing act. The margin of error in the North is always amplified either way, the fact that you are looking at small numbers of people but at large areas. Hence, the consequences of not getting it right tend to be more dramatic in an environment of that size.

When cruise ships first started to come in to some of the communities in the High Arctic, they were disembarking large numbers of people into the communities. This was too much of a good thing, because 500 or 600 people snapping pictures around a community can be disruptive if it is not organized properly.

I believe there is an underlying hospitality, a sense of wanting to share the culture and the landscape. However, there is a belief that it must be done with some forethought. Therefore, a balance must be struck.

There is also a concern that some communities will attract more than their fair share of tourists; in other words, there will be too many folks wanting to go to too few places while other communities get ignored altogether. Tourism is being heavily promoted by the Government of Nunavut as one of the economic

mesure de vous signaler quelque sondage objectif qui pourrait vous être utile à cet égard. Je suis sûr, cependant, que le comité aura l'occasion de poser cette question.

Le sénateur Andreychuk: Ma question porte sur le fait que nous allons étudier la situation des parcs et formuler des recommandations relativement aux débouchés économiques pour les Autochtones. L'idée qu'on se fait du tourisme et des possibilités d'emploi est-elle différente dans le cas des parcs et dans le cas des autres débouchés? Je suis frappée par le fait qu'il y a là-bas des régions vierges que nous voulons préserver. Nous avons entendu ce matin des témoins nous dire qu'il fallait les préserver telles quelles, sans autre détérioration, et cetera, et qu'il fallait créer des activités économiques; le tourisme international est l'une de ces activités qui fait tourner partout la machine économique.

Bien entendu, les possibilités d'emploi seront limitées si on limite l'accès aux parcs. A-t-il été question de ces considérations dans votre travail de planification? Quelle idée vous faites-vous des possibilités? Certains disent qu'ils veulent accroître l'activité dans les régions qui donnent accès aux parcs, tandis que d'autres soutiennent qu'il faut être très réaliste, que le marché sera très limité si nous voulons préserver l'environnement.

M. Merritt: Les gens estiment, selon moi, qu'il y a là une question d'équilibre, comme d'autres vous l'ont sûrement dit. L'accord sur les revendications territoriales met en équilibre la nécessité de protéger les valeurs environnementales fondamentales et le besoin de préserver l'économie de la chasse de subsistance, par exemple. On reconnaît aussi que le développement économique doit prendre d'autres formes étant donné les difficultés économiques que connaît la population et les pressions attribuables à la croissance démographique. De nombreux jeunes arrivent à l'âge actif et veulent avoir quelque chose à faire, et ils souhaitent pouvoir se trouver un emploi rémunéré et maintenir aussi leurs compétences traditionnelles. C'est une question d'équilibre. Dans le Nord, la marge d'erreur se trouve invariablement amplifiée dans un sens ou dans l'autre parce que la population est peu nombreuse mais répartie sur un vaste territoire. Ainsi, les conséquences, quand on se trompe, prennent généralement beaucoup plus d'importance dans un milieu aussi vaste.

Avec l'arrivée des premiers navires de croisière dans le Grand Nord, certaines des localités ont vu déferler chez elles un grand nombre de touristes. Malgré l'avantage économique que représentait ce déferlement, c'était trop, car ce peut être bouleversant pour une collectivité de voir arriver 500 ou 600 personnes qui prennent des photos dans le désordre et la confusion.

Je crois que la population souhaite au fond accueillir ceux qui viennent de l'extérieur, qu'elle souhaite partager avec eux sa culture et ses paysages. Il faudrait toutefois que cela se fasse de façon ordonnée. Il faut donc trouver le juste milieu.

On craint également que certaines collectivités attirent plus que leur juste part des touristes; autrement dit, les touristes seront trop nombreux à vouloir aller dans un petit nombre d'endroits, tandis que d'autres collectivités seront complètement laissées pour compte. Le gouvernement du Nunavut fait la promotion énergique

engines of the North in the years to come. Although there is concern about doing it right, the overall hope is that tourism becomes a growing and reliable part of the economy.

Senator Andreychuk: In that sense, the Government of Nunavut can look at the mistakes we made. We have had parks — and I know Banff's history well — where right from day one the aim was to get the tourists in there. It would have been wonderful to have alternate recreation spots that could take advantage of the mountains, the climate and all those things, and not centre them in the park.

If you were to follow that, there would be a defined residential area, protected areas where certain recreational activities were permitted, not other industries, and then the rest of the park where its natural state would be maintained.

Is there any thought of alternative examples, or are you simply managing through?

Mr. Merritt: I am probably sliding into my own personal opinion here rather than any kind of NTI party line. One strategy may be to approach parks as enclaves of pristine activity and invest heavily in the infrastructure there, and then within the four corners of a park present a very attractive face to the world. The difficulty with it is that many people pick up their most memorable experiences on the way to and from the park. I believe there is concern in a place like Iqaluit that when you get off the plane it does not really shout out that it is different from anywhere else in the world just by your first impression. The housing does not look a whole lot different from the housing in many other parts of sub-Arctic Canada. People are conscious that the town planning has not been very stimulating.

There is a local beautification committee in Iqaluit now trying to overcome some of the problems. Tourists, when they come, not only want to experience natural landscape but also want some sense that they are visiting human settlements that are unique and appealing. How do you rewind the tape in terms of northern housing design over the last 30 years? People today, of course, live in communities that are the products of decisions made for a couple of generations by many engineers and guys in Treasury Board, so it is not like you can overcome that in a hurry.

It would be a mistake to view parks as kind of isolated experiences where we concentrate resources so that people who get into those parks have a good time. We would lose sight of the fact that, for most people living in the North, the real economic benefits are more likely felt by the time people spend going to and from there. Ecotourism, for example, has a lot of potential. People do not drop much cash in the communities. They want to go to a place where they can carry their tent around with them and live on their own to some extent. If that is the kind of experience tourists

du tourisme comme étant un des moteurs économiques du Nord pour les années à venir. Bien qu'on ait le souci de bien faire les choses, on espère généralement que le tourisme deviendra une composante économique durable et croissante.

Le sénateur Andreychuk: Pour cela, le gouvernement du Nunavut peut tirer des leçons de nos erreurs passées. Nous avons des parcs — je connais bien l'histoire de Banff, où l'objectif était dès le départ d'y faire venir les touristes. Ce serait formidable si vous aviez d'autres endroits à vocation récréative à part le parc, qui permettraient aux touristes de profiter des montagnes, du climat et de toutes ces autres choses.

Si vous optiez pour ce modèle, vous auriez un quartier résidentiel bien circonscrit, des zones protégées où certaines activités récréatives seraient autorisées, le tourisme étant la seule industrie permise, et le reste du parc serait préservé à l'état naturel.

Avez-vous pensé à des modèles de rechange, ou essayez-vous simplement de vous tirer d'affaire?

M. Merritt: Ce que je vais vous dire représente sans doute davantage mon opinion personnelle qu'une position qu'aurait prise NTI. On pourrait notamment avoir pour stratégie de faire des parcs des enclaves où seules les activités permettant de les conserver à l'état naturel seraient permises et d'investir fortement dans l'infrastructure, de façon que, d'où qu'on y accède, les parcs présentent au monde une image très attrayante. Le problème qui se pose tient au fait que, pour beaucoup, les expériences les plus mémorables sont celles qu'on vit sur le chemin de l'aller et du retour du parc. Je crois qu'on s'inquiète du fait que, dans un endroit comme Iqaluit, la première impression quand on descend de l'avion n'est pas tellement différente de ce qu'on voit ailleurs au monde. Les logements ne sont pas tellement différents de ceux qu'on trouve dans bien d'autres régions du Canada subarctique. Les gens sont conscients du fait que l'aménagement urbain n'a pas été des plus dynamiques.

Iqaluit a maintenant son comité d'embellissement local qui tente de trouver des solutions à certains des problèmes qui se posent. Quand ils se présentent là, les touristes veulent non pas seulement s'imprégner du paysage naturel, mais avoir l'impression qu'ils visitent des agglomérations attrayantes et uniques en leur genre. Comment peut-on revenir en arrière et effacer en quelque sorte le type de logement qui existe dans le Nord depuis plus de 30 ans? De nos jours, les gens du Nord vivent, bien sûr, dans des collectivités qui sont le résultat des décisions qui ont été prises au cours des deux dernières générations par bien des ingénieurs et des types du Conseil du Trésor. On ne peut donc pas s'attendre à pouvoir refaire tout cela du jour au lendemain.

Ce serait une erreur de considérer les parcs comme étant isolés du milieu environnant, comme des endroits où l'on concentre les ressources pour que les visiteurs qui s'y rendent aient une expérience agréable. On oublierait ainsi que, pour la plupart des résidents du Nord, les avantages économiques réels tiennent sans doute davantage à ce que font les visiteurs avant d'entrer dans le parc et quand ils en ressortent. Ainsi, l'écotourisme présente des possibilités énormes. Les visiteurs ne laissent pas beaucoup de leur argent dans les collectivités. Ils veulent se rendre à un endroit

are looking for, then economic benefits must be derived from other things, whether it is from the sale of crafts or from people spending an extra day around Iqaluit to visit a museum, or whatever.

The land claim agreement states that the Inuit have joint title of all archaeological specimens. Museum people make big commitments to make every effort to house and display archaeological specimens of the north. There is nothing wrong in the hearts and minds of the people who work in museums, but there is the problem of money, of course. It costs a great deal of money to establish and run attractive facilities. Those are the kinds of things that are almost as important for investing in tourism as money invested in parks.

The Chairman: I will follow up a little more and get more information on your IIBA agreements. You said that you had two that were completed.

Mr. Merritt: Two are completed, dealing with four parks.

The Chairman: Are those for each park?

Mr. Merritt: One IIBA for the Baffin area deals with three parks and has been signed. One IIBA for a park in the Kivall region has been completed but not signed.

The Chairman: How many are left to be done?

Mr. Merritt: That depends on future intentions to create additional parks in the North, but those can cover the existing parks.

The Chairman: Are those agreements with the communities next to the park or are they with the government itself?

Mr. Merritt: They are with Parks Canada, and the regional Inuit associations. I would have to check, but it may be that Nunavut Tunngavik has signed on as an additional park.

The Chairman: Is it the regional area that carries the negotiations?

Mr. Merritt: Yes.

The Chairman: You said that tourism is the main thrust. Have they looked at alternative uses for the park, uses that would be of economic benefit?

Mr. Merritt: There is a big concern about hunting, of course. The Inuit rights to hunt exist independently of park status, so the Inuit rights to hunt on Crown land are virtually the same in parks as elsewhere. However, the agreement contemplates management plans, which would change that. Part of the appeal of parks is wildlife, and people come to see wildlife. Some people get upset if they see animals being turned into dinner. There is some willingness to negotiate those things in a pragmatic sense. I was not involved in the day-to-day negotiations of the agreement, so you will probably get a better reading on that from the actual negotiators, as to how sensitive some of these wildlife issues became with respect to what you can hunt and where you can hunt.

où ils peuvent prendre leur tente avec eux et vivre de façon autonome jusque dans une certaine mesure. Si c'est là le genre d'expérience que recherchent les touristes, les avantages économiques doivent alors provenir d'autres éléments, que ce soit de la vente d'objets d'artisanat ou d'un séjour d'une journée supplémentaire à Iqaluit pour visiter un musée ou faire autre chose.

L'accord sur les revendications territoriales précise que les Inuits détiennent un titre collectif pour tous les spécimens archéologiques. Les responsables des musées s'engagent à ne ménager aucun effort pour acquérir et exposer des spécimens archéologiques du Nord. Ils ont une bonne attitude et une bonne mentalité, mais il y a, bien entendu, le problème du financement. Des installations attrayantes sont très chères à établir et à administrer. L'investissement requis est presque aussi important pour le tourisme que l'argent que l'on investit dans les parcs.

La présidente: Je voudrais me renseigner davantage au sujet des ERRI. Vous avez dit qu'il y en avait deux conclues.

M. Merritt: Deux sont conclues au sujet de quatre parcs.

La présidente: Est-ce qu'elles s'appliquent à chaque parc?

M. Merritt: Celle visant l'île de Baffin porte sur trois parcs et elle a été signée. On a conclu une ERRI pour un parc dans la région de Kivall, mais elle n'a pas encore été signée.

La présidente: Combien en reste-t-il à conclure?

M. Merritt: Cela dépend des intentions futures concernant de nouveaux parcs dans le Nord, mais celles-là peuvent couvrir les parcs qui existent maintenant.

La présidente: Ces ententes ont-elles été conclues avec les communautés proches du parc, ou bien avec le gouvernement?

M. Merritt: Elles ont été conclues avec Parcs Canada, et les associations régionales inuites. Je devrai vérifier, mais Nunavut Tunngavik a peut être aussi signé pour faire un parc de plus.

La présidente: Est-ce que les négociations sont menées par la région?

M. Merritt: Oui.

La présidente: Vous dites que le tourisme joue le rôle principal. A-t-on cherché d'autres usages pour le parc qui pourraient aussi rapporter de l'argent?

M. Merritt: On s'intéresse beaucoup à la chasse, bien entendu. Les droits de chasse des Inuits existent indépendamment du statut du parc. C'est ainsi que les droits des Inuits de chasser sur les terres de la Couronne sont à peu près les mêmes dans les parcs que n'importe où ailleurs. Néanmoins, l'entente envisage des plans de gestion, qui pourraient changer tout cela. Les gens sont attirés par les parcs parce qu'ils veulent voir la faune. Certaines personnes sont choquées de voir qu'on mange les animaux. On est prêt à négocier ces choses d'une manière pragmatique. Je n'ai pas participé au jour le jour aux négociations de cette entente, et vous en apprendrez probablement davantage à ce sujet de la part des négociateurs, pour ce qui est des droits et des territoires de chasse.

The Chairman: In respect of hunting in the parks, do those agreements set out that information? Do they just set out a provision that can then be developed?

Mr. Merritt: I will defer that to the people who could give you better information on that. The information that I give to you would probably be heavily qualified by the people talking to you later.

The Chairman: Thank you for presenting your information to us today.

The committee adjourned.

La présidente: En ce qui concerne la chasse dans les parcs, est-ce que ces ententes en font état? Ou est-ce qu'elles prévoient une disposition qui peut être étoffée par la suite?

M. Merritt: Je laisserai des gens mieux informés que moi répondre à cette question. Les gens à qui vous parlerez plus tard nuanceront sans doute mes propos.

La présidente: Merci de vos renseignements.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Parks Canada:

Bruce Amos, Director General, National Parks;
Steve Langdon, Aboriginal Affairs Secretariat;
Rob Prosper, Superintendent, Georgian Bay.

From the Department of Indian and Northern Affairs Canada:

Bill Austin, Assistant Deputy Minister, Claims and Indian
Government;
David Baker, Director General, Strategic Policy and
Devolution Branch;
Marc Brooks, Acting Director General, Economic
Development Branch.

From the Canadian Nature Federation:

Kevin McNamee, Director of Wildlife Campaigns.

From the Aboriginal Tourism Team Canada:

Virginia Doucett, Executive Director.

From the Canadian Tourism Commission:

Murray Jackson, Vice-President, Product Development.

*From the Coalition of First Nations with Interests in National
Parks:*

Chief Morris Shannacappo, Rolling River First Nations.

From Nunavut Tunngavik Inc.:

John Merritt, Constitutional Advisor.

De Parcs Canada:

Bruce Amos, directeur général, Parcs nationaux;
Steve Langdon, Secrétariat aux affaires autochtones;
Rob Prosper, directeur, Baie Georgienne.

Du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada:

Bill Austin, sous-ministre adjoint, Revendications et
gouvernement indien;
David Baker, directeur général, Direction générale des
politiques stratégiques et du transfert des responsabilités;
Marc Brooks, directeur général intérimaire, Direction
générale du développement économique.

De la Fédération canadienne de la nature:

Kevin McNamee, directeur, Campagnes pour la faune.

D'Équipe Canada — Tourisme autochtone:

Virginia Doucett, directrice générale.

De la Commission canadienne du tourisme:

Murray Jackson, vice-président, Développement des produits.

*De la Coalition des Premières nations ayant des intérêts dans
les parcs nationaux:*

Chief Morris Shannacappo, Première nation de Rolling River.

De Nunavut Tunngavik Inc.:

John Merritt, conseiller en matière constitutionnelle.



Second Session
Thirty-sixth Parliament, 1999-2000

Deuxième session de la
trente-sixième législature, 1999-2000

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Standing Senate Committee on
Aboriginal Peoples*

*Comité sénatorial permanent des
Peuples autochtones*

Subcommittee on

Sous-comité sur le

**Aboriginal Economic
Development in Relation to
Northern National Parks**

**Développement économique
des autochtones relativement
aux parcs nationaux
du Nord**

Chair:
The Honourable IONE CHRISTENSEN

Présidente:
L'honorable IONE CHRISTENSEN

INDEX

INDEX

OF PROCEEDINGS

DES DÉLIBÉRATIONS

(Issues No. 1 to 2 inclusive)

(Fascicules nos 1 à 2 inclusivement)



Prepared by

Jeanette Marett,

Information and Documentation Branch,

LIBRARY OF PARLIAMENT

Compilé par

Jeanette Marett,

Direction de l'information et de la documentation,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SENATE OF CANADA

**Aboriginal Economic Development in Relation
to Northern National Parks,
Subcommittee of the Standing Senate Committee on Aboriginal
Peoples
2nd Session, 36th Parliament, 1999-2000**

INDEX

(Issues 1-2)

COMMITTEE

**Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, Subcommittee**
Motions and Agreements
Agenda and Procedure Subcommittee, 1:4,7-8
Authority to commit funds and certify accounts, 1:5,8-9
Chairman, election, 1:4,7
Deputy Chairman, election, 1:7
Electronic media, coverage, 1:5-6,10
Library of Parliament, research officers, 1:5,8
Meetings without quorum, 1:4,8
Members of Subcommittee on Agenda and Procedure, travel, "official
business", 1:5,9
Organization meeting, 1:4-10
Printing of evidence, 1:4,8
Witnesses, expenses, reimbursement, 1:5,9
Order of Reference, 1:3
Procedure, 2:36

SENATORS

Andreychuck, Hon. Raynell
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, 2:20-1,54-7,61,83-4

Chalifoux, Hon. Thelma
Organization meeting, 1:7-9

Christensen, Hon. Ione, Chairman of the Committee
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, 2:22,36-7,75-6,85-6
Organization meeting, 1:7-10

Cochrane, Hon. Ethel M.
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, 2:19-20,22-4,33-4,44,46,48,51-2,57-9,72,75,81-2

Johnson, Hon. Janis G., Deputy Chairman of the Committee
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, 2:22,25-6,44-5
Organization meeting, 1:7-10

Sibbeston, Hon. Nick G.
Organization meeting, 1:7-9

Watt, Hon. Charlie (Acting Chairman, Issue 2:)
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National
Parks, 2:17-9,22,24-5,31-7,42-5,59-62

SÉNAT DU CANADA

**Développement économique des autochtones relativement
aux parcs nationaux du Nord,
Sous-comité du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones
2^e session de la 36^e législature, 1999-2000**

INDEX

(Fascicules 1-2)

COMITÉ

**Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, Sous-comité**
Motions et conventions
Autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer,
1:5,8-9
Bibliothèque du Parlement, attachés de recherche, 1:5,8
Diffusion par presse électronique, 1:5-6,10
Impression des délibérations, 1:4,8
Membres du sous-comité du programme et de la procédure,
déplacement «engagement officiel», 1:5,9
Présidente, élection, 1:4,7
Programme et de la procédure, sous-comité, 1:4,7-8
Réunion d'organisation, 1:4-10
Réunions en l'absence de quorum, 1:4,8
Témoins, dépenses, remboursement, 1:5,9
Vice-présidente, élection, 1:7
Ordre de renvoi, 1:3
Procédure, 2:36

SÉNATEURS

Andreychuk, honorable Raynell
Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, 2:20-1,54-7,61,83-4

Chalifoux, honorable Thelma
Réunion d'organisation, 1:7-9

Christensen, honorable Ione, présidente du comité
Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, 2:22,36-7,75-6,85-6
Réunion d'organisation, 1:7-10

Cochrane, honorable Ethel M.
Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, 2:19-20,22-4,33-4,44,46,48,51-2,57-9,72,75,81-2

Johnson, honorable Janis G., vice-présidente du comité
Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, 2:22,25-6,44-5
Réunion d'organisation, 1:7-10

Sibbeston, honorable Nick G.
Réunion d'organisation, 1:7-9

Watt, honorable Charlie (président suppléant, fascicule 2:)
Développement économique des autochtones relativement aux parcs
nationaux du Nord, 2:19-9,22,24-5,31-7,42-5,59-62

SUBJECTS

Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks
 Aboriginal Business Canada, 2:32-3,53
 Aboriginal economic development, discussion, 2:20-3,25,27,29,32-3,83
 Aboriginal Tourism Team Canada, 2:47-50
 Alaska, coastal plain Porcupine caribou herd, protection, 2:41,44
 Assessments, environmental, Mineral and Energy Resource Assessment, inventory, rights, 2:7-8,14,20,23-4,30-1,33-4,60-2
 Canadian Nature Federation
 Hunting, traditional activities by aboriginal peoples, non-aboriginals, position, 2:38,45
 National parks, 2:37-8
 Observations and recommendations, 2:38-41
 Relationship with Greenpeace, and similar organizations, 2:43-4
 Canadian Tourism Commission
 Background information, 2:50-1
 Brochures, 2:51-2,59
 Funding of programs, 2:53-4
 Communities, capital, sources, 2:44-5
Gathering Strength: Canada's Aboriginal Action Plan: a progress report, Minister of Indian Affairs and Northern Development, 2000, reference, 2:71-2
 Indian Affairs and Northern Development Department
 Economic development for northerners agreements, 2:34-5
 Programs, Aboriginal Economic Development, Community Economic Development, Resource Partnership, 2:31-2,36,39-40
 Role, mandate, 2:26,30,34-5
 Infrastructure Canada Program, 2:34-5
 Land claims
 Comprehensive Claims Policy, purpose, 2:27-9
 Nunavut Final Agreement, 2:28,78-81,85
 Land use, conflict, 2:30,33-4,37,58
 National Parks, 2:11-4,39
 Comparison, number, area of parks in the North, 2:25-6
 Global warming, effect on national parks, monitoring, 2:22,42-3
 Riding Mountain National Park
 Impact, problems, 2:64-9
 Report, 2:49-50,59-60
 Teepee camp, 2:63,75-6
 Tuktut Nogait National Park
 Agreement, conflict, 2:17-20
 Mining exploration program, 2:19-20
 National Parks Act, minister, authority, 2:21-2
 Nunavut, political developments, assessment, 2:81-3
 Nunavut Tunngavik Inc.
 Background information, 2:77-8
 Parks Canada, Agency, relationship, 2:78-9,81,85
 Parks Canada Agency
 Aboriginal heritage, 2:12,39
 Agreements, policy, consultation, conflict, concerns, 2:17-9,21-2,30,33,64-6,68,75-6,81,85-6
 Cooperation management, communication, 2:15-6,41,45-6,49-50,57-9
 Creation, priorities, background information, 2:5-6,21-2
 Ecological integrity, 2:7-8,14,20,24,39,57,62
 Economic development, and aboriginal tourism, 2:8-9,15-7,20,22-3,25,27,29,39-40,44-5,47-8,57
 Funds, financing, 2:38-9
 Nunavut, 2:78-80,84-5
 Role, mandate, 2:24-5
 Rolling River First Nations
 Land claims, 2:75-6
 10 year plan for sustainable development, 2:72-5
 Transportation, costs, subsidies for isolated communities, 2:34-6,60-1
 Tourism, aboriginal
 Canadian Tourism Commission, guide, programs, 2:51-3
 Increase, strategies, 2:54-7
 Nunavut, government, promotion, 2:83-6
 Products, product development, 2:52-3

SUJETS

Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord
 Affaires indiennes et du Nord Canadien, ministère
 Développement économique du Nord canadien, 2:34-5
 Programmes, développement économique des collectivités, développement économique des Autochtones, partenaire de mise en valeur des ressources, 2:31-2,36,39-40
 Rôle, mandate, 2:26,30,34-5
 Agence Parcs Canada
 Accords, politique, consultation, conflits, inquiétudes, 2:17-9,21-2,30,33-4,64-6,68,75-6,81,85-6
 Coopération, gestion, communications, 2:15-6,41,45-6,49-50,57-9
 Création, priorités, information de base, 2:5-6,21
 Développement économique et tourisme autochtone, 2:8-9,15-7,20,22-3,25,27,29,39-40,44-5,47-9,57
 Fonds, financement, 2:38-9
 Histoire des Autochtones, 2:12,39
 Intégrité écologique, 2:7-8,14,20,24,39,56-7,62
 Nunavut, 2:78-80,84-5
 Rôle, mandat, 2:24-5
 Alaska, harde de caribous de la Porcupine, protection, 2:41,44
 Collectivités, capitaux, financement, sources, 2:44-5
 Commission canadienne du tourisme
 Brochures, 2:51-2,59
 Financement des projets, 2:53-4
 Information de base, 2:50-1
 Développement économique autochtone, discussion, 2:20-3,2,33,25,27,29,32-3,83
 Droits miniers, 2:23-4,33-4
 Entreprise autochtones Canada, 2:32-3,53
 Évaluations environnementales, évaluation des ressources minérales et énergétiques, inventaire, droits, 2:7-8,14,20,23-4,30-1,33-4,60-2
 Fédération canadienne pour la faune
 Chasse, activités traditionnelles des autochtones, non autochtones, position, 2:38,45
 Fonds, 2:38-9
 Observations et recommandations, 2:38-41
 Parcs nationaux, position, 2:37-8
 Relations avec Greenpeace et autres associations, 2:43-4
 Nations Unies, Convention pour la protection du patrimoine mondial, nomination d'un site de l'Arctique, 2:40-1,44
 Nunavut, évolution de la scène politique, évaluation, 2:81-3
 Nunavut Tunngavik Inc.
 Agence parcs Canada, relations, 2:78-9,81,85
 Information de base, 2:77-8
 Parcs nationaux, 2:11-4,39
 Comparaison, chiffres, superficie des parcs dans le Nord, 2:25-6
 Loi, ministre, pouvoir discrétionnaire, 2:21-2
 Mont-Riding, parc national
 Camp tipi, 2:63,75-6
 Impact, problèmes, 2:64-9
 Rapport, 2:49-50,59-60
 Réchauffement de la planète, effet sur parcs nationaux, surveillance, 2:22,42-3
 Tuktut Nogait, parc national
 Accord, conflits, 2:17-20
 Programme d'exploitation minière, 2:19-20
 Première nation de Rolling River
 Plan décennal de développement durable, 2:72-5
 Revendications territoriales, 2:75-6
 Programme de Travaux d'infrastructure Canada, 2:34-5
Rassembler nos forces: le plan d'action du Canada pour les questions autochtones: rapport d'étape, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, 2000, référence, 2:71-2
 Ressources minérales, évaluation, 2:23-4,33-4
 Revendications territoriales
 Accord définitif du Nunavut, 2:28,78-81,85
 Politique sur les revendications territoriales, 2:27-8

Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks —Cont'd
 Tourism, aboriginal —Cont'd
 Round table, 2:48,59
 Transportation, costs, 2:60-1
 United Nations World Heritage Convention, nomination of an Arctic site, 2:40-1,44

Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord —Suite
 Terre, utilisation, conflit, 2:30,33-4,37,58
 Tourisme autochtone
 Accroissement, mesures nécessaires, 2:54-7
 Commission canadienne de tourisme, guide, programmes, 2:51-3
 Nunavut, gouvernement, promotion, 2:83-6
 Offre, développement, 2:52-3
 Table ronde de la ministre, 2:48,59
 Transport, coûts, 2:60-1
 Tourisme autochtone — Équipe Canada, activités, domaines stratégiques, 2:47-50
 Transport, subventions, endroits isolées, 2:34-6,60-1

WITNESSES AND ADVISERS

TÉMOINS ET CONSEILLERS

Amos, Bruce, Director General, National Parks, Parks Canada
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:5-10,17-26

Austin, Bill, Assistant Deputy Minister, Claims and Indian Government, Indian Affairs and Northern Development Department
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:26-37

Baker, David, Director General, Strategic Policy and Devolution Branch, Indian Affairs and Northern Development Department
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:33-7

Brooks, Marc, Acting Director General, Economic Development Branch, Indian Affairs and Northern Development Department
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:32-5

Doucett, Virginia, Executive Director, Aboriginal Tourism Team Canada
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:47-62

Harvey, Doug, Parks Canada
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:11

Jackson, Murray, Vice-President, Product Development, Canadian Tourism Commission
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:50-5,59,61

Joseph, Jill Anne, Clerk of the Committee
 Organization meeting, 1:7-8

McNamee, Kevin, Director of Wildlife Campaigns, Canadian Nature Federation
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:37-46

Merritt, John, Constitutional Advisor, Nunavut Tunngavik Inc.
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:77-86

Prosper, Rob, Superintendent, Georgian Bay, Parks Canada
 Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:10-5

Amos, Bruce, directeur général, Parcs nationaux, Agence Parcs Canada
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:5-10,17-26

Austin, Bill, sous-ministre adjoint, Revendications et gouvernement Indien, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:26-37

Baker, David, directeur général, Direction générale des politiques stratégiques et du transfert des responsabilités, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:33-7

Brooks, Marc, directeur général intérimaire, Direction générale du développement économique, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:32-5

Doucett, Virginia, directrice générale, Équipe Canada- Tourisme autochtone
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:47-62

Harvey, Doug, Agence Parcs Canada
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:11

Jackson, Murray, vice-président, Développement des produits, Commission canadienne du tourisme
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:50-5,59,61

Joseph, Jill Anne, greffière du sous-comité
 Réunion d'organisation, 1:7-8

McNamee, Kevin, directeur, Campagnes pour la faune, Fédération canadienne pour la faune
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:37-46

Merritt, John, conseiller en matière constitutionnelle, Nunavut Tunngavik Inc.
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:77-86

Prosper, Rob, directeur, Baie Georgienne, Agence Parcs Canada
 Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:10-5

Shannacappo, Morris, Chief, Rolling River First Nations, Coalition of First Nations with Interests in National Parks
Aboriginal Economic Development in Relation to Northern National Parks, 2:62-76

Shannacappo, Morris, chef, Première nation de Rolling River, Coalition des Premiers nations ayant des intérêts dans les parcs nationaux
Développement économique des autochtones relativement aux parcs nationaux du Nord, 2:62-76